



Rapport financier
Exercice financier
se terminant le
31 mars 2021



Partenaire de choix en formation

CAE est une entreprise de haute technologie à la fine pointe de l'immersion numérique qui fournit des solutions pour rendre le monde plus sécuritaire. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous continuons à réinventer l'expérience client et à révolutionner les solutions de formation et de soutien opérationnel dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et des soins de santé. Nous sommes le partenaire de choix des clients du monde entier qui exercent leurs activités dans des environnements complexes, souvent dangereux et fortement réglementés où la réussite est essentielle. Grâce aux besoins permanents de nos clients pour nos solutions, plus de 60 % des revenus de CAE proviennent d'activités récurrentes. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec quelque 10 000 employés répartis dans 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays.

cae.com

 Suivez-nous sur Twitter @CAE_Inc.

Consultez notre *Rapport annuel d'activités et de responsabilité sociale d'entreprise* !

Notre *Rapport annuel d'activités et de responsabilité sociale d'entreprise* est disponible en ligne. Il regroupe dans un même document des renseignements sur notre stratégie, notre rendement pour l'exercice financier 2021 et notre responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Regrouper nos informations de cette manière permet de fournir à toutes les parties prenantes une seule source de renseignements dans certains domaines clés. Cela indique également que la responsabilité sociale est indissociable de notre stratégie et de nos activités principales.

cae.com/fr/responsabilite-sociale/

Message du président du Conseil d'administration

CAE a pris des mesures extraordinaires tout au long de l'année, non seulement pour garantir la sécurité de l'organisation durant la pandémie de COVID-19, mais pour réorienter fondamentalement sa stratégie vers la haute technologie, comme l'indiquent la mission et la vision renouvelées de CAE.

Notre objectif noble qui consiste à rendre le monde plus sécuritaire a pris un nouveau sens et une nouvelle ampleur grâce à l'impact social que l'entreprise a eu cette année – y compris la production en un temps record du respirateur CAE Air1 qui peut contribuer à sauver des vies, le développement d'une application innovatrice pour l'administration des vaccins, la mise en place d'un regroupement pour accélérer la vaccination au Québec et au Canada, et l'ouverture d'un Centre de vaccination CAE à Montréal pour les employés, les membres de leur famille et la collectivité environnante.

Durant cette période qui fut difficile pour de nombreuses entreprises partout dans le monde, les membres de la direction de CAE ont pris des décisions judicieuses pour garantir la santé financière et la pérennité de l'entreprise durant la pandémie et au-delà.

Accélérer notre transformation par des acquisitions

CAE a toujours agi avec une grande prudence sur le plan des finances. Pour la première fois en près de 20 ans, nous avons conclu un placement public et privé d'actions qui a permis d'obtenir plus de 1,5 G \$ pour appuyer les cinq acquisitions annoncées sur une période de six mois – dont une qui constitue la plus importante dans les 74 ans d'existence de CAE. Avec les quatre acquisitions dans le secteur Civil, nous renforçons notre vision d'un écosystème d'optimisation du rendement de l'équipage, alors que l'ajout de la division Formation militaire de L3Harris Technologies au sein de Défense contribuera à assurer un meilleur équilibre entre les divisions à CAE.

Ces répartitions du capital, pleinement appuyées par le conseil d'administration, s'alignent sur la stratégie de croissance de haut niveau de l'entreprise et placent CAE en bonne position pour saisir des occasions d'expansion futures.

Responsabilité sociale d'entreprise

CAE perçoit la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) comme un élément central de ses valeurs, avec ses employés au cœur de sa culture. À mesure que la pandémie de COVID-19 s'échelonnait sur des semaines, voire des mois, la direction de CAE a également fait des efforts considérables pour s'assurer que les employés demeurent connectés et mobilisés alors que tous s'ajustaient à la nouvelle « normalité ». Le conseil reconnaît le dévouement, l'innovation et la ténacité à toute épreuve des employés de CAE, des qualités qui ont permis à l'entreprise de se distinguer de la concurrence.

Nous avons tenu notre engagement à devenir carboneutre en 2020, devenant ainsi la première entreprise aéronautique canadienne à atteindre ce statut, avec plus de jalons à atteindre à mesure que nous progressons dans notre lutte contre les changements climatiques.



L'honorable John Manley, P.C., O.C.
Président du Conseil d'administration

Afin d'accroître la transparence dans la divulgation de nos résultats et d'incorporer les meilleures pratiques en matière de normes d'établissement de rapport reconnues par nos parties prenantes, CAE présente dorénavant ses résultats dans deux catégories industrielles identifiées par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB): Transformation des ressources (Aéronautique et Défense) et Services (Services professionnels et commerciaux). La majorité des enjeux identifiés par le SASB font déjà partie de notre politique de divulgation.

Renouvellement au sein du conseil

À l'approche du renouvellement du mandat des divers membres du conseil d'administration, la diversité est un enjeu qui nous préoccupe de plus en plus et nous avons fait de bons progrès. Nous cherchons également des façons d'accroître la diversité au-delà du genre.

J'aimerais souhaiter chaleureusement la bienvenue à Mary Lou Maher, qui s'est jointe au conseil d'administration de CAE. En tant qu'ancienne chef mondiale de la diversité et inclusion pour KPMG International et membre fondatrice du tout premier conseil national de la diversité de KPMG Canada, Mary Lou cumule une vaste expérience en diversité et inclusion, et elle apportera à CAE une plus grande diversité au niveau de ses opinions et de son parcours.

Pour assurer une continuité en cette période difficile de pandémie, le conseil a pris la décision de prolonger mon mandat une année au-delà de la limite de 12 ans fixée par CAE. Comme mesure supplémentaire, le conseil a confirmé qu'Alan N. MacGibbon sera mon successeur pour permettre une passation bien orchestrée du pouvoir. Alan est un administrateur de CAE depuis 2015 et il siège actuellement aux comités de vérification et des ressources humaines au sein du conseil d'administration.

Pour terminer, j'aimerais féliciter Marc Parent, notre président et chef de la direction, pour la reconnaissance qu'il a reçue cette année. En plus de sa nomination à l'Ordre du Canada, l'une des distinctions les plus prestigieuses au pays, Marc s'est vu décerner le Prix Bernard-Landry – Innovation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation au Québec, et le Prix PROSPÈRE – Entrepreneur du Conseil du patronat du Québec pour sa contribution à la croissance de CAE et de l'industrie aéronautique au Québec et au Canada, ainsi que pour son rôle central dans la mobilisation des entreprises pour la vaccination contre la COVID-19 en milieu de travail.

Marc est un ambassadeur exemplaire pour notre organisation et ces honneurs sont bien mérités.

Enfin, au nom de tous les membres du conseil, j'aimerais remercier nos actionnaires et nos employés. Votre confiance et votre soutien n'ont jamais été aussi importants. L'engagement social, la responsabilité d'entreprise et l'ingéniosité dont fait preuve CAE malgré ces circonstances sans précédent, démontrent le caractère fort de cette organisation et l'avenir prometteur qui nous attend.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'John Manley'. The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Malgré les obstacles, CAE sort de cette crise encore plus forte et en meilleure position

CAE a amorcé son exercice financier en étant confrontée à des perturbations de l'industrie comme jamais auparavant en 74 ans d'existence. Nous étions très préoccupés par la propagation rapide de la COVID-19 à l'échelle mondiale, et déterminés à assurer la sécurité de nos employés, de nos clients et de nos fournisseurs, tout en remettant en question notre vision de l'avenir.

Qui aurait pu prédire la chute spectaculaire de 90 % du transport aérien mondial et la fermeture des frontières partout dans le monde – un coup dur instantané pour l'aviation civile, notre plus important secteur d'activité – ainsi que les répercussions de la pandémie sur les marchés de la défense et de la santé? Dans ces circonstances préoccupantes, nous nous sommes rapidement mobilisés pour prendre les mesures nécessaires afin de protéger la stabilité de CAE.

Alors que nous affrontons les premiers défis de la COVID-19, nous avons identifié des occasions de mettre en application notre habileté à innover et notre agilité au beau milieu de ces perturbations. Nous avons prêté main-forte à nos clients partout dans le monde, en leur offrant un soutien critique, souvent gratuitement ou au prix coûtant, durant cette crise humanitaire. En parallèle, nous avons identifié des façons de sortir plus forts de cette crise et de nous positionner encore plus solidement pour une croissance et une rentabilité accrues.

Dans un marché où nos concurrents sont confrontés à des défis semblables, CAE a répondu différemment. Nous avons levé des capitaux pour la première fois en près de 20 ans, et nous avons utilisé le produit tiré de cette transaction pour renforcer notre position dans nos principaux secteurs Civil et Défense. Nous avons acquis quatre entreprises dans nos marchés principaux ou connexes du côté Civil et nous sommes un intégrateur de systèmes de formation avec une acquisition en attente d'approbations réglementaires du côté Défense. Nous avons lancé de nouveaux produits et pris de l'expansion dans de nouveaux marchés adjacents de croissance, tout en amorçant de nombreuses initiatives pour réduire nos coûts. Nous avons tiré parti des solutions logicielles numériques hautement connectées afin de répondre aux besoins urgents de nos clients et d'améliorer leur avantage concurrentiel au milieu du ralentissement marqué découlant de cette crise financière, sociale et sanitaire mondiale, tout en s'assurant de rester connectés avec nos équipes dispersées dans des régions éloignées.



Marc Parent, C.M.
Président et chef de la direction

Nos acquisitions dans le secteur Civil ont permis d'établir les fondements nécessaires pour relancer notre vision de fournir une offre globale de logiciels de gestion du rendement des équipages qui va de la formation jusqu'à l'exploitation optimisée des équipages. Nous croyons que ces capacités connectées deviendront bientôt un incontournable dans l'industrie. Nous nous positionnons également dans le marché de la mobilité aérienne avancée, un marché en plein essor avec plus de 200 fabricants d'équipement d'origine (OEM). Nous voyons ce marché comme un moteur potentiel d'une nouvelle façon de former les pilotes, avec le savoir-faire de CAE dans les domaines de la modélisation et de la simulation qui joue un rôle clé dans son acceptation et son succès. Pour exécuter notre stratégie entourant ce marché adjoint, nous avons réussi à faire des acquisitions à un prix plus qu'attrayant et en procédant à une utilisation optimale de notre capital.

Nous avons annoncé notre entente définitive portant sur l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris Technologies, un important complément à nos activités principales de formation militaire qui accélère notre stratégie de croissance du secteur Défense et qui nous place en parfaite adéquation avec les priorités de la défense nationale américaine. Nous prévoyons clôturer l'acquisition dans la deuxième moitié de l'année 2021.

CAE Santé, notre plus petit secteur, a continué à élargir sa position en tant que chef de file de l'innovation dans le domaine de l'apprentissage et de la formation en soins de santé fondés sur la simulation avec le lancement de nouveaux outils de formation et de solutions de gestion numériques fondés sur l'intelligence artificielle, afin de répondre aux besoins en formation de nos clients durant la pandémie. La livraison réussie de milliers de respirateurs CAE Air1 au gouvernement du Canada représente le meilleur de nous au travail et illustre bien notre engagement social, nos efforts humanitaires en lien avec la COVID-19 et notre passion pour la sécurité. Nous avons rapidement combiné les capacités technologiques industrielles de CAE et notre vaste savoir-faire en santé pour développer et fabriquer ce dispositif médical qui sauve la vie des patients hospitalisés aux soins intensifs.

Nous avons saisi l'occasion cette année de renforcer davantage notre équipe de direction avec l'ajout de Daniel Gelston en tant que président de groupe, Défense et sécurité, et de Heidi Wood, en tant que présidente de CAE Santé et vice-présidente exécutive, Développement des affaires et Initiatives de croissance. Nous avons créé ce nouveau poste de direction axé sur le développement des affaires et les initiatives de croissance afin d'assurer une collaboration intersectorielle au niveau des investissements futurs dans la croissance, de saisir des occasions d'affaires conjointes entre nos différents secteurs et d'accélérer notre leadership technologique industriel avec des solutions numériques. Ce rôle, qui avait été créé avant la pandémie, a pris toute son importance afin de propulser de nouvelles initiatives alors que nos marchés principaux du secteur Civil enregistraient une rentabilité moins élevée.

Nous avons également accru notre présence aux États-Unis, en renforçant nos opérations à Washington, D.C. afin d'acquérir de la visibilité et une meilleure représentation de nos trois secteurs d'activités au Capitole.

Personne n'aurait pu prévoir notre capacité à transformer l'adversité en avantage stratégique majeur. Mais, nous y sommes parvenus. Nous avons dû mettre en place des mesures extraordinaires pour protéger CAE, nos employés et nos clients, et je suis extrêmement fier des résultats que notre entreprise a obtenus en cette période difficile et de la sagesse dont nous avons tous fait preuve à CAE dans ces circonstances exceptionnelles. Nous avons pris des mesures proactives audacieuses et avant-gardistes pour consolider nos principaux marchés et prendre de l'expansion dans les marchés adjacents.

Regardons maintenant nos résultats. Je suis particulièrement heureux de ce que nous avons pu accomplir financièrement. Malgré les importantes perturbations mondiales dans l'ensemble de nos marchés, CAE a retrouvé le chemin de la rentabilité ainsi que des flux de trésorerie positifs après le premier trimestre.

Notre reprise s'est poursuivie tout au long de l'année, et ce, jusqu'au quatrième trimestre. Dans l'ensemble, nous avons généré un résultat par action¹ (RPA) ajusté de 0,22 \$ pour le trimestre et de 0,47 \$ pour l'exercice. Les prises de commandes¹ se sont chiffrées à 928 millions \$ ce trimestre et à 2,7 milliards \$ pour l'exercice, ce qui nous assure un carnet de commandes¹ solide de 8,2 milliards \$. Cela est positif compte tenu des défis auxquels a été confrontée l'industrie mondiale de l'aviation durant cette crise qui a duré toute l'année et les contrats militaires de centaines de millions de dollars qui ont été repoussés à la prochaine année et au-delà.

Nous avons également généré des flux de trésorerie positifs¹ annuels de 347 millions \$, un indicateur qui démontre que CAE est une entreprise à la croissance durable. En plus de bénéficier des tendances favorables à long terme et d'un modèle d'affaires qui génère des liquidités, cet exercice a permis de prouver que CAE a été et est une entreprise solide qui peut traverser les tempêtes.

Faire preuve de résilience

À l'heure actuelle, notre stratégie et notre positionnement sont alignés sur un contexte commercial et géopolitique post-COVID, avec des tendances favorables prévues à long terme dans nos trois secteurs.

Dans le secteur Civil, nous entrevoyons une volonté accrue des compagnies aériennes d'impartir la formation, une demande prévue encore plus élevée de pilotes (départs et réorientations de carrière découlant de la crise) et une forte demande pour les voyages en avions d'affaires, qui sont des éléments positifs durables. La reprise des voyages touristiques se fera beaucoup plus rapidement que les voyages d'affaires; nous prévoyons d'importants incitatifs de la part des compagnies aériennes du monde entier et un besoin marqué de formation des pilotes.

Du côté de la Défense, nous avons observé un changement de paradigme allant des conflits asymétriques à des menaces provenant d'adversaires de force comparable, combiné à une hausse accrue de la demande pour des solutions synthétiques immersives. Ces tendances favoriseront fortement le secteur Défense et sécurité de CAE. De plus, la complémentarité des capacités de la division Formation militaire de L3Harris Technologies dans les avions de chasse, les bombardiers et les aéronefs télépilotes, combinée à nos forces dans les domaines des avions de transport de marchandises et de ravitaillement, et à nos capacités conjointes dans le domaine des hélicoptères, positionne CAE pour fournir une gamme unique de capacités de formation à nos clients militaires aux États-Unis, au Canada, au sein de l'OTAN et partout dans le monde.

Nous entrevoyons également des perspectives de croissance attrayantes pour le secteur Santé, grâce à nos nouveaux produits d'apprentissage numérique et virtuel, aux solutions de formation liées à la COVID-19 et à la perception globale répandue de la valeur ajoutée de la préparation fondée sur la simulation. Les investissements des dernières années pour augmenter notre gamme de produits destinés aux soins infirmiers se sont avérés un bon pari, étant donné que cette année n'a fait qu'exacerber la pénurie croissante de personnel infirmier.

Solutions de formation pour l'aviation civile

Au cours de l'EX21, l'équipe Aviation civile a dû faire face aux graves enjeux d'une chute historique de 90 % du transport aérien mondial qui, combinée aux restrictions gouvernementales radicales et en perpétuel changement qui incluaient les interdictions de voyage, les restrictions frontalières, les protocoles de fermeture et les mesures de confinement, nous ont contraints à des fermetures et à des perturbations dans nos activités partout dans le monde. Le taux d'utilisation des centres de formation du secteur Civil s'est d'abord effondré, mais il s'est redressé modestement depuis. Malgré le fait qu'il soit bien en deçà des niveaux d'avant la pandémie établis à 70 %, le taux d'utilisation s'est stabilisé à environ 50 % pendant une grande partie de l'année.

Malgré ces revers, nous sommes demeurés le partenaire de choix en formation des compagnies aériennes, des exploitants de jets d'affaires et des pilotes du monde entier, et nous avons signé de multiples accords de services de formation à long terme au cours de cet exercice.

Nous avons consolidé notre capacité de simulation et formation avec les acquisitions de Flight Simulation Company et TRU Simulation + Training Canada inc., et nous avons noué des partenariats avec de nombreuses compagnies aériennes.

Au cours des dernières années, CAE n'a jamais cessé d'unifier l'écosystème numérique des opérations aériennes en vue d'offrir une gamme complète de solutions conçues pour optimiser les opérations et améliorer l'expérience des équipages, et pour augmenter notre marché potentiel dans le secteur Civil. Avec l'acquisition de Merlot Aero Limited et de RB Group, nous avons accéléré notre expansion dans les services logiciels destinés à l'aviation civile. À l'avenir, nous continuerons à élargir notre portée au-delà des solutions de formation des pilotes dans le marché à la croissance rapide des services numériques d'optimisation des équipages.

Nous avons gardé le cap des lancements prévus de nouveaux programmes et produits, y compris la plateforme numérique Airside^{MC} destinée aux pilotes cloués au sol en raison de la pandémie de COVID-19 (en y ajoutant une fonction importante de recherche d'emplois) et une initiative de financement que nous avons coordonnée avec des institutions bancaires partout dans le monde afin de rendre la profession plus accessible aux aspirants pilotes. En tant que partenaire de choix en formation partout dans le monde, nous sommes heureux de pouvoir faciliter la formation de ces futurs pilotes avec nous. Une initiative qui est particulièrement pertinente étant donné la pénurie prévue qui est mentionnée dans le rapport Perspectives de CAE sur la demande de pilotes 2020-2029 que nous avons publié en novembre 2020.

Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, les revenus annuels se sont établis à 1 412,9 millions \$, en baisse de 35 % par rapport à l'EX20. Pour l'exercice, le résultat opérationnel¹ a totalisé 6,5 millions \$, comparativement à 473,3 millions \$ l'an dernier, et le résultat opérationnel sectoriel ajusté¹ s'est fixé à 164,3 millions \$ (11,6 % des revenus) par rapport à 479,4 millions \$ (22,1 % des revenus) pour l'exercice précédent. Pour l'exercice, le taux d'utilisation¹ des centres de formation du secteur Civil s'est établi à 47 %, un important contraste avec notre taux normalisé de 70 %.

Défense et sécurité

Nous avons nommé un nouveau dirigeant et élaboré une nouvelle stratégie de défense à l'EX20 pour faire en sorte que CAE soit davantage alignée sur les besoins et les priorités du ministère de la Défense nationale du Canada et du département américain de la Défense, et de ceux des alliés de l'OTAN partout dans le monde. Avec l'acquisition en attente de la division Formation militaire de L3Harris Technologies, CAE doublera sa présence aux États-Unis en devenant le plus important fournisseur de formation, sans être un fabricant OEM, aux forces de défense américaines. Notre entrée dans le domaine du soutien aux missions et aux opérations a également créé des occasions de croissance dans les marchés adjacents du secteur Défense et sécurité de CAE.

Comme c'est le cas dans nos marchés civils, notre indépendance face à la plateforme dans le secteur Défense demeure une importante force. Au cours de l'exercice, nous avons remporté la totalité de nos

renouvellements de contrats envoyés en appels d'offres, et nous avons remporté d'importants nouveaux contrats également. Nous avons élargi notre position dans les secteurs de l'immersion numérique, du soutien opérationnel et de la sécurité. Parmi les importants contrats, notons le contrat pour l'année de référence du nouveau système d'entraînement des équipages du KC-135 avec la U.S. Air Force, qui comprend désormais des services de soutien à l'entraînement pour les systèmes de simulation des opérateurs de perche de la Garde nationale aérienne. Le secteur Défense a également remporté un contrat décerné par le Special Operations Command des États-Unis visant un programme phare pour diriger les travaux d'intégration de l'initiative Global Situational Awareness des Forces d'opérations spéciales.

Nous avons pris de l'expansion dans les principaux secteurs de croissance liés à l'entraînement (aérien, maritime et aéronefs sans pilote/télépilotes), et nous avons assuré nos positions sur d'importants programmes militaires américains et britanniques. Nous avons également amélioré nos relations avec les fabricants OEM partout dans le monde, ce qui s'est traduit par plusieurs réussites clés. Nous avons déployé des composants de la CAE Trax Academy et de l'apprentissage adaptatif dans l'initiative Pilot Training Transformation de la Defense Innovation Unit de la U.S. Air Force, et nous avons affiné notre technologie Environnement synthétique unique (SSE), ce qui a entraîné des livraisons aux clients au Royaume-Uni et un positionnement pour les occasions d'affaires futures en lien avec l'environnement synthétique national. Par l'entremise de notre capacité SSE à soutenir l'intégration des systèmes de missions, CAE a remporté des contrats portant sur des programmes axés sur les opérations de missions qui tirent parti du développement de l'immersion numérique dans les environnements synthétiques.

Les revenus se sont établis à 1 217,1 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Pour l'exercice, le résultat opérationnel¹ a totalisé 15,5 millions \$, comparativement à 104,8 millions \$ l'an dernier, et le résultat opérationnel sectoriel ajusté¹ s'est fixé à 87,0 millions \$ (7,1 % des revenus), par rapport à 114,5 millions \$ (8,6 % des revenus) pour l'exercice précédent.

Santé

Alors que la communauté médicale mondiale avait du mal à comprendre et à gérer les aspects connus et inconnus entourant la COVID-19, notre marché de la simulation et de la formation de CAE Santé a encaissé un choc d'une grande ampleur en raison des annulations de l'ensemble des salons professionnels et des conférences (le principal moyen de générer des ventes dans ce domaine); une chute marquée de 40 % de la rentabilité des hôpitaux; un détournement de l'attention habituellement portée sur la formation, étant donné la pression sur le système de santé qui était confronté à des patients en situation d'urgence; et la fermeture abrupte des programmes de formation universitaire et collégiale.

Nous avons nommé une nouvelle dirigeante à la tête de CAE Santé, et notre secteur s'est rapidement mis en branle pour fournir un soutien vital au moyen des solutions de formation innovatrices qui favorisent la préparation à l'échelle mondiale des travailleurs de la santé de première ligne et des travailleurs dans les unités de soins intensifs. CAE Santé a offert gratuitement des modules de formation en ligne sur l'utilisation

de l'équipement de protection individuelle, l'échographie au chevet du patient et le dépistage de la COVID-19 pour assurer une meilleure compréhension de la maladie partout dans le monde.

Tout au long de l'EX21, CAE Santé a mis en place des plans pour lancer de nouveaux outils et de nouvelles capacités de formation, y compris le lancement de son premier simulateur de poumon CAE Blue Phantom COVID-19 et un cours d'appoint adapté sur les respirateurs, qui a remporté le prix Innovation ainsi que le prix des participants à l'occasion de la conférence annuelle EMS World.

Le respirateur CAE Air1, une réalisation marquante, est passé du concept à la conception, au développement, aux essais, à la certification et finalement à la livraison de milliers de respirateurs au gouvernement du Canada en moins de 12 mois. Cette agilité s'est avérée une révélation de la force de l'innovation, du talent en ingénierie et des capacités évoluées de fabrication de CAE.

Nous avons élargi nos capacités avec le lancement de CAE Maestro Evolve, en plus d'autres nouveaux produits offerts qui sont détaillés dans la section Faits saillants de CAE Santé. La collaboration avec d'importants fabricants OEM se poursuit, y compris des projets avec Edwards Lifesciences et Cordis, une division de Cardinal Health Company, pour développer des solutions de formation numérique transformative.

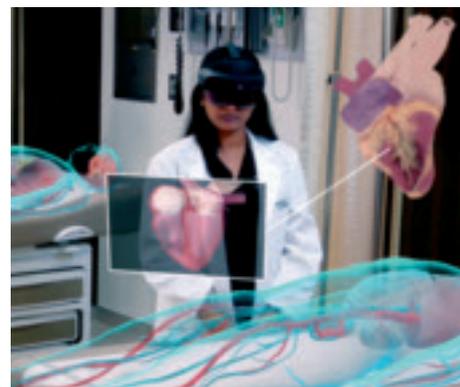
Les revenus annuels de CAE Santé se chiffrent à 351,9 millions \$, en hausse de 183 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du contrat de 230,6 millions \$ visant les respirateurs CAE Air1. Pour l'exercice, le résultat opérationnel¹ correspond à un bénéfice de 26,4 millions \$, par rapport à une perte de 41,0 millions \$ l'an dernier, et le résultat opérationnel sectoriel ajusté¹ correspond à un bénéfice de 29,3 millions \$ (8,3 % des revenus), par rapport à une perte de 3,5 millions \$ l'an dernier.

Atteindre la carboneutralité et prendre des mesures audacieuses dans la lutte contre les changements climatiques

CAE est devenue la première entreprise aéronautique canadienne à devenir carboneutre, un important jalon pour notre organisation. C'est une réalisation remarquable et nous espérons que l'engagement de CAE dans la lutte contre les changements climatiques incitera d'autres entreprises à prendre des mesures concrètes dès aujourd'hui.

Nous avons honoré notre engagement pris avant la pandémie, malgré une année mouvementée remplie d'éléments imprévisibles, ce qui démontre une fois de plus le leadership environnemental et l'engagement de CAE envers les générations futures. Nous continuons à identifier des mesures pour réduire nos émissions globales avec l'aide de notre comité sur les changements climatiques ainsi que de nos équipes Innovation et Approvisionnements stratégiques mondiaux, afin de réduire non seulement notre empreinte carbone, mais également contribuer à réduire celle de nos fournisseurs et clients.

CAE établit également des partenariats avec l'industrie sur un certain nombre de projets, y compris le développement de l'avion électrique. Notre objectif est d'avoir 50 % de notre flotte d'avions qui soit hybride ou électrique dans les cinq prochaines années afin de réduire encore



davantage nos émissions de carbone à la source. En tant que l'un des cinq partenaires industriels dans SA²GE Phase 2, nous avons mené un projet portant sur le développement de la technologie de formation fondée sur la simulation pour réduire l'empreinte environnementale de l'industrie aéronautique. CAE se distingue également en étant l'une des 30 entreprises sélectionnées pour contribuer à la création d'un écosystème de mobilité aérienne urbaine en France.

CAE fait maintenant partie de l'indice social Jantzi (JSI), comme l'une des 50 entreprises canadiennes qui répondent à un ensemble de critères de notation ESG généraux. L'indice JSI est destiné à être utilisé par les investisseurs institutionnels pour évaluer le rendement des portefeuilles à vocation sociale et par les institutions financières pour élaborer des produits de placement.

Diversité et inclusion

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de meilleur moment pour être à CAE. Nous avons une excellente équipe en place, une orientation claire sur ce que nous devons faire pour exécuter nos plans avec succès et des ambitions audacieuses pour notre avenir, et tout est à notre portée.

Nous avons fait plusieurs importantes avancées en matière de diversité et inclusion (D-I), qui continuent à figurer parmi nos priorités stratégiques. L'engagement de CAE en matière de D-I n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est la chose intelligente à faire.

Bien que je sois fier des avancées réalisées relativement à notre stratégie en matière de D-I et à l'équité en matière d'emploi, qui mesurent nos progrès en cours sur les objectifs identifiés de diversité dans chaque division/fonction au sein de CAE, nous pouvons toujours faire plus. Nos efforts sont reconnus à l'interne et à l'externe, comme en témoigne notre sélection pour figurer à l'indice Bloomberg de l'égalité des genres pour une troisième année consécutive.

Nous avons obtenu d'excellents résultats dans notre quête d'identifier et de développer des femmes leaders et de futures leaders. Au cours de l'EX21, 31 % des employés à haut potentiel et 30 % des membres de la haute direction sont des femmes.

Toutefois, je continue à exercer de fortes pressions sur nos initiatives en matière de diversité. En signant l'engagement de l'Initiative BlackNorth, je m'engage fièrement à faire en sorte que CAE prenne des mesures concrètes pour attirer davantage de personnes talentueuses issues de la communauté noire, et pour créer un lieu de travail où ces personnes ont tout le soutien nécessaire pour croître. CAE est une organisation qui célèbre la vivacité et la richesse que la diversité apporte, et surtout, une entreprise où chaque membre de notre équipe peut réussir et s'épanouir, et ce, sans aucune exception. Nous accueillons des employés indépendamment de leur race, de leur origine ethnique, de leurs croyances religieuses, de leur orientation sexuelle, de toutes les couches de la société et d'horizons divers; cette diversité est cruciale et fait la force de CAE. Notre volonté en matière de D-I se résume en six mots : « Des milliers de différences. Un CAE ».

Progrès considérable pour renforcer notre impact social

Je suis fier des nombreuses contributions que CAE a faites aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nos 10 000 employés dans le monde se sont ralliés pour atteindre des résultats incroyables grâce à leur ingéniosité, à leur résilience, à la constance du soutien à la clientèle et à leurs efforts humanitaires.

Il est important de souligner l'ampleur de l'impact social de notre organisation dans l'effort de vaccination. CAE a pris les devants, et a joué un rôle déterminant en dirigeant le regroupement des entreprises pour la vaccination afin d'obtenir le soutien de la part d'entreprises et de leur président(e) partout au Canada. Notre objectif comportait deux volets : accélérer la vaccination de masse par l'entremise du secteur privé, dans le but de relancer l'économie le plus rapidement possible.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec afin de tirer parti du soutien offert par le secteur privé, ce qui a mené à l'annonce de la création de 23 pôles de vaccination en

entreprise partout dans la province qui ont pour objectif commun de vacciner 500 000 personnes. Le 26 avril, nous avons ouvert le Centre de vaccination CAE à Montréal, le premier du genre, aux employés de CAE, aux entreprises partenaires, aux membres de leur famille et à la collectivité locale.

En faisant le bilan de tout ce que CAE a accompli au cours du long EX21, en étant confrontée à des défis tout à fait uniques que nous avons non seulement surmontés, mais qui nous ont permis d'amener CAE à un tout autre niveau de notoriété à l'échelle mondiale, nous avons toutes les raisons d'être fiers de ce que nous avons accompli et de ce que l'avenir nous réserve.

Une année où les défis se sont transformés en mesures audacieuses

En conclusion, les obstacles auxquels nous avons été confrontés nous ont forcés à adopter une toute nouvelle façon de penser à certains égards et nous avons décidé d'agir afin de nous assurer de jouer tant défensif qu'offensif pour connaître une année gagnante. Nous pensons que les résultats financiers, le niveau de satisfaction des employés, nos nombreuses reconnaissances externes et le cours de l'action brossent un tableau fidèle de l'excellent exercice que nous avons connu malgré le contexte commercial exceptionnellement défavorable. Notre conviction est d'autant plus élevée que nous émergeons dans ce monde post-COVID-19 en bonne position stratégique dans nos principaux secteurs qui reposent sur des fondements très attrayants; l'Aviation civile, la Défense et sécurité et la Santé présentent chacun une demande convaincante à long terme.

Nous nous sommes servis de cet exercice financier pour faire en sorte que CAE émerge en position de force, en augmentant notre avantage technologique dans chacun de ces marchés, dans le but d'améliorer davantage notre part de marché et notre expansion dans les marchés adjacents à croissance rapide. Nous avons augmenté considérablement notre présence sur le marché américain de la défense en effectuant une acquisition proposée de la division Formation militaire de L3Harris Technologies et intensifié nos efforts au niveau de nos opérations à Washington. Nous avons émis des actions et nous avons utilisé le produit pour renforcer nos stratégies existantes tout en consolidant notre base d'actionnaires. Nous étions un partenaire de confiance pour nos clients, pour plusieurs fabricants OEM et pour nos employés que nous avons consciencieusement gardés en sécurité, et nous avons accru la valeur pour les actionnaires. En plus de tout cela, nous avons atteint nos objectifs sur le plan environnemental et en matière de responsabilité sociale, tout en ayant encore plus d'ambitions pour l'avenir.

En résumé, nous avons fait face à la pénurie mondiale avec compassion et attention, et nous avons tiré parti des risques à l'échelle mondiale pour les transformer en occasions d'affaires à long terme pour CAE. Nous entrevoyons les années à venir avec confiance.

Témoignage de reconnaissance envers l'honorable John Manley

Pour la deuxième année consécutive, je termine mon message en félicitant le président du conseil d'administration de CAE, l'honorable John Manley, P.C., O.C., qui s'est vu décerner le Prix des fellows 2021 de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS). Le Prix des fellows de l'IAS, qui est la plus haute distinction pour les administrateurs de sociétés au Canada, est remis chaque année aux personnes qui ont apporté une contribution importante aux entreprises canadiennes en assurant un leadership exemplaire en matière de gouvernance au sein des conseils d'administration partout au pays.

Enfin, au nom de la direction de CAE, je tiens à remercier nos employés pour leur dévouement et l'ingéniosité dont ils ont fait preuve en cette période sans précédent. Leur résilience et leur travail acharné nous ont permis de réussir et de nous positionner pour l'avenir.

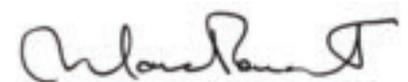


Table des matières

Rapport de gestion

1.	POINTS SAILLANTS	1
2.	INTRODUCTION	4
3.	À PROPOS DE CAE	7
3.1	Qui nous sommes	7
3.2	Notre mission	7
3.3	Notre vision	7
3.4	Notre stratégie	8
3.5	Nos activités	9
3.6	Variations du change	21
3.7	Définition des mesures hors PCGR et autres mesures financières	22
3.8	Rapprochement des mesures hors PCGR	25
4.	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	27
4.1	Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2021	27
4.2	Résultat opérationnel – Exercice 2021	29
4.3	Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	31
4.4	Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total	31
5.	RÉSULTATS PAR SECTEUR	32
5.1	Solutions de formation pour l'aviation civile	32
5.2	Défense et sécurité	35
5.3	Santé	38
6.	MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS	40
6.1	Mouvements de trésorerie consolidés	40
6.2	Sources de financement	41
6.3	Participation gouvernementale	42
6.4	Obligations contractuelles	43
7.	SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	44
7.1	Capital utilisé consolidé	44
7.2	Arrangements non comptabilisés	46
7.3	Instruments financiers	46
8.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	49
8.1	Acquisitions conclues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021	49
8.2	Acquisitions annoncées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 mais non encore conclues	49
9.	RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS	50
9.1	Risques liés à la pandémie de COVID-19	51
9.2	Risques liés à l'industrie	54
9.3	Risques propres à la Société	56
9.4	Risques liés au marché	63
9.5	Risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements	66
10.	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	75
11.	MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES	76
11.1	Nouvelles normes et modifications adoptées	76
11.2	Nouvelles normes et modifications non encore adoptées	76
11.3	Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses	76
12.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	78
12.1	Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information	78
12.2	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	78
13.	RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	79
14.	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	79
15.	PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	80
	États financiers consolidés	83
	Conseil d'administration et direction	153
	Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs	154
	Énoncés prospectifs	155

Rapport de gestion

pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2021

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021

(montants en millions, sauf les montants par action, le RCU et le ratio valeur comptable des commandes/ventes)

	T4 2021	T4 2020	Variation en \$	Variation en %
État du résultat net				
Produits des activités ordinaires	894,3 \$	977,3 \$	(83,0) \$	(8) %
Résultat opérationnel ¹	47,6 \$	146,5 \$	(98,9) \$	(68) %
Résultat opérationnel sectoriel (ROS) ajusté ¹	106,2 \$	193,9 \$	(87,7) \$	(45) %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	69,0 \$	193,9 \$	(124,9) \$	(64) %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	19,8 \$	78,4 \$	(58,6) \$	(75) %
Résultat de base et dilué par action (RPA)	0,07 \$	0,29 \$	(0,22) \$	(76) %
Résultat net ajusté ¹	63,2 \$	122,3 \$	(59,1) \$	(48) %
RPA ajusté ¹	0,22 \$	0,46 \$	(0,24) \$	(52) %
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	35,9 \$	122,3 \$	(86,4) \$	(71) %
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	0,12 \$	0,46 \$	(0,34) \$	(74) %
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles ¹	170,6 \$	185,1 \$	(14,5) \$	(8) %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	174,6 \$	246,3 \$	(71,7) \$	(29) %
Situation financière				
Capital utilisé ¹	4 638,2 \$	4 944,0 \$	(305,8) \$	(6) %
Fonds de roulement hors trésorerie ¹	35,5 \$	6,0 \$	29,5 \$	492 %
Dette nette ¹	1 425,4 \$	2 365,7 \$	(940,3) \$	(40) %
Rendement du capital utilisé (RCU) ¹	1,7 %	9,1 %		
RCU ajusté ¹	5,0 %	10,7 %		
RCU ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	3,1 %	10,7 %		
Carnet de commandes				
Carnet de commandes total ¹	8 201,1 \$	9 458,1 \$	(1 257,0) \$	(13) %
Prises de commandes ¹	927,9 \$	778,8 \$	149,1 \$	19 %
Ratio valeur comptable des commandes/ventes ¹	1,04	0,80		
Ratio valeur comptable des commandes/ventes pour les 12 derniers mois	0,91	1,05		

¹ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

EXERCICE 2021

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2021	Exercice 2020	<i>Variation en \$</i>	<i>Variation en %</i>
État du résultat net				
Produits des activités ordinaires	2 981,9 \$	3 623,2 \$	<i>(641,3) \$</i>	<i>(18) %</i>
Résultat opérationnel	48,4 \$	537,1 \$	<i>(488,7) \$</i>	<i>(91) %</i>
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	280,6 \$	590,4 \$	<i>(309,8) \$</i>	<i>(52) %</i>
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	153,2 \$	590,4 \$	<i>(437,2) \$</i>	<i>(74) %</i>
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(47,2) \$	311,4 \$	<i>(358,6) \$</i>	<i>(115) %</i>
Résultat de base par action	(0,17) \$	1,17 \$	<i>(1,34) \$</i>	<i>(115) %</i>
Résultat dilué par action	(0,17) \$	1,16 \$	<i>(1,33) \$</i>	<i>(115) %</i>
Résultat net ajusté	127,1 \$	359,7 \$	<i>(232,6) \$</i>	<i>(65) %</i>
RPA ajusté	0,47 \$	1,34 \$	<i>(0,87) \$</i>	<i>(65) %</i>
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	33,6 \$	359,7 \$	<i>(326,1) \$</i>	<i>(91) %</i>
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,12 \$	1,34 \$	<i>(1,22) \$</i>	<i>(91) %</i>
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles	346,8 \$	351,2 \$	<i>(4,4) \$</i>	<i>(1) %</i>
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	366,6 \$	545,1 \$	<i>(178,5) \$</i>	<i>(33) %</i>

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX MESURES HORS PCGR ET AUX CHIFFRES COMPARATIFS

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, nous avons changé la désignation des mesures de rentabilité suivantes sans en modifier la composition :

- Le résultat opérationnel sectoriel ajusté (auparavant, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers);
- Le BAIIA ajusté (auparavant, le BAIIA avant les éléments particuliers);
- Le résultat net ajusté (auparavant, le résultat net avant les éléments particuliers);
- Le résultat ajusté par action (auparavant, le résultat par action avant les éléments particuliers).

Nous avons également introduit de nouvelles mesures hors PCGR qui reflètent l'incidence des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 sur les mesures ci-dessus, de manière à incorporer les directives récentes et en évolution des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces mesures ne tiennent pas compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et qui sont prises en compte dans nos résultats, comme il est expliqué à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion.

En outre, nous n'utilisons plus la mesure hors PCGR du résultat opérationnel sectoriel et l'avons remplacée par le résultat opérationnel sectoriel ajusté.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec ces changements de présentation.

INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, l'industrie mondiale du transport aérien, le transport aérien de passagers et les activités de CAE. Plusieurs de nos clients sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et, dans une moindre mesure, les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser bon nombre de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Nous continuons de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, de travailler avec nos clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir notre collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale. Cette pandémie a eu un impact important et immédiat sur tous nos secteurs tout au long de l'exercice 2021, surtout celui des Solutions de formation pour l'aviation civile, en conséquence du choc sans précédent sur la demande et des perturbations importantes au niveau de nos propres activités, notamment des fermetures temporaires d'établissements, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achat plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition de nos clients. Bien que la vaccination à l'échelle mondiale pour lutter contre la COVID-19 soit encourageante, le retour des mesures de quarantaine et des restrictions frontalières visant à enrayer la propagation du virus continue de se répercuter sur les clients et les entreprises de CAE.

Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, l'incidence de la pandémie de COVID-19 s'est fait ressentir à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2020, et a entraîné la fermeture temporaire de certains centres de formation, la réduction du taux d'utilisation des simulateurs installés dans notre réseau du fait de la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation et des interruptions au niveau de l'exécution de notre carnet de commandes. Au pire du premier trimestre de l'exercice 2021, plus de la moitié des centres de formation du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile dans le monde avaient complètement suspendu leurs activités ou fonctionnaient à un rythme considérablement réduit. À la fin du mois de juin 2020, tous les centres de formation auparavant fermés étaient toutefois ouverts, fonctionnant normalement ou à un rythme réduit, avec un retour progressif vers des heures d'ouverture normales. Nous avons commencé à constater une reprise du taux d'utilisation de la formation à compter du deuxième trimestre de l'exercice 2021, des améliorations graduelles ayant eu lieu tout au long de l'exercice jusqu'au quatrième trimestre, notamment dans notre division Formation pour l'aviation d'affaires, mais certains centres de formation ont réduit temporairement leurs activités au cours de l'exercice à mesure que les autorités locales mettaient en œuvre des mesures visant à endiguer la propagation de la COVID-19. Nous continuons donc de fonctionner à des niveaux nettement inférieurs à ceux de l'exercice précédent, comme en témoignent le taux d'utilisation de notre réseau de simulateurs du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, qui a diminué pour s'établir en moyenne à 47 % au cours de l'exercice 2021, alors qu'il était de 70 % en moyenne pour l'exercice 2020, ainsi que le nombre de livraisons de simulateur FFS qui a baissé à 36 au cours de l'exercice 2021, alors qu'il était de 56 pour l'exercice précédent.

Bien que nous ayons obtenu plusieurs contrats stratégiques au cours de l'exercice 2021, le secteur Défense et sécurité constate toujours des retards dans l'octroi de contrats additionnels de même que dans l'exécution et l'avancement de certains programmes, le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour les 12 derniers mois étant de 0,91 et le carnet de commandes ayant diminué de 5 % comparativement à l'exercice précédent. En outre, les restrictions de voyage vers certains pays et la fermeture des frontières ont eu une incidence sur notre capacité à assurer la formation de certains pilotes internationaux qui ne peuvent pas se rendre dans nos centres de formation.

Dans le secteur Santé, les clients continuent de concentrer leurs efforts sur la gestion des demandes opérationnelles aiguës découlant de cette crise sanitaire, ce qui s'est soldé par un budget moindre consacré aux activités normales et aux projets de formation. En outre, au fur et à mesure de leur réouverture, les établissements se sont tournés vers l'enseignement à distance et, bien que nous ayons offert de nouvelles solutions d'enseignement à distance, nous avons constaté une réduction de la demande de formation dans les campus universitaires et les hôpitaux, ce qui a entraîné des retards au niveau des activités de formation et des livraisons de simulateurs de patients. Le secteur Santé semble toutefois en bonne position pour tirer parti de l'évolution de l'appréciation de l'importance, de la pertinence et des avantages de la simulation et de la formation en soins de santé, qui aident à sauver des vies.

Tout au long de l'exercice, nous avons pris une série de mesures flexibles pour protéger notre situation financière et préserver les liquidités. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations d'environ 175 millions \$ comparativement à 2020, la réduction des investissements en R-D, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales temporaires au cours du premier semestre de l'exercice 2021, des semaines de travail réduites, des mises à pied, une suspension de notre dividende par action ordinaire et de notre programme de rachat d'actions en vue de conserver un montant en trésorerie d'environ 160 millions \$, comparativement à des sorties de trésorerie à l'exercice 2020, la négociation de reports de paiements sur certaines obligations au titre des redevances gouvernementales et de la R-D correspondant à environ 35 millions \$, ainsi que la participation aux programmes d'aide gouvernementale auxquels nous étions admissibles, dans le cadre desquels nous avons touché un montant en trésorerie d'environ 135 millions \$ tout au long de l'exercice. Nous avons également travaillé avec nos clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables et négocié avec nos fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples.

Vous trouverez un complément d'information sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités sous *À propos de CAE, Résultats par secteur, Risques et incertitudes liés à nos activités et Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses.*

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

- Le 16 novembre 2020, nous avons acquis les actions de Flight Simulation Company B.V. (FSC) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 105,2 millions \$. FSC est un fournisseur de solutions de formation ainsi que de services de dotation en instructeurs en Europe pour les compagnies aériennes et les transporteurs de fret. Cette acquisition permet à CAE de profiter d'un bassin de clients élargi et de tirer parti d'une entreprise bien établie qui se spécialise dans la formation périodique et qui complète son réseau;
- Le 22 décembre 2020, nous avons acquis les actions de Merlot Aero Limited (Merlot) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 31,7 millions \$ et une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme d'un montant maximal de 10 millions \$ US, si certains critères sont atteints. Merlot est un chef de file dans le marché des logiciels de gestion et d'optimisation des équipages pour l'aviation civile basé à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Cette acquisition élargit notre expertise au-delà de la formation des pilotes dans le marché grandissant des services numérisés d'optimisation des équipages;
- Le 26 janvier 2021, nous avons acquis les actions de TRU Simulation + Training Canada Inc. (TRU Canada), un fabricant de simulateurs de vol et de dispositifs de formation au vol, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 49,6 millions \$. L'acquisition élargit le réseau mondial de simulateurs de vol commerciaux en service et la clientèle de CAE, ainsi que le marché potentiel pour les services de soutien du cycle de vie du simulateur, ajoute des commandes de simulateurs au carnet de CAE, des simulateurs de vol à ses actifs, et lui donne également accès à un certain nombre de compagnies aériennes clientes partout dans le monde;

- Le 1^{er} mars 2021, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive pour l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris (L3H MT) pour 1,05 milliard \$ US, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. L3H MT inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AMI. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions d'entraînement militaire aux États-Unis; Doss Aviation est le fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force; et AMI est un établissement de conception et de fabrication du matériel destiné aux simulateurs. L'acquisition, si elle est réalisée, élargira notre position en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, indépendamment de la plateforme, en diversifiant notre position de chef de file en formation et simulation dans le domaine aérien, complétant ainsi nos solutions de formation terrestre et navale, et améliorant nos capacités de simulation et de formation dans les domaines spatial et cybernétique. La clôture de l'acquisition, qui devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de l'année civile 2021, est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions habituelles de clôture.

AUTRES

- Le 6 avril 2020, nous avons annoncé une série de mesures flexibles pour protéger notre situation financière en réaction à la pandémie de COVID-19 et pour atténuer l'incidence sur nos employés. Les mesures incluent la mise à pied temporaire de 2 600 de nos 10 500 employés et l'instauration d'une semaine de travail réduite pour 900 employés additionnels, ainsi que la suspension du dividende sur nos actions ordinaires et de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le 20 avril 2020, nous avons annoncé que nous avons rappelé tous les employés mis à pied temporairement au Canada par l'intermédiaire du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC);
- Le 9 avril 2020, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 500,0 millions \$ d'une durée de 2 ans qui nous permet d'accéder à des capitaux supplémentaires et qui renforce notre situation financière;
- Le 10 avril 2020, nous avons conclu un accord avec le gouvernement du Canada pour la conception et la fabrication de respirateurs CAE Air1 qui fourniront un soutien vital aux patients en soins intensifs pendant la pandémie de COVID-19;
- Le 19 mai 2020, nous avons conclu une entente visant à porter de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances;
- Au premier trimestre de l'exercice 2021, nous avons comptabilisé des coûts hors exploitation de 108,2 millions \$, essentiellement au titre de pertes de valeur d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de certains actifs financiers du fait de l'incidence défavorable persistante de la pandémie de COVID-19;
- Le 12 août 2020, nous avons annoncé que nous adopterions des mesures supplémentaires afin de mieux desservir le marché en optimisant nos actifs et notre présence à l'échelle mondiale, en adaptant notre effectif mondial et en ajustant nos activités en fonction de la baisse attendue de la demande pour certains produits et services. Nous avons annoncé que nous prévoyions comptabiliser des coûts de restructuration de quelque 170 millions \$, lesquels ont été engagés tout au long de l'exercice 2021 et se poursuivront à l'exercice 2022, et réaliser des économies de coûts annuelles récurrentes de l'ordre de 65 à 70 millions \$ d'ici la fin de l'exercice 2022. Nous avons mis en branle le programme de restructuration au deuxième trimestre de l'exercice 2021 et avons engagé des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 124,0 millions \$ au 31 mars 2021;
- Le 30 novembre 2020, nous avons clôturé un placement d'actions public et un placement privé simultané de 16 594 126 actions ordinaires au prix de 29,85 \$ par action, pour un produit brut total de 495,3 millions \$. Le produit tiré du placement d'actions servira aux fins générales de l'entreprise, notamment au financement des acquisitions récemment réalisées dont il est question plus haut et d'autres acquisitions potentielles et occasions de croissance;
- Le 4 mars 2021, nous avons clôturé un placement privé de 22 400 000 reçus de souscription au prix de 31,25 \$ chacun, pour un produit brut global de 700,0 millions \$. Au 31 mars 2021, le produit en trésorerie tiré de l'émission des reçus de souscription était détenu dans un compte soumis à restrictions auprès d'un dépositaire légal dans l'attente de la réalisation de toutes les conditions en suspens ou de leur renonciation avant la clôture de l'acquisition de L3H MT;
- Le 12 mars 2021, nous avons clôturé un placement d'actions public négocié de 10 454 545 actions ordinaires au prix de 34,29 \$ (27,50 \$ US) chacune, pour un produit brut de 358,5 millions \$. Le produit du placement d'actions sera affecté au financement d'une partie du prix d'achat et des coûts connexes liés à l'acquisition de L3H MT.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport, *nous*, *notre*, *nos*, *CAE* et *la Société* renvoient à CAE Inc. et à ses filiales. Sauf indication contraire :

- *Cet exercice* et *2021* désignent l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2021;
- *Le dernier exercice*, *l'exercice précédent* et *l'an dernier* désignent l'exercice financier clos le 31 mars 2020;
- Les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport a été préparé en date du 19 mai 2021 et présente l'analyse par notre direction de nos résultats (le rapport de gestion) de l'exercice et du trimestre clos le 31 mars 2021 ainsi que les états financiers consolidés et les notes qui les complètent pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Nous l'avons préparé pour vous aider à mieux comprendre nos activités, notre performance et notre situation financière au cours de l'exercice 2021. Sauf indication contraire, toute l'information financière est présentée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est fondée sur des chiffres non audités.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous reporter à nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice considéré, que vous trouverez dans le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Le rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la direction. Il présente un complément d'information sur divers aspects de l'entreprise, dont :

- Notre mission;
- Notre vision;
- Notre stratégie;
- Nos activités;
- Variations du change;
- Mesures hors PCGR et autres mesures financières;
- Résultats consolidés;
- Résultats par secteur;
- Mouvements de trésorerie et liquidités consolidés;
- Situation financière consolidée;
- Regroupements d'entreprises;
- Événements postérieurs à la date de clôture;
- Risques et incertitudes liés à nos activités;
- Transactions avec des parties liées;
- Modifications de méthodes comptables;
- Contrôles et procédures;
- Rôle de surveillance du comité d'audit et du conseil d'administration.

Vous trouverez notre plus récent rapport financier et notre plus récente notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'EDGAR, www.sec.gov. Les détenteurs de titres de CAE peuvent également obtenir un exemplaire imprimé des états financiers consolidés et du rapport de gestion de la Société, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les investisseurs (investisseurs@cae.com).

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport présente les renseignements que nous avons estimé importants pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, y compris l'éventuelle sensibilité des marchés. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions; ou
- S'il est probable qu'un investisseur raisonnable puisse considérer cette information comme importante pour prendre une décision d'investissement.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique en général, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, les marchés potentiels estimatifs, les énoncés relatifs à notre projet d'acquisition de L3H MT, l'attrait de l'acquisition de L3H MT d'un point de vue financier et l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les attentes concernant les économies de coûts et les synergies prévues, la solidité, la complémentarité et la compatibilité de l'acquisition de L3H MT avec nos activités et nos équipes existantes, les autres avantages prévus de l'acquisition de L3H MT et leur incidence sur notre croissance future, nos résultats d'exploitation, notre rendement, nos activités, nos projets et nos occasions, nos perspectives commerciales, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques et notre position de chef de file dans nos marchés ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des verbes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *prévoir*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *vouloir*, *devoir*, *stratégie*, *futur* et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment les risques liés à la pandémie de COVID-19, comme la santé et la sécurité, la réduction et l'interruption d'activités, la conjoncture économique mondiale, le détournement de l'attention de la direction, l'intensification des risques liés aux TI, les risques de liquidité et de crédit, les risques liés à l'industrie, comme la concurrence, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les programmes de défense et de sécurité financés par l'État, les contraintes du secteur de l'aviation civile, les questions liées à la réglementation, les catastrophes naturelles ou autres, les lois et règlements environnementaux, les changements climatiques, des risques propres à CAE, comme l'évolution des normes et l'innovation technologique, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, nos estimations de la taille de nos marchés potentiels et de nos occasions sur les marchés qui pourraient se révéler inexacts, les activités de R-D, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, le carnet de commandes, l'approvisionnement et le rapport de force des fabricants d'équipement d'origine (OEM), l'intégration des produits et la gestion des programmes, la protection des droits de notre propriété intellectuelle et de notre marque, l'accès à la propriété intellectuelle de tiers, la perte de personnel clé, les relations de travail, les risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnités, de demandes de garantie ou d'autres requêtes sur les produits, le risque d'atteinte à la réputation, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, le statut d'émetteur privé étranger, l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités, le rendement continu du capital investi pour les actionnaires, les technologies de l'information et la cybersécurité, notre dépendance envers la technologie et les tiers fournisseurs, la confidentialité des données; des risques liés au marché, comme les écarts de change, la disponibilité du capital, les ventes d'actions ordinaires additionnelles, le cours et la volatilité de nos actions ordinaires, le risque de crédit, le risque de dépréciation, la capitalisation des régimes de retraite, le fait de faire des affaires à l'étranger, l'incertitude géopolitique, les lois anticorruption, les questions fiscales et les risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou désinvestissement, comme les risques que nous ne gérons pas adéquatement notre croissance, les risques liés à l'acquisition de L3H MT, y compris l'intégration des activités de L3H MT, les retards possibles dans la réalisation des avantages et des synergies de coûts anticipés, ou l'incapacité de les réaliser, le maintien de la dépendance envers L3Harris Technologies après la réalisation de l'acquisition, les retards possibles ou l'échec dans la réalisation de l'acquisition, l'obtention des approbations réglementaires applicables et la satisfaction des conditions de clôture de l'acquisition, le risque de change et l'exposition du prix d'achat au risque de change, les passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition, la dépendance aux informations fournies par L3Harris Technologies, CAE ou L3H MT étant négativement affectée pendant le processus d'acquisition, les dispositions sur les changements de contrôle et autres dispositions semblables et frais, les coûts d'acquisition et d'intégration imprévus, l'endettement accru de CAE après la clôture de l'acquisition et les risques liés à l'exploitation de L3H MT après l'acquisition, y compris le fait que la société issue du regroupement continuera à faire face aux mêmes risques auxquels CAE est actuellement confrontée, en plus des risques accrus liés à l'augmentation des activités du secteur Défense, à la dépendance à l'égard des contrats du gouvernement américain pour une part importante des produits, contrats qui ne sont souvent que partiellement financés, qui peuvent faire l'objet d'une résiliation immédiate et qui sont fortement réglementés et audités, au déficit budgétaire et à la dette nationale du gouvernement américain, aux contrats à prix fixe, à la capacité d'obtenir avec succès des licences d'exportation, à la dépendance envers les sous-traitants, à la conjoncture économique incertaine dans les marchés de L3H MT, aux enquêtes gouvernementales et aux risques de responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par une indemnité ou une assurance. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la performance ou les résultats de CAE ou de L3H MT. La réalisation de l'acquisition de L3H MT est assujettie aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, aux approbations réglementaires, et rien ne garantit que l'acquisition de L3H MT sera réalisée. Rien ne garantit non plus, si l'acquisition de L3H MT est réalisée, que les avantages stratégiques et financiers qui devraient découler de l'acquisition de L3H MT se concrétiseront. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la section *Risques et incertitudes liés à nos activités* du rapport de gestion. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion pourrait être exacerbé par le prolongement de la pandémie de COVID-19 et avoir une incidence défavorable plus marquée sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de CAE. En conséquence, les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.

De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : les répercussions négatives prévues de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et/ou notre situation financière, y compris l'effet escompté des mesures d'atténuation mises en œuvre à la suite de la pandémie de COVID-19 et le moment et le degré d'assouplissement des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale liées à la COVID-19, la conjoncture de marché, la réceptivité des clients envers les solutions de formation et de soutien opérationnel de CAE, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes prévues et des autres avantages escomptés des récentes initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir l'exposition aux risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur nos facilités de crédit renouvelables, du solde disponible dans le cadre de notre programme d'achat de créances, de nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès continu au financement par emprunt de façon suffisante pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, la satisfaction de toutes les conditions de clôture de l'acquisition de L3H MT, y compris l'obtention de toutes les approbations réglementaires en temps opportun et à des conditions acceptables pour CAE, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, à réaliser des synergies et à maintenir notre position sur le marché à la suite de l'exécution réussie des plans d'intégration liés à l'acquisition de L3H MT, notre capacité à achever par ailleurs l'intégration de l'entreprise L3H MT acquise dans les délais prévus et selon les coûts prévus, notre capacité à attirer et à retenir des employés clés en lien avec l'acquisition de L3H MT, les estimations et attentes de la direction par rapport à la conjoncture économique et commerciale futures et autres facteurs liés à l'acquisition de L3H MT et aux effets connexes sur la croissance et l'accroissement de divers paramètres financiers, la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus de l'acquisition de L3H MT dans les délais prévus, et selon les conditions économiques, politiques et du secteur prévues, l'exactitude et l'exhaustivité des informations, y compris l'information financière, communiquées au grand public et autres par L3Harris Technologies, l'absence de coûts ou de passifs non déclarés importants liés à l'acquisition de L3H MT, la capacité de CAE d'accéder en temps opportun aux marchés financiers avant ou après la clôture de l'acquisition de L3H MT et l'absence de changement important de la conjoncture de marché. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport, veuillez vous reporter à la rubrique « Risques et incertitudes liés aux activités » du présent rapport. Compte tenu de l'incidence de l'évolution des circonstances entourant la pandémie de COVID-19 et des mesures connexes prises par CAE, les gouvernements, les autorités de réglementations, les entreprises et les clients, les hypothèses de CAE font intrinsèquement l'objet de plus d'incertitude. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans le présent rapport et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexacts.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 Qui nous sommes

CAE est une entreprise de haute technologie à la fine pointe de l'immersion numérique qui fournit des solutions pour rendre le monde plus sécuritaire. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous continuons à réinventer l'expérience client et à révolutionner les solutions de formation et de soutien opérationnel dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et la sécurité et des soins de santé. Nous sommes le partenaire de choix des clients du monde entier qui exercent leurs activités dans des environnements complexes, souvent dangereux et fortement réglementés où la réussite est essentielle. Grâce aux besoins permanents de nos clients pour nos solutions, plus de 60 % des revenus de CAE proviennent d'activités récurrentes. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec quelque 10 000 employés répartis dans 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE), sous le symbole CAE.

3.2 Notre mission

Être à l'avant-plan de l'immersion numérique grâce à des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques qui rendent le monde plus sécuritaire.

3.3 Notre vision

Être le partenaire mondial de choix dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité et des soins de santé en révolutionnant la formation et les opérations critiques de nos clients grâce à des solutions numériques immersives qui améliorent la sécurité, l'efficacité et la préparation.

3.4 Notre stratégie

Les huit piliers de force de CAE

Nous sommes d'avis que huit forces fondamentales sous-tendent notre stratégie et notre stratégie d'investissement :

- Haut niveau d'activités récurrentes;
- Chef de file de l'industrie bénéficiant d'un fossé concurrentiel solide;
- Espace pour croître dans les grands marchés;
- Leader d'opinion sur le plan technologique et de l'industrie;
- Possibilité de croissance composée et de rendements plus importants à long terme;
- Culture d'innovation, pouvoir d'agir, excellence et intégrité;
- Excellente équipe diversifiée ayant un impact social unique sur la sécurité;
- Solide situation financière et modèle d'affaires qui génère d'importantes liquidités.

Haut niveau d'activités récurrentes

Nous exerçons des activités dans des secteurs fortement réglementés ayant des exigences de formation obligatoires et périodiques pour le maintien des attestations professionnelles. Plus de 60 % de nos activités proviennent de la prestation de services technologiques, importante source d'activités récurrentes, et sont en grande partie tributaires d'ententes à long terme avec nombre de compagnies aériennes, d'exploitants d'avions d'affaires et de forces de défense.

Chef de file de l'industrie bénéficiant d'un fossé concurrentiel solide

Nous sommes un chef de file dans chacun de nos trois secteurs d'activité en raison de notre envergure, de l'ampleur de nos solutions et services technologiques et de notre portée mondiale. Nous bénéficions d'un fossé concurrentiel solide, appuyés par 70 ans d'innovations et repoussant sans cesse les limites grâce à des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques à immersion numérique. Notre vaste réseau mondial de formation, nos capacités uniques de formation de bout en bout, d'élève-pilote à commandant de bord, nos solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologique, notre expertise approfondie, notre position de leader d'opinion de l'industrie, nos connaissances inégalées des clients de même que la puissance et la notoriété de notre image de marque sont au cœur de notre fossé concurrentiel.

Espace pour croître dans les grands marchés

Nous fournissons des solutions de formation innovatrices et de soutien opérationnel à des clients dans d'importants marchés exploitables liés à l'aviation civile, à la défense et à la sécurité ainsi qu'à la santé. Nous sommes d'avis que ces trois grands marchés présentent des occasions inexploitées qui nous dotent d'une marge de manœuvre considérable pour accroître notre part de marché à long terme.

Leader d'opinion sur le plan technologique et de l'industrie

CAE est une société qui fournit des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques et un leader d'opinion en ce qui a trait à l'application de la modélisation et de la simulation, de la réalité virtuelle et de l'analyse avancée pour créer des solutions de formation et de soutien opérationnel très innovatrices et à immersion numérique pour les clients des secteurs de l'aviation civile, de la défense et la sécurité et des soins de santé.

Possibilité de croissance composée et de rendements plus importants à long terme

Pour chacun de nos secteurs, nous sommes d'avis que le taux de croissance pourrait être supérieur à celui des marchés sous-jacents en raison de notre capacité à accroître notre part des marchés que nous desservons. La proportion croissante de nos produits des activités ordinaires récurrents est largement due aux besoins de nos clients en matière de formation continue et de soutien opérationnel, ainsi qu'à notre capacité à les aider à réaliser ces activités essentielles. Nous mettons à contribution notre position de marché dominante pour approfondir et étendre nos relations clients et, ainsi, obtenir une plus grande part de leurs responsabilités essentielles. Nous nous efforcerons d'optimiser et d'accroître l'utilisation de notre réseau mondial de formation et de déployer de nouveaux actifs qui offrent des rendements croissants à long terme.

Culture d'innovation, pouvoir d'agir, excellence et intégrité

Un CAE est le précepte interne qui représente notre culture d'innovation, le pouvoir d'agir, l'excellence et l'intégrité. La combinaison de ces quatre valeurs clés confère à CAE sa position de chef de file du marché, sa solide réputation et ses connaissances inégalées des clients.

Excellente équipe diversifiée ayant un impact social unique sur la sécurité

CAE est fière de son excellente équipe diversifiée qui a un impact social unique sur la sécurité. Chaque jour, nos employés soutiennent les activités les plus critiques de nos clients avec les solutions les plus innovatrices qui soient et, ce faisant, ils contribuent à rendre le monde plus sécuritaire. Nous aidons à rendre le transport aérien et les soins de santé plus sécuritaires, et nous aidons nos forces de défense à maintenir la sécurité.

Solide situation financière et modèle d'affaires qui génère d'importantes liquidités

CAE a à cœur le maintien d'une situation financière solide. Nous utilisons des critères établis pour évaluer les occasions de répartition de capital. De par leur nature, notre modèle d'affaires et notre réseau de formation génèrent d'importantes liquidités.

3.5 Nos activités

Nous fournissons des solutions de formation et de soutien opérationnel à immersion numérique à trois marchés à l'échelle mondiale :

- Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique, les organismes d'entretien, de réparation et de révision (MRO), et les entreprises spécialisées dans la location-financement d'appareils;
- Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier;
- Le marché des soins de santé regroupe des centres de simulation en milieu hospitalier et universitaire, des écoles de médecine et de soins infirmiers, des organisations paramédicales, des forces de défense, des entreprises médicales, des organismes de santé publique et des fabricants OEM.

INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Vers la fin de décembre 2019, un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2/COVID-19) a été identifié et des cas ont été confirmés par la suite dans plusieurs pays dans le monde. L'épidémie a été déclarée urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020 et a ensuite été classée dans la catégorie des pandémies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus tout en s'efforçant de maintenir les services essentiels. Ces mesures ont notamment compris des interdictions de voyager, des restrictions frontalières, des protocoles de fermeture et des mesures de confinement.

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, l'industrie mondiale du transport aérien et le transport aérien de passagers, a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, a créé un ralentissement économique important et a perturbé les marchés financiers. Ces conditions économiques défavorables devraient perdurer tant et aussi longtemps que les mesures prises pour endiguer la propagation du virus de la COVID-19 persisteront, et certaines conditions économiques défavorables pourraient se poursuivre même après le retrait graduel de ces mesures et par la suite, en particulier dans l'industrie du transport aérien et du transport aérien de passagers dans le monde. Ces mesures et conditions ont eu, et devraient continuer d'avoir, une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers, au moins tant que les mesures adoptées en réaction à la pandémie de COVID-19 resteront en place ou pourront être réintroduites.

La pandémie de COVID-19 a commencé à se répercuter sur plusieurs emplacements opérationnels et marchés, tout d'abord en Asie en janvier et février, puis dans le reste du monde en mars 2020. La situation s'est de nouveau détériorée en avril et, bien qu'il y ait eu une certaine reprise à compter de juin, en particulier dans notre division Formation pour l'aviation d'affaires, nous fonctionnons toujours à un niveau considérablement inférieur à celui de l'an dernier. Le déploiement mondial de vaccins contre la COVID-19 est encourageant, comme en témoigne l'augmentation du débit de voyageurs aux points de contrôle de la TSA aux États-Unis, qui représentait environ 63 % des niveaux de l'année civile 2019 à la fin de mars 2021. De plus, l'activité de vols commerciaux a affiché une augmentation à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au début de l'année, avec des heures de vol inférieures d'environ 44 % à la moyenne de mars 2019, contre 80 % à la fin du quatrième trimestre de l'année dernière. Ces deux augmentations sont principalement attribuables aux vols intérieurs aux États-Unis, les restrictions sur les voyages internationaux se poursuivant. Bien qu'encourageant, le retour des mesures de quarantaine et des restrictions frontalières visant à enrayer la propagation du virus a contribué aux attentes par le secteur d'une période de récupération potentiellement plus longue pour le secteur de l'aviation commerciale, notamment en ce qui a trait aux activités transfrontalières et transcontinentales. En conséquence, plusieurs de nos clients demeurent confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et, dans une moindre mesure, les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser bon nombre de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Cette pandémie a eu un impact important et immédiat sur tous nos secteurs, surtout celui des Solutions de formation pour l'aviation civile, où les transporteurs sont confrontés à des défis financiers importants en conséquence du choc sans précédent sur la demande et des perturbations importantes au niveau de nos propres activités, notamment des fermetures temporaires d'établissements, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achat plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition de nos clients. Nous continuons de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, de travailler avec nos clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir la collectivité face aux défis posés par cette pandémie mondiale.

Incidence sur les activités de CAE

Aviation civile

La formation des pilotes, des techniciens de maintenance et du personnel de cabine est un service essentiel qui est indispensable au maintien des activités de nos clients. Cependant, le secteur mondial du transport aérien est confronté à une chute sévère et brutale du transport aérien de passagers, et les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires doivent immobiliser au sol bon nombre de leurs appareils et mettre à pied des employés, ce qui a donné lieu à une baisse importante de la demande pour nos services de formation. En raison de la réduction de la demande, conjuguée aux directives de santé publique, plus de la moitié de nos centres de formation du secteur de l'aviation civile avaient suspendu leurs activités ou fonctionnaient à un rythme considérablement réduit au pire de la crise en avril 2020. À la fin du mois de juin 2020, tous les centres de formation précédemment fermés avaient repris leurs activités à pleine capacité ou à capacité réduite avec un retour progressif vers des heures d'ouverture normales. Nous continuons à nous adapter à la situation et à respecter les exigences posées par la situation locale ainsi qu'aux protocoles des gouvernements. En conséquence, certains centres de formation ont réduit temporairement leurs activités tout au long de l'exercice à mesure que les autorités locales mettaient en œuvre des mesures visant à enrayer la propagation de la COVID-19. Outre les perturbations de notre réseau de centres de formation de l'aviation civile, nous avons dû, en vertu de directives publiques, suspendre la plupart des activités de fabrication de produits de simulation de l'aviation civile à partir du 25 mars 2020, avec une reprise graduelle des activités de fabrication en mai 2020.

La réduction de la demande nationale et internationale de transport de passagers a eu de graves répercussions sur le secteur de l'aviation. Au cours de l'année civile 2020, le trafic passagers a diminué de 66 % par rapport à l'année civile 2019. Au cours du premier trimestre de l'année civile 2021, le trafic passagers s'est replié de 62 % par rapport à ce qu'il était au premier trimestre de l'année civile 2020. Dans ses prévisions les plus récentes, publiées le 21 avril 2021, l'Association du transport aérien international (IATA) prévoit que, cette année, la demande nationale et internationale de transport de passagers atteindra 43 % des niveaux de l'année civile 2019, avant l'apparition de la COVID-19, ce qui représenterait une amélioration de 26 % en regard de l'année civile 2020. L'IATA s'attend toutefois toujours à ce que le trafic passagers renoue avec les niveaux de 2019 d'ici l'année civile 2024. En conséquence, les transporteurs reportent la formation initiale des nouveaux pilotes et, dans certains cas, ils ont demandé aux autorités locales de reporter temporairement les obligations de formation périodique des pilotes. Dans le domaine de l'aviation d'affaires, bien que l'activité ait également diminué en raison des mesures de confinement, des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et des protocoles de fermeture, nous avons constaté une reprise graduelle au niveau du taux d'utilisation de la formation tout au long de l'exercice. Depuis la fin du premier trimestre de l'exercice 2021, le trafic de jets d'affaires a montré des signes d'amélioration par rapport au creux enregistré en avril, la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis ayant signalé une hausse annuelle de 47 % du nombre total de vols de jets d'affaires pour le mois de mars 2021, comparativement à une hausse de 23 % pour avril 2020. De même, Eurocontrol, organisme européen voué à la sécurité de la navigation aérienne, a fait état d'une baisse annuelle de 15 % en mars 2021, comparativement à un recul de 71 % en avril 2020. Pour préserver les ressources, les compagnies aériennes reportent également les livraisons de nouveaux appareils, prévoient le retrait anticipé de certains types d'appareils de leurs parcs aériens et cherchent à obtenir une aide financière des autorités locales. Il en résultera vraisemblablement une baisse des commandes de simulateurs par rapport à ce qu'elles étaient avant la pandémie ainsi que certaines conséquences pour le calendrier d'exécution et de livraison des commandes actuellement en carnet. En outre, nous avons réévalué certaines des valeurs contractuelles estimatives du carnet de commandes de formation de notre secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un ajustement négatif du carnet de commandes d'environ 600 millions \$ sur l'ensemble de l'exercice, de manière à tenir compte de la modification des estimations touchant les besoins de formation de nos clients pendant le ralentissement découlant de la pandémie de COVID-19. CAE continue de travailler en étroite collaboration avec ses clients pour suivre la situation et répondre à leurs besoins.

À mesure que le marché poursuivra sa reprise, l'incidence financière de la diminution du taux d'utilisation de la formation, du ralentissement de la production, de la réduction des commandes et des livraisons, et des autres perturbations devrait demeurer défavorable aux activités et à la situation financière de l'exercice qui s'amorce par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Cependant, avec l'augmentation du trafic commercial et d'affaires, l'exercice qui s'amorce devrait montrer des améliorations par rapport à l'exercice 2021. Notre reprise demeure toutefois fortement tributaire du moment et du rythme auxquels les interdictions de voyage et les quarantaines pourront éventuellement être levées en toute sécurité et auxquels les activités normales reprendront.

Défense et sécurité

La pandémie de COVID-19 ayant gravement touché toutes les strates de la société, les gouvernements ont réaffirmé le rôle essentiel joué par les forces armées et prennent des mesures pour atténuer au minimum les répercussions sur les forces de défense et la base industrielle de défense. Dans les pays où nous exerçons des activités importantes, la plupart des gouvernements ont classé le marché de la défense comme un service essentiel et déterminé qu'un certain niveau d'entraînement doit continuer pour répondre aux besoins de préparation en soutien à la sécurité nationale. En conséquence, la quasi-totalité des emplacements où nous fournissons des services fonctionnent à pleine capacité ou presque. Les activités de fabrication de produits de simulation pour le secteur de la défense se sont poursuivies pendant la pandémie, mais le calendrier d'exécution et de livraison a été perturbé par la mobilité limitée et les restrictions d'accès aux clients.

Malgré certaines des initiatives prises par les gouvernements pour atténuer les effets de la pandémie, celle-ci a eu et continue d'avoir des répercussions défavorables sur les activités du secteur de la défense de CAE. Une série de programmes avec des clients du secteur de la défense et des fabricants OEM dans le monde entier a connu des retards en raison d'interdictions de voyager, de restrictions frontalières, de restrictions d'accès aux clients et de perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Certaines des tâches requises et des essais d'acceptation se sont poursuivis au moyen de réunions virtuelles et de procédures de travail à distance, mais les retards ont eu des répercussions sur certaines étapes clés et sur les travaux d'amélioration sur place, ce qui a eu un effet défavorable sur les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel. En outre, le niveau des mesures de relance budgétaire prises par les gouvernements du monde entier pour contrer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 pourrait entraîner des pressions accrues sur les dépenses en matière de défense. Au Moyen-Orient, les clients de CAE sont actuellement confrontés aux répercussions négatives de la pandémie et à la baisse des prix du pétrole, ce qui ralentit le rythme de progression des programmes existants de CAE et l'octroi de nouveaux programmes. Il y a également eu des retards dans l'octroi de nouveaux contrats, car les organismes gouvernementaux chargés de l'approvisionnement fonctionnent à un rythme réduit et les autorités gouvernementales suivent les directives de leur pays respectif en matière de confinement et d'arrêt des déplacements. Ces retards continuent à avoir une incidence sur les prises de commandes et, bien que nous ayons obtenu plusieurs contrats stratégiques au cours de l'exercice considéré, nous prévoyons que les processus d'approvisionnement du secteur de la défense, déjà très longs, entraîneront des retards continus dans l'octroi de contrats additionnels jusqu'à ce que les interdictions de voyager, les restrictions d'accès et les mesures de quarantaine puissent être levées en toute sécurité et que les activités normales de mobilisation des clients reprennent, ce qui influera sur le rythme auquel les commandes pourront être converties en produits des activités ordinaires pour l'exercice qui s'amorce.

Santé

Dans le secteur Santé, une large part du marché des produits de simulation se compose d'écoles de médecine et de soins infirmiers qui ont également fait l'objet de protocoles de fermeture, ce qui a eu une incidence défavorable sur notre capacité à conclure des contrats et à honorer les commandes existantes. Pour satisfaire nos clients et offrir des possibilités d'enseignement à distance, CAE Santé a fourni de nouveaux outils et une formation sur la façon d'intégrer l'enseignement à distance à nos solutions, et nous avons développé une plateforme de formation clinique transformative comportant des patients virtuels, du matériel médical virtuel et des expériences cliniques simulées (ECS) destinés à l'enseignement. Nous avons lancé de nouveaux outils d'apprentissage à distance à l'intention des formateurs cliniques au sein de notre solution de gestion de centres LearningSpace, y compris une salle d'examen virtuelle. Dans le secteur hospitalier, nos clients continuent à se concentrer sur la gestion des exigences opérationnelles aiguës de cette crise sanitaire plutôt que sur leurs besoins de formation, ce qui a entraîné une diminution de l'intérêt et du budget consacrés aux activités normales et aux projets de formation. Les activités de fabrication de produits de soins de santé se sont également poursuivies pendant la pandémie.

Pour fournir un soutien pendant la pandémie de COVID-19, nos ingénieurs et scientifiques ont conçu un respirateur facile à utiliser, à entretenir et à fabriquer, destiné aux patients hospitalisés aux soins intensifs. En avril 2020, CAE a été sélectionnée par le gouvernement canadien pour concevoir et fabriquer des respirateurs CAE Air1, dont les livraisons se sont achevées au quatrième trimestre de l'exercice 2021. Nous continuons à trouver des moyens de contribuer à la lutte contre la COVID-19 et à proposer des solutions qui améliorent la sécurité, comme le contrat conclu avec PYURE pour le développement, l'assemblage et la distribution d'assainisseurs d'air qui a été annoncé en février 2021. Par ailleurs, CAE a également joué un rôle crucial en aidant le gouvernement du Québec à accélérer la vaccination de masse contre la COVID-19 et en réduisant la pression sur le réseau de la santé en prenant l'initiative de proposer la création de carrefours de vaccination en entreprise au Québec, son centre de vaccination contre la COVID-19 ayant ouvert ses portes en avril 2021. De plus, nous avons fourni gratuitement des séminaires de formation sur la façon de préparer les professionnels de la santé à lutter contre la COVID-19. L'équipe de CAE a lancé des solutions de formation fondées sur la simulation, tant sous forme de logiciels en ligne que de matériel, pour former le personnel à pratiquer de façon sécuritaire l'intubation et la ventilation, qui sont des compétences essentielles pour sauver des vies.

Vous trouverez un complément d'information sur l'incidence financière de la pandémie de COVID-19 sur nos activités sous *Résultats par secteur*.

Mesures pour soutenir les liquidités et atténuer les répercussions sur nos activités

Pour répondre à l'incidence défavorable de la COVID-19, CAE a suivi de près l'évolution de la pandémie de COVID-19, et elle a mis en œuvre des mesures qu'elle adapte activement afin de réduire l'incidence sur ses employés, pour s'assurer que nous préservons les liquidités nécessaires pour faire face à ce ralentissement et ainsi garantir que nous serons en position de force pour servir nos clients lorsque les marchés commenceront à se remettre de cette pandémie. Nous avons formé un comité composé de l'équipe de haute direction et des principaux dirigeants de l'organisation afin de suivre l'évolution de la pandémie, d'évaluer les mesures mises en place par les gouvernements locaux et nationaux et les conséquences qui en découlent pour CAE et de mettre en œuvre les plans d'urgence nécessaires en temps réel à mesure que la situation évolue, en se concentrant sur trois priorités : protéger la santé et la sécurité des employés, soutenir les activités importantes des clients et assurer la continuité des activités.

Tout au long de l'exercice, nous avons pris une série de mesures flexibles pour protéger notre situation financière, préserver nos liquidités et réduire nos charges opérationnelles a été maintenue. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales temporaires au cours du premier semestre de l'exercice 2021, des semaines de travail réduites, des mises à pied, la suspension de notre dividende par action ordinaire et de notre programme de rachat d'actions, la négociation de reports de paiement sur certaines obligations au titre des redevances gouvernementales et de la R-D, et la participation aux programmes d'aide gouvernementale auxquels nous étions admissibles. Nous avons également renégocié les contrats conclus avec nos clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables, de même qu'avec nos fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples. Au premier trimestre de l'exercice 2021, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans et porté de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances. Ces transactions nous permettront d'accéder à des liquidités additionnelles et renforceront notre situation financière. Nous avons en outre clôturé deux placements d'actions et un placement privé de reçus de souscription qui nous ont permis de réaliser des transactions stratégiques et d'étendre notre position sur les marchés que nous desservons.

Le total des liquidités disponibles au 31 mars 2021 était d'environ 2,7 milliards \$, incluant un montant de 926,1 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, les montants disponibles sur notre facilité de crédit renouvelable et le solde de notre programme d'achat de créances. Nous sommes d'avis que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur notre facilité de crédit renouvelable engagée et la trésorerie provenant des activités opérationnelles suffiront à fournir des liquidités pour nos activités dans un avenir rapproché. Au 31 mars 2021, notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie était plus élevé du fait des émissions d'actions récentes, dont le produit sera affecté au financement de l'acquisition de L3H MT proposée qui a été récemment annoncée et à d'autres investissements de croissance.

Pour réduire au minimum l'incidence de cette période difficile sur les employés, CAE s'est prévalu des mesures d'urgence gouvernementales et des programmes de subventions salariales qui sont offerts dans le monde, y compris le programme de SSUC. CAE était admissible au programme de SSUC tout au long de l'exercice 2021, ce qui nous a permis de rappeler les employés précédemment mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Les subventions salariales ont été utilisées pour remplacer certaines mesures de réduction des coûts prises précédemment et pour atténuer en partie l'impact sur les employés touchés. Le gouvernement du Canada a proposé de prolonger le programme de SSUC jusqu'en septembre 2021, bien que notre participation continue au programme soit soumise aux critères d'admissibilité et aux conditions du programme. De plus, le montant des subventions qui seront disponibles pour CAE devrait être considérablement moins élevé au cours du prochain exercice étant donné les changements annoncés à ce jour. Ces subventions ont accru nos liquidités; cependant, nous avons comptabilisé des charges opérationnelles plus élevées que ce qui aurait été le cas sans les subventions puisque nous avons mis fin à certaines de nos mesures initiales d'économies de coûts et que nous avons engagé des coûts supplémentaires. Bien que ces coûts supplémentaires soient dans certains cas estimatifs, ils ont presque entièrement neutralisé l'incidence positive des programmes d'aide gouvernementale.

En août 2020, nous avons annoncé que nous adopterions des mesures supplémentaires afin de mieux desservir le marché en optimisant nos actifs et notre présence à l'échelle mondiale, en adaptant notre effectif mondial et en ajustant nos activités en fonction de la baisse prévue de la demande pour certains produits et services. Parmi ces mesures, notons également l'introduction et l'accélération de nouveaux processus numériques améliorés. Dans la foulée de ces mesures, nous prévoyons comptabiliser des coûts de restructuration d'environ 170 millions \$ sur la durée du programme, essentiellement des frais immobiliers, de relocalisation d'actifs et d'autres coûts directement liés à l'optimisation de notre présence opérationnelle, de même que des indemnités de cessation d'emploi, coûts qui ont été engagés au cours de l'exercice 2021 et qui continueront de l'être en 2022. Nous prévoyons réaliser des économies annuelles récurrentes qui atteindront 65 à 70 millions \$ d'ici la fin de l'exercice 2022. Nous avons mis en branle le programme de restructuration au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021 et avons engagé des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 124,0 millions \$ au 31 mars 2021.

Résilience des activités de CAE

Lorsque cette pandémie a commencé, nous étions en position de force, en tête du marché mondial, avec des sources de revenus récurrents ainsi qu'une situation financière solide. Nous sommes une organisation très dynamique et nous avons pris des mesures décisives, mais flexibles pour protéger notre personnel et nos activités dans l'immédiat. Nos processus opérationnels et fonctionnels de classe mondiale, notre chaîne d'approvisionnement mondiale de premier ordre, notre large présence mondiale et la brièveté du cycle du prototype à la production mettent en lumière nos capacités uniques. Nous estimons que, collectivement, ces facteurs nous donnent l'agilité nécessaire pour renouer avec la croissance à long terme lorsque le secteur du transport aérien mondial sera revenu à la normale.

Dans l'aviation civile, la formation est très réglementée, et pour que les pilotes demeurent en service actif et qu'ils conservent leurs certifications, ils doivent s'entraîner régulièrement pour démontrer leurs compétences, habituellement tous les six à neuf mois. Alors que les activités de formation liées à la croissance de la population mondiale de pilotes et aux mouvements de pilotes vers de nouveaux postes ont été considérablement réduites, la formation récurrente pour maintenir la certification n'est pas facultative. Pour nous adapter à ces nouvelles circonstances, nous avons déjà lancé de nouvelles offres de services virtuels pour soutenir nos clients, comme l'obtention de l'approbation de la FAA et d'autres autorités du secteur de l'aviation civile pour la formation virtuelle dans certains de nos centres de formation au pilotage et le soutien à distance pour l'installation, l'approbation et la certification de simulateurs de vol. Nous sommes d'avis que notre capacité d'adaptation et la nécessité croissante pour les compagnies aériennes de mettre en place des mesures de contrôle des coûts en raison de cette pandémie pourraient servir de catalyseur aux clients potentiels qui pourraient réaliser les avantages de l'impartition de leurs besoins de formation auprès de CAE comme moyen de réduire leurs coûts de formation interne. Un autre facteur important de notre résilience est le solide carnet de commandes de simulateurs de vol civils, qui a été préfinancé par des acomptes de clients et des paiements échelonnés. Bien que nous ayons reçu quelques demandes de report, les annulations de commandes de simulateurs de vol ne sont pas courantes étant donné le capital que les clients ont déployé et le fait que les commandes soient étroitement liées aux besoins opérationnels des compagnies aériennes. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2021, nous avons réalisé trois acquisitions sur le marché de l'aviation civile, illustrant notre engagement à déployer les capitaux que nous avons récemment recueillis pour consolider notre position et élargir nos marchés potentiels, notre clientèle mondiale et notre gamme de solutions à l'intention de nos clients du domaine de l'aviation pendant cette période caractérisée par des perturbations sans précédent.

En novembre 2020, nous avons publié nos Perspectives sur la demande de pilotes de ligne pour la période de 2020 à 2029, selon laquelle nous prévoyons un besoin mondial de 264 000 nouveaux pilotes dans le secteur de l'aviation civile afin de soutenir la croissance et les départs à la retraite obligatoires au cours des dix prochaines années. À court terme, nous estimons que quelque 27 000 nouveaux pilotes professionnels seront nécessaires dès la fin de l'année civile 2021.

Dans le secteur Défense, les gouvernements reconnaissent l'importance cruciale de la défense nationale et ont été proactifs dans la mise en œuvre de mesures visant à maintenir et à protéger le secteur de la défense et ses fournisseurs, comme en témoignent les nombreux gouvernements qui utilisent les programmes de défense comme un mécanisme pour maintenir et stimuler l'économie. Par exemple, des pays comme le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie ont mis en place des mesures telles que des paiements accélérés pour soutenir les flux de trésorerie des fournisseurs à l'égard des programmes existants. Ces mesures, conjuguées au carnet de commandes du secteur Défense, constituent un niveau supplémentaire de diversification pour nos activités. Au cours de l'exercice, nous avons également démontré notre capacité d'adaptation dans ces circonstances difficiles avec, par exemple, la livraison et l'installation d'un nouveau dispositif d'entraînement au vol NH90 à la Royal New Zealand Air Force (RNZAF), lequel a été mis en service par le personnel local, grâce au soutien virtuel à distance du personnel de CAE au Canada et en Australie. En fait, nous avons remporté le prix d'excellence 2020 du ministre de la Défense néo-zélandais dans la catégorie Fourniture de produits ou de services pour la livraison et l'installation de ce simulateur d'hélicoptère NH90 pendant la pandémie. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, nous avons également annoncé l'acquisition proposée de L3H MT, qui représente la plus importante acquisition jamais réalisée par CAE et qui prouve que nous sommes fermement décidés à croître et à élargir la position de CAE dans les marchés que nous desservons. L'acquisition, une fois réalisée, nous permettra d'ajouter de nouveaux clients et de l'expérience sur de nouvelles plateformes et d'élargir notre champ d'expertise pour répondre à la demande de tous les domaines de la défense – aérien, terrestre, naval, spatial et cybernétique – tout en prenant de l'expansion dans les marchés adjacents comme le soutien aux missions et aux opérations.

Nous entrevoyons des occasions d'affaires futures pour le secteur Santé, notamment nos nouveaux produits d'apprentissage numérique et virtuel, les solutions de formation liées à la COVID-19 et la reconnaissance accrue de la valeur de la simulation pour la préparation aux pandémies et à d'autres scénarios à haut risque. Cette démarche est soutenue par des organisations professionnelles telles que l'International Nursing Association of Clinical Simulation and Learning (INACSL) et la Society for Simulation in Healthcare (SSH), qui proposent aux organismes de réglementation et aux décideurs politiques de faire preuve de souplesse en autorisant le remplacement des heures cliniques habituellement effectuées dans un contexte de soins de santé en direct par celles des expériences virtuellement simulées à la suite de cette pandémie. Dans le même ordre d'idées, en avril 2020, nous avons lancé une série de baladodiffusions intitulées « Simulation Debrief », dans lesquelles des pionniers et des experts du domaine discutent de l'avenir de la simulation en soins de santé. Notre objectif est d'offrir une expérience de formation d'une qualité irréprochable en proposant des solutions d'apprentissage clinique innovatrices qui peuvent être mises en œuvre rapidement et facilement dans l'environnement actuel d'enseignement en soins de santé. Preuve de l'innovation du secteur Santé, notre cours d'appoint adaptatif sur les respirateurs a remporté le prix Emergency Medical Services (EMS) World Innovation ainsi que le prix des participants à l'occasion du congrès annuel EMS World.

MARCHÉ DE L'AVIATION CIVILE

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des logiciels de gestion, de solutions d'activités de formation et d'optimisation des équipages de bout en bout.

Grâce à nos solutions de formation complètes dans le secteur de l'aviation, nous disposons de la position unique et de la portée mondiale pour répondre aux besoins des pilotes professionnels tout au long de leur carrière, d'élève-pilote à commandant de bord. Nous sommes le principal fournisseur de services de formation pour l'aviation civile dans le monde. Notre vaste expérience du secteur et notre leadership éclairé en la matière, notre important réseau d'appareils en service, nos relations solides et notre réputation de partenaire de confiance nous permettent d'accéder à une plus grande part du marché que toute autre société de notre industrie. Nous offrons des services de formation aéronautique dans plus de 35 pays et, grâce à notre important réseau de plus de 60 emplacements à l'échelle mondiale, nous sommes présents dans tous les secteurs de l'aviation civile, dont les compagnies aériennes et autres exploitants d'avions commerciaux, d'avions d'affaires et d'hélicoptères.

Parmi nos milliers de clients, quelque 40 grandes compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs du monde entier ont conclu avec nous des accords de services de formation et d'exploitation de centres de formation à long terme et des coentreprises. Notre gamme complète de solutions de formation comprend des produits et des services destinés à la formation des pilotes, du personnel de cabine et des techniciens de maintenance, l'exploitation de centres de formation, l'élaboration de programmes de formation, les didacticiels, et les services de consultation. Nous gérons actuellement 317 simulateurs de vol (FFS)², y compris ceux exploités en coentreprise. Nous offrons la meilleure technologie du secteur et façonnons l'avenir de la formation au moyen d'innovations comme nos systèmes de formation de prochaine génération, y compris un système fournissant des données en temps réel et des évaluations normalisées appelé CAE Rise^{MC}, qui améliorent la qualité, l'objectivité et l'efficacité de la formation en intégrant des connaissances axées sur les données de vol et de simulation jusqu'ici inexploitées. Dans le domaine de la formation de nouveaux pilotes, CAE exploite le plus important réseau de formation initiale au vol et compte plus de 20 programmes de formation des élèves-pilotes dans le monde. Dans le domaine de la gestion des ressources, CAE est le chef de file mondial sur le marché du placement de membres d'équipage et du personnel technique auprès des compagnies aériennes, des sociétés de location d'appareils, des fabricants et des entreprises d'entretien, de réparation et de révision (MRO). Dans le domaine de la gestion des équipages, CAE offre un robuste logiciel de gestion des activités et d'optimisation des équipages, aidant ainsi les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires à prendre des décisions optimales fondées sur des données.

² Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Qualité, fidélité, fiabilité et innovation sont au cœur des dispositifs de simulation de vol de marque CAE, et nous sommes le chef de file mondial de l'élaboration de simulateurs de vol pour l'aviation civile. Nos processus sont en constante évolution, et nous dominons le marché en ce qui a trait à la conception, à la fabrication et à l'intégration de FFS civils pour de grandes compagnies aériennes et des transporteurs régionaux, pour des exploitants d'avions d'affaires ainsi que pour des centres de formation exploités par des tiers et des fabricants OEM. Par exemple, en réaction à l'autorisation récente de la FAA, de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et d'autres autorités nationales de l'aviation pour son retour en fonction et à la suite de la recommandation de Boeing que tous les pilotes de 737 MAX suivent une formation sur simulateur avant de piloter l'appareil, CAE soutient les exploitants du monde entier avec des simulateurs 737 MAX, mis à jour avec la version la plus récente du logiciel de Boeing, ce qui englobe cinq simulateurs 737 MAX installés dans nos centres de formation de Toronto, de Dallas, de Dubai et de Singapour. Nous avons constitué une grande expérience en matière de conception des premiers simulateurs sur le marché pour plus de 35 modèles d'appareils. Nos dispositifs de simulation de vol, incluant nos FFS, sont conçus pour satisfaire aux exigences rigoureuses tout au long de leur durée de vie utile, laquelle se prolonge souvent pendant plusieurs décennies d'usage constant. Notre portée mondiale nous permet d'offrir les meilleurs services de soutien sur le marché, comme la surveillance à distance en temps réel, et de tirer parti de notre important réseau mondial de pièces de rechange et d'équipes de maintenance.

Nous croyons que le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile de CAE représente une porte d'entrée vers un marché fortement réglementé enregistrant une croissance durable, avec un marché potentiel estimé à environ 6,2 milliards \$ et des possibilités de croissance.

Facteurs déterminants du marché

La demande de solutions de formation pour le marché de l'aviation civile repose sur les facteurs suivants :

- Réglementation en matière de formation des pilotes et réglementation du secteur;
- Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires;
- Croissance à long terme durable prévue du trafic aérien mondial;
- Croissance à long terme prévue, y compris les livraisons de nouveaux appareils et les renouvellements du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service;
- Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés.

Facteurs déterminants de la rentabilité

Nous sommes d'avis que les facteurs déterminants de la rentabilité du marché de l'aviation civile de CAE sont les suivants :

- Facteurs favorables liés à la combinaison d'activités, notamment une grande marge de manœuvre sur le marché des services de formation;
- Possibilité de privilégier la formation avec instructeur plutôt que la formation sans instructeur dans la formation commerciale;
- Expansion des services de soutien opérationnel grâce à des analyses avancées, à des solutions logicielles et à une technologie numérique pour améliorer notre offre de valeur dans toute l'organisation;
- Programmes d'excellence opérationnelle qui devraient permettre de réaliser d'importantes économies annuelles récurrentes;
- Externalisation de la formation et partenariats.

Réglementation en matière de formation des pilotes et réglementation du secteur

La formation dans le secteur de l'aviation civile est un marché essentiellement récurrent en raison d'un environnement fortement réglementé en vertu de normes mondiales et nationales, notamment en ce qui a trait aux licences et aux attestations des pilotes. Ces exigences de formation périodiques sont obligatoires et réglementées par les autorités réglementaires aéronautiques nationales et internationales telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'AESA et la FAA.

Au cours des dernières années, les modes d'attestation des pilotes et les exigences réglementaires sont devenus de plus en plus rigoureux. La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote joue un rôle plus important dans le monde, comme en témoignent les exigences de l'AESA et de la FAA visant la formation pilote en équipage multiple (MPL), la licence de pilote de ligne aux États-Unis, et la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle (UPRT).

Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires

La concurrence est vive dans le secteur de l'aviation commerciale, ce qui oblige les exploitants à constamment mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficacité pour générer des rendements satisfaisants tout en maintenant les normes de sécurité les plus strictes au monde et la confiance des voyageurs. Il est de plus en plus intéressant pour les transporteurs de miser sur l'expertise en formation de partenaires dignes de confiance comme CAE pour combler les lacunes d'efficacité grandissantes, les questions de pénurie de pilotes, l'évolution de la réglementation et des environnements de formation, et les programmes d'appareils en cours. En s'associant à un fournisseur de formation comme CAE, les transporteurs ont immédiatement accès à un parc international de simulateurs, à des cours, à des programmes et à des instructeurs, et sont ainsi plus en mesure de mettre en place les parcs d'appareils qui répondent le mieux à leurs besoins.

Notre plus récente innovation en matière de systèmes de formation des pilotes, CAE Rise^{MC}, est en bonne position pour rehausser l'expérience de formation des pilotes. Fort d'une technologie de pointe, ce système accroît la capacité des instructeurs à prodiguer une formation conformément aux procédures d'exploitation normalisées des compagnies aériennes et permet aux instructeurs d'évaluer les compétences des pilotes de manière objective à l'aide de données en temps réel durant les séances de formation. CAE Rise^{MC} renforce également la capacité des instructeurs à cerner les lacunes des pilotes et à faire évoluer les programmes de formation des compagnies aériennes vers les normes de sécurité aérienne les plus évoluées qui soient, notamment les méthodes du Advanced Qualification Program et de formation fondée sur des faits (EBT).

Croissance à long terme durable prévue du trafic aérien mondial

La croissance durable du trafic aérien donne lieu à une demande à long terme pour l'équipage de conduite, le personnel de cabine, le personnel de maintenance et le personnel au sol, ce qui propulse la demande de solutions de formation.

À court terme, à mesure que les compagnies aériennes ajustent la taille de leur parc d'appareils en fonction de la demande de transport de passagers, nous prévoyons une certaine demande de formation latente attribuable à la réaffectation des pilotes à différents types d'appareils en fonction de leur ancienneté.

À l'avenir, une fois que les restrictions de voyage et les protocoles de confinement seront levés et que la demande mondiale de transport aérien reprendra de la vigueur, les secteurs de l'aviation commerciale et de l'aviation d'affaires devraient se stabiliser et renouer avec la croissance à moyen ou à long terme en raison d'une reprise de la demande conjuguée à l'introduction de nouveaux modèles d'appareils et de nouvelles technologies et au besoin de solutions innovantes pour une plus grande efficacité opérationnelle.

Croissance à long terme prévue, y compris les livraisons de nouveaux appareils et les renouvellements du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service

En tant que fournisseur de solutions de formation intégrées, notre croissance à long terme est étroitement liée au parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service. La croissance à court et à moyen terme des parcs d'avions subira des pressions à mesure que les compagnies aériennes réalignent la capacité de leur parc de manière à répondre aux nouveaux niveaux de demande et que les fabricants OEM réduisent leur production.

Les principaux fabricants OEM de jets d'affaires vont de l'avant avec leur intention d'introduire divers nouveaux modèles d'appareils au cours des prochaines années, dont le Falcon 6X de Dassault et le G700 de Gulfstream.

Grâce à notre réseau de formation en aviation d'affaires, à notre gamme complète de programmes de formation, aux relations à long terme que nous entretenons avec les fabricants OEM clés et à nos investissements continus dans notre réseau, nous sommes en bonne position pour satisfaire à la demande de formation découlant de la mise en service de ces nouveaux programmes d'appareils.

Notre solide fossé concurrentiel sur le marché de l'aviation, caractérisé par notre vaste réseau mondial de formation, les meilleurs instructeurs qui soient, des programmes de formation complets et des partenariats solides avec les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires en matière de formation, nous permet de combler les besoins en formation découlant d'un parc croissant d'avions commerciaux en service.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de notre leadership technologique et de notre savoir-faire, notamment les FFS de Série CAE 700XR, les dispositifs d'entraînement au vol des Séries CAE 400XR, 500XR et 600XR ainsi que les solutions de formation au sol CAE Simfinity^{MC}, pour fournir des solutions de formation qui répondent aux besoins croissants des compagnies aériennes, des exploitants d'avions d'affaires et des exploitants d'hélicoptères.

Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés

La demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés est tributaire de la croissance du trafic aérien, du nombre de départs à la retraite de pilotes et des livraisons d'avions. Quand les économies et les compagnies aériennes dans le monde reprendront leur expansion après la perturbation découlant de la pandémie de COVID-19, nous serons en bonne position sur le marché des services de formation pour répondre aux besoins de formation des compagnies aériennes.

MARCHÉ DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Nous sommes un fournisseur de solutions d'entraînement et de soutien aux missions pour les forces de défense dans le cadre d'opérations multidomaines, ainsi que pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique.

Nous adaptons les activités du secteur Défense et sécurité pour faire face aux réalités auxquelles nos clients sont confrontés et nous alignons l'entreprise afin d'être en position favorable pour répondre aux besoins de nos clients du domaine de la défense et de la sécurité. D'abord et avant tout, la nature de la guerre a changé pour les États-Unis et ses alliés. En effet, alors qu'ils se concentraient auparavant sur des conflits asymétriques et la lutte contre le terrorisme, ils doivent maintenant se préparer à une menace par un quasi-pair dans des opérations multidomaines – aériennes, terrestres, maritimes, spatiales et cybernétiques. Ce changement, combiné aux défis budgétaires qui se manifesteront en raison de l'accroissement des déficits, poussera l'entraînement vers des environnements virtuels rentables. En outre, ces environnements virtuels et synthétiques immersifs deviendront beaucoup plus courants et constitueront le seul moyen pour les forces de défense de s'entraîner à des situations réelles dans des opérations multidomaines.

Pour répondre aux exigences du marché, nous avons établi une stratégie claire pour le secteur Défense et sécurité qui décrit les impératifs stratégiques sur lesquels nous nous concentrons. Nous nous alignons sur la stratégie de défense nationale des États-Unis, qui exige une formation et une préparation aux opérations multidomaines, nous développons des partenariats stratégiques sur des plateformes de nouvelle génération, nous élargissons et étendons nos marchés potentiels et nous nous positionnons pour saisir des occasions plus importantes au niveau mondial. L'acquisition proposée de L3H MT devrait accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et l'accroissement de nos capacités en ce qui a trait à chacun de ces impératifs stratégiques.

Nous sommes un chef de file mondial de l'élaboration et de la livraison de solutions d'entraînement et de soutien aux missions destinées aux forces de défense. De plus en plus, nous nous concentrons sur les technologies numériques et les solutions basées sur les données qui aident nos clients du secteur de la défense à planifier, à préparer et à analyser afin d'améliorer les performances et de prendre de meilleures décisions dans des opérations multidomaines. La plupart des forces militaires combinent l'entraînement réel sur des plateformes, la formation virtuelle fondée sur la simulation et la formation constructive axée sur les simulations générées par ordinateur. Les forces militaires effectueront toujours un certain nombre d'exercices d'entraînement réels, mais nous sommes d'avis qu'elles auront de plus en plus recours aux environnements synthétiques immersifs et à l'entraînement virtuel pour se préparer aux menaces par des pairs dans des opérations multidomaines. Il est important de noter que ces environnements synthétiques immersifs seront également utilisés pour le soutien aux missions et le soutien opérationnel en permettant l'analyse de la ligne de conduite et l'aide à la prise de décisions.

Solutions de formation

Nous sommes un intégrateur de systèmes de formation, indépendamment de la plateforme, à même d'aider les forces de défense à atteindre un équilibre optimal dans leur entraînement réel, virtuel et constructif intégré afin d'assurer la préparation aux missions. L'acquisition proposée de L3H MT vise à consolider notre position de chef de file dans le domaine aérien, à rehausser nos solutions de formation terrestre et maritime, et à permettre notre entrée dans les domaines de la formation spatiale et cybernétique. Notre savoir-faire en matière d'entraînement, qui devrait être rehaussé par l'acquisition proposée de L3H MT, englobe un large éventail d'aéronefs, incluant des avions de chasse, des bombardiers, des hélicoptères, des avions d'entraînement, des avions de patrouille navale, des avions de ravitaillement et de transport de même que des appareils télépilotés, aussi appelés systèmes aériens sans pilote. Nous continuons à transposer nos capacités d'intégration de systèmes de formation au domaine maritime afin de fournir des solutions d'entraînement, comme l'illustre le programme portant sur la fourniture d'un centre d'entraînement naval complet pour la marine des Émirats arabes unis. L'acquisition proposée de L3H MT devrait nous fournir une expérience de l'entraînement sur sous-marins, qui s'ajoutera à l'expérience actuelle de CAE en matière d'entraînement sur navires de surface. Nous offrons des solutions d'entraînement aux forces terrestres, dont une gamme de dispositifs d'entraînement pour les conducteurs, les tireurs et le personnel de maintenance de chars d'assaut et de véhicules blindés de combat, ainsi que des solutions de simulation constructive pour la formation du personnel de commandement et d'état-major. L'acquisition proposée de L3H MT, une fois réalisée, représentera notre entrée dans le domaine de la formation spatiale, comme l'illustre sa position sur l'entraînement Ground Based Strategic Deterrent de l'U.S. Air Force, et rehaussera nos capacités de formation cybernétique par le biais de programmes comme le Simulator Common Architecture Requirements and Standards (SCARS) de l'U.S. Air Force.

En tant qu'intégrateurs de systèmes de formation, nous pouvons offrir à nos clients une gamme complète de solutions de formation innovatrices allant d'environnements d'apprentissage numérique et de capacités de réalité mixte à l'entraînement réel, virtuel et constructif intégré dans un environnement en réseau sécurisé. En règle générale, nos solutions combinent services, produits et logiciels d'entraînement de manière à maintenir et à améliorer la sécurité, l'efficacité et la préparation. Nous avons une vaste expérience de la fourniture et de l'exploitation de solutions d'entraînement imparties dans des installations appartenant au gouvernement et exploitées par celui-ci; des installations appartenant au gouvernement et exploitées par un sous-traitant; et des installations appartenant à l'entreprise et exploitées par celle-ci. Nous offrons des services d'analyse des besoins en formation, des services d'analyse des données de formation, des didacticiels, des services de conception de systèmes d'entraînement, des installations, des centres de contrôle tactique, des environnements synthétiques, des solutions de réalité mixte, une gamme de simulateurs et de dispositifs d'entraînement, des outils d'entraînement en vol, des salles de classe dotées d'outils numériques, des services d'entraînement en mode distribué, des services d'élaboration de scénarios, des instructeurs, des services d'exploitation de centres de formation, ainsi qu'un processus continu d'amélioration de la formation intégrant l'analyse de mégadonnées.

Nous avons livré des produits de simulation et des services d'entraînement à une soixantaine de forces de défense dans plus de 50 pays. Nous fournissons une gamme de services de soutien à l'entraînement comme des services de soutien logistique, de maintenance, d'ingénierie des systèmes, d'augmentation de l'effectif, d'instruction en classe et d'entraînement sur simulateur dans plus de 100 établissements dans le monde, y compris nos coentreprises. Nous soutenons également l'entraînement en vol, notamment aux termes du programme d'entraînement en vol de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au Canada, du programme de l'École internationale de formation au pilotage en Italie, coentreprise entre CAE et Leonardo, et des programmes d'entraînement en vol sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine, et nous aidons nos clients à atteindre un équilibre optimal dans leurs activités de formation.

Solutions de soutien aux missions et de soutien opérationnel

De plus en plus, nous sommes engagés auprès des clients du secteur de la défense à tirer parti des environnements synthétiques et des technologies d'immersion numérique pour fournir une gamme de solutions de soutien aux missions, y compris l'analyse et l'ingénierie des systèmes, l'aide à la prise de décisions et l'augmentation des effectifs. Par exemple, nous participons au développement d'un environnement synthétique unique pour le Commandement stratégique du Royaume-Uni, la principale organisation des Forces armées britanniques chargée de diriger l'intégration dans tous les domaines : cybernétique, spatial, maritime, terrestre et aérien. Nous continuons à développer et à étendre notre marché potentiel dans le domaine du soutien aux missions et du soutien opérationnel en tirant parti de notre expertise en modélisation et en simulation pour permettre aux forces de défense d'utiliser des environnements synthétiques pour la planification, l'analyse et le soutien aux décisions opérationnelles.

Nous croyons que le secteur Défense et sécurité de CAE est le partenaire de choix pour l'entraînement et le soutien opérationnel dans des opérations multidomaines et nous visons à en faire un chef de file mondial en matière de solutions d'entraînement et de soutien opérationnel à immersion numérique. Nous estimons que notre marché de la défense potentiel dans les cinq domaines opérationnels totalise environ 14 milliards \$, le plus grand marché demeurant le domaine aérien, où CAE est le chef de file, indépendamment de la plateforme, position qui devrait être renforcée avec l'acquisition proposée de L3H MT.

Facteurs déterminants du marché

La demande de solutions de formation et de soutien opérationnel pour le marché de la défense et de la sécurité repose sur les facteurs suivants :

- Budgets de défense;
- Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients;
- Intérêt de l'impartition des services d'entraînement, de maintenance et de soutien opérationnel;
- Défis liés au recrutement, à l'entraînement et au maintien en poste de pilotes et de membres d'équipage pour les forces militaires du monde entier;
- Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et assurer la préparation aux missions;
- Besoins en matière d'environnements synthétiques pour réaliser des exercices multidomains complexes et intégrés;
- Volonté des gouvernements et des forces de défense de recourir davantage aux environnements synthétiques pour l'entraînement, la planification, l'analyse et le soutien aux décisions;
- Adoption de nouvelles technologies numériques innovantes pour l'entraînement;
- Relations avec les fabricants OEM en matière de simulation et d'entraînement.

Facteurs déterminants de la rentabilité

Nous sommes d'avis que les facteurs déterminants de la rentabilité du marché de la défense et de la sécurité de CAE sont les suivants :

- Combinaison accrue d'occasions d'affaires internationales, y compris les ventes militaires étrangères;
- Concentration opérationnelle sur l'amélioration des processus de qualité liés à l'obtention de contrats, à la sous-traitance et à l'exécution des programmes;
- Élargissement des services de soutien aux missions et de soutien opérationnel par l'utilisation de solutions logicielles d'analyse avancée et d'environnement synthétique;
- Programmes d'excellence opérationnelle qui devraient permettre de réaliser d'importantes économies annuelles récurrentes.

Budgets de défense

Malgré l'impact de la pandémie de COVID-19 pour la majeure partie de l'année civile 2020, l'International Institute for Strategic Studies estime que les dépenses mondiales de défense ont dépassé 1,8 billions \$ US pour l'année civile 2020, ce qui représente une augmentation de 3,9 % par rapport à l'année civile 2019 et un niveau record à ce jour. Les États-Unis ont continué d'établir le rythme des dépenses de défense mondiales, avec environ 40 % de ce total. En outre, les dépenses de défense des 30 pays membres de l'OTAN ont augmenté pour la sixième année consécutive, 10 d'entre eux y consacrant maintenant plus de 2 % de leur produit intérieur brut. Les États-Unis, l'OTAN et les pays alliés continuent à faire face aux défis immédiats posés par les menaces pour la sécurité et se préparent à faire face à une menace par un quasi-pair dans des opérations multidomains, ce qui signifie que les budgets de défense devraient rester essentiellement stables au cours des 12 prochains mois. Dans son *Rapport sur les perspectives du secteur mondial de l'aérospatiale et de la défense pour 2021*, Deloitte indique que les dépenses mondiales de défense devraient augmenter d'environ 2,8 % pour l'année civile 2021. Les pressions fiscales dues à la COVID-19 et la nécessité éventuelle d'inverser les niveaux actuels de dépenses déficitaires pourraient toutefois se répercuter sur les budgets de défense mondiaux à partir de l'année civile 2022. Cependant, l'entraînement est fondamental pour que les forces de défense atteignent et maintiennent l'état de préparation aux missions, et les pressions budgétaires pousseront de plus en plus l'entraînement vers des environnements virtuels plus rentables, créant ainsi des occasions accrues pour les produits, services et capacités numériques de CAE.

Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients

CAE génère une proportion élevée d'activités récurrentes grâce à sa position de premier plan sur des plateformes durables, notamment aux termes de contrats de service à long terme. La majorité des forces de défense dans les marchés parvenus à maturité doivent maximiser l'utilisation de leurs plateformes existantes. Les mises à niveau, la modernisation et les programmes de prolongation de la durée de vie permettent aux forces de défense d'exploiter leurs actifs existants tout en créant un éventail d'occasions de mises à niveau de simulateurs et de services de soutien à la formation. Grâce à notre important réseau existant de simulateurs installés dans le monde, à notre position de partenaire de choix pour des programmes comme le système d'entraînement axé sur le KC-135 et celui axé sur le C-130H de la U.S. Air Force (USAF), de même qu'à notre expérience des grandes plateformes durables, nous sommes en excellente position pour assurer la mise à niveau et la modernisation récurrentes des produits, de même que pour offrir des services de maintenance et de soutien. De plus, il existe une forte demande pour des plateformes durables, dont le C-130, le P-8, le C295, le MH-60R, le NH90 et le MQ-9, dans des marchés mondiaux de la défense, créant ainsi des occasions de fournir des nouveaux systèmes et services de formation pour des plateformes que CAE connaît très bien. L'acquisition proposée de L3H MT devrait rehausser le bassin installé de plateformes ayant une longue durée de vie de CAE, comme les systèmes d'entraînement sur le chasseur F-16.

Intérêt de l'impartition des services d'entraînement, de maintenance et de soutien opérationnel

L'efficacité que tirent nos clients de la sous-traitance de leurs services de formation et de soutien est un autre facteur déterminant du savoir-faire et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements continuent de trouver des moyens de maximiser l'efficacité et de rehausser la préparation, notamment en permettant aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'étudier l'impartition de divers services d'entraînement et de soutien opérationnel, tendance qui devrait se maintenir et qui s'aligne parfaitement sur notre stratégie visant la croissance de services récurrents à long terme. Nous estimons que les gouvernements se tourneront de plus en plus vers l'industrie pour la prestation de services d'entraînement et de soutien opérationnel parce que celle-ci peut souvent s'exécuter plus rapidement, pour un investissement en capital moins élevé, et qu'elle offre le soutien nécessaire à la formation des équipages et à l'atteinte du niveau de préparation souhaité. Par exemple, nous offrons maintenant des services de formation sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine au centre d'entraînement de Dothan, en Alabama. Ce centre offre des services complets de formation en classe, sur simulateur et en vol, et nous estimons que ce type de programme de prestation de services d'entraînement deviendra de plus en plus intéressant pour les forces de défense dans le monde.

Défis liés au recrutement, à l'entraînement et au maintien en poste de pilotes et de membres d'équipage pour les forces militaires du monde entier

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude dans l'ensemble du secteur de l'aviation commerciale. Cette demande dans le secteur de l'aviation civile et d'affaires a une incidence directe sur le recrutement, l'entraînement et le maintien en poste des pilotes militaires. Par exemple, l'USAF a reconnu que l'incidence de la pandémie sur le secteur de l'aviation commerciale a permis d'améliorer le maintien en poste des pilotes en 2020, mais elle se prépare toujours à un avenir où leur maintien en poste sera plus difficile lorsque l'économie se redressera. Ce défi a poussé les forces militaires à examiner nombre d'initiatives visant à remédier à la pénurie de pilotes qui s'annonce, y compris des initiatives liées spécifiquement à la formation, comme le projet de transformation de l'entraînement des pilotes de l'USAF. Les forces militaires étudient le recours accru à l'impartition ainsi que l'adoption de nouvelles technologies pour simplifier la formation des pilotes et la rendre plus efficace, créant des occasions pour les produits, les services et les solutions de CAE.

Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et assurer la préparation aux missions

Les tensions mondiales et la transition vers un entraînement en vue d'une menace par un quasi-pair, combinées à un personnel limité et à des pressions budgétaires, ont conduit les forces de défense du monde à trouver des partenaires fiables pour les aider à mettre au point, à gérer et à livrer les systèmes d'entraînement nécessaires aux plateformes complexes et opérations multidomaines d'aujourd'hui. Les forces armées considèrent de plus en plus une approche plus intégrée et globale pour ce qui est de l'entraînement dans tous les secteurs de la défense : aérienne, terrestre, maritime, spatiale et cybersécurité. Pour les aider à gérer la complexité et les défis qu'elles doivent relever, de nombreux programmes d'entraînement font désormais appel à des partenaires de l'industrie pour la conception et la gestion d'un système d'entraînement dans son ensemble. Notre approche nous a positionnés mondialement en tant qu'intégrateur de systèmes de formation et de missions, indépendamment de la plateforme. Le but ultime pour les forces de défense est de maximiser l'uniformité en vue d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et, plus important encore, d'améliorer la préparation aux missions. Ce facteur sera d'autant plus important maintenant que les États-Unis et leurs alliés doivent se préparer à affronter un adversaire quasi-pair, ce qui nécessitera un entraînement intégré et immersif dans des opérations multidomaines. En tant qu'intégrateur de systèmes de formation, nous tenons compte de l'ensemble du cycle d'entraînement pour élaborer des solutions complètes qui répondent tant aux besoins individuels pour une plateforme spécifique qu'à ceux des troupes appelées à mener des missions opérationnelles multidomaines.

Besoins en matière d'environnements synthétiques pour réaliser des exercices multidomaines complexes et intégrés

Les forces armées se tournent de plus en plus vers la formation synthétique pour satisfaire dans une plus large mesure leurs besoins en matière d'entraînement aux missions, et pour assurer l'intégration et la mise en réseau de systèmes disparates afin que les forces militaires puissent s'entraîner dans un monde virtuel. Les solutions technologiques fondées sur la simulation permettent aux clients du secteur militaire de planifier des missions très élaborées et de mener des répétitions de missions complètes dans un environnement synthétique, en complément à l'entraînement en vol et aux exercices de préparation traditionnels. Les alliés coopèrent et créent des forces interarmées et de coalition, ce qui entraîne une demande d'exercices d'entraînement et d'opérations menés en coopération et en réseau. Les dispositifs d'entraînement qui peuvent être mis en réseau afin d'entraîner des équipages différents et de permettre des formations en réseau sur une série de plateformes sont de plus en plus importants étant donné que les forces de défense souhaitent de plus en plus effectuer des exercices de préparation aux missions dans un environnement synthétique. Par exemple, nous faisons partie de l'équipe retenue pour soutenir le programme SCARS de l'U.S. Air Force, qui permettra à l'USAF de jeter les bases de la mise en réseau de plus de 50 plateformes pour permettre un entraînement virtuel dans des opérations multidomaines par le biais d'un environnement cybersécurisé. Nous préconisons fortement les architectures de simulation ouvertes et standardisées, comme la base de données commune de l'Open Geospatial Consortium, qui facilitent l'entraînement aux missions intégré et en réseau.

Volonté des gouvernements et des forces de défense de recourir davantage aux environnements synthétiques pour l'entraînement, la planification, l'analyse et le soutien aux décisions

Le recours accru à la formation synthétique par les forces de défense est l'un des moteurs de notre expertise et de nos capacités. Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter les environnements synthétiques pour une tranche plus élevée de leur programme total en raison de la plus grande efficacité, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les plateformes, des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à l'entraînement sur les plateformes réelles et des coûts nettement plus faibles. Les environnements synthétiques offrent aux forces armées un moyen économique de s'entraîner à toutes sortes de scénarios tout en contribuant à la préparation et à la disponibilité. Le coût élevé de l'entraînement sur appareil, la volonté de réserver les plateformes pour un usage opérationnel et le réalisme accru des technologies de simulation de pointe sont autant de facteurs qui favorisent l'adoption plus généralisée des environnements synthétiques pour l'entraînement. Au même moment, ces environnements synthétiques à immersion numérique, conjugués à l'intelligence artificielle et à l'infonuagique, peuvent être un outil pour la planification, l'analyse dans le cours de l'action et le soutien aux missions. Par exemple, la démonstration de la technologie d'environnement synthétique unique au Royaume-Uni vise à créer un jumeau numérique dont la portée et la complexité sont suffisantes pour fournir au Commandement stratégique du Royaume-Uni un outil de planification opérationnelle et de soutien à la prise de décisions.

Adoption de nouvelles technologies numériques innovantes pour l'entraînement

Les forces militaires commencent à adopter une série de nouvelles technologies qui transformeront la façon dont elles s'entraînent. Ces nouvelles technologies comprennent des dispositifs de formation immersifs connectés à un écosystème numérique utilisant une combinaison de réalité virtuelle, d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique dans le cadre du continuum de formation. C'est notamment ce que fait l'initiative de transformation de l'entraînement des pilotes de l'U.S. Air Force en repensant la formation des pilotes de premier cycle dans le but d'accélérer la production de pilotes. CAE fait partie de cette initiative et y apportera des éléments de l'Académie CAE Trax. Plus précisément, CAE est responsable du développement et de la livraison du système de gestion de l'apprentissage qui surveillera les compétences acquises par les élèves, adaptera l'apprentissage à chaque élève-pilote et gèrera l'ensemble du processus d'entraînement. Les innovations numériques comme l'Académie CAE Trax intègrent des didacticiels en réalité virtuelle, un entraîneur virtuel fondé sur l'intelligence artificielle, des capacités de réalité mixte et l'analyse de grandes quantités de données afin de livrer un continuum de formation complet pour l'entraînement des élèves-pilotes militaires. L'adoption croissante de nouvelles technologies et innovations numériques élargira le bassin d'occasions pour les produits et services de CAE.

Relations avec les fabricants OEM en matière de simulation et d'entraînement

Nous sommes un important partenaire pour les fabricants OEM grâce à notre expérience, à notre présence mondiale et à nos technologies innovatrices. Nous nous allions à des fabricants du secteur de la défense et de la sécurité en vue de renforcer nos liens avec ceux-ci et de nous positionner pour saisir des occasions d'affaires. Les fabricants OEM ont mis sur le marché de nouvelles plateformes et ils continuent de mettre à niveau et de prolonger la durée de vie des plateformes existantes, ce qui alimente la demande mondiale en systèmes d'entraînement. Par exemple, Boeing a conçu l'avion de patrouille maritime P-8 et a confié à CAE la conception et le développement de dispositifs d'entraînement au vol opérationnel P-8 pour la U.S. Navy et d'autres clients dans le monde. Boeing continue de commercialiser le P-8 à l'échelle internationale, ce qui crée de nouvelles occasions pour nous. Parmi les autres exemples des relations que nous entretenons avec les fabricants OEM quant à des plateformes qui créent des occasions d'affaires, mentionnons les partenariats avec Airbus Defence & Space pour le C295, qui est en cours de livraison à l'Aviation royale canadienne en vertu du projet de remplacement d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe, avec Leonardo pour la formation sur avion de chasse d'entraînement M-346, avec Lockheed Martin pour l'appareil de transport C-130J Super Hercules, que plusieurs divisions de l'USAF et de forces militaires internationales sont toujours en voie d'acquiescer, et avec General Atomics pour les aéronefs télépilotes Predator. Nous faisons également partie de l'Équipe Seahawk, de concert avec la U.S. Navy et des sociétés comme Lockheed Martin/Sikorsky, laquelle offre l'hélicoptère MH-60R en vertu du programme de ventes militaires à l'étranger à des clients internationaux.

MARCHÉ DES SOINS DE SANTÉ

Nous fournissons des solutions intégrées d'enseignement et de formation, dont la simulation chirurgicale et d'échographie, des programmes de formation, des plateformes de gestion de centres et des supports audiovisuels ainsi que des simulateurs de patients, aux étudiants du domaine de la santé et aux professionnels cliniques tout au long de leur cycle professionnel.

La formation fondée sur la simulation est l'un des moyens les plus efficaces de préparer les professionnels de la santé à prodiguer des soins aux patients et à réagir aux situations de crise tout en réduisant les erreurs médicales. Nous mettons à contribution notre expérience et nos pratiques exemplaires en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation afin de fournir des solutions de formation innovatrices qui permettront d'améliorer la sécurité et l'efficacité des soins aux patients. Pour ce faire, nous avons créé à ce jour trois Centres d'excellence CAE Santé afin d'améliorer la formation clinique et d'élaborer de nouveaux programmes et technologies de formation à l'intention des professionnels et des étudiants en soins de santé. On observe que le marché de la simulation en soins de santé est en pleine croissance et on constate aux États-Unis une transition des soins rémunérés à l'acte vers des soins fondés sur la valeur dans les hôpitaux. De plus, les centres de simulation sont de plus en plus présents dans les écoles de soins infirmiers et les facultés de médecine.

Nous offrons une des gammes les plus variées et les plus innovatrices de solutions de formation médicale, dont des simulateurs de patients, d'échographie et d'intervention chirurgicale, des solutions audiovisuelles, des plateformes de gestion de centres, des applications de réalité augmentée, des modules d'apprentissage en ligne et des didacticiels destinés à l'éducation et à la formation fondées sur la simulation en soins de santé. Nous fournissons des solutions de formation à des clients dans plus de 80 pays qui sont actuellement desservis par notre réseau mondial. Nous sommes un chef de file du marché des simulateurs de patients fondés sur des modèles de physiologie humaine évolués qui simulent des réactions humaines réalistes aux interventions cliniques. Par exemple, notre simulateur d'accouchement haute fidélité CAE Lucina a été conçu pour offrir des scénarios de simulation d'un réalisme exceptionnel qui permettent de s'exercer à effectuer des accouchements normaux ainsi qu'à être prêts à faire face à des urgences maternelles rares. Au cours des deux dernières années, nous avons continué d'investir dans le développement de nouveaux produits pour répondre à la demande croissante sur le marché de la simulation en soins de santé. Nous avons lancé CAE Juno, un mannequin de compétences cliniques qui permet aux programmes de soins infirmiers de s'adapter à l'accès restreint aux patients attribuable aux conditions complexes des patients hospitalisés et aux questions de responsabilité en soins de santé; le mannequin en soins d'urgence CAE Ares, qui est conçu pour la formation avancée en réanimation et la formation de l'American Heart Association (AHA); et le simulateur de nouveau-né CAE Luna, produit novateur qui simule plusieurs états critiques des nouveau-nés et des nourrissons. Grâce à ces solutions, nous fournissons des outils d'apprentissage parmi les plus innovateurs qui soient aux établissements universitaires de santé, qui constituent le principal segment de marché de la simulation dans le domaine des soins de santé. Nous continuons de repousser les limites de la technologie et nous avons été la première entreprise à commercialiser une application de réalité mixte intégrant les HoloLens de Microsoft sur le marché de la simulation médicale. Nous continuons d'intégrer la réalité augmentée et virtuelle à nos plateformes logicielles de pointe afin d'offrir des solutions de formation adaptées et des produits révolutionnaires.

Par l'intermédiaire de notre Académie Santé, nous offrons de la formation entre pairs aux établissements des clients ainsi qu'à nos centres de formation au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Notre Académie compte un corps professoral de plus de 50 personnes, y compris des infirmiers, des inhalothérapeutes, des médecins, des ambulanciers et des échographistes, lesquels, en collaboration avec des établissements de santé de premier plan, ont élaboré plus de 200 modules de formation et plus de 3 500 didacticiels pour ECS à l'intention des clients de toutes nos plateformes.

Nous offrons des solutions clés en main, des services de gestion de projets et des services professionnels dans le cadre de programmes de simulation de soins de santé. Nous collaborons également avec des fabricants d'équipements médicaux et des sociétés scientifiques pour mettre au point des solutions de formation innovatrices et personnalisées. En collaboration avec l'American Society of Anesthesiologists, nous avons lancé cinq modules en ligne pour Anesthesia SimSTAT, un environnement clinique virtuel à l'intention des médecins. Cette nouvelle plateforme offre une formation médicale continue pour le maintien de la certification en anesthésie et nous a permis d'étendre l'accès à la formation clinique fondée sur la simulation au domaine de l'anesthésiologie. En outre, par l'intermédiaire de partenariats sectoriels avec des fabricants d'équipements médicaux, nous avons mis au point un simulateur d'intervention spécialisée permettant aux médecins de s'exercer à implanter des stimulateurs cardiaques de prochaine génération, de même que CAE CathLabVR, un simulateur d'intervention de cathétérisme en laboratoire de conception modulaire et portative que nous avons lancé dans le secteur de la simulation cardiaque en septembre 2018. En janvier 2018, nous avons annoncé une collaboration avec l'AHA pour créer un réseau d'établissements de formation mondiaux qui offriront des cours de secourisme de l'AHA dans des pays actuellement mal desservis.

Nous estimons que le secteur Santé de CAE est le chef de file en matière de perfectionnement des professionnels de la santé grâce à la technologie, au contenu éducatif et à la formation, avec un marché de la simulation en soins de santé estimé à environ 1,7 milliard \$ US. L'Amérique du Nord est le plus grand marché pour la simulation en soins de santé, suivie de l'Europe et de l'Asie.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos produits et services de simulation sur le marché des soins de santé est déterminée par les facteurs suivants :

- Accès limité à de vrais patients pendant la formation;
- Révolution dans le domaine des technologies de réalité mixte et des technologies médicales;
- Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et personnalisées dans le but de prévenir les erreurs médicales;
- Recentrage sur la préparation aux catastrophes, en parallèle à la pénurie chronique de professionnels de la santé;
- Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients.

Accès limité à de vrais patients pendant la formation

La formation médicale a toujours été une formation d'apprenti dans le cadre de laquelle les étudiants administrent des soins aux patients sous la supervision d'une personne plus expérimentée. Ainsi, les étudiants font moins souvent face à des interventions risquées, à des complications rares et à des décisions critiques. Le recours à la simulation dans les programmes de formation professionnelle complète l'apprentissage classique et permet aux étudiants de développer leurs compétences cliniques et leur sens critique ainsi que d'être exposés à des événements plus rares comportant un risque de complications plus élevé. En 2014, le U.S. National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) a publié une étude révolutionnaire sur l'efficacité de la formation fondée sur la simulation dans les programmes de formation en soins infirmiers préalables à l'obtention du permis d'exercer. Entre autres, l'étude montrait que les étudiants en soins infirmiers qui passaient jusqu'à 50 % de leurs heures cliniques dans un environnement de simulation de qualité étaient aussi bien préparés à l'exercice de leur profession que les étudiants qui avaient acquis la totalité de leur expérience dans un environnement clinique traditionnel. Les lignes directrices nationales en matière de simulation du NCSBN, qui sont encore utilisées aujourd'hui, témoignent de la nécessité de créer des programmes de formation en soins infirmiers augmentant le recours à la formation fondée sur la simulation. Les organismes de réglementation en soins infirmiers ont commencé à évaluer le remplacement de la formation en environnement clinique traditionnel par de la formation fondée sur la simulation en s'appuyant sur ces lignes directrices pour créer une expérience clinique simulée efficace. En avril 2018, le Nursing and Midwifery Council du Royaume-Uni a annoncé qu'il avait éliminé le plafond du nombre d'heures que les étudiants en sciences infirmières peuvent consacrer à la formation fondée sur la simulation plutôt qu'au travail en clinique. En outre, durant la pandémie de COVID-19, la SSH et l'INACSL ont appelé à plus de flexibilité dans le remplacement des heures de formation clinique requises pour les étudiants en sciences de la santé par des heures de simulation, soulignant que la simulation virtuelle est une méthode d'enseignement efficace qui permet d'améliorer les résultats d'apprentissage. Les conseils de soins infirmiers d'États ont commencé à modifier les exigences afin de garantir que les apprenants et les nouveaux diplômés peuvent poursuivre leurs études et sont prêts à entrer sur le marché du travail.

La simulation offre une expérience de formation uniforme et reproductible, et permet de s'exercer sur une variété de patients et de scénarios qu'il ne serait pas possible d'égaliser en pratique clinique normale. Par exemple, notre simulateur d'échographie CAE Vimedix est doté de plus de 200 pathologies en cardiologie, médecine d'urgence et obstétrique/gynécologie. Le modèle de formation et d'éducation est en évolution, comme l'ont montré les 22 pays membres de l'OTAN qui ont interdit d'effectuer des tests sur des animaux dans le cadre de la formation médicale dans un contexte militaire. Les simulateurs de CAE Santé représentent une alternative peu risquée en matière de procédures d'intervention pour sauver des vies, de formation d'équipes interprofessionnelles et d'intervention en cas de catastrophe majeure.

Révolution dans le domaine des technologies médicales et des technologies de réalité mixte

L'évolution des technologies médicales favorise l'utilisation de la simulation et l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle. Les nouveaux équipements médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients. Les organismes de réglementation et de certification resserrent constamment leurs exigences voulant que les cliniciens soient formés avant l'adoption de bouleversements technologiques, tâche pour laquelle la simulation est parfaitement adaptée. En tant que partenaire de choix en formation des principaux fabricants OEM, nous continuons de collaborer à la prestation de formation innovatrice et adaptée visant l'introduction de nouvelles procédures chirurgicales. Nous avons été la première entreprise à commercialiser une application de réalité mixte intégrant les HoloLens de Microsoft sur le marché de la simulation médicale et, en janvier 2020, nous avons lancé de multiples applications intégrant les HoloLens 2, dotant nos simulateurs de soins d'urgence, d'échographie et d'accouchement d'une physiologie holographique modélisée afin de permettre aux apprenants d'envisager l'anatomie humaine.

Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées dans le but de prévenir les erreurs médicales

Les ventes de produits et de services fondés sur la simulation dans le secteur de la santé visent principalement la formation médicale. Avec l'aide de notre réseau de distribution mondial, nous atteignons des marchés nouveaux et émergents afin de répondre à la demande internationale potentielle pour la formation fondée sur la simulation. CAE sépare le marché de la simulation en soins de santé entre les catégories suivantes : simulateurs de réalité virtuelle, augmentée et mixte, simulateurs de patients haute fidélité, simulateurs d'intervention, dispositifs de formation aux tâches, simulateurs d'échographie, solutions audiovisuelles, solutions de gestion de centres, environnements cliniques simulés et services de formation. Des éléments de plus en plus nombreux démontrent que la simulation médicale accroît les compétences cliniques, améliore les résultats pour les patients et réduit les erreurs médicales, ce qui peut contribuer à atténuer le taux d'augmentation du coût des soins de santé. Les soins de santé devraient devenir de plus en plus pertinents dans un monde plus conscient des avantages de la simulation et de la formation en matière de soins de santé pour aider à sauver des vies à un rythme régulier et en situation de crise sanitaire.

Recentrage sur la préparation aux catastrophes, en parallèle à la pénurie chronique de professionnels de la santé

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de la préparation dans tous les domaines, y compris les soins de santé, et a souligné le rôle vital des professionnels de la santé dans les crises mondiales. L'OMS estime qu'il manquera 18 millions de professionnels de la santé d'ici 2030, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire bas. Cependant, les pays à tous les niveaux de développement socio-économique sont confrontés, à des degrés divers, à des difficultés en matière d'éducation, d'emploi, de déploiement, de maintien en poste et de performance de leur main-d'œuvre.

Selon l'Association of American Medical Colleges (AAMC), les États-Unis seront confrontés à une pénurie de 54 100 à 139 000 médecins d'ici 2033, et la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve cette main-d'œuvre. En outre, les données de l'AAMC montrent que 40 % des médecins américains en exercice se sentaient épuisés au moins une fois par semaine avant le début de la crise de la COVID-19, ce qui pourrait amener les médecins et autres professionnels de la santé à réduire leurs heures de travail, voire à avancer leurs projets de retraite. Cette situation exacerbera le besoin de solutions de formation accessibles, efficaces et abordables pour les professionnels de la santé.

Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients

CAE prévoit que l'on adoptera de plus en plus la formation et la certification fondées sur la simulation destinées aux professionnels de la santé afin d'améliorer la sécurité et les résultats pour les patients. Nous sommes d'avis que cette situation donnerait naissance à un marché potentiel beaucoup plus important que le marché actuel, qui est essentiellement fondé sur l'éducation. Selon une étude effectuée par des chercheurs en sécurité des patients et publiée dans le British Medical Journal en mai 2016, les erreurs médicales sont la troisième cause de décès dans les hôpitaux américains, et l'OMS a indiqué en 2018 que la probabilité de subir un préjudice consécutif à des soins de santé est de 1 sur 300. Grâce à la simulation, les cliniciens peuvent accroître leur confiance, leurs connaissances et leur expertise en vue d'améliorer la sécurité des patients dans un environnement sans risque. Comme la structure de remboursement des programmes Medicare et Medicaid dans les hôpitaux américains est de moins en moins fondée sur la quantité de services et qu'elle est davantage axée sur leur qualité (soins axés sur la valeur), y compris la sécurité et les résultats pour les patients, CAE s'attend à ce que de plus en plus d'hôpitaux adoptent la formation fondée sur la simulation afin d'améliorer la performance et de réduire le risque d'erreurs médicales.

La simulation est un élément nécessaire ou recommandé d'un mouvement croissant vers l'évaluation et la certification à enjeux élevés, notamment, aux États-Unis, en matière de maintien de la certification MOCA, d'éléments de chirurgie par laparoscopie et de soins avancés de réanimation traumatologique. En outre, l'Accreditation Council for Graduate Medical Education évolue vers une évaluation axée sur les résultats ayant des critères précis d'évaluation et de comparaison de la performance, ce qui favorise l'adoption de produits et de formation fondés sur la simulation.

3.6 Variations du change

Tous les montants présentés sont en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les transactions libellés en monnaies étrangères selon divers taux de change, comme l'exigent les IFRS.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables aux trois principales monnaies opérationnelles.

Nous avons utilisé les taux de change de clôture ci-dessous pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes en dollars canadiens à la clôture de chacune des périodes suivantes :

	2021	2020	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,26	1,41	(11) %
Euro (€)	1,47	1,55	(5) %
Livre sterling (£)	1,73	1,75	(1) %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits des activités ordinaires et les charges étaient les suivants :

	2021	2020	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,32	1,33	(1) %
Euro (€)	1,54	1,48	4 %
Livre sterling (£)	1,73	1,69	2 %

Pour l'exercice 2021, la conversion en dollars canadiens des résultats de nos établissements à l'étranger a donné lieu à une augmentation de 8,1 millions \$ des produits des activités ordinaires et à une diminution de 0,3 million \$ du résultat net par rapport à l'exercice 2020. Nous avons obtenu ce résultat en convertissant les produits des activités ordinaires et le résultat net libellés en monnaie étrangère de l'exercice aux taux de change mensuels moyens de l'exercice précédent et en comparant ces montants ajustés aux montants présentés pour l'exercice écoulé.

Vous trouverez un complément d'information sur notre exposition aux monnaies étrangères et nos stratégies de couverture sous *Risques et incertitudes liés à nos activités*. Une analyse de sensibilité au risque de change est présentée à la note annexe 33 de nos états financiers consolidés.

3.7 Définition des mesures hors PCGR et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion comprend des mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures hors PCGR fournissent une information supplémentaire utile, mais n'ont pas de signification normalisée établie conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures hors PCGR aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres sociétés.

Changements apportés aux mesures hors PCGR et aux chiffres comparatifs

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, nous avons changé la désignation des mesures de rentabilité suivantes sans en modifier la composition :

- Le résultat opérationnel sectoriel ajusté (auparavant, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers);
- Le BAIIA ajusté (auparavant, le BAIIA avant les éléments particuliers);
- Le résultat net ajusté (auparavant, le résultat net avant les éléments particuliers);
- Le résultat ajusté par action (auparavant, le résultat par action avant les éléments particuliers).

Nous avons également introduit de nouvelles mesures hors PCGR qui reflètent l'incidence des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 sur les mesures ci-dessus, de manière à incorporer les directives récentes et en évolution des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces mesures ne tiennent pas compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et qui sont prises en compte dans nos résultats, comme il est expliqué à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion.

En outre, nous n'utilisons plus la mesure hors PCGR du résultat opérationnel sectoriel et l'avons remplacée par le résultat opérationnel sectoriel ajusté.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec ces changements de présentation.

Capital utilisé

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour évaluer et contrôler combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Du point de vue de l'utilisation qui en est faite :

- Au niveau de la Société dans son ensemble, en prenant le montant total de l'actif (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite de la dette à long terme, partie courante comprise);
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôt et des autres actifs non opérationnels) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite des passifs d'impôt, de la dette à long terme, partie courante comprise, des obligations au titre des redevances, des obligations au titre des avantages du personnel et des autres passifs non opérationnels).

Du point de vue de la provenance du capital :

- Afin de comprendre d'où provient notre capital, nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres.

Veillez vous reporter à la section 7.1 *Capital utilisé consolidé* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Rendement du capital utilisé (RCU)

Le RCU sert à évaluer la rentabilité de notre capital investi. Nous calculons ce ratio sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, exclusion faite des charges financières nettes, après impôt, par le montant moyen du capital utilisé.

Dépenses d'investissement en immobilisations (maintenance et croissance) corporelles

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

Dette nette

La dette nette est une mesure hors PCGR qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme, partie courante comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Veillez vous reporter à la section 7.1 *Capital utilisé consolidé* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres correspond à la dette nette divisée par la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois. Le BAIIA s'entend du bénéfice avant l'impôt sur le résultat, les charges financières nettes et la dotation aux amortissements. En outre, le BAIIA ajusté exclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de même que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques ou d'événements importants. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure hors PCGR qui nous indique les sommes dont nous disposons pour investir dans les occasions de croissance, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations financières courantes. C'est un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité. Ils correspondent aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les autres actifs sans lien avec la croissance et les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements. Veuillez vous reporter à la section 6.1 *Mouvements de trésorerie consolidés* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Fonds de roulement hors trésorerie

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure hors PCGR qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif courant (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs détenus en vue de la vente) et le passif courant (abstraction faite de la partie courante de la dette à long terme et des passifs détenus en vue de la vente). Veuillez vous reporter à la section 7.1 *Capital utilisé consolidé* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Frais de recherche et de développement (R-D)

Les frais de recherche et de développement sont une mesure financière que nous utilisons pour évaluer les dépenses directement attribuables aux activités de recherche et de développement que nous avons comptabilisées en charges au cours de la période, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement et des contributions gouvernementales.

Marge brute

La marge brute est une mesure hors PCGR qui correspond au résultat opérationnel dont sont déduits les frais de recherche et de développement, les frais de vente, généraux et d'administration, les autres profits et pertes, la quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence et les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition. Nous sommes d'avis que cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer notre performance opérationnelle en continu.

Nombre équivalent de simulateurs (NES)

Nombre équivalent de simulateurs

Le NES est une mesure opérationnelle qui nous indique le nombre moyen de simulateurs de vol qui étaient en état de dégager des résultats au cours de la période. Dans le cas d'un centre de formation exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NES que la moitié des simulateurs de vol dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et en état de dégager des résultats.

Simulateurs de vol (FFS) dans le réseau de CAE

Un FFS est une reproduction en taille réelle d'un cockpit d'avion d'une marque, d'un modèle et d'une série donnés, qui comprend un système de mouvement. Habituellement, le nombre de FFS dans le réseau n'inclut que les FFS haute fidélité et exclut les dispositifs de formation fixes et les autres dispositifs de niveau inférieur, car de tels dispositifs sont généralement utilisés en plus des FFS dans le cadre des mêmes programmes de formation autorisés.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir sont une mesure hors PCGR introduite lors de l'adoption d'IFRS 15 qui représente le cumul des promesses restant à remplir en matière de transfert d'un bien ou d'un service distinct aux clients dans le cadre d'un accord commercial juridiquement contraignant. Cette mesure est semblable à notre définition du carnet de commandes, sauf qu'elle exclut les soldes des coentreprises, les options et les valeurs contractuelles estimatives.

- Les valeurs contractuelles estimatives représentent les produits des activités ordinaires futurs estimatifs à recevoir des clients dans le cadre de contrats de formation exclusifs à court et à long terme lorsque nous prévoyons que les produits des activités ordinaires seront générés, sur la base des besoins de formation réglementés des clients, mais pour lesquels aucune séance de formation n'a encore été planifiée.

Prises de commandes et carnet de commandes

Prises de commandes

Les prises de commandes sont une mesure hors PCGR qui nous indique combien valent en principe les commandes que nous avons reçues :

- Pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Par ailleurs, les produits des activités ordinaires attendus provenant des clients avec des contrats de formation à court terme et à long terme sont inclus dès que nous avons de la part de ces clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur la génération des produits des activités ordinaires;

- Pour le secteur Défense et sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et sécurité sont généralement réalisés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un élément d'un contrat dans les prises de commandes que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement;
- Pour le secteur Santé, une commande est habituellement convertie en produits des activités ordinaires dans les 12 mois; par conséquent, nous présumons que le montant des commandes correspond aux produits des activités ordinaires.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes correspond au total des commandes divisé par le total des produits des activités ordinaires d'une période donnée.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes total est une mesure hors PCGR qui représente les produits des activités ordinaires attendus et comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises de même que les commandes non financées et les options :

- Les commandes engagées nous indiquent à combien se montent les commandes que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées. Elles correspondent à la somme des prises de commandes de la période et du solde des commandes engagées à la fin de l'exercice précédent, moins les produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période, plus ou moins les ajustements du carnet de commandes. Si le montant d'une commande déjà comptabilisé pour un exercice antérieur est modifié, le carnet de commandes est ajusté;
- Le carnet de commandes des coentreprises se compose de commandes engagées qui représentent la valeur prévue de notre quote-part des commandes qu'ont reçues les coentreprises, mais qu'elles n'ont pas encore exécutées. Le carnet de commandes des coentreprises est établi sur la même base que pour les commandes engagées telle qu'elle est décrite ci-dessus;
- Les commandes non financées s'entendent des commandes fermes du secteur Défense et sécurité que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées et pour lesquelles l'autorisation de financement n'a pas encore été obtenue. Le carnet de commandes tient compte des options dont la probabilité d'exercice est élevée, mais pas des contrats à exécution indéterminée et à quantité indéterminée (ID/IQ). Lorsqu'une option est exercée, elle est inscrite dans les prises de commandes de la période et est sortie des commandes non financées et des options.

Veillez vous reporter à la section 4.3 *Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté est une mesure hors PCGR que nous utilisons comme mesure additionnelle de nos résultats opérationnels. Il correspond au résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société au titre des activités poursuivies, et exclut les coûts de restructuration, les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques ou d'événements importants, après impôt, de même que les éléments fiscaux non récurrents importants. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il dresse un meilleur portrait de notre performance opérationnelle et qu'il nous permet de comparer plus facilement nos résultats entre les périodes.

Le résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 exclut en outre l'incidence des apports gouvernementaux liés aux programmes d'aide COVID-19 qui ont été portés au crédit du résultat net, après impôt, mais n'est pas ajusté pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et dont nous tenons compte dans nos résultats. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est une mesure additionnelle conforme aux PCGR qui nous indique quel résultat nous avons obtenu avant la prise en compte des effets de certaines décisions financières, structures fiscales et activités abandonnées. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il facilite la comparaison entre les périodes et avec les résultats d'entreprises et de secteurs d'activité où la structure de capital et la réglementation fiscale sont différentes des nôtres.

Résultat opérationnel sectoriel (ROS) ajusté

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté est une mesure hors PCGR qui correspond à la somme des indicateurs clés utilisés pour mesurer le résultat financier individuel des secteurs opérationnels. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur performance. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, abstraction faite des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que des pertes de valeur et des autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques ou d'événements importants. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle et facilite la comparaison entre les périodes. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté est également la mesure de rentabilité qu'utilise la direction pour prendre des décisions sur l'attribution des ressources aux secteurs et évaluer la performance sectorielle.

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 exclut en outre l'incidence des apports gouvernementaux liés aux programmes d'aide COVID-19 qui ont été portés au crédit du résultat net, mais n'est pas ajusté pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et dont nous tenons compte dans nos résultats. Bien que la direction sache que cette mesure puisse faire l'objet d'ajustements supplémentaires, elle n'emploierait pas expressément une telle mesure pour évaluer la rentabilité afin de prendre des décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs ni pour évaluer la performance sectorielle. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat par action (RPA) ajusté

Le résultat par action ajusté est une mesure hors PCGR qui est obtenue en éliminant les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, et les pertes de valeurs et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques ou d'événements importants, après impôt, ainsi que les éléments fiscaux non récurrents importants du résultat dilué par action des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société. L'incidence par action correspond à ces coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition et à ces autres profits et pertes, après impôt, de même qu'aux éléments fiscaux non récurrents, divisés par le nombre moyen dilué d'actions. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle par action et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes.

Le résultat par action ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 exclut en outre l'incidence des apports gouvernementaux liés aux programmes d'aide COVID-19 qui ont été portés au crédit du résultat net, après impôt, mais n'est pas ajusté pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et dont nous tenons compte dans nos résultats. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation est l'une des mesures opérationnelles que nous utilisons pour évaluer la performance de notre réseau de simulateurs du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Bien que ce taux n'ait pas de corrélation exacte avec les produits des activités ordinaires comptabilisés, nous l'utilisons, parallèlement à d'autres mesures, puisque nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un indicateur de notre rendement opérationnel. Il correspond au nombre d'heures de formation vendues sur nos simulateurs pour la période, divisé par la capacité de formation pratique disponible pour cette même période.

3.8 Rapprochement des mesures hors PCGR

Rapprochement du résultat opérationnel sectoriel ajusté

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<i>Trimestres clos les 31 mars</i>								
Résultat opérationnel	40,5 \$	151,5 \$	(8,5) \$	32,4 \$	15,6 \$	(37,4) \$	47,6 \$	146,5 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	26,1	2,1	31,7	7,8	0,8	—	58,6	9,9
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	37,5	—	37,5
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	66,6 \$	153,6 \$	23,2 \$	40,2 \$	16,4 \$	0,1 \$	106,2 \$	193,9 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19	19,7 \$	— \$	16,4 \$	— \$	1,1 \$	— \$	37,2 \$	— \$
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	46,9 \$	153,6 \$	6,8 \$	40,2 \$	15,3 \$	0,1 \$	69,0 \$	193,9 \$

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<i>Exercices clos les 31 mars</i>								
Résultat opérationnel	6,5 \$	473,3 \$	15,5 \$	104,8 \$	26,4 \$	(41,0) \$	48,4 \$	537,1 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	76,1	6,1	45,0	9,7	2,9	—	124,0	15,8
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	37,5	—	37,5
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ¹⁾	81,7	—	26,5	—	—	—	108,2	—
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	164,3 \$	479,4 \$	87,0 \$	114,5 \$	29,3 \$	(3,5) \$	280,6 \$	590,4 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19	63,6 \$	— \$	60,3 \$	— \$	3,5 \$	— \$	127,4 \$	— \$
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	100,7 \$	479,4 \$	26,7 \$	114,5 \$	25,8 \$	(3,5) \$	153,2 \$	590,4 \$

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat par action ajusté

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2021	2020	2021	2020
<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	19,8 \$	78,4 \$	(47,2) \$	311,4 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, après impôt	43,4	7,2	94,0	11,6
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ¹ , après impôt	—	—	80,3	—
Perte de valeur du goodwill, après impôt	—	36,7	—	36,7
Résultat net ajusté	63,2 \$	122,3 \$	127,1 \$	359,7 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19, après impôt	27,3 \$	— \$	93,5 \$	— \$
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	35,9 \$	122,3 \$	33,6 \$	359,7 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	287,3	267,7	272,0	267,6
RPA ajusté	0,22 \$	0,46 \$	0,47 \$	1,34 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,12 \$	0,46 \$	0,12 \$	1,34 \$

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2021	2020
<i>(montants en millions)</i>		
Résultat opérationnel	48,4 \$	537,1 \$
Dotations aux amortissements	319,5	305,4
BAIIA	367,9 \$	842,5 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	124,0	15,8
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ¹⁾	108,2	—
Perte de valeur du goodwill	—	37,5
BAIIA ajusté	600,1 \$	895,8 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19	127,4	—
BAIIA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	472,7 \$	895,8 \$

¹⁾ Essentiellement du fait de pertes de valeur d'actifs non financiers et de montants à recevoir de clients. Cet élément de rapprochement ne tient compte d'aucun élément opérationnel, y compris les charges du personnel accrues découlant de la COVID-19. Au cours de la période, nous avons comptabilisé des charges du personnel plus élevées qu'à l'habitude, puisque les montants reçus en vertu des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ont été transférés directement aux employés selon l'objectif des programmes de subvention et la façon dont ils ont été conçus dans certains pays, ou que les montants ont été compensés par les coûts accrues que nous avons engagés en mettant fin aux mesures de réduction des coûts prises initialement, notamment en éliminant les réductions salariales et en rappelant les employés qui avaient auparavant été mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Nous avons également engagé des charges opérationnelles supplémentaires, notamment des coûts liés à l'achat d'équipement de protection individuel, aux mesures de désinfection supplémentaires pour protéger la santé et la sécurité de nos employés et à l'implantation de protocoles de sécurité. Ces charges plus élevées ont été prises en compte dans nos résultats. Bien que ces charges supplémentaires soient dans certains cas estimées, elles neutralisent presque entièrement l'incidence favorable des programmes d'aide gouvernementale COVID-19.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2021

(montants en millions, sauf les montants par action)	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021	T4-2020
Produits des activités ordinaires	894,3	832,4	704,7	550,5	977,3 \$
Coût des ventes	657,2	603,5	513,7	442,5	665,6 \$
Marge brute ³	237,1	228,9	191,0	108,0	311,7 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	26,5	27,5	27,1	19,6	31,9 %
Frais de recherche et de développement ³	22,5	36,5	25,6	20,1	36,2 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	111,5	105,3	88,2	93,9	107,9 \$
Autres (profits) et pertes	(0,7)	(1,5)	(2,7)	96,6	4,4 \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(2,4)	(8,6)	0,6	7,7	6,8 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	58,6	14,3	51,1	—	9,9 \$
Résultat opérationnel ³	47,6	82,9	28,2	(110,3)	146,5 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	5,3	10,0	4,0	—	15,0 %
Charges financières — montant net	32,0	33,3	35,2	35,1	38,5 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	15,6	49,6	(7,0)	(145,4)	108,0 \$
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(3,2)	(0,1)	(1,0)	(35,4)	26,9 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition)</i>	(21)	—	14	24	25 %
Résultat net	18,8	49,7	(6,0)	(110,0)	81,1 \$
Attribuable aux :					
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	19,8	48,8	(5,2)	(110,6)	78,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,0)	0,9	(0,8)	0,6	2,7 \$
	18,8	49,7	(6,0)	(110,0)	81,1 \$
RPA attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
De base et dilué	0,07	0,18	(0,02)	(0,42)	0,29 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté ³	106,2	97,2	79,3	(2,1)	193,9 \$
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ³	69,0	86,6	44,1	(46,5)	193,9 \$
Résultat net ajusté ³	63,2	60,0	34,2	(30,3)	122,3 \$
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ³	35,9	52,2	8,4	(62,9)	122,3 \$
RPA ajusté ³	0,22	0,22	0,13	(0,11)	0,46 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ³	0,12	0,19	0,03	(0,24)	0,46 \$

Produits des activités ordinaires en baisse de 8 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Les produits des activités ordinaires ont diminué de 83,0 millions \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de l'exercice 2020. La baisse des produits des activités ordinaires s'est établie à 213,7 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile et à 7,4 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par la hausse de 138,1 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Marge brute en baisse de 74,6 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

La marge brute s'est établie à 237,1 millions \$ pour le trimestre, soit 26,5 % des produits des activités ordinaires, contre 311,7 millions \$, soit 31,9 % des produits des activités ordinaires, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

³ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 87,7 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Pour le trimestre, le résultat opérationnel s'est établi à 47,6 millions \$ (5,3 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 146,5 millions \$ (15,0 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020. Pour le trimestre, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 106,2 millions \$ (11,9 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 193,9 millions \$ (19,8 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020. La baisse du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établie à 87,0 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile et à 17,0 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par l'augmentation de 16,3 millions \$ pour le secteur Santé.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en baisse de 124,9 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 s'est établi à 69,0 millions \$ (7,7 % des produits des activités ordinaires), en baisse de 124,9 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'est établie à 106,7 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile et à 33,4 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par l'augmentation de 15,2 millions \$ pour le secteur Santé. Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé des charges du personnel plus élevées qu'à l'habitude, puisque les montants reçus en vertu de ces programmes ont été transférés directement aux employés selon l'objectif des programmes de subvention et la façon dont ils ont été conçus dans certains pays, ou les montants ont été compensés par les coûts accrus que nous avons engagés en mettant fin aux mesures de réduction des coûts prises initialement, notamment en éliminant les réductions salariales et en rappelant les employés qui avaient auparavant été mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Nous avons également engagé des charges opérationnelles supplémentaires, notamment des coûts liés à l'achat d'équipement de protection individuel, aux mesures de désinfection supplémentaires pour protéger la santé et la sécurité de nos employés et à l'implantation de protocoles de sécurité. Bien que ces charges supplémentaires soient dans certains cas estimées, elles neutralisent presque entièrement l'incidence favorable des programmes d'aide gouvernementale COVID-19.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Frais de recherche et de développement en baisse de 13,7 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique principalement par la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement supplémentaires et par l'avantage provenant des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19, facteurs neutralisés en partie par l'amortissement des frais de développement engagés pour la conception et la fabrication des respirateurs CAE Air1.

Montant net des charges financières en baisse de 6,5 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique en grande partie par la diminution de la charge d'intérêts sur la dette à long terme et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Taux d'imposition négatif de 21 % pour le trimestre écoulé

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 3,2 millions \$ ce trimestre, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif négatif de 21 %, par rapport à un taux d'imposition effectif de 25 % au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Au quatrième trimestre de l'exercice précédent, le taux d'imposition avait été plus élevé en raison d'une perte de valeur du goodwill du secteur Santé. Abstraction faite de la perte de valeur du goodwill, le taux d'imposition se serait établi à 19 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de l'exercice considéré, le taux d'imposition a varié en raison des coûts de restructuration. Abstraction faite des coûts de restructuration, le taux d'imposition se serait établi à 16 % pour le trimestre, diminution par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 qui traduit essentiellement un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions.

4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2021

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits des activités ordinaires	2 981,9	3 623,2 \$
Coût des ventes	2 216,9	2 539,6 \$
Marge brute	765,0	1 083,6 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	25,7	29,9 %
Frais de recherche et de développement	104,7	137,5 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	398,9	437,5 \$
Autres (profits) et pertes	91,7	(16,8) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(2,7)	(27,5) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	124,0	15,8 \$
Résultat opérationnel	48,4	537,1 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	1,6	14,8 %
Charges financières – montant net	135,6	144,4 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	(87,2)	392,7 \$
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(39,7)	73,8 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition)</i>	46	19 %
Résultat net	(47,5)	318,9 \$
Attribuable aux :		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(47,2)	311,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,3)	7,5 \$
	(47,5)	318,9 \$
RPA attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		
De base	(0,17)	1,17 \$
Dilué	(0,17)	1,16 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	280,6	590,4 \$
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	153,2	590,4 \$
Résultat net ajusté	127,1	359,7 \$
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	33,6	359,7 \$
RPA ajusté	0,47	1,34 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,12	1,34 \$

Produits des activités ordinaires en baisse de 641,3 millions \$, soit 18 %, par rapport à l'exercice précédent

La baisse des produits des activités ordinaires s'est établie à 754,6 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile et à 114,1 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été annulée en partie par la hausse de 227,4 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Marge brute en baisse de 318,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 765,0 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 25,7 % des produits des activités ordinaires, comparativement à 1 083,6 millions \$, soit 29,9 % des produits des activités ordinaires, pour l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 309,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel s'est établi à 48,4 millions \$ (1,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, contre 537,1 millions \$ (14,8 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 280,6 millions \$ (9,4 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 590,4 millions \$ (16,3 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. La baisse du résultat opérationnel sectoriel ajusté a totalisé 315,1 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile et 27,5 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été annulée en partie par l'augmentation de 32,8 millions \$ pour le secteur Santé.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en baisse de 437,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 s'est établi à 153,2 millions \$ (5,1 % des produits des activités ordinaires pour l'exercice), en baisse de 437,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La baisse s'est établie à 378,7 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile et à 87,8 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par l'augmentation de 29,3 millions \$ pour le secteur Santé. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des charges du personnel plus élevées qu'à l'habitude, puisque les montants reçus en vertu de ces programmes ont été transférés directement aux employés selon l'objectif des programmes de subvention et la façon dont ils ont été conçus dans certains pays, ou les montants ont été compensés par les coûts accrus que nous avons engagés en mettant fin aux mesures de réduction des coûts prises initialement, notamment en éliminant les réductions salariales et en rappelant les employés qui avaient auparavant été mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Nous avons également engagé des charges opérationnelles supplémentaires, notamment des coûts liés à l'achat d'équipement de protection individuel, aux mesures de désinfection supplémentaires pour protéger la santé et la sécurité de nos employés et à l'implantation de protocoles de sécurité. Bien que ces charges supplémentaires soient dans certains cas estimées, elles neutralisent presque entièrement l'incidence favorable des programmes d'aide gouvernementale COVID-19.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Frais de recherche et de développement en baisse de 32,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Les frais de recherche et de développement ont diminué de 32,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La baisse est attribuable à l'avantage provenant des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement supplémentaires, facteurs neutralisés en partie par l'amortissement des frais de développement engagés pour la conception et la fabrication des respirateurs CAE Air1.

Montant net des charges financières en baisse de 8,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2020 à exercice 2021
Charges financières de la période précédente, montant net	144,4 \$
Variation des charges financières depuis la période précédente :	
Diminution des charges financières liées à la dette à long terme (hormis les obligations locatives)	(4,9) \$
Diminution des charges financières liées aux obligations au titre des redevances	(0,2)
Diminution des charges financières liées aux obligations locatives	(1,9)
Diminution des autres charges financières	(0,9)
Diminution des coûts d'emprunt inscrits à l'actif	0,7
Diminution des charges financières depuis la période précédente	(7,2) \$
Variation des produits financiers depuis la période précédente :	
Augmentation du produit d'intérêts sur les prêts et les contrats de location-financement	(2,3) \$
Diminution des autres produits financiers	0,7
Augmentation des produits financiers depuis la période précédente	(1,6) \$
Charges financières de la période courante, montant net	135,6 \$

Le montant net des charges financières s'est établi à 135,6 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 8,8 millions \$, soit 6 %, par rapport à celles de l'exercice précédent. La baisse s'explique en grande partie par la diminution de la charge d'intérêts sur la dette à long terme, la baisse de la charge d'intérêts sur les obligations locatives et l'augmentation des produits financiers.

Taux d'imposition de 46 % pour l'exercice

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 39,7 millions \$ pour l'exercice, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 46 %, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 73,8 millions \$ pour l'exercice précédent, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 19 %.

Le taux d'imposition de l'exercice précédent était tributaire d'une perte de valeur du goodwill du secteur Santé. Abstraction faite de la perte de valeur du goodwill, le taux d'imposition se serait établi à 17 % pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice considéré, le taux d'imposition a varié en raison des pertes de valeur d'actifs non financiers et des montants à recevoir de clients du fait de la pandémie de COVID-19, des coûts de restructuration et de l'incidence favorable des contrôles fiscaux. Abstraction faite de ces éléments, le taux d'imposition se serait établi à 19 % pour l'exercice, augmentation par rapport à l'exercice 2020 qui traduit essentiellement un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions.

4.3 Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

	Exercice 2021	Exercice 2020	T4-2021	T4-2020
Coûts d'intégration et d'acquisition	6,9 \$	6,1 \$	6,9 \$	2,1 \$
Dépréciation d'actifs non financiers	59,5	7,0	26,0	7,0
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel	42,9	2,7	21,2	0,8
Autres coûts	14,7	—	4,5	—
Total des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	124,0 \$	15,8 \$	58,6 \$	9,9 \$

Le 12 août 2020, nous avons annoncé que nous adopterions des mesures supplémentaires afin de mieux desservir le marché en optimisant nos actifs et notre présence à l'échelle mondiale, en adaptant notre effectif mondial et en ajustant nos activités en fonction de la baisse attendue de la demande pour certains produits et services.

Dans la foulée de ces mesures, nous prévoyons comptabiliser des coûts de restructuration d'environ 170 millions \$ sur la durée du programme, essentiellement des frais immobiliers, de relocalisation d'actifs et d'autres coûts directement liés à l'optimisation de notre présence opérationnelle, de même que des indemnités de cessation d'emploi, qui ont été engagés au cours de l'exercice 2021 et qui se poursuivront à l'exercice 2022.

La dépréciation d'actifs non financiers dans le cadre de ce programme de restructuration comprend essentiellement la dépréciation d'immobilisations corporelles liées aux dispositifs de formation considérés comme excédentaires, d'immobilisations incorporelles du fait de l'arrêt de certains produits ainsi que d'immeubles et d'actifs au titre du droit d'utilisation relatifs aux installations immobilières que la Société loue, afin de s'aligner avec l'optimisation de sa présence opérationnelle ainsi que ses actifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition comprennent également des coûts de transaction de 4,3 millions \$ associés à l'acquisition de L3H MT, dont la clôture devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de l'année civile 2021.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition comprennent un montant de 6,1 millions \$ lié à l'intégration de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier acquise au cours de l'exercice 2019 ainsi que des coûts de 9,7 millions \$ engagés pour le secteur Défense et sécurité par suite de modifications apportées à la structure sectorielle et de l'examen de certains produits offerts.

4.4 Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total

Carnet de commandes total⁴ en baisse de 13 % par rapport à l'exercice précédent

(montants en millions)	Exercice 2021	Exercice 2020
Commandes engagées ⁴ en début de période	7 631,0 \$	7 461,4 \$
+ prises de commandes ⁴	2 723,5	3 821,6
- produits des activités ordinaires	(2 981,9)	(3 623,2)
+/- ajustements	(960,0)	(28,8)
Commandes engagées en fin de période	6 412,6 \$	7 631,0 \$
Carnet de commandes des coentreprises ⁴ (exclusivement composé de commandes engagées)	328,2	441,4
Commandes non financées et options ⁴	1 460,3	1 385,7
Carnet de commandes total	8 201,1 \$	9 458,1 \$

Rapprochement du carnet de commandes total et des obligations de prestation qui restent à remplir

Carnet de commandes total	8 201,1 \$	9 458,1 \$
Déduire : carnet de commandes des coentreprises	(328,2)	(441,4)
Déduire : options	(476,5)	(516,4)
Déduire : valeur contractuelle estimative ⁴	(2 957,7)	(3 636,7)
Obligations de prestation qui restent à remplir	4 438,7 \$	4 863,6 \$

⁴ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Les ajustements de l'exercice 2021 comprennent des réévaluations des valeurs estimées de contrats afin de refléter le changement d'estimations touchant les besoins de formation de nos clients attribuable au ralentissement découlant de la pandémie de COVID-19 ainsi que les variations défavorables du change, facteurs neutralisés en partie par le carnet de commandes acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice.

Pour l'exercice 2020, les ajustements comprenaient les variations favorables du change, neutralisées en partie par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs et par l'annulation de commandes d'un exercice antérieur.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 1,04. Pour les 12 derniers mois, il a été de 0,91.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information financière, nos activités sont réparties entre trois secteurs :

- Solutions de formation pour l'aviation civile;
- Défense et sécurité;
- Santé.

Lorsqu'il nous est possible de mesurer l'emploi que chaque secteur fait des actifs communs, des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux), nous lui attribuons la part qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes de chaque secteur.

À moins d'indication contraire, les éléments d'analyse de nos produits des activités ordinaires et de notre résultat opérationnel sectoriel ajusté sont présentés en ordre de grandeur.

5.1 Solutions de formation pour l'aviation civile

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2021

Acquisitions

- Le 16 novembre 2020, nous avons acquis les actions de FSC, un fournisseur de solutions de formation ainsi que de services de dotation en instructeurs en Europe pour les compagnies aériennes et les transporteurs de fret. Cette acquisition permet à CAE de profiter d'un bassin de clients élargi et de tirer parti d'une entreprise bien établie qui se spécialise dans la formation périodique et qui complète son réseau;
- Le 22 décembre 2020, nous avons acquis les actions de Merlot, un chef de file dans le marché des logiciels de gestion et d'optimisation des équipages pour l'aviation civile basé à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Cette acquisition élargit notre expertise au-delà de la formation des pilotes dans le marché des services numérisés d'optimisation des équipages;
- Le 26 janvier 2021, nous avons acquis les actions de TRU Canada, un fabricant de simulateurs de vol et de dispositifs de formation au vol. Cette acquisition élargit le réseau mondial de simulateurs commerciaux en service et la clientèle de CAE, ainsi que l'accès à un marché potentiel pour les services de soutien du cycle de vie du simulateur, ajoute des commandes de simulateurs au carnet de CAE, des simulateurs de vol à ses actifs, et lui donne également accès à un certain nombre de compagnies aériennes clientes partout dans le monde.

Expansions

- Nous avons annoncé, de concert avec Cebu Pacific Air, l'expansion de notre capacité de formation en Asie grâce à l'ajout du premier simulateur de vol ATR 72-600 à la coentreprise Philippine Academy for Aviation Training à Pampanga, aux Philippines;
- Nous avons accru notre capacité de formation sur le Boeing 737MAX en Amérique du Nord avec l'installation d'un deuxième FFS B737MAX à notre centre de formation de Dallas, aux États-Unis. Il s'agit du troisième simulateur pour ce type d'aéronef en Amérique du Nord;
- Nous avons élargi notre réseau d'aviation d'affaires en Amérique du Nord avec le déploiement du nouveau Bombardier Challenger 350 et d'un Embraer Phenom 300 au centre de formation pour l'aviation SIMCOM situé à Orlando, en Floride, une coentreprise entre CAE et Directional Aviation Capital.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons introduit une gamme de nouveaux services virtuels pour soutenir nos clients en réponse aux restrictions frontalières découlant de la pandémie de COVID-19, notamment en offrant un soutien à distance pour l'installation, l'acceptation et la certification des FFS, en obtenant l'approbation de la FAA et d'autres organismes de réglementation du secteur de l'aviation civile pour la formation virtuelle dans certains de nos organismes de formation au pilotage, et en développant des solutions IOS délocalisées pour les interactions en direct avec les instructeurs pendant les séances de formation;
- Nous avons développé Airside, nouvelle plateforme numérique qui offre des ressources en matière de formation et de carrière aux pilotes cloués au sol en raison de la pandémie de COVID-19. La plateforme comprend des outils et des articles sur les principaux sujets d'intérêt des pilotes, établis à la suite de sondages effectués auprès de milliers de pilotes à l'échelle mondiale durant la pandémie;
- Nous avons lancé des cours en ligne avec instructeur pour la formation à la maintenance;
- Nous avons lancé une nouvelle initiative de financement pour les aspirants pilotes en collaboration avec des institutions financières du monde entier, rendant ainsi la profession plus accessible;

- Nous avons annoncé un partenariat avec The LOSA Collaborative pour améliorer notre offre de formation fondée sur les faits grâce à des audits de sécurité en service en ligne (LOSA) de nos clients-opérateurs. Les informations et les données issues des audits de sécurité, nous permettront d'offrir aux opérateurs des programmes de formation des pilotes sur mesure et des renseignements comparatifs sur les performances opérationnelles et de formation.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2021

Le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile a obtenu ce trimestre des contrats devant générer des produits des activités ordinaires futurs de 385,8 millions \$, notamment des contrats portant sur la fourniture de 4 FFS. Pour l'exercice écoulé, le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile a enregistré un total de commandes de 1 261,9 millions \$ et de 11 FFS.

Les principaux contrats de vente de FFS pour l'exercice comprennent :

- Un FFS Airbus A220 et un FFS Airbus A330neo à Delta Air Lines;
- Un FFS Boeing 737NG à Beijing Sagacity Flight Aviation Technical Service Co.;
- Un FFS Airbus A320neo à Northwest Rowings Flight Training Co.;
- Un FFS Airbus A320 à China Express;
- Un FFS Airbus A350 à Airbus SAS;
- Un FFS Phenom 100/300 à Embraer-CAE Training Services, une coentreprise entre Embraer et CAE;
- Quatre FFS à des clients dont l'identité demeure confidentielle.

Principaux contrats obtenus au cours de l'exercice 2021 :

- Un contrat avec une société américaine d'affrètement de jets privés dont l'identité demeure confidentielle pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires d'une durée de 5 ans;
- Un contrat de Iberia, Líneas Aéreas de España pour une entente exclusive de formation des pilotes d'une durée de 5 ans;
- Un contrat de Azul Brazilian Airlines pour une entente de formation exclusive dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 10 ans;
- Un contrat de la société allemande Bundeswehr pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires d'une durée de 5 ans;
- Un contrat d'une compagnie aérienne régionale américaine dont l'identité demeure confidentielle pour une entente de formation exclusive dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 7 ans;
- Une prolongation de 5 ans d'un contrat de Virgin Atlantic pour une entente de formation exclusive;
- Un contrat d'Alitalia pour une entente de formation des pilotes d'une durée de 4 ans;
- Un contrat d'Air France pour une entente de formation exclusive dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 8 ans.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les unités NES, les FFS, le taux d'utilisation et les FFS livrés)

	Exercice 2021	Exercice 2020	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021	T4-2020
Produits des activités ordinaires	1 412,9	2 167,5	388,2	412,2	364,5	248,0	601,9 \$
Résultat opérationnel	6,5	473,3	40,5	48,4	15,5	(97,9)	151,5 \$
ROS ajusté	164,3	479,4	66,6	62,0	51,9	(16,2)	153,6 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	11,6	22,1	17,2	15,0	14,2	—	25,5 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	100,7	479,4	46,9	58,4	34,2	(38,8)	153,6 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	7,1	22,1	12,1	14,2	9,4	—	25,5 %
Dotation aux amortissements	242,9	232,8	58,2	58,2	58,9	67,6	59,8 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	88,8	259,9	40,7	21,2	11,7	15,2	78,1 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	27,9	36,4	9,9	8,4	4,8	4,8	13,7 \$
Capital utilisé ⁵	3 808,1	3 869,6	3 808,1	3 792,6	3 737,6	3 771,3	3 869,6 \$
Carnet de commandes total	4 293,1	5 341,3	4 293,1	4 198,1	4 399,4	4 541,1	5 341,3 \$
Unités NES ⁵	246	247	240	245	251	246	250
FFS dans le réseau de CAE ⁵	317	306	317	320	308	304	306
Taux d'utilisation ⁵	47	70	55	50	49	33	67 %
FFS livrés	36	56	14	10	10	2	21

⁵ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Produits des activités ordinaires en baisse de 36 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Bien que nous ayons constaté des améliorations graduelles du taux d'utilisation, surtout dans le domaine de l'aviation d'affaires, la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence défavorable sur les produits des activités ordinaires tirés de la formation pour le trimestre, ce qui s'explique par la baisse marquée de la demande de produits et de services de formation du fait de la diminution des activités des compagnies aériennes dans le monde, des perturbations du secteur mondial du transport aérien et de la réduction du transport aérien de passagers.

La baisse des produits des activités ordinaires par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique d'abord et avant tout par la diminution des produits tirés des ventes de simulateurs, surtout du fait de la baisse des livraisons, du taux d'utilisation, surtout en Amérique et en Europe, et des produits tirés des services de soutien du cycle de vie du simulateur.

Produits des activités ordinaires de 1 412,9 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 35 %, soit 754,6 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La baisse des produits des activités ordinaires par rapport à la période correspondante de l'exercice 2020 s'explique par la diminution du taux d'utilisation dans toutes les régions, des produits tirés des ventes de simulateurs attribuable essentiellement à la baisse des livraisons, des produits tirés des services de soutien du cycle de vie du simulateur et de la demande pour nos activités de placement de membres d'équipage.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 57 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 66,6 millions \$ (17,2 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 153,6 millions \$ (25,5 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté a diminué de 87,0 millions \$, soit 57 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020. La baisse s'explique essentiellement par la diminution des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut, et elle a été contrebalancée en partie par l'avantage tiré des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en baisse de 69 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Pour le trimestre, un montant de 19,7 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous avons comptabilisées, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a diminué de 69 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 164,3 millions \$, en baisse de 66 %, soit 315,1 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 164,3 millions \$ pour l'exercice considéré (11,6 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 479,4 millions \$ (22,1 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La baisse est essentiellement imputable à la diminution des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut. La baisse a été contrebalancée en partie par l'avantage des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 de 100,7 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 79 %, soit 378,7 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, un montant de 63,6 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a diminué de 79 % par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles de 40,7 millions \$ pour le trimestre et de 88,8 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance se sont établies à 13,7 millions \$ pour le trimestre et à 25,6 millions \$ pour l'exercice, alors que les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ont totalisé 27,0 millions \$ pour le trimestre et 63,2 millions \$ pour l'exercice.

Capital utilisé en hausse de 15,5 millions \$ par rapport au trimestre précédent et en baisse de 61,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique par l'augmentation des immobilisations incorporelles découlant en grande partie de l'acquisition d'entreprises réalisée au cours du trimestre et l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie attribuable à l'accroissement des stocks et des créances, neutralisées en partie par les passifs sur contrats plus élevés. La hausse a été contrebalancée en partie par les variations du change.

La baisse du capital utilisé par rapport à l'exercice précédent s'explique par les variations du change ainsi que par le recul des actifs au titre des droits d'utilisation et des immobilisations corporelles attribuable aux pertes de valeur comptabilisées pour l'exercice. La baisse a été compensée en partie par l'augmentation des immobilisations incorporelles, essentiellement du fait des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice, et par celle du fonds de roulement hors trésorerie attribuable à la baisse des dettes fournisseurs et charges à payer et à l'augmentation des stocks, facteurs neutralisés en partie par le fléchissement des créances clients.

Carnet de commandes total en baisse de 20 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Commandes engagées en début de période	4 993,5 \$	4 679,2 \$
+ prises de commandes	1 261,9	2 471,5
- produits des activités ordinaires	(1 412,9)	(2 167,5)
+/- ajustements	(795,1)	10,3
Commandes engagées en fin de période	4 047,4 \$	4 993,5 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	245,7	347,8
Carnet de commandes total	4 293,1 \$	5 341,3 \$

Les ajustements de l'exercice 2021 comprennent des réévaluations des valeurs estimées de contrats afin de refléter le changement d'estimations touchant les besoins de formation de nos clients attribuable au ralentissement découlant de la pandémie de COVID-19 ainsi que les variations défavorables du change, facteurs neutralisés en partie par le carnet de commandes acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice.

Pour l'exercice 2020, les ajustements comprennent les variations favorables du change, neutralisées en partie par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs et par l'annulation de commandes d'un exercice antérieur.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 0,99 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 0,89.

5.2 Défense et sécurité**EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2021****Acquisition**

- Le 1^{er} mars 2021, nous avons annoncé que nous avons convenu une entente définitive visant l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris (L3H MT). L'acquisition, qui est hautement complémentaire aux activités principales de formation militaire de CAE aux États-Unis, devrait élargir la position de CAE dans la formation et la simulation pour des opérations multidomaines. La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de l'année civile 2021 sous réserve des approbations réglementaires et des autres conditions habituelles de clôture.

Expansions

- Nous avons été retenus par l'armée américaine aux termes d'un contrat portant sur la prestation de services évolués de soutien à l'entraînement au pilotage des hélicoptères à Fort Rucker, en Alabama. Bien que le programme ait été retardé par la contestation de soumissionnaires non retenus, au mois de janvier 2021, le contrat a été transféré avec succès par le titulaire et nous avons commencé l'exécution;
- Nous avons livré un simulateur de vol NH90 à la RNZAF et fournissons des services de maintenance et de soutien continus;
- Nous avons créé une coentreprise appelée Leonardo CAE Advanced Jet Training Srl avec Leonardo pour soutenir les activités de l'École internationale de formation au pilotage en Italie. La coentreprise fournira des services de formation et de soutien, y compris la maintenance et l'exploitation complètes de l'aéronef M-346 et de son système de formation au sol, ainsi que l'exploitation des installations de l'École internationale de formation au pilotage;
- Nous avons obtenu un contrat pour l'entraînement des pilotes des Forces aériennes irlandaises. Il s'agira des premiers étudiants internationaux de notre centre de formation ultramoderne de Dothan, en Alabama.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons développé une gamme de solutions délocalisées du poste de l'instructeur (IOS) qui sont maintenant proposées aux clients militaires dans le monde entier, y compris une solution rapide et déployable pour les clients qui ont besoin d'une solution immédiate et une solution pleine fidélité pour les clients qui ont besoin d'une solution évoluée. Nos solutions IOS délocalisées peuvent être intégrées à des simulateurs et à des dispositifs de formation construits par CAE ou par d'autres fabricants;
- Nous avons mis en œuvre une gamme de solutions de classe virtuelle et d'apprentissage à distance pour soutenir la formation des clients des secteurs mondiaux de la défense et de la sécurité, notamment un cours d'appoint à distance pour la formation théorique des pilotes du programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada ainsi que des cours virtuels avec instructeur portant sur la gestion des urgences dispensés à distance pour le Centre national de gestion des catastrophes du Brunei;
- Nous avons obtenu un contrat de la Defense Innovation Unit pour soutenir le programme Air Education and Training Command de l'USAF et son initiative de transformation de l'entraînement des pilotes de premier cycle en mettant en place des éléments du continuum de formation de l'Académie CAE Trax;
- Nous faisons partie de l'équipe sélectionnée pour soutenir le programme Simulator Common Architecture Requirements and Standards de l'USAF, qui intégrera et uniformisera les simulateurs d'entraînement de l'USAF;
- Nous avons obtenu un contrat de BAE Systems pour soutenir le développement de prototypes d'un nouveau centre de simulation de conflits qui sera construit sur la base du Corps des Marines à Quantico;
- Nous avons remporté le nouvel appel d'offres pour continuer à fournir des services complets d'entraînement sur le KC-135 à la USAF. En outre, le contrat comprend désormais des services de soutien à la formation pour le système de simulation des opérateurs de perche de la Garde nationale aérienne;

- Nous avons obtenu un contrat pour fournir au service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis des services d'entraînement des pilotes d'aéronef qui tireront parti des centres de formation des secteurs Solutions de formation pour l'aviation civile et Défense et sécurité de CAE.

Prix et distinctions

- CAE USA a reçu la distinction la plus élevée, la médaille platine, du programme HIRE Vets Medallion Award, une initiative du gouvernement américain reconnaissant les efforts des entreprises pour recruter, employer et maintenir en poste les vétérans;
- CAE New Zealand a remporté le prix d'excellence 2020 du ministre de la Défense dans la catégorie Fourniture de produits ou de services pour la livraison et l'installation du simulateur d'hélicoptère NH90 pendant la pandémie.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2021

Le secteur Défense et sécurité a obtenu ce trimestre des contrats d'une valeur de 370,4 millions \$ et un total de 1 109,7 millions \$ pour l'exercice 2021, notamment :

- Un contrat de l'USAF pour une gamme de mises à niveau et de modifications des dispositifs d'entraînement des membres d'équipage du KC-135 et du C-130H et pour l'année de base du nouveau contrat pour le système d'entraînement du KC-135;
- Le Commandement des opérations spéciales des États-Unis pour diriger les travaux d'intégration et de développement de l'architecture du système de commandement de mission et de création d'un programme d'image commune de la situation opérationnelle;
- Un contrat de Lockheed Martin pour soutenir la conception, le développement et la fabrication d'une série de dispositifs de formation sur C-130J pour le centre de formation binational français et allemand sur les C-130J;
- Un contrat de la U.S. Navy pour continuer à fournir au chef de la formation aéronavale des services contractuels d'instructions à cinq bases aéronavales;
- Un contrat de l'armée américaine pour continuer à fournir des services d'entraînement au vol sur appareil à voilure fixe et des services de soutien au centre de formation CAE de Dothan;
- Un contrat d'Airbus Defence and Space pour appuyer le développement de nouvelles capacités d'entraînement mises à niveau pour le programme Eurofighter de l'Allemagne et pour continuer à fournir une gamme de services de maintenance et de soutien logistique pour ses dispositifs d'entraînement;
- Un contrat de L-3 MAS pour continuer à fournir une gamme de solutions de soutien en service à l'appareil CF-18 de l'Aviation royale canadienne;
- Un contrat de Boeing pour fournir des services de soutien à l'entraînement;
- Un contrat de General Atomics Aeronautical Systems pour poursuivre le développement d'un système d'entraînement synthétique complet pour l'aéronef télépilote Protector du Royaume-Uni.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions)	Exercice 2021	Exercice 2020	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021	T4-2020
Produits des activités ordinaires	1 217,1	1 331,2	334,4	299,3	303,2	280,2	341,8 \$
Résultat opérationnel	15,5	104,8	(8,5)	21,8	11,4	(9,2)	32,4 \$
ROS ajusté	87,0	114,5	23,2	22,3	24,2	17,3	40,2 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	7,1	8,6	6,9	7,5	8,0	6,2	11,8 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	26,7	114,5	6,8	15,9	7,3	(3,3)	40,2 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	2,2	8,6	2,0	5,3	2,4	—	11,8 %
Dotations aux amortissements	54,3	58,2	13,8	12,9	13,3	14,3	15,4 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	17,3	21,3	9,3	2,1	3,2	2,7	5,2 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	10,2	53,5	0,5	3,9	3,8	2,0	15,0 \$
Capital utilisé	1 021,4	1 154,0	1 021,4	945,2	1 147,9	1 109,9	1 154,0 \$
Carnet de commandes total	3 908,0	4 116,8	3 908,0	3 622,0	3 896,8	4 009,8	4 116,8 \$

Produits des activités ordinaires en baisse de 2 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Bien que nous ayons obtenu plusieurs contrats stratégiques et enregistré un niveau accru d'activité à l'égard des programmes nord-américains pour le trimestre, les produits des activités ordinaires ont diminué par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'incidence défavorable de l'effet du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger et par le recul de l'activité à l'égard des programmes au Moyen-Orient du fait de la pandémie de COVID-19, qui a également entraîné de nouveaux retards dans l'exécution de programmes en carnet et s'est répercutée sur une série de programmes de défense mondiaux avec des clients gouvernementaux et des fabricants OEM en raison des interdictions de voyager, des restrictions frontalières, des restrictions d'accès aux établissements des clients et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans toutes les régions.

Produits des activités ordinaires de 1 217,1 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 9 %, soit 114,1 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La diminution traduit d'abord et avant tout les retards de programmes et le fléchissement de l'activité à l'égard des programmes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. Bien que nous ayons obtenu plusieurs contrats stratégiques au cours de l'exercice 2021, nous avons constaté des retards dans l'octroi de contrats additionnels, étant donné que les organismes gouvernementaux responsables des acquisitions suivent les directives de leur pays respectif en matière de confinement et d'élimination des déplacements.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 42 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 23,2 millions \$ (6,9 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, par rapport à 40,2 millions \$ (11,8 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique en grande partie par la comptabilisation, pour l'exercice précédent, de profits de change nets, par l'apport moindre de nos programmes en Europe et au Moyen-Orient du fait d'une baisse du niveau de l'activité et de l'exécution des grandes étapes des programmes au titre de certains contrats en carnet. La baisse s'explique également par le repli de la rentabilité de nos coentreprises, et elle a été contrebalancée en partie par les programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en baisse de 83 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Pour le trimestre, un montant de 16,4 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a diminué de 83 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 87,0 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 24 %, soit 27,5 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 87,0 millions \$ (7,1 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, par rapport à 114,5 millions \$ (8,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La baisse s'explique en grande partie par l'apport moindre de nos programmes en Amérique du Nord, en Europe et au Moyen-Orient, qui se sont ressentis de la pandémie de COVID-19 et de l'exécution des grandes étapes des programmes au titre de certains contrats en carnet, et par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de profits de change nets. La baisse a été contrebalancée en partie par les programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 et par l'avantage des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 de 26,7 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 77 %, soit 87,8 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, un montant de 60,3 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, a diminué de 77 % par rapport à l'exercice précédent.

Capital utilisé en hausse de 76,2 millions \$ par rapport au trimestre précédent et en baisse de 132,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par la hausse du fonds de roulement hors trésorerie, essentiellement attribuable à la baisse des créances clients, des charges à payer de même que des passifs sur contrat, et par l'augmentation des actifs sur contrat. La hausse a été neutralisée en partie par la diminution des immobilisations corporelles et les variations du change.

La baisse par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par les variations du change et par les pertes de valeur d'actifs non financiers comptabilisées pour l'exercice.

Carnet de commandes total en baisse de 5 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Commandes engagées en début de période	2 637,5 \$	2 782,2 \$
+ prises de commandes	1 109,7	1 225,6
- produits des activités ordinaires	(1 217,1)	(1 331,2)
+/- ajustements	(164,9)	(39,1)
Commandes engagées en fin de période	2 365,2 \$	2 637,5 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	82,5	93,6
Commandes non financées et options	1 460,3	1 385,7
Carnet de commandes total	3 908,0 \$	4 116,8 \$

Pour l'exercice 2021, les ajustements s'expliquent par l'incidence défavorable des variations du change et par la modification d'un contrat d'un exercice antérieur.

Pour l'exercice 2020, les ajustements s'expliquent par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs, neutralisée en partie par l'incidence favorable des variations du change.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 1,11. Pour les 12 derniers mois, il a été de 0,91.

Pour l'exercice 2021, des commandes non financées d'un montant de 461,4 millions \$ ont été transférées vers les commandes engagées et des commandes de 678,9 millions \$ ont été ajoutées aux commandes non financées.

5.3 Santé

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2021

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons obtenu un contrat du gouvernement du Canada portant sur la fabrication et la livraison de respirateurs CAE Air1 qui fourniront un soutien vital aux patients en soins intensifs. Nous avons finalisé les livraisons au quatrième trimestre de l'exercice 2021;
- Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, nous avons offert plusieurs nouveaux produits d'apprentissage numérique et virtuel ainsi que des solutions de formation liées à la COVID-19, dont des cours d'appoint évolutifs numériques sur les respirateurs et la ventilation mécanique, une série de formations sur l'échographie à l'intention des urgentologues et des intensivistes et un module d'apprentissage intitulé « Pathogens of High Consequence » afin d'aider à préparer les cliniciens aux épidémies de maladies infectieuses;
- Lors de la conférence de l'INACSL, nous avons présenté une série d'apprentissages à distance pour les soins infirmiers qui comprend plusieurs ECS et deux possibilités de formation aux compétences cliniques sur MultiPad pour une pratique spécifique et interactive à une série de procédures infirmières de base;
- Nous avons lancé CAE Maestro Evolve, une plateforme d'apprentissage virtuelle et interactive dotée de CAE Embody, le simulateur de patients virtuel caractérisé par la physiologie, le matériel médical virtuel et les ECS intégrés les plus sophistiqués;
- Nous avons lancé la version en nuage de notre solution de gestion de centres CAE LearningSpace et de nouvelles capacités d'apprentissage éloigné et à distance par le biais de LearningSpace pour la formation aux examens cliniques structurés et objectifs et à la télémédecine;
- Nous avons lancé CAE Vimedix 3.1, notre plateforme de formation en échographie dotée de nouvelles capacités d'apprentissage à distance et de partage d'écran à l'intention des enseignants et des étudiants, des outils d'élaboration de didacticiels pour l'apprentissage à distance et de notre interface de réalité mixte intégrant les HoloLens 2 de Microsoft pour la formation à distance;
- Nous avons conclu un contrat avec la société fermée américaine The PYURE Company pour assembler, développer et distribuer des assainisseurs d'air qui, selon les essais réalisés, détruisent considérablement le virus de la COVID-19, tant dans l'air que sur les surfaces;
- Nous avons lancé le matériel médical simulé CAE SimEquip, qui imite de manière experte la gestion d'une variété de dispositifs médicaux pour une formation pratique réaliste et fiable en réanimation, ventilation et anesthésie à utiliser avec les simulateurs de patients CAE ou pour une formation autonome;
- Nous avons continué à collaborer avec des fabricants OEM de premier plan pour le développement de solutions de formation numérique transformative, notamment Edwards Lifesciences pour une solution de formation sur mesure sur le dispositif aortique IntraClude et Cordis, une société du groupe Cardinal Health, pour une application mobile qui permet aux utilisateurs de développer et de maîtriser leurs compétences au moyen d'une série de modules coronariens et endovasculaires fondés sur un modèle procédural dans un environnement virtuel simulé.

Prix récompensant l'innovation

- Notre cours d'appoint adaptatif sur les respirateurs a remporté le prix EMS World Innovation ainsi que le prix des participants à l'occasion du congrès annuel EMS World.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions)	Exercice 2021	Exercice 2020	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021	T4-2020
Produits des activités ordinaires	351,9	124,5	171,7	120,9	37,0	22,3	33,6 \$
Résultat opérationnel	26,4	(41,0)	15,6	12,7	1,3	(3,2)	(37,4) \$
ROS ajusté	29,3	(3,5)	16,4	12,9	3,2	(3,2)	0,1 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	8,3	—	9,6	10,7	8,6	—	0,3 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	25,8	(3,5)	15,3	12,3	2,6	(4,4)	0,1 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	7,3	—	8,9	10,2	7,0	—	0,3 %
Dotation aux amortissements	22,3	14,4	6,5	8,1	4,0	3,7	3,3 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	1,5	2,2	0,5	0,6	0,3	0,1	0,7 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	17,9	10,7	0,6	4,0	2,3	11,0	2,2 \$
Capital utilisé	90,9	208,0	90,9	261,1	152,1	204,8	208,0 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 411 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique par les produits de 130,0 millions \$ comptabilisés au titre des contrats visant les respirateurs CAE Air1, dont les livraisons restantes au gouvernement du Canada ont eu lieu au cours du trimestre. Abstraction faite des ventes de respirateurs CAE Air1, les produits des activités ordinaires ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la hausse des produits tirés des simulateurs de patients, des solutions de gestion de centres et des simulateurs d'intervention, neutralisée en partie par la diminution des produits tirés des relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM.

Produits des activités ordinaires de 351,9 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 183 %, soit 227,4 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation s'explique par les produits de 230,6 millions \$ comptabilisés au titre des contrats visant les respirateurs CAE Air1 et l'accroissement des produits tirés des simulateurs de patients, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM et des solutions de gestion de centres, de même que la diminution du volume de simulateurs d'intervention, essentiellement attribuable aux répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19. Bien que nous ayons constaté des améliorations vers la fin de l'exercice, certains clients demeurent touchés par la pandémie de COVID-19, ce qui a une incidence défavorable sur notre capacité à conclure des contrats et à honorer les commandes existantes, les clients continuant à gérer les exigences opérationnelles et budgétaires aiguës de cette crise sanitaire plutôt que de se concentrer sur leurs besoins de formation habituels.

Hausse du résultat opérationnel sectoriel ajusté par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 16,4 millions \$ (9,6 % des produits des activités ordinaires) pour le trimestre, comparativement à 0,1 million \$ (0,3 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique essentiellement par l'apport des ventes de respirateurs CAE Air1, y compris les frais de recherche et de développement découlant de l'amortissement des frais de développement engagés au titre de la conception et de la fabrication des respirateurs CAE Air1. La hausse traduit également l'augmentation des produits tirés des simulateurs de patients, des solutions de gestion de centres et des simulateurs d'intervention.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020

Pour le trimestre, un montant de 1,1 million \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a augmenté de 15,2 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 29,3 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 32,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 29,3 millions \$ (8,3 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, contre une perte de 3,5 millions \$ pour l'exercice précédent.

La hausse de 32,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent est essentiellement attribuable à l'apport des ventes de respirateurs CAE Air1, comme il est expliqué plus haut, au recul des frais de vente, généraux et d'administration du fait de l'avantage tiré des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 et à une combinaison plus favorable de produits. La hausse a été contrebalancée en partie par le recul des produits tirés

des relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM clés et des solutions de gestion de centres, ainsi que par la baisse du volume à l'égard des simulateurs d'intervention découlant en grande partie de l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 de 25,8 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 29,3 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, un montant de 3,5 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a augmenté de 29,3 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.

Capital utilisé en baisse de 170,2 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 117,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La baisse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par la diminution du fonds de roulement hors trésorerie en raison de l'accroissement des dettes fournisseurs et charges à payer et par la baisse des stocks de respirateurs CAE Air1 en raison des livraisons effectuées au cours du trimestre, facteurs annulés en partie par la hausse des créances clients. La baisse traduit aussi le fléchissement des immobilisations incorporelles.

La baisse par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par la diminution du fonds de roulement hors trésorerie attribuable à la hausse des dettes d'exploitation et des charges à payer, neutralisée en partie par l'augmentation des créances clients. La diminution reflète en outre le repli des immobilisations incorporelles, surtout imputable aux variations du change.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leur évolution, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, notamment le moment auquel les paiements d'étape sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- Les besoins au titre des dépenses d'investissement en immobilisations;
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché du crédit.

6.1 Mouvements de trésorerie consolidés

(montants en millions)	Exercice 2021	Exercice 2020	T4-2021	T4-2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles*	416,1 \$	597,3 \$	149,6 \$	165,2 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(49,5)	(52,2)	25,0	81,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	366,6 \$	545,1 \$	174,6 \$	246,3 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ⁶	(37,8)	(80,3)	(18,9)	(25,0)
Variation des autres actifs	0,7	(15,9)	12,4	(8,0)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	4,5	0,5	2,8	0,1
Produit net tiré des (paiements nets versés aux) participations mises en équivalence	0,7	(9,9)	(0,7)	0,4
Dividendes reçus des participations mises en équivalence	12,1	22,6	0,4	—
Dividendes versés	—	(110,9)	—	(28,7)
Flux de trésorerie disponibles ⁶	346,8 \$	351,2 \$	170,6 \$	185,1 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ⁶	(69,8)	(203,1)	(31,6)	(59,0)
Frais de développement inscrits à l'actif	(48,6)	(86,2)	(10,2)	(25,2)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	820,8	26,6	338,2	4,1
Actions ordinaires rachetées	—	(49,6)	—	(16,8)
Autres mouvements de trésorerie, montant net	(0,7)	14,3	—	(0,1)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(186,5)	(10,1)	(51,8)	—
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	(18,7)	(113,5)	(18,7)	—
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(22,3)	7,8	(9,5)	19,5
Variation nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	821,0 \$	(62,6) \$	387,0 \$	107,6 \$

* avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

⁶ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Flux de trésorerie disponibles de 170,6 millions \$ pour le trimestre

La baisse de 14,5 millions \$ des flux de trésorerie disponibles par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'explique essentiellement par l'investissement plus élevé dans le fonds de roulement hors trésorerie et par la baisse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, facteurs neutralisés en partie par la diminution des dividendes payés attribuable à la suspension des dividendes sur nos actions ordinaires et par le rendement d'autres actifs.

Flux de trésorerie disponibles de 346,8 millions \$ pour l'exercice

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 4,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par la diminution des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, annulée en partie par la baisse des dividendes payés attribuable à la suspension des dividendes sur nos actions ordinaires, par le recul des dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance et par le rendement d'autres actifs.

Dépenses d'investissement en immobilisations de 50,5 millions \$ pour le trimestre et de 107,6 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 31,6 millions \$ pour le trimestre et à 69,8 millions \$ pour l'exercice. Les décisions en matière de répartition des dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont fondées sur le marché et visent à nous permettre de suivre l'évolution de la demande des clients existants et nouveaux. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 18,9 millions \$ pour le trimestre et 37,8 millions \$ pour l'exercice.

Programmes d'aide gouvernementale COVID-19

Les montants en trésorerie reçus en vertu des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 se sont établis à 34,6 millions \$ pour le trimestre et à 137,1 millions \$ pour l'exercice.

6.2 Sources de financement

Nous disposons d'une marge de crédit à taux variable engagée par un consortium de prêteurs. Cette facilité de crédit nous permet, ainsi qu'à certaines de nos filiales, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins opérationnels et les besoins généraux, et d'émettre des lettres de crédit.

En avril 2020, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 500,0 millions \$ d'une durée de 2 ans qui procure un accès à des liquidités additionnelles en complément de notre ligne de crédit actuelle engagée de 850,0 millions \$ US actuelle pendant la pandémie de COVID-19. Le montant total disponible en vertu de ces facilités de crédit renouvelables au 31 mars 2021 était de 850,0 millions \$ US et de 500,0 millions \$ (850,0 millions \$ US en 2020). Au 31 mars 2021, l'encours de la facilité était nul (505,5 millions \$ en 2020) et un montant de 30,9 millions \$ US (21,3 millions \$ US en 2020) avait servi à l'émission de lettres de crédit. Le taux d'intérêt sur ces facilités de crédit renouvelables varie selon le taux préférentiel bancaire, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit privée.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire non garantie d'un montant de 225,0 millions \$ US d'Exportation et développement Canada (EDC) (225,0 millions \$ US en 2020). Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée dont l'utilisation est strictement réservée à l'émission de cautionnements bancaires, de garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2021, l'encours de ces instruments s'élevait à 157,4 millions \$ (159,5 millions \$ en 2020).

Nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (facilité d'achat de créances) à des tiers pour une contrepartie en trésorerie d'au plus 400,0 millions \$ US (300,0 millions \$ US en 2020). Au 31 mars 2021, la valeur comptable des créances clients initialement vendues à des institutions financières dans le cadre du programme d'achat de créances totalisait l'équivalent de 298,8 millions \$ CA (333,1 millions \$ en 2020), dont une tranche de 26,4 millions \$ (38,8 millions \$ en 2020), qui correspond à la participation conservée de la Société, demeure dans les créances clients, un montant correspondant étant inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Au 31 mars 2021, nous respectons toutes nos clauses restrictives de nature financière.

Le total des liquidités disponibles au 31 mars 2021 était d'environ 2,7 milliards \$, ce qui comprend un montant de 926,1 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, les montants disponibles sur notre facilité de crédit renouvelable et le solde de notre programme d'achat de créances.

Nous nous attendons à ce que la COVID-19 continue d'avoir une incidence défavorable sur le montant et le moment des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des entrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation adéquate et efficace des ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats des tests de résistance, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, les besoins en fonds de roulement, la conformité aux clauses restrictives financières et le financement des engagements financiers. En fonction de notre analyse de scénarios, nous estimons que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur notre facilité de crédit renouvelable engagée et la trésorerie que nous nous attendons à tirer des activités opérationnelles suffiront à satisfaire nos besoins financiers dans un avenir prévisible. Pour préserver des liquidités et réduire les charges opérationnelles, nous avons pris des initiatives telles que la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales temporaires au cours du premier semestre de l'exercice 2021, des semaines de travail réduites, des mises à pied, la suspension de notre dividende par action ordinaire et de notre programme de rachat d'actions, la négociation de reports de paiements sur certaines obligations au titre des redevances gouvernementales et de la R-D, ainsi que la participation aux programmes d'aide gouvernementale auxquels nous étions admissibles.

Le tableau suivant résume notre dette à long terme :

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2021	31 mars 2020
Total de la dette à long terme	2 351,5 \$	3 312,2 \$
Déduire :		
Partie courante de la dette à long terme	128,5	93,5
Partie courante des obligations locatives	87,8	112,7
Partie non courante de la dette à long terme	2 135,2 \$	3 106,0 \$

En mars 2021, nous avons remboursé un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US et l'avons remplacé par un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US qui vient à échéance en 2022 et qui porte intérêt à taux variable.

Aussi en mars 2021, nous avons conclu un emprunt à terme de 31,7 millions € afin de refinancer des actifs loués qui avaient été acquis dans le cadre de l'acquisition de FSC, et nous avons achetés divers autres actifs visés par des contrats de location pour un total de 42,7 millions \$ US.

6.3 Participation gouvernementale

Nous avons des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers contribuent une partie des coûts, en fonction des dépenses que nous engageons, de certains programmes de R-D concernant la technologie en services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons annoncé notre intention d'investir en R-D au cours des cinq prochaines années, notamment dans le Projet Intelligence Numérique. L'objectif de ce projet est de développer des solutions de formation de prochaine génération pour les secteurs de l'aviation, de la défense et sécurité, et de la santé, qui mettront à profit les technologies numériques. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI), et le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'IQ, ont accepté de participer au projet au moyen de prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 150,0 millions \$ et de 47,5 millions \$, respectivement, en lien avec les dépenses admissibles engagées de l'exercice 2019 à l'exercice 2023.

À l'exercice 2021, nous avons conclu un nouvel accord de participation financière avec IQ. En vertu de cet accord, IQ a accepté d'investir jusqu'à 30,0 millions \$ en apports remboursables sur des dépenses admissibles de 82,4 millions \$ engagées par CAE au titre de programmes de R-D du secteur Santé qui soutiendront le développement continu de technologies, de produits et de services qui rendent les soins de santé plus sûrs.

À l'exercice 2021, nous, et d'autres partenaires dans l'industrie, avons conclu un nouvel accord de participation financière avec le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du projet de l'aéronef de demain. Le projet portera sur l'accélération du développement de technologies, de la transformation numérique et de connaissances pour l'avancement des aéronefs de l'avenir, notamment ceux à propulsion hybride électrique, et sur la mise en œuvre de services associés. Le gouvernement du Québec s'est engagé à fournir un apport pouvant correspondre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles engagées par CAE jusqu'à la fin de l'exercice 2022, et pouvant atteindre un maximum de 10 millions \$ sous forme de subventions non remboursables.

Dans le cadre de nos mesures d'atténuation et pour réduire au minimum les répercussions pour les employés, CAE s'est prévaluée des mesures d'aide d'urgence des gouvernements et des programmes de subventions salariales disponibles dans les pays où nous exerçons des activités.

Le 11 avril 2020, la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a été promulguée afin d'aider les entreprises canadiennes à maintenir l'emploi des travailleurs face aux défis liés à la pandémie de COVID-19. Nous étions admissibles au programme de SSUC tout au long de l'exercice clos le 31 mars 2021, ce qui nous a permis de rappeler les employés précédemment mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Les subventions salariales ont été utilisées pour remplacer certaines mesures de réduction des coûts prises précédemment et pour atténuer en partie l'impact sur les employés touchés. Le gouvernement du Canada a proposé de prolonger le programme de SSUC jusqu'en septembre 2021, bien que notre participation continue au programme soit soumise aux critères d'admissibilité et aux conditions du programme. De plus, le montant des subventions qui seront disponibles pour CAE devrait être considérablement moins élevé au cours du prochain exercice étant donné les changements annoncés à ce jour. Ces subventions ont accru nos liquidités; cependant, nous avons comptabilisé des charges opérationnelles plus élevées que ce qui aurait été le cas sans les subventions puisque nous avons mis fin à certaines de nos mesures initiales d'économies de coûts et que nous avons engagé des coûts supplémentaires. Bien que ces coûts supplémentaires soient dans certains cas estimatifs, ils ont presque entièrement neutralisé l'incidence positive des programmes d'aide gouvernementale.

6.4 Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations et certains engagements commerciaux. Le tableau ci-dessous représente nos obligations contractuelles et nos engagements pour les cinq prochaines années et par la suite.

Obligations contractuelles

<i>(montants en millions)</i>	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
Dette à long terme (exclusion faite des intérêts)	128,5 \$	125,1 \$	124,9 \$	234,3 \$	76,7 \$	1 314,8 \$	2 004,3 \$
Obligations locatives (exclusion faite des intérêts)	87,8	43,5	39,6	25,3	21,2	129,8	347,2
Engagements d'achat	195,9	55,5	22,0	8,1	7,2	—	288,7
	412,2 \$	224,1 \$	186,5 \$	267,7 \$	105,1 \$	1 444,6 \$	2 640,2 \$

Au 31 mars 2021, nous disposions également d'un montant de 1 217,0 millions \$ US au titre de notre facilité de crédit renouvelable engagée, comparativement à 323,2 millions \$ US au 31 mars 2020.

Nous avons des engagements d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes minimaux ou variables et à diverses dates.

Au 31 mars 2021, nous avons d'autres passifs non courants qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentent certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, des produits différés et divers passifs non courants. Les obligations de paiement en trésorerie de CAE au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les écarts actuariels et les taux d'intérêt. Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôt différé, car ces paiements sont fonction du résultat imposable et des reports prospectifs de pertes fiscales dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 Capital utilisé consolidé

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2021	31 mars 2020
Utilisation du capital :		
Actifs courants	3 378,6 \$	2 808,6 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(926,1)	(946,5)
Passifs courants	(2 633,3)	(2 062,3)
Déduire : partie courante de la dette à long terme	216,3	206,2
Fonds de roulement hors trésorerie ⁷	35,5 \$	6,0 \$
Immobilisations corporelles	1 969,4	2 154,0
Autres actifs non courants	3 400,4	3 521,0
Autres passifs non courants	(767,1)	(737,0)
Total du capital utilisé	4 638,2 \$	4 944,0 \$
Provenance du capital⁷ :		
Partie courante de la dette à long terme	216,3 \$	206,2 \$
Dette à long terme	2 135,2	3 106,0
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(926,1)	(946,5)
Dette nette ⁷	1 425,4 \$	2 365,7 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	3 140,5	2 489,7
Participations ne donnant pas le contrôle	72,3	88,6
Provenance du capital	4 638,2 \$	4 944,0 \$

Capital utilisé en baisse de 305,8 millions \$, soit 6 %, par rapport à l'exercice précédent

La baisse par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par la diminution des immobilisations corporelles et des autres actifs non courants, ainsi que par la hausse des autres passifs non courants, en partie contrebalancées par l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie.

Rendement du capital utilisé (RCU)⁷

Notre RCU s'est établi à 1,7 % pour le trimestre. Le RCU ajusté s'est fixé à 5,0 % pour le trimestre, par rapport à 10,7 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent et à 6,4 % au trimestre précédent. Le RCU ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 s'est établi à 3,1 % pour le trimestre.

Fonds de roulement hors trésorerie en hausse de 29,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation est principalement attribuable à la diminution des passifs financiers dérivés et des passifs sur contrats, en partie contrebalancée par la diminution des actifs sur contrats et des créances.

Immobilisations corporelles en baisse de 184,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La baisse s'explique en grande partie par les variations du change, les pertes de valeur comptabilisées pour l'exercice considéré et l'amortissement en sus des dépenses d'investissement, facteurs neutralisés en partie par l'achat de certains actifs qui étaient auparavant loués.

Autres actifs non courants en baisse de 120,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La baisse s'explique surtout par le recul des actifs au titre des droits d'utilisation du fait de l'achat de certains actifs loués, par les variations du change et par l'amortissement en sus des ajouts, facteurs neutralisés en partie par les actifs loués acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice.

Autres passifs non courants en hausse de 30,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des profits différés et des autres passifs non courants, neutralisée en partie par le repli des passifs d'impôt différé.

Dette nette en baisse par rapport à l'exercice précédent

La baisse découle surtout du produit net de l'émission d'actions ordinaires en vertu de placements d'actions conclus au cours de l'exercice et des variations du change, facteurs annulés en partie par la dette reprise dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice.

⁷ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Variation de la dette nette

(montants en millions, sauf le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le ratio de la dette nette sur le BAIIA)

	Exercice 2021	Exercice 2020
Dette nette en début de période	2 365,7 \$	1 882,2 \$
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} avril 2019 en raison de l'adoption d'IFRS 16	— \$	265,8 \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir tableau à la section sur les mouvements de trésorerie consolidés)	(821,0)	62,6
Incidence des variations du change sur la dette à long terme	(220,8)	108,8
Incidence des regroupements d'entreprises	73,0	1,6
Variations des obligations locatives hors trésorerie	29,9	27,3
Autres	1,6	17,4
Variation de la dette nette pour la période	(940,3) \$	483,5 \$
Dette nette en fin de période	1 425,4 \$	2 365,7 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres ⁸	30,7 %	47,8 %
BAIIA ⁸	367,9 \$	842,5
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ⁸	3,87	2,81
BAIIA ajusté ⁸	600,1 \$	895,8 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ⁸	2,38	2,64
BAIIA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ⁸	472,7 \$	895,8 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ⁸	3,02	2,64

Total des capitaux propres en hausse de 634,5 millions \$ pour l'exercice

La hausse des capitaux propres est essentiellement attribuable à l'émission d'actions ordinaires en vertu de placements d'actions réalisés au cours de l'exercice, neutralisée en partie par les variations défavorables du change et par la perte nette réalisée pour l'exercice.

Informations sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2021, nous avons au total 293 355 463 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 1 516,2 millions \$. Nous avons également 7 476 902 options en cours aux termes du régime d'options sur actions (ROA).

Au 30 avril 2021, nous avons un total de 293 377 348 actions ordinaires émises et en circulation, et 7 455 017 options étaient en cours aux termes du ROA.

Émission d'actions ordinaires

Le 30 novembre 2020, nous avons clôturé à bien un placement d'actions public et un placement privé simultané de 16 594 126 actions ordinaires au prix de 29,85 \$ chacune, pour un produit brut total de 495,3 millions \$. Le produit net tiré du placement d'actions sert aux fins générales de l'entreprise, notamment au financement des acquisitions récemment réalisées et d'autres acquisitions potentielles et occasions de croissance. Dans l'intervalle, le produit a été utilisé pour rembourser le solde de la dette aux termes de nos facilités de crédit et conservé comme trésorerie ou équivalents de trésorerie.

Le 12 mars 2021, nous avons clôturé un placement d'actions public négocié de 10 454 545 actions ordinaires au prix de 34,29 \$ (27,50 \$ US) chacune, pour un produit brut de 358,5 millions \$. Le produit du placement d'actions a été affecté au financement d'une partie du prix d'achat et des coûts connexes de l'acquisition proposée de L3H MT.

Les coûts de transaction liés aux placements d'actions ont totalisé 42,3 millions \$, moins le recouvrement d'impôt sur le résultat de 11,2 millions \$.

L'émission de 22 400 000 reçus de souscription n'a pas eu d'incidence sur le total des capitaux propres ni sur nos actions ordinaires en circulation au 31 mars 2021. Chaque reçu de souscription confèrera à son porteur le droit de recevoir une action ordinaire sous réserve de la clôture de l'acquisition de L3H MT. Vous trouverez plus de détails à la rubrique « Acquisitions annoncées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 mais non encore conclues ».

⁸ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Rachat et annulation d'actions ordinaires

Le 7 février 2020, nous avons annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 5 321 474 de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 25 février 2020 et a pris fin le 24 février 2021. Les actions ont été achetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été annulées. Les rachats d'actions aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été suspendus le 6 avril 2020 dans le cadre de nos mesures d'atténuation de la pandémie de COVID-19. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a depuis lors expiré et n'a pas été renouvelée.

Au cours de l'exercice 2021, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (1 493 331 actions ordinaires au prix moyen pondéré de 33,22 \$ chacune, pour une contrepartie totale de 49,6 millions \$, en 2020).

Dividendes

Le 6 avril 2020, le versement des dividendes aux actionnaires ordinaires a été suspendu dans le cadre de nos mesures d'atténuation de la pandémie de COVID-19.

Le montant de tout dividende et la date à laquelle son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration (le conseil). Ce dernier revoit annuellement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités opérationnelles, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue.

Garanties

Au 31 mars 2021, nous avons émis des lettres de crédit de 196,2 millions \$ qui n'étaient pas inscrites à l'état consolidé de la situation financière, comparativement à 189,6 millions \$ à l'exercice précédent.

Obligations au titre des régimes de retraite

Nous avons des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. Par suite de changements récents touchant la loi, la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est considérée comme suffisante. Au cours de l'exercice 2022, nous prévoyons effectuer des cotisations de 28,8 millions \$.

7.2 Arrangements non comptabilisés

Dans le cours normal de nos activités, nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (facilité d'achat de créances) à des institutions financières pour une contrepartie en trésorerie avec un droit de recours limité contre CAE.

Vous trouverez un complément d'information sur notre programme d'actifs financiers sous *Sources de financement*.

7.3 Instruments financiers

Nous sommes exposés à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme et des swaps pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur la charge liée aux paiements fondés sur des actions. Nous évaluons formellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture, au commencement de la relation de couverture et en continu, pour nous assurer qu'ils compensent très efficacement les variations des flux de trésorerie des éléments couverts au regard du risque couvert. Nous n'utilisons pas d'instrument financier à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne concluons des contrats qu'avec des contreparties très solvables.

Classement des instruments financiers

Nous avons établi les classements suivants pour nos instruments financiers :

Actifs financiers

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions, les dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Les créances clients, les créances non courantes, l'investissement net dans des contrats de location-financement et les acomptes sont classés au coût amorti, sauf ceux que nous avons acquis en vue d'une vente prochaine ou d'un achat prochain et classés comme détenus à des fins de transaction, qui sont évalués à la JVRN;
- Les placements en instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais des AERG (JVAERG).

Passifs financiers

- Les dettes fournisseurs et charges à payer, les passifs au titre des reçus de souscription, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations locatives et les obligations au titre des redevances, sont classées au coût amorti;
- La contrepartie éventuelle découlant de regroupements d'entreprises et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés à la JVRN.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, nous avons recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, nous nous appuyons principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent nos meilleures estimations des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et notre propre risque de crédit sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, ainsi que des passifs au titre des reçus de souscription se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- La juste valeur des investissements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité, et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Une description de la hiérarchie des justes valeurs est présentée à la note annexe 31 des états financiers consolidés.

Gestion des risques financiers

En raison de la nature de nos activités et des instruments financiers que nous détenons, nous sommes principalement exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. Nous gérons notre exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que nous subissions une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec CAE. Nous sommes exposés au risque de crédit relativement à nos créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal de nos activités. Nous sommes également exposés au risque de crédit dans le cadre de nos activités courantes de trésorerie en raison de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant de nos activités normales est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Nos clients sont principalement des entreprises bien établies, dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, nous recevons habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. Nous surveillons de près notre risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Nos créances clients ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, nous réduisons davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à l'actif à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (programme d'achat de créances). Nous ne détenons aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

Nous sommes exposés au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à nos instruments financiers dérivés, et nous prenons plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, nous concluons des contrats avec des contreparties très solvables. Nous avons signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec toutes les contreparties avec qui nous réalisons des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, nos contreparties ou CAE (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, nous surveillons régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes annexes 12 et 31 des états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes. Un sommaire de notre exposition au risque de crédit et des provisions pour pertes de crédit à l'égard des créances clients et des actifs sur contrat, par secteur, est présenté à la note annexe 33 de nos états financiers consolidés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles. Nous gérons ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation efficiente de nos ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats des tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, des besoins en fonds de roulement, de la conformité aux clauses restrictives financières et du financement des engagements financiers. Nous réduisons le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer nos activités et honorer nos engagements et nos obligations. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de notre capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Risque de marché

Le risque de marché représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à leurs émetteurs ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur nos résultats et notre situation financière. Nous avons pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Nous sommes principalement exposés au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling. En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres comptes de fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous gérons le risque de change en nous assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, contrats de vente et activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous avons recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer notre exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères, y compris les engagements fermes visant l'acquisition d'une entreprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises tel que l'acquisition de L3h MT. Nos programmes de couverture de change ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente notre exposition à une augmentation ou à une baisse de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. Nous sommes exposés au risque de variation du taux d'intérêt en raison de notre dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur notre dette à long terme à taux fixe. Nous gérons essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. Nous avons des dettes à taux variable sous forme de facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. Nous cherchons à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2021, une tranche de 94 % (74 % au 31 mars 2020) de la dette à long terme était assortie de taux d'intérêt fixes.

Nos programmes de couverture de taux d'intérêt ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer l'appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

Nous avons conclu ces swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet sur nos résultats des fluctuations du cours de nos actions visées par les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP). Aux termes ces swaps, nous bénéficions de l'avantage économique que nous procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours de nos actions, fluctuations qui influent sur le coût des régimes de DDVA, de DNR et de DVAP.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2021, nous avons désigné une partie des billets de premier rang non garantis et emprunts à terme que nous détenons ainsi qu'une partie de nos obligations locatives comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Une analyse de sensibilité au risque de change et au risque de taux d'intérêt est présentée à la note annexe 33 des états financiers consolidés.

8. GROUPEMENTS D'ENTREPRISES

8.1 Acquisitions conclues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021

Flight Simulation Company B.V.

Le 16 novembre 2020, nous avons acquis les actions de Flight Simulation Company B.V. (FSC) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 105,2 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. FSC est un fournisseur de solutions de formation ainsi que de services de dotation en instructeurs en Europe pour les compagnies aériennes et les transporteurs de fret. Cette acquisition permet à la Société de profiter d'un bassin de clients élargi et de tirer parti d'une entreprise bien établie qui se spécialise dans la formation périodique et qui complète son réseau.

Merlot Aero Limited

Le 22 décembre 2020, nous avons acquis les actions de Merlot Aero Limited (Merlot) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 31,7 millions \$, et une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme d'un montant maximal de 10 millions \$ US, si certains critères sont atteints. Merlot est un chef de file dans le marché des logiciels de gestion et d'optimisation des équipages pour l'aviation civile basé à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Cette acquisition élargit notre expertise au-delà de la formation des pilotes dans le marché grandissant des services numérisés d'optimisation des équipages.

Acquisition de TRU Simulation + Training Canada Inc.

Le 26 janvier 2021, nous avons acquis les actions de TRU Simulation + Training Canada Inc. (TRU Canada), pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 49,6 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. TRU Canada est un fabricant de simulateurs de vol et de dispositifs de formation au vol. L'acquisition élargit le réseau de simulateurs de vol commerciaux en service et la clientèle de CAE, ainsi que l'accès à un marché potentiel pour les services de soutien du cycle de vie du simulateur, ajoute des commandes de simulateurs au carnet de CAE, des simulateurs de vol à ses actifs, et lui donne également accès à un certain nombre de compagnies aériennes clientes partout dans le monde, ainsi qu'une participation de 33,3 % dans TRU Flight Training Iceland ehf, un centre de formation en Islande exploité en coentreprise avec Iceland Air.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, de FSC, de Merlot et de TRU Canada sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Le goodwill découlant des acquisitions est principalement attribuable en grande partie à l'élargissement du réseau de simulateurs de vol commerciaux en service de CAE, à l'élargissement de notre expertise dans le marché des services numérisés d'optimisation des équipages, à la consolidation de la capacité de marché et aux synergies attendues par suite du regroupement des activités.

Au 31 mars 2021, la répartition du prix d'achat de FSC, de Merlot et de TRU Canada était préliminaire.

Vous trouverez plus de détails à la note annexe 4 des états financiers consolidés.

8.2 Acquisitions annoncées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 mais non encore conclues

Division Formation militaire de L3Harris

Le 1^{er} mars 2021, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris (L3H MT) pour 1,05 milliard \$ US, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. L3H MT inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AMI. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions d'entraînement militaire aux États-Unis; Doss Aviation est le fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force; et AMI est un établissement de conception et de fabrication du matériel destiné aux simulateurs. L'acquisition, si elle est réalisée, élargira notre position en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, indépendamment de la plateforme, en diversifiant notre position de chef de file en formation et simulation dans le domaine aérien, complétant ainsi nos solutions de formation terrestre et navale, et améliorant nos capacités de simulation et de formation dans les domaines spatial et cybernétique. La clôture de l'acquisition, qui devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de l'année civile 2021, est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions habituelles de clôture.

Financement de l'acquisition

Le prix d'achat et les coûts connexes rattachés à l'acquisition de L3H MT seront financés au moyen du produit net de notre placement privé de reçus de souscription, du produit net de notre placement public négocié clôturé en mars 2021 et des liquidités disponibles, y compris l'encaisse ou des prélèvements sur une ou plusieurs facilités de crédit de premier rang, ou d'autres financements par emprunt.

Placements privés de reçus de souscription

Le 4 mars 2021, nous avons clôturé un placement privé de 22 400 000 reçus de souscription au prix de 31,25 \$ chacun, pour un produit brut global de 700,0 millions \$. Au 31 mars 2021, le produit en trésorerie tiré de l'émission des reçus de souscription était détenu dans un compte soumis à restrictions auprès d'un dépositaire légal dans l'attente de la réalisation de toutes les conditions en suspens ou de leur renonciation avant la clôture de l'acquisition de L3H MT. Le compte soumis à restrictions est inclus dans les *dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription*, avec un *passif au titre des reçus de souscription* correspondant, dans l'état consolidé de la situation financière. Puisque les fonds n'ont pas été directement reçus par CAE, ils n'ont pas été présentés dans notre tableau consolidé des flux de trésorerie.

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2021
Produit brut	700,0 \$
Intérêts gagnés sur le produit entiercé	0,1
Dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription	700,1 \$
Commissions d'engagement courues	14,0
Passifs aux titres des reçus de souscription	714,1 \$

Chaque reçu de souscription donnera à son détenteur le droit de recevoir une action ordinaire ainsi qu'une commission d'engagement correspondant à 4 % du produit brut total au moment de la clôture de l'acquisition de L3H MT, le cas échéant. Si l'acquisition n'est pas conclue, les détenteurs des reçus de souscription auront droit à un remboursement complet de leur produit brut, ainsi qu'à tout intérêt gagné sur celui-ci et à une partie de la commission d'engagement. La commission d'engagement courue, qui s'élève à 14,0 millions \$, représente la partie de la commission ne dépendant pas de la clôture de l'acquisition, et elle a été comptabilisée en déduction des capitaux propres, moins un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,7 millions \$. Un montant supplémentaire de 14,0 millions \$ est conditionnel à la clôture de l'acquisition et est payable à la date de cette dernière; il n'avait donc pas été comptabilisé au 31 mars 2021. Les autres coûts relatifs à l'émission, qui totalisent 3,0 millions \$, ont été comptabilisés en déduction capitaux propres, moins un recouvrement d'impôt sur le résultat de 0,8 million \$.

Couverture

Afin d'atténuer l'incidence éventuelle sur le prix d'achat des variations des taux de change, nous avons conclu des contrats de change à terme pour couvrir une partie du prix d'achat de L3H MT (800 millions \$ US). Nous avons appliqué la comptabilité de couverture et avons comptabilisé la variation de la juste valeur de ces instruments financiers, soit une perte de 7,7 millions \$, dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2021.

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun divers éléments de risque et d'incertitude. Notre stratégie de gestion des risques est tournée vers l'avenir et alignée sur notre stratégie commerciale. Les activités de prise de risques de CAE sont entreprises en tenant compte du fait que la prise de risques et la gestion efficace des risques sont nécessaires et font partie intégrante de la réalisation des objectifs stratégiques et de la gestion des activités commerciales.

Lorsque nous prenons des décisions concernant la prise de risques et la gestion des risques, nous accordons la plus haute priorité aux objectifs suivants :

- Protéger la santé et la sécurité de nos employés, de nos clients, de nos parties prenantes et du grand public;
- Pour protéger notre réputation et notre marque;
- Maintenir notre solidité financière;
- Déployer de façon efficace et prudente le capital investi par nos actionnaires;
- Maintenir les attentes que nous avons établies avec nos actionnaires, nos clients et nos créanciers.

Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière et notre résultat opérationnel. Ces risques sont classés comme suit : risques liés à la pandémie de COVID-19, risques liés à l'industrie, risques propres à CAE, risques liés au marché et risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements. Ces risques ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés; d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence sur nos activités. Il convient d'étudier attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres renseignements figurant dans le présent rapport, avant de décider d'acheter des titres de CAE.

Gouvernance des risques

Nous appliquons de rigoureuses pratiques de gouvernance et de supervision des risques. La direction et le conseil se penchent sur les principaux risques liés à nos activités chaque trimestre, en plus d'effectuer une évaluation annuelle dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget. Afin d'atténuer les risques qui pourraient se répercuter sur notre performance future, la direction a élaboré une politique de gestion des risques d'entreprise (GRE) et un cadre qui mettent en place une approche structurée visant à déceler, à évaluer et à hiérarchiser les risques. Ce cadre repose sur un modèle à trois lignes de défense où les secteurs d'activité, la fonction de gestion des risques et la fonction d'audit interne travaillent ensemble pour gérer ces risques et améliorer continuellement le processus de gestion des risques :

- La première ligne est formée de nos dirigeants, qui sont responsables d'assumer les risques et de gérer quotidiennement les risques et contrôles. Ils sont chargés de mettre en œuvre des mesures correctives et de maintenir et d'exécuter des contrôles internes efficaces au quotidien;
- La deuxième ligne de défense est constituée de diverses fonctions de gestion des risques, de conformité et de contrôle. Ce groupe facilite et surveille la mise en œuvre de pratiques efficaces de gestion des risques et aide les responsables des risques à définir l'exposition cible aux risques et à communiquer les informations adéquates sur les risques dans tout CAE. La deuxième ligne assure la surveillance des risques à l'échelle de l'entreprise et conseille la haute direction relativement à la GRE. Dirigée par le vice-président principal, Stratégie et relations avec les investisseurs, avec l'appui du chef des affaires juridiques et de la conformité et secrétaire, la deuxième ligne gère le processus de GRE et est appuyée au besoin par des experts, des spécialistes en gestion des risques, des consultants et toute autre ressource jugée appropriée pour atteindre le niveau souhaité de gestion des risques;
- La troisième ligne est constituée de la fonction d'audit interne et fournit au comité d'audit et à la direction une appréciation indépendante de notre cadre de gestion des risques, de notre environnement de contrôle et des systèmes de contrôle interne. Elle conseille la haute direction et lui fait des recommandations sur les possibilités d'amélioration des contrôles internes, des systèmes de gestion des risques et portent à l'attention de la direction les avantages organisationnels et opérationnels qui seront tirés des missions. L'audit interne est régi par la charte de l'audit interne.

La direction élabore et met en œuvre des stratégies d'atténuation des risques qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques et de nos processus d'affaires. La direction suit en continu l'évolution des principaux risques liés à notre activité, et le conseil surveille le processus de gestion des risques et le valide par l'entremise de procédures mises en œuvre par nos auditeurs internes lorsqu'elle juge une telle démarche nécessaire.

Approche à l'égard des risques et mise en œuvre

CAE favorise une solide culture de gestion des risques qui permet aux particuliers et aux groupes de prendre de meilleures décisions fondées sur les risques en fonction de nos objectifs stratégiques et de notre appétit pour le risque. Une solide culture du risque nous permet également de maximiser les occasions. L'identification précoce des risques permet également à CAE d'être plus proactive et de prévenir les incidents majeurs. Une solide culture du risque et une approche commune de la gestion des risques font partie intégrante de nos pratiques de gestion des risques.

Chaque unité d'exploitation et groupe fonctionnel identifie et évalue les risques clés et émergents de façon continue. Il incombe aux responsables des risques de signaler, à la chaîne de commandement, l'évolution du profil de risque dont ils sont en charge. Tous les risques sont évalués de façon quantitative ou qualitative et regroupés au niveau de l'entreprise. Les critères d'évaluation des risques prévoient un processus d'évaluation des risques et des notations des risque uniformes.

Le profil de risque global de CAE est mis à jour régulièrement et lorsqu'un changement important survient, comme une activité de fusion et acquisition importante. Il est préparé en tenant compte des plans stratégique et d'affaires de CAE et permet de désigner un « responsable » pour chaque risque. Il est présenté au comité de direction, et un sommaire de celui-ci est présenté au conseil d'administration, de même les activités de gestion des risques visant à atténuer ces risques. Toutes les questions ou faiblesses liées aux risques sont signalées au comité de direction ou au vice-président principal, Stratégie et relations avec les investisseurs, qui évalue leur gravité et leur incidence éventuelle. Des plans de mesures correctives sont élaborés, surveillés et communiqués en temps opportun.

9.1 Risques liés à la pandémie de COVID-19

Dans le cadre de ses activités, CAE est exposée à des risques opérationnels liés à des événements, notamment d'ordre biologique. De tels événements externes se sont produits dans le passé, comme le virus Ebola, le syndrome respiratoire aigu sévère, la souche H1N1 du virus de l'influenza, la grippe aviaire ou le virus Zika, et, bien qu'ils ne soient pas fréquents, ils peuvent avoir des effets défavorables importants sur notre secteur et nos activités. La COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, le domaine du transport aérien dans le monde et le transport aérien de passagers, a perturbé les chaînes d'approvisionnement dans le monde, a créé un ralentissement économique important, et a perturbé les marchés financiers. La pandémie a commencé à se faire sentir sur la demande des marchés en Asie au début du quatrième trimestre de l'exercice 2020 avec la mise en œuvre de fermetures de frontières, puis ailleurs dans le monde en mars 2020. Plusieurs de nos clients demeurent confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et, dans une moindre mesure, les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser bon nombre de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Cette pandémie a eu une incidence marquée et immédiate sur toutes nos activités, en particulier celles du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, où certains transporteurs sont confrontés à des difficultés financières.

Il est difficile de prévoir avec précision la durée ou la gravité de la pandémie et il est extrêmement ardu pour CAE d'estimer ou de quantifier avec précision la gravité des répercussions de la pandémie sur nos activités, notre situation financière et notre plan stratégique. En raison de la nature sans précédent et changeante de la COVID-19 et étant donné que la réaction à la pandémie évolue en temps réel et diffère d'une région à l'autre, les estimations de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19 restent foncièrement très incertaines et spéculatives. Même après la fin de la pandémie de COVID-19, nous pourrions continuer à subir des effets négatifs importants sur nos activités, notre situation financière et nos plans stratégiques en raison de la perturbation continue de l'économie mondiale et de toute récession qui en résulterait, dont les effets pourraient persister au-delà de cette période.

CAE suit de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et son incidence pour les employés, les activités, l'économie mondiale et la demande pour nos produits et services, et elle a mis en œuvre des mesures qu'elle adapte activement à celle-ci. Nous avons formé un comité composé de l'équipe de haute direction et des principaux dirigeants de l'organisation afin de suivre l'évolution de la pandémie, d'évaluer les mesures mises en place par les gouvernements locaux et nationaux et les conséquences qui en découlent pour CAE. Au besoin, le comité met en œuvre les plans d'urgence nécessaires en temps réel à mesure que la situation évolue, en se concentrant sur trois priorités : protéger la santé et la sécurité des employés, soutenir les activités cruciales de nos clients et nous assurer de la poursuite des activités. Rien ne garantit toutefois que ces mesures suffiront à atténuer les répercussions directes et indirectes du virus et son incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels futurs. En outre, l'incidence des nouvelles technologies et initiatives que nous avons lancées ou que nous pourrions lancer en réaction à la pandémie de COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels est incertaine, et pourrait nous exposer à des risques supplémentaires.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions qui en découlent pourraient également perturber ou retarder la capacité des employés à travailler parce qu'ils contractent eux-mêmes le virus ou doivent s'occuper de proches malades; elles pourraient également entraîner des retards ou des perturbations dans notre chaîne d'approvisionnement, accroître notre vulnérabilité, celle de nos partenaires et fournisseurs de services quant aux atteintes à la sécurité, aux attaques par déni de service ou autres attaques de piratage ou d'hameçonnage, ou encore provoquer d'autres événements imprévisibles. Par ailleurs, bien que nous ayons tenté d'identifier les risques liés à la COVID-19 auxquels nos activités sont exposées, l'incertitude et l'imprévisibilité entourant la pandémie de COVID-19 signifient qu'il pourrait y avoir d'autres risques que nous ne connaissons pas actuellement ou que nous estimons peu importants actuellement, mais qui pourraient également influencer sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

Étant donné que la COVID-19 est encore active, son effet et ses conséquences sur l'économie mondiale pourraient ne pas être entièrement pris en compte dans nos résultats opérationnels avant des périodes futures. Il est difficile de prévoir avec précision la durée ou la gravité de la pandémie et il est extrêmement ardu pour CAE d'estimer ou de quantifier la gravité des répercussions de la pandémie sur nos activités, notre situation financière et notre plan stratégique, bien que les conséquences puissent continuer d'être importantes. En raison de la nature sans précédent et changeante de la COVID-19 et étant donné que la réaction à la pandémie évolue en temps réel et diffère d'une région à l'autre, les estimations de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19 restent foncièrement très incertaines et spéculatives. Cependant, à court terme, la Société s'attend à ce que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions négatives importantes sur son rendement par rapport aux niveaux préalables à la pandémie. La COVID-19 demeure une réalité mondiale et le rétablissement de CAE est hautement tributaire du moment et du rythme auxquels les restrictions de voyage et les quarantaines seront enfin levées en toute sécurité et auxquels les activités normales reprendront sur nos marchés cibles. Même une fois que la pandémie de COVID-19 sera derrière nous, nous pourrions continuer à subir des effets négatifs importants sur nos activités, notre situation financière et nos plans stratégiques en raison des perturbations continues de l'économie mondiale et de toute récession qui en résulterait, dont les effets pourraient persister au-delà de cette période. De plus, des effets nuisibles importants sur nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et/ou d'autres parties prenantes pourraient avoir des effets néfastes importants sur nous.

Santé et sécurité

La propagation de la COVID-19 pourrait se répercuter sur la santé de notre personnel, de nos partenaires et de nos sous-traitants, y compris les membres de notre équipe de direction, et pourrait entraîner des problèmes liés au recrutement, au maintien et au maintien en poste de personnel qualifié, réduisant la disponibilité de notre main-d'œuvre et provoquant des impacts humains qui pourraient, à leur tour, avoir une incidence défavorable sur nos activités. L'absence prolongée de nos cadres supérieurs pourrait également avoir une incidence défavorable sur la gestion de nos activités et de nos résultats financiers. La sécurité étant l'une des principales priorités de CAE, nous avons mis en place des mesures d'atténuation pour réduire le risque d'éclosions potentielles, notamment en obligeant la plupart des employés à faire du télétravail dans la mesure du possible, en mettant en place des quarts de travail au niveau de la production, en créant des protocoles, des politiques et des lignes directrices pour les employés, les fournisseurs, les clients et les visiteurs, et en fermant certaines zones de nos installations pour en faciliter l'entretien. Nous avons également mis en place un plan de relève d'urgence pour faire face à toute situation nécessitant le remplacement immédiat de nos principaux dirigeants.

Réduction ou interruption des activités

La pandémie entraîne un ralentissement ou des restrictions temporaires de nos activités dans certaines zones géographiques touchées, notamment une baisse marquée du taux d'utilisation de la formation et des retards dans l'exécution des commandes en carnet en raison des interdictions de voyager, des restrictions frontalières, des restrictions d'accès aux sites des clients et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Au début de l'exercice, plusieurs de nos établissements de formation dans le monde avaient interrompu leurs activités ou fonctionnaient à un rythme considérablement réduit en raison de la chute sévère et brutale du transport aérien de passagers et étant donné que les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires ont dû immobiliser au sol bon nombre de leurs appareils. Bien que tous les établissements de formation auparavant fermés aient repris leurs activités, à pleine capacité ou à capacité réduite, nous continuons à nous adapter à la situation et à exercer nos activités conformément à la situation locale entourant la COVID-19 et aux protocoles mis en place par les gouvernements.

Tout retard dans la production des biens et la prestation des services de CAE peut nous obliger à engager des coûts supplémentaires non indemnifiables, y compris des heures supplémentaires, qui sont nécessaires pour respecter les échéanciers des clients. En raison de divers facteurs, un retard dans le début ou l'achèvement d'un projet peut également entraîner des pénalités ou des sanctions en vertu des contrats, voire l'annulation de certains contrats. En outre, certains de nos clients, notamment des gouvernements, des compagnies aériennes et des hôpitaux partout dans le monde, pourraient retarder l'attribution des contrats pendant qu'ils font face à la pandémie et à leurs propres mesures de conservation de la trésorerie.

Économie mondiale

Les répercussions économiques, qui constituent un risque émergent, pourraient être graves pour les économies mondiales selon la durée de la pandémie, la probabilité et l'ampleur de toute vague ultérieure de COVID-19 et le maintien des mesures mises en place pour endiguer la pandémie. Les marchés financiers mondiaux ont connu, et pourraient continuer à connaître, une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par d'importantes interventions monétaires et budgétaires destinées à stabiliser la conjoncture économique et les marchés financiers. Toutefois, l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales est incertaine. Les incertitudes liées à la COVID-19, ainsi que les effets négatifs perçus ou réels de celle-ci, pourraient continuer à provoquer une volatilité ou une baisse importante du cours de nos titres, de la situation des marchés financiers et de la conjoncture économique en général. En outre, les graves perturbations et l'instabilité des marchés financiers mondiaux ainsi que la détérioration continue des conditions de crédit et de financement peuvent accroître la probabilité de litiges, augmenter le coût du financement par capitaux propres, du financement par emprunt ou d'autres sources de financement, ou limiter ou restreindre, voire éliminer, notre capacité à accéder à un tel financement à des conditions favorables, entraîner une consolidation qui se répercuterait négativement sur notre activité, accroître la concurrence, entraîner une réduction de nos effectifs, nous amener à réduire davantage nos dépenses en immobilisations ou perturber d'une autre manière nos activités ou rendre plus difficile la mise en œuvre de nos plans stratégiques. Des effets négatifs durables peuvent également nous empêcher de respecter les clauses restrictives financières liées à notre dette ou entraîner une éventuelle surveillance de nos notations de crédit ou une révision à la baisse de celles-ci. Le rendement des actifs de nos régimes de retraite ou le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pourraient également être affectés à court ou à moyen terme. Cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sur nos cotisations aux régimes de retraite dans les années à venir.

Plusieurs gouvernements ont mis en place des mesures temporaires pour aider à compenser les répercussions économiques négatives, comme le programme de SSUC au Canada et le report des déclarations fiscales pour les entreprises et les particuliers dans le monde entier. Ces mesures sont avantageuses pour CAE et ses employés, mais si les répercussions économiques négatives se prolongent au-delà de la période pour laquelle ces mesures d'aide ont été accordées, cela pourrait conduire à des mesures de réduction de coûts accrues, telles que des réductions de postes et des diminutions des dépenses en immobilisations dans notre propre réseau.

Détournement de l'attention de la direction

La préparation et la réaction à la pandémie, de même que l'incidence des nouvelles technologies et initiatives que nous avons lancées ou que nous lancerons en réaction à la pandémie de COVID-19, ont détourné, et pourraient continuer à détourner, l'attention de la direction de nos principales priorités stratégiques, faire augmenter les coûts alors que nous accordons la priorité aux questions de santé et de sécurité pour notre personnel et à la poursuite des projets critiques en cours, et nous amener à réduire, à retarder ou à modifier des initiatives qui pourraient autrement faire augmenter notre valeur à long terme.

Nous pouvons mettre en œuvre des initiatives additionnelles de restructuration, de réduction des coûts ou d'autres processus d'entreprise qui pourraient entraîner des charges et des dépenses extraordinaires, nous empêcher d'atteindre les objectifs souhaités ou avoir des conséquences imprévues, notamment le détournement de l'attention de notre direction et de nos employés, des perturbations des activités, des départs au-delà de toute réduction prévue des effectifs, l'incapacité d'attirer ou de fidéliser le personnel clé et la réduction de la productivité des employés. Chacun de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités commerciales, notre situation financière ou nos résultats opérationnels.

Augmentation des risques et des inefficacités liés aux TI

L'augmentation immédiate et imprévue des mesures de télétravail mises en place par CAE en réaction à la pandémie de COVID-19 pourrait entraîner des inefficacités et une pression accrue sur notre infrastructure informatique, et accroître la vulnérabilité de CAE aux risques liés aux technologies de l'information et à la cybersécurité, ainsi qu'aux perturbations de nos systèmes d'information.

Risque de liquidité

L'évolution de la pandémie a accru le risque que nous éprouvions des difficultés à faire face à nos obligations à l'égard des passifs financiers. Pour préserver les liquidités tout au long de la pandémie, nous avons adopté des mesures strictes de contrôle des coûts et avons suspendu le paiement des dividendes aux actionnaires ordinaires et les rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En outre, au début de l'exercice, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans et avons porté de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances. Ces transactions nous donnent accès à des liquidités supplémentaires et renforcent notre situation financière. Nous estimons que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur notre facilité de crédit renouvelable engagée et la trésorerie provenant des activités opérationnelles suffiront à fournir des liquidités pour nos activités dans un avenir prévisible.

Risque de crédit

Il existe une incertitude quant à la durée de la pandémie de COVID-19 et à son incidence sur les liquidités de nos clients pendant la période au cours de laquelle leurs activités sont fortement affectées par la chute sévère et brutale des déplacements aériens, les mesures de confinement, les interdictions de voyager, les restrictions frontalières et les protocoles de fermeture. Les compagnies aériennes sont exposées à un risque de crédit accru en raison de la réduction de leurs activités, de l'incertitude entourant le ressaisissement du secteur du transport aérien et du risque plus important de faillite. Nous sommes toutefois un fournisseur de services de formation réglementés essentiels aux activités des compagnies aériennes et, à ce titre, si l'un de nos clients s'engage dans une procédure de réorganisation ou de faillite, nous sommes souvent désignés comme un fournisseur essentiel.

Dans l'ensemble, une évolution défavorable de la situation financière d'un client, y compris par suite de la pandémie de COVID-19, pourrait nous amener à limiter ou à cesser notre relation avec ce client, nous obliger à assumer un risque de crédit plus important lié aux activités futures de ce client, ou entraîner des créances clients irrécouvrables. Les pertes de crédit futures liées à l'un de nos principaux clients pourraient être substantielles et entraîner une charge importante pour nos résultats financiers.

9.2 Risques liés à l'industrie

Concurrence

Les marchés internationaux où nous vendons nos produits de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs. De nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et la concurrence est féroce, avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en effectuant une consolidation par voie de fusions et d'acquisitions ainsi que de stratégies d'intégration verticale et en développant leurs propres capacités internes. La majorité de nos concurrents des marchés de la simulation et de la formation évoluent également dans d'autres importants segments du secteur de l'aéronautique et de la défense. En conséquence, certaines de ces entreprises ont une plus grande envergure que nous et peuvent disposer de ressources financières et techniques, de ressources de marketing, de fabrication et de distribution de même que de parts de marché beaucoup plus importantes, ce qui pourrait nuire à la capacité de CAE de faire face à la concurrence. De plus, nos principaux concurrents sont des constructeurs d'aéronefs ou ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats.

Les fabricants OEM ont certains avantages concurrentiels par rapport aux fournisseurs de services de formation indépendants. Ils contrôlent le prix des données, pièces et équipements qui sont souvent nécessaires pour fabriquer un simulateur visant un de leurs appareils. Or, ces éléments représentent un coût d'investissement critique pour tous les fournisseurs de services de formation fondée sur la simulation. Les fabricants OEM pourraient être en position d'exiger des redevances sur licences pour autoriser la fabrication de simulateurs fondés sur leurs appareils ou pour autoriser la formation sur leurs simulateurs respectifs. CAE peut cependant aussi avoir certains avantages, en tant que fournisseur de formation et fabricant de simulateurs indépendant qui arrive à reproduire certains appareils sans obtenir de données, pièces ou équipements auprès d'un fabricant OEM, qui jouit d'une portée mondiale et qui possède un réseau de formation diversifié comprenant des coentreprises avec d'importantes compagnies aériennes qui achètent leurs appareils auprès de fabricants OEM. Nous travaillons également avec certains fabricants OEM au développement d'occasions d'affaires liées aux produits de simulation et aux services de formation.

La croissance et les pressions économiques sous-tendent la demande de tous nos produits et services. Les périodes de récession économique, les contraintes de crédit, les mesures d'austérité mises en place par les gouvernements et/ou les sanctions commerciales internationales se traduisent généralement par une concurrence accrue pour les produits et les services que nous offrons, qui donne habituellement lieu à une baisse des profits réalisés sur les ventes conclues au cours d'une telle période. Si de telles conditions se produisaient, nos prix et nos marges pourraient s'en ressentir.

Développement des affaires et attribution de nouveaux contrats

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres qui nous amènent à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des soumissions pour des contrats qui, à terme, pourraient ne pas être attribués à CAE. Une part importante de nos produits des activités ordinaires est tributaire de l'obtention de nouvelles commandes et du renouvellement continu de notre carnet de commandes. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé. Par ailleurs, les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner le report de l'attribution de commandes. La présence de nouveaux participants dans le marché, comme il est noté ci-dessus, et leurs efforts visant à gagner une part de marché intensifient la concurrence, ce qui pourrait réduire les prix et les marges. Nous comptons continuer d'accroître notre part de marché en conjuguant un niveau élevé de satisfaction de la clientèle et une excellente productivité sur le plan de l'exploitation et de l'organisation.

Budgets de la défense et calendrier des dépenses à cet égard

Nous générons une grande partie de nos produits des activités ordinaires des ventes aux clients du secteur de la défense et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des produits et des services pour de nombreux programmes gouvernementaux offerts en Australie, au Canada, en Europe, aux ÉAU, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, tant à titre de fournisseur principal que de sous-traitant. Les dépenses en matière de défense provenant des fonds publics et étant toujours en concurrence avec d'autres intérêts publics, il existe un risque lié au niveau de dépenses qu'un pays donné peut consacrer à la défense ainsi qu'au moment d'attribution des contrats en la matière, risque qui peut être très difficile à anticiper et qui peut être tributaire de nombreux facteurs, comme le contexte politique, la politique étrangère, les conditions macroéconomiques et la nature des menaces dans le monde. D'importantes réductions aux dépenses de défense dans les marchés parvenus à maturité comme l'Australie, le Canada, l'Europe, les ÉAU et les États-Unis ou un retard important des activités d'approvisionnement en défense pourraient nuire considérablement à nos produits des activités ordinaires futurs, à notre résultat net et à nos activités. En particulier, l'accent accru sur l'aide d'urgence pour la COVID-19 partout dans le monde pourrait obliger les gouvernements à réduire leurs dépenses pour la défense. En outre, l'effondrement des prix du pétrole au début de la pandémie s'est répercuté sur le flux d'opportunités au Moyen-Orient. Afin d'atténuer le niveau et le moment des attributions de contrats dans le secteur de la défense, nous avons établi une entreprise diversifiée sur le plan mondial et occupons une solide position dans des plateformes durables.

Programmes de défense et de sécurité financés par l'État

Comme la plupart des fournisseurs de marchés publics, les sous-traitants font régulièrement l'objet de contrôles et d'enquêtes de la part d'organismes gouvernementaux. Ces organismes peuvent évaluer notre performance en vertu de nos contrats, nos processus commerciaux, notre structure de coûts et notre conformité aux lois, aux règlements et aux normes applicables. Les coûts que nous engageons chaque année font l'objet de contrôles par des organismes gouvernementaux, lesquels peuvent se solder par des demandes de paiement au titre de coûts qui, d'après eux, ne devraient pas être admissibles. Nous travaillons avec les gouvernements pour déterminer le bien-fondé des réclamations et, le cas échéant, le montant des réserves relatives aux sommes contestées. Nous pourrions être tenus de rembourser certaines sommes aux gouvernements, ce qui pourrait nuire à notre résultat opérationnel. Contrairement aux contrats à frais remboursables, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis aux termes de contrats à prix fixe, ce qui pourrait nuire à notre résultat opérationnel advenant des dépassements de coûts.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos produits des activités ordinaires de la vente de dispositifs et de services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires. Le marché de l'aviation civile est essentiellement tributaire des tendances à long terme en matière de trafic passagers et de trafic marchandises. Une croissance économique soutenue et une stabilité politique sont les principaux facteurs qui sous-tendent la croissance à long terme du trafic, à la fois dans les marchés parvenus à maturité et dans les marchés émergents. Le transport aérien a connu une détérioration marquée, le trafic passagers ayant fléchi de 66 % au cours de l'année civile 2020 comparativement à l'année civile précédente. Il est possible que le rétablissement de la demande de transport de passagers soit retardé en raison des restrictions mondiales sans précédent à cet égard, des hausses de taux de chômage prévues et de la baisse des dépenses de consommation. Pour l'heure, l'IATA prévoit que la demande nationale et internationale de transport de passagers, pour l'année civile 2021, atteindra 43% des niveaux préalables à la COVID de l'année civile 2019, et que le trafic passager renouera avec les niveaux de 2019 d'ici 2024. La diminution du trafic passagers et du trafic marchandises pendant une période prolongée pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et opérationnels. Plus précisément, si les compagnies aériennes doivent composer avec des capacités réduites ou font faillite, CAE pourrait enregistrer des annulations de commandes de FFS, une réduction de la demande de simulateurs et une baisse de la demande pour les services de recrutement, de placement et de formation des pilotes. Malgré le choc temporaire généralisé découlant de la pandémie de COVID-19, le secteur de l'aviation d'affaires devrait connaître une croissance à long terme en raison d'une reprise de la demande conjuguée à l'introduction de nouveaux modèles d'appareils et de nouvelles technologies.

La demande de solutions de formation dans le secteur de l'aviation civile dépend également de la rentabilité des compagnies aériennes, de la disponibilité du financement d'appareils, de la capacité des fabricants OEM de fournir des appareils, des politiques commerciales dans le monde, des percées technologiques, des relations entre les gouvernements, des règlements des autorités nationales du secteur de l'aviation, des prix et d'autres facteurs liés à la concurrence, des prix du carburant et du contexte géopolitique. Des perturbations importantes comme une instabilité politique régionale, le terrorisme, les épidémies, les pandémies, la prolongation ou l'apparition de nouvelles vagues du nouveau coronavirus, les catastrophes naturelles, une récession prolongée, l'interruption de la mobilité mondiale, y compris les interdictions de voyage et les restrictions frontalières, la volatilité des prix du pétrole, le resserrement de la réglementation environnementale dans le monde ou d'autres événements mondiaux d'envergure sont autant de facteurs qui pourraient nuire à la croissance du trafic aérien.

Les contraintes sur le marché du crédit pourraient entraver la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait à la demande pour nos dispositifs et nos services de formation et à la capacité d'acheter nos produits. En outre, la consolidation des compagnies aériennes, les décisions en matière de parcs d'appareils ou les difficultés financières de l'une ou l'autre de nos principales compagnies aériennes clientes pourraient influencer sur nos produits des activités ordinaires et restreindre les profits que nous pourrions tirer de ces clients. Enfin, la réduction prolongée des activités en raison de la COVID-19 pourrait entraîner une hausse du nombre de faillites chez les compagnies aériennes.

Questions réglementaires

Nos activités sont fortement réglementées. Nous traitons avec de nombreuses organisations et entités gouvernementales, et nous sommes assujettis à des lois et règlements portant notamment sur les contrôles à l'exportation, la santé et les dispositifs médicaux, la sécurité nationale et l'aviation dans chaque pays. Cette réglementation peut changer sans préavis et pourrait influencer sur nos ventes et nos activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tel que des changements aux normes de sécurité imposés par les autorités du secteur de l'aviation comme la FAA des États-Unis, pourrait nous obliger à apporter des modifications imprévues à nos produits et services, et entraîner des retards, une hausse des niveaux de stocks, des reports ou des annulations dans les ventes de même que des changements touchant les ventes prévues.

L'exportation de la technologie et des services de CAE est assujettie à l'approbation de permis d'exportation et à des exigences réglementaires, et il faut parfois plusieurs mois pour passer par le processus d'approbation. Ces facteurs peuvent entraîner des retards dans l'obtention de permis d'exportation, voire nous empêcher de vendre dans certains pays, ou à certaines entités ou certains particuliers établis dans un pays ou en provenant, et avoir des répercussions financières défavorables.

Nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des modifications aux lois et règlements en vigueur. Tout changement pourrait ouvrir de nouvelles avenues ou, au contraire, avoir d'importantes conséquences négatives sur notre résultat opérationnel ou notre situation financière. Rien ne garantit que nous serons autorisés ultérieurement à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients ou à exporter autrement la technologie et les services de CAE, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner. Toute modification de la politique ou des mesures gouvernementales résultant de la pandémie de COVID-19 pourrait perturber notre chaîne d'approvisionnement, empêcher la vente ou la livraison de nos produits, ou entraîner des retards dans l'obtention de permis d'exportation.

L'incapacité de nous conformer aux lois et règlements en matière de contrôle des exportations et aux impératifs de sécurité nationale pourrait donner lieu à des amendes ou nous exclure temporairement ou définitivement des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre résultat opérationnel ou notre rentabilité, sans compter que cela porterait atteinte à notre réputation et à notre capacité d'obtenir d'autres contrats sur des marchés publics par la suite.

Catastrophes naturelles ou autres

Des conditions climatiques extrêmes ou des catastrophes naturelles ou autres, telles que les séismes, les incendies, les inondations, les épidémies, les pandémies (comme la COVID-19) et d'autres événements similaires, pourraient perturber nos activités, endommager nos infrastructures ou nos biens, menacer la santé et la sécurité de nos employés, avoir une incidence sur la disponibilité et le coût des matériaux et des ressources, augmenter les frais d'assurance et autres charges opérationnelles et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats opérationnels, notre situation financière ou nos liquidités. En outre, rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffise à couvrir toutes les principales sources de risques. Nous sommes exposés à des responsabilités qui sont propres aux produits et aux services que nous fournissons. CAE souscrit une assurance pour certains risques et peut être suffisamment couverte pour ces risques. Cependant, il se peut que l'assurance ne soit pas disponible ou que les limites ne soient pas suffisantes pour couvrir tous les risques importants. Par exemple, CAE n'est pas couverte contre les pertes financières découlant de maladies transmissibles, y compris les virus et autres épidémies, car certaines couvertures ne sont pas disponibles à des conditions commercialement raisonnables. Rien ne garantit qu'il y aura à l'avenir des produits d'assurance couvrant les risques de maladies transmissibles.

Lois et règlements sur l'environnement

CAE est exposée à divers risques environnementaux et doit respecter les lois et les règlements sur l'environnement qui diffèrent d'un pays à l'autre et qui sont susceptibles d'évoluer. L'incapacité de CAE à se conformer aux lois et règlements environnementaux pourrait entraîner des pénalités, des poursuites et une atteinte potentielle à sa réputation.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

Changements climatiques

La sensibilisation accrue du public et les préoccupations croissantes concernant les changements climatiques et la transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone entraînent un large éventail de répercussions, notamment des risques potentiels liés à la stratégie, à la réputation et à la structure de CAE et de ses partenaires commerciaux, ainsi que l'émergence de règlements, de cadres et de directives supplémentaires en matière d'environnement et de changements climatiques ou l'évolution de ceux déjà en place. Les attentes croissantes en matière de réglementation créent un nouvel ensemble de risques de conformité qui doivent être gérés. Le changement climatique mondial entraîne également des risques réglementaires qui varient en fonction des exigences nationales et locales mises en œuvre par chaque territoire où nous exerçons des activités.

En outre, les préoccupations relatives aux répercussions environnementales du transport aérien, le mouvement « antiaérien » et les tendances vers des initiatives de voyage « vert » ont contribué à augmenter le niveau de contrôle des émissions, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire la demande de transport aérien et avoir une incidence défavorable importante sur nos activités aéronautiques et notre réputation. En raison de ces préoccupations croissantes, nous avons, en septembre 2020, atteint la carboneutralité en continuant de réduire nos émissions et en investissant dans des projets qui compensent nos émissions de carbone annuelles résiduelles.

9.3 Risques propres à la Société

Évolution des normes et innovation technologique

Le marché de la défense et de la sécurité de même que celui de l'aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements au niveau des exigences des clients, l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs, l'évolution des normes de l'industrie, un pouvoir accru d'analyse des données et l'évolution des attentes des clients découlant des tendances mondiales telles que les changements climatiques, les pandémies, la croissance des marchés émergents, la croissance de la population et les facteurs démographiques. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels, à mettre au point de nouveaux produits, à améliorer les produits et les services existants, de même qu'à investir dans de nouvelles technologies et à développer de nouvelles technologies en réaction à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux et, du coup, se répercuter sur nos produits des activités ordinaires et notre part de marché.

L'évolution de la technologie pourrait également nuire à la valeur de notre parc ou nécessiter d'importants investissements dans celui-ci. L'adoption de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine et les systèmes aériens sans pilote, également appelés appareils télépilotés, nous offre des possibilités, mais peut entraîner des risques nouveaux et complexes que nous devons gérer efficacement.

Capacité à pénétrer de nouveaux marchés

La pénétration de nouveaux marchés, notamment du fait de nouvelles technologies et d'initiatives que nous avons lancées ou pourrions lancer en réaction à la pandémie de COVID-19, représente à la fois un risque et une occasion pour CAE. Le succès sur ces marchés n'est en aucun cas assuré. À mesure que nous exerçons des activités sur de nouveaux marchés, des difficultés imprévues, des investissements importants et des dépenses supplémentaires pourraient survenir, ce qui pourrait porter préjudice à nos activités, à notre situation financière, à notre rentabilité et à notre réputation. La pénétration d'un nouveau marché est, par définition, plus difficile que la gestion de nos marchés déjà établis. Les nouveaux produits et les nouvelles technologies introduits sur de nouveaux marchés pourraient également susciter des préoccupations imprévues en matière de sécurité ou autres, entraînant des risques accrus de responsabilité du fait des produits, des rappels potentiels de produits et d'autres problèmes réglementaires qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nous.

Nous pourrions notamment être exposés à des risques accrus en raison du développement, de la fabrication et de la distribution de notre respirateur CAE Air1 et d'assainisseurs d'air PYURE. Ces nouveaux produits que nous vendons et distribuons pourraient faire l'objet d'un étiquetage erroné, d'un rappel ou d'autres dommages. Des actions en responsabilité du fait des produits ou des dommages corporels peuvent être intentées contre nous en ce qui concerne les produits que nous distribuons et vendons ou les services que nous fournissons. Ces réclamations peuvent alléguer la défaillance des produits que nous vendons et distribuons, ou une détérioration de leur qualité ou de leur efficacité (y compris leur efficacité à détecter, traiter ou détruire les infections microbiennes et les virus, dont la COVID-19), ou une insuffisance ou inadéquation de leur étiquetage ou de leur mode d'emploi ayant conduit ou pouvant conduire au décès ou à la détérioration de l'état de santé d'un patient, d'un utilisateur ou d'une autre personne. Si un problème de responsabilité du fait des produits ou autre devait survenir, la couverture disponible dans le cadre de nos programmes d'assurance et les montants d'indemnisation dont nous disposons de la part de tiers pourraient ne pas être suffisants pour nous protéger contre l'impact financier des réclamations connexes. Un problème de responsabilité du fait des produits ou de dommages corporels, un jugement à notre encontre ou un rappel de produits pourrait nuire à notre réputation et avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre réputation, nos résultats opérationnels et/ou notre situation financière.

Estimations des occasions sur le marché

Les estimations des occasions sur le marché figurant dans le présent rapport, y compris celles que nous avons générées nous-mêmes, sont assujetties à une grande incertitude et sont fondées sur des hypothèses et des estimations qui pourraient se révéler inexactes et ne pas être représentatives de notre croissance future. Bien que nos estimations des marchés potentiels présentées dans le présent rapport aient été faites de bonne foi et soient fondées sur des hypothèses et des estimations que nous estimons raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes. En outre, même si les estimations des occasions sur le marché se révélaient exactes, nous pourrions ne pas être en mesure de saisir une partie importante des occasions disponibles ou ne pas être en mesure de les saisir du tout.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de R-D sont menées grâce à la participation financière des gouvernements, dont le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Le niveau d'apport financier du gouvernement reflète les politiques gouvernementales, les politiques budgétaires et d'autres facteurs d'ordre politique et économique. Si nous ne pouvons pas remplacer ces programmes à l'avenir par des programmes aussi avantageux pour nous, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur notre rendement financier ainsi que sur nos activités de recherche et de développement.

Nous recevons des crédits d'impôt à l'investissement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada de même que du gouvernement fédéral des États-Unis et du Royaume-Uni à l'égard des activités de R-D admissibles que nous menons. Les crédits que nous recevons sont fonction des lois en vigueur. Les crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous avons accès peuvent être réduits par des modifications législatives des gouvernements concernés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos activités de recherche et de développement.

En outre, nos investissements de R-D dans de nouveaux produits ou de nouvelles technologies pourraient être couronnés de succès ou non. Nos résultats pourraient être touchés si nous investissons dans des produits qui ne sont pas acceptés sur le marché, si la demande ou les préférences des clients changent, si de nouveaux produits ne sont pas mis sur le marché en temps voulu, si nous manquons d'expérience commerciale ou d'expertise en matière d'approvisionnement, si nous subissons des retards dans l'obtention des autorisations réglementaires ou si nos produits deviennent désuets. Nous pourrions subir des dépassements de coûts lors du développement de nouveaux produits.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons des produits et services principalement aux termes de contrats à prix fixe qui, contrairement aux contrats à frais remboursables, nous permettent de tirer parti des améliorations de la performance, des réductions de coûts et des efficacités accrues, mais qui nécessitent également l'absorption des dépassements de coûts, réduisant les marges bénéficiaires ou générant des pertes si nous ne réussissons pas à atteindre les coûts et les produits des activités ordinaires escomptés. Il peut être difficile d'estimer tous les coûts à engager pour la réalisation de ces contrats et la difficulté à prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des compagnies aériennes et à des organisations du secteur de la défense sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 25 ans. Certains de ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, notre résultat opérationnel pourrait en souffrir. Bien que le montant des provisions couvrant les risques de pertes sur contrats à prix fixe nous semble adéquat, nous pourrions subir des pertes plus élevées que les provisions établies à la suite des obligations qui nous sont faites aux termes des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

Partenariats stratégiques et contrats à long terme

Nous avons conclu des partenariats stratégiques et des contrats à long terme avec des compagnies aériennes, exploitants d'aéronefs et forces de défense d'envergure partout dans le monde, y compris aux termes de programmes de fournisseurs de formation autorisés. Ces contrats à long terme sont pris en compte dans notre carnet de commandes au montant attribué. Ils pourraient toutefois faire l'objet d'ajustements ou d'annulations imprévus et, en conséquence, ils ne sont pas garants des produits des activités ordinaires futurs. Nous ne pouvons garantir que ces partenariats et ces contrats seront renouvelés à des modalités comparables, voire du tout, à leur échéance, et nos résultats financiers pourraient se ressentir du niveau d'activité et de produits des activités ordinaires, de la performance, de la santé financière, de l'apport et des indemnités de nos partenaires. Nous ne pouvons garantir que les clients satisferont à leurs engagements d'achat, exerceront leurs options d'achat ou achèteront des produits ou services additionnels auprès de CAE.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente l'estimation par la direction du montant total des produits des activités ordinaires qui devraient être réalisés à l'avenir. La résiliation, la modification, le retard ou l'interruption de multiples contrats peuvent avoir un effet négatif important sur les produits des activités ordinaires et la rentabilité futurs. Rien ne garantit que les produits des activités ordinaires que nous prévoyons initialement tirer de nos nouvelles commandes seront réalisés en totalité, en temps voulu, ou du tout, ou que, même s'ils sont réalisés, ces produits des activités ordinaires entraîneront des bénéfices ou une génération de trésorerie comme prévu, et tout manque à gagner peut être important.

Approvisionnement et rapport de force des fabricants OEM

Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de fabricants OEM, de sous-traitants et d'autres sources. Nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables aux retards dans le calendrier de livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous. Les groupes commerciaux de certains fournisseurs uniques comprennent des entreprises qui font concurrence à une partie de nos activités. Cette situation pourrait donner lieu à des modalités de concession de licences coûteuses, à des redevances élevées, voire au refus de nous accorder une licence visant les données, les pièces et l'équipement qui sont souvent nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un simulateur fondé sur l'appareil d'un fabricant OEM.

Lorsque nous utilisons un modèle de simulation d'appareil produit à l'interne ou élaborons des didacticiels sans avoir recours à des données, à des pièces et à de l'équipement obtenus du fabricant OEM et autorisés par celui-ci, le constructeur peut mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer la prestation de services de formation ou la fabrication, la vente et/ou l'installation d'un simulateur visant cet appareil, alléguant la violation de ses droits de propriété intellectuelle ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dans un même ordre d'idées, lorsque nous utilisons des logiciels libres, des logiciels gratuits ou des logiciels commerciaux de tiers, ces tiers ou d'autres personnes peuvent mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer l'utilisation de ces logiciels ou logiciels gratuits, alléguant la violation de leurs droits de licence ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Intégration des produits et gestion des programmes

Notre activité pourrait également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution. Si nous éprouvons des difficultés avec un projet ou n'atteignons pas les étapes prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources qu'il n'en avait été prévu pour lui à l'origine, notamment sur le plan de l'ingénierie, ce qui pourrait se répercuter sur les échéanciers et la rentabilité.

Protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, des brevets et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays. Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

Nous sommes le partenaire de formation de choix pour améliorer la sécurité, l'efficacité et la préparation, et, à ce titre, notre marque est un atout de taille. À l'occasion, nous pouvons permettre à des tiers d'utiliser notre marque dans le cadre d'ententes d'octroi de licences, comme notre partenariat avec la Saudi National Company of Aviation pour la création d'un centre de formation autorisé de CAE au Moyen-Orient. En outre, dans certaines de nos organisations de formation au vol, nous externalisons certaines activités de vol à des tiers fournisseurs, mais demeurons en fin de compte responsable de leur performance lorsqu'ils utilisent notre marque. Nous contrôlons et gérons l'utilisation de notre marque et nous nous assurons que nos partenaires et fournisseurs satisfont à des normes rigoureuses de manière à préserver la valeur de notre marque. Toute publicité négative découlant d'incidents ou de litiges auxquels nos partenaires, nos fournisseurs ou nous sommes parties pourrait nuire à la valeur de notre marque.

Propriété intellectuelle de tiers

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Nos systèmes de formation peuvent également recueillir et analyser les données liées à la performance des clients dans le cadre de l'utilisation de nos systèmes de formation. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir un accès à ces multiples jeux de données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même de simplement les obtenir.

Les marchés où nous exerçons nos activités sont sujets à un important brevetage par des tiers. Notre capacité de modifier nos produits existants ou d'élaborer de nouveaux produits et services pourrait être entravée par les brevets de tiers, ce qui pourrait donner lieu à des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'une licence nous permettant d'utiliser le brevet ou d'intégrer les déclarations qui y figurent dans nos activités d'élaboration.

Personnel clé

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste du personnel et des membres de la direction clés possédant les compétences, l'expertise et l'expérience pertinentes, incluant les développeurs de nos technologies et de notre propriété intellectuelle. Bien que notre politique de rémunération vise à atténuer ce risque, les mesures de rémunération temporaires mises en place pendant la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner un risque accru d'exode des talents vers des secteurs qui n'ont pas été aussi durement touchés. Nous avons également mis en place des plans de gestion de la relève qui nous permettent de repérer et de développer un bassin interne de talents dans les secteurs techniques ainsi que dans ceux de l'ingénierie, de la formation au pilotage et de la direction générale. CAE est tributaire de l'expérience, des qualifications et des connaissances de l'industrie d'une variété d'employés, y compris de notre équipe de direction, nos gestionnaires et autres employés clés pour exécuter notre plan d'affaires et exercer nos activités. Si nous devons faire face à un manque à gagner, une maladie ou un roulement important de notre équipe de direction ou d'autres employés clés, nos activités, nos résultats opérationnels et notre situation financière pourraient être affectés de façon importante. L'incapacité à établir un plan de relève complet et efficace, y compris la préparation des talents internes et l'identification de candidats externes potentiels, s'il y a lieu, pour des postes clés, pourrait nuire à nos activités jusqu'à ce que des remplaçants qualifiés soient trouvés.

Relations de travail

Quelque 2 100 employés étaient membres de syndicats et étaient couverts par 51 conventions collectives au 31 mars 2021. Ces différentes conventions collectives ont des dates d'échéance variées. Bien que nous maintenions de bonnes relations avec chacun des syndicats, les renégociations des conventions collectives pourraient entraîner des perturbations de travail, y compris des arrêts et des ralentissements. Un arrêt de travail pourrait interrompre nos activités de fabrication et de service dans l'emplacement touché, ce qui risquerait de nuire aux services que nous offrons à nos clients et à notre performance financière.

Risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnisations

Nous sommes exposés à des responsabilités qui sont propres aux produits et aux services que nous fournissons, puisque nos activités sont complexes, qu'elles ont une portée internationale et qu'elles mettent en jeu un degré important de coordination et d'intégration avec de nombreux fournisseurs, une base considérable d'employés hautement qualifiés et de partenaires, des percées technologiques ainsi que des exigences réglementaires et normes en matière de performance et de fiabilité strictes.

En conséquence, nous pourrions être exposés à des réclamations et à des poursuites, y compris des réclamations pour dommages corporels, maladies, décès, dommages matériels ou interruption des activités découlant :

- De lacunes de nos produits et services de simulation entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement;
- De lacunes de nos programmes de formation ou de la prestation de nos services de formation entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement;
- D'incidents lors de l'utilisation de matériel que nous avons fabriqué ou que nous exploitons;
- D'incidents impliquant des produits et des services que nous avons fournis, y compris des réclamations pour dommages corporels ou décès;
- De lacunes de notre matériel, de notre personnel ou de nos activités en matière de formation en vol sur appareils réels entraînant des dommages, des blessures, ou des décès, directement ou indirectement;

- De lacunes dans nos mesures d'atténuation et de protection mises en œuvre pour réduire le risque d'une potentielle épidémie de COVID-19 dans l'une de nos installations ou l'incapacité à protéger adéquatement nos clients, employés, sous-traitants, travailleurs et visiteurs contre le virus;
- Du défaut ou de l'inefficacité des nouveaux produits que nous fabriquons ou distribuons (notamment pour détecter ou détruire les infections microbiennes et les virus, y compris la COVID-19).

Si nous devons engager des coûts importants, ceux-ci pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos flux de trésorerie ou notre résultat opérationnel. Dans certains cas, mais pas dans d'autres, nous pourrions avoir droit à certaines protections légales ou indemnités de la part de nos clients. Bien que nous maintenions une couverture d'assurance auprès d'assureurs bien établis afin de couvrir ces risques, celle-ci pourrait ne pas couvrir tous les cas de réclamations et de responsabilités, elle pourrait s'avérer insuffisante et nous pourrions devoir engager des coûts importants. Tout accident, panne ou défaillance lié à nos produits ou services, même s'ils sont pleinement couverts par une indemnisation ou une assurance, pourrait entraîner un important investissement et ternir notre réputation auprès des clients et du grand public, en plus de hausser le coût d'une couverture d'assurance adéquate ou d'en réduire la disponibilité.

Garanties et autres réclamations sur des produits

Nous fabriquons des simulateurs qui sont de nature complexe et perfectionnée. Nous pourrions également acheter des simulateurs ou en obtenir dans le cadre d'acquisitions. Ces simulateurs peuvent contenir des défauts difficiles à détecter et à corriger, et les irrégularités de fonctionnement de ces produits pourraient nous valoir des réclamations au titre de la garantie, ou nous pourrions devoir engager des coûts additionnels importants pour modifier nos produits ou les mettre à niveau. La correction de ces défauts pourrait engendrer d'importants coûts supplémentaires. Si ces produits défectueux étaient intégrés au matériel des clients, nous pourrions en outre faire l'objet d'une action en responsabilité du fait des dommages causés par nos produits à ce matériel. Tout défaut ou toute action ou erreur pourrait nuire à notre résultat opérationnel et à nos activités. Nous pourrions être également visés par des actions en responsabilité à l'égard de nos produits consécutives à des dommages découlant de la vente passée de matériel ou de la prestation antérieure de services par des activités que nous avons abandonnées.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation peut survenir dans de nombreuses situations, notamment en cas de problèmes de qualité ou de performance de nos produits ou services, ou de nouvelles technologies et d'initiatives que nous avons lancées ou pourrions lancer en réaction à la pandémie de COVID-19, d'incapacité à pénétrer de nouveaux marchés ou à répondre aux attentes ou à la demande de produits et de technologies nouvellement développés, d'incapacité à maintenir des activités éthiques et socialement responsables, de blessures ou de décès découlant d'incidents de santé et sécurité pendant le processus d'exploitation ou les activités de formation, ou de non-respect présumé ou prouvé des lois ou réglementations par nos employés, agents, sous-traitants, fournisseurs et/ou partenaires commerciaux. Toute publicité négative concernant notre image et notre réputation, ou tout dommage significatif à celles-ci, pourrait avoir un effet négatif sur la perception et la confiance des clients et pourrait entraîner l'annulation de travaux en cours ou influencer notre capacité à obtenir des ventes futures ou l'attribution de contrats. En outre, tout comportement contraire à l'éthique de l'un de nos fournisseurs ou sous-traitants ou toute allégation de pratiques commerciales déloyales ou illégales de la part d'un fournisseur ou d'un sous-traitant pourrait également avoir un effet négatif sur notre image et notre réputation. La survenance de l'une de ces situations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers.

Les perceptions relatives aux approches sociales et à la gouvernance ont changé ces dernières années, et de nombreux clients et investisseurs s'accordent aujourd'hui à dire que ces questions sont devenues une préoccupation actuelle et pourraient affecter la rentabilité et la réputation des entreprises.

Mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère

CAE et certaines de ses filiales sont parties à des ententes avec divers ministères et organismes du gouvernement américain, y compris le département américain de la Défense, qui exigent que ces filiales obtiennent des attestations de sécurité d'installation en vertu du Programme national de sécurité industrielle du gouvernement des États-Unis. Ce programme exige que toute société qui maintient une attestation de sécurité d'installation soit isolée de la propriété, du contrôle ou de l'influence étrangère (FOCI) au moyen d'une entente d'atténuation. En tant qu'entreprise canadienne, nous avons conclu des ententes d'atténuation des FOCI avec le ministère de la Défense des États-Unis qui permettent à ces filiales américaines d'obtenir et de conserver les attestations de sécurité nécessaires pour conclure et exécuter des contrats classifiés avec le gouvernement américain. Plus précisément, ces ententes d'atténuation sont un accord spécial de sécurité pour CAE USA Inc. et un accord de mandat (*Proxy Agreement*) pour la filiale en propriété exclusive de CAE USA Inc., CAE USA Mission Solutions Inc. (MSI). Si nous ne respectons pas l'un ou l'autre de ces accords d'atténuation des FOCI, les attestations de sécurité d'installation pour chaque entité peuvent être résiliées. Si cela se produisait, nos filiales américaines ne seraient plus admissibles à conclure de nouveaux contrats nécessitant une attestation de sécurité d'installation et perdraient le droit d'exécuter leurs contrats existants avec le gouvernement des États-Unis.

Compte tenu de récentes modifications réglementaires aux États-Unis, CAE a présenté une demande au gouvernement américain pour résilier le *Proxy Agreement*. À la résiliation de l'accord de mandat, le conseil d'administration distinct mis sur pied pour superviser la gestion et les activités de MSI sera dissous. Par la suite, MSI exercera ses activités aux termes de l'accord spécial de sécurité de CAE USA.

Statut d'émetteur privé étranger

En tant qu'« émetteur privé étranger », au sens attribué à l'expression *foreign private issuer* dans la *Rule 405* prise en application de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1934*, nous sommes autorisés, selon un régime d'information multinational adopté par les autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, à préparer nos documents d'information continue déposés en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée (la « *Securities Exchange Act* » des États-Unis), conformément aux exigences d'information continue du Canada. En vertu de la *Securities Exchange Act*, nous sommes assujettis à des obligations d'information qui, à certains égards, exigent moins d'information et moins de communications que celles qui s'appliquent aux sociétés déclarantes des États-Unis. Par conséquent, nous ne déposons pas les mêmes rapports que ceux que déposerait un émetteur des États-Unis auprès de la SEC, même si nous sommes tenus de déposer, ou de fournir à la SEC, les documents d'information continue que nous sommes tenus de déposer au Canada en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

Conformément aux règles de la NYSE qui permettent aux émetteurs privés étrangers de se conformer aux pratiques de gouvernance de leur pays d'origine, CAE peut choisir de se conformer à certaines pratiques de gouvernance canadiennes au lieu de celles autrement imposées aux termes des normes en matière de gouvernance régissant les émetteurs américains, sauf si les lois étaient contraires aux lois sur les valeurs mobilières américaines et pourvu que nous divulguions les principales différences entre les pratiques de gouvernance que nous suivons et les normes en matière de gouvernance auxquelles sont assujettis les émetteurs américains.

De plus, à titre d'émetteur privé étranger, nous sommes dispensés d'un certain nombre d'exigences imposées par les lois sur les valeurs mobilières américaines auxquelles sont assujetties les sociétés ouvertes qui ne sont pas des émetteurs privés étrangers. Plus particulièrement, nous sommes dispensés de l'application des règles et règlements adoptés en vertu de la *Securities Exchange Act* concernant la remise et le contenu des circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants, administrateurs et actionnaires principaux sont dispensés des dispositions en matière de déclaration et de recouvrement du bénéfice à court terme figurant à l'article 16 de la *Securities Exchange Act*. CAE est dispensée de l'application des dispositions du *Regulation FD*, qui interdisent aux émetteurs de communiquer de manière sélective des renseignements importants inconnus du public, notamment aux courtiers-négociants et aux porteurs des titres d'une société donnée, si on peut raisonnablement s'attendre à ce que le porteur effectue une opération sur les titres de cette société sur le fondement de cette information.

Bien que les exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes concernant la divulgation de renseignements importants et inconnus du public par des sociétés ouvertes s'apparentent à celles des lois sur les valeurs mobilières américaines et que la Société se conforme volontairement au *Regulation FD*, ces dispenses et autorisations réduiront la fréquence et l'étendue de l'information et des protections auxquelles ont droit les souscripteurs en tant qu'investisseurs. Les actionnaires ne devraient pas s'attendre à recevoir la même information que celle qui est fournie par les sociétés des États-Unis ni à la recevoir au même moment. En outre, nous disposons d'un délai de quatre mois après la clôture de chaque exercice pour déposer notre notice annuelle auprès de la SEC et nous ne sommes pas tenus en vertu de la *Securities Exchange Act* de déposer des rapports trimestriels auprès de la SEC aussi rapidement que le font les sociétés des États-Unis dont les titres sont inscrits en vertu de la *Securities Exchange Act*.

Exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants

CAE est régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et son principal établissement est situé au Canada. La plupart de nos administrateurs et dirigeants résident au Canada. La majorité de nos actifs ainsi que la totalité ou une partie importante des actifs de ces administrateurs et dirigeants pourraient se trouver à l'extérieur des États-Unis. Par conséquent, il pourrait être difficile pour les investisseurs qui résident aux États-Unis de signifier des actes de procédure aux États-Unis à CAE ou aux personnes qui ne sont pas des résidents des États-Unis ou de faire exécuter des jugements rendus par des tribunaux des États-Unis fondés sur les dispositions en matière de responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières fédérales américaines. Un jugement rendu par un tribunal des États-Unis qui serait fondé uniquement sur la responsabilité civile pourrait être exécuté au Canada par un tribunal canadien si la compétence du tribunal des États-Unis ayant rendu le jugement est reconnue par un tribunal canadien aux mêmes fins. Les investisseurs ne devraient pas présumer que les tribunaux du Canada feraient exécuter des jugements rendus par des tribunaux des États-Unis dans le cadre de poursuites intentées contre CAE ou les personnes susmentionnées qui seraient fondés sur les dispositions en matière de responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières fédérales américaines, ou des lois sur les valeurs mobilières ou des lois sur la protection de l'épargne de tout État des États-Unis, ni qu'ils feraient exécuter, dans le cadre de poursuites initiales, des sanctions civiles prononcées contre CAE ou ces personnes qui seraient fondées sur les dispositions des lois sur les valeurs mobilières fédérales américaines, ou des lois sur les valeurs mobilières ou des lois sur la protection de l'épargne de tout État des États-Unis. De même, certains des administrateurs et dirigeants de CAE peuvent être des résidents de pays autres que le Canada et la totalité ou une partie importante des actifs de ces personnes peut se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, les investisseurs canadiens pourraient avoir de la difficulté à intenter une poursuite au Canada à l'encontre de ces personnes. De plus, il se peut que les investisseurs canadiens ne puissent faire exécuter contre ces personnes un jugement obtenu auprès de tribunaux canadiens fondé sur des dispositions en matière de responsabilité civile de la législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces canadiennes. Il pourrait également être difficile pour les investisseurs canadiens d'obtenir gain de cause dans le cadre d'une poursuite intentée aux États-Unis qui serait fondée uniquement sur des violations de lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services peut être long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications de défense et sécurité. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le fait d'engager de telles dépenses sans produits des activités ordinaires correspondants pour une période donnée nuira à notre résultat opérationnel et pourrait accentuer la volatilité du cours de notre action. Nous pouvons fabriquer d'avance certains produits en prévision des commandes à venir et pour faciliter une livraison plus rapide en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. Cependant, si les commandes pour ces produits ne se concrétisent pas au moment prévu, nous devons conserver le produit préfabriqué en stock jusqu'à ce qu'une vente soit conclue.

Les politiques d'achat des gouvernements permettent souvent aux soumissionnaires non retenus de contester l'attribution d'un contrat. La contestation d'un contrat accordé à CAE pourrait donner lieu à la résiliation du contrat, à la prolongation du délai de comptabilisation des produits des activités ordinaires ou à des honoraires juridiques considérables.

Caractère saisonnier des activités

Notre entreprise, nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie sont tributaires de certaines tendances saisonnières. Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, le niveau de formation dépend de la disponibilité des pilotes, qui tend à être inférieure au deuxième trimestre, ceux-ci effectuant plus d'heures de vol et consacrant moins de temps à la formation, ce qui nuit à nos produits des activités ordinaires. Dans le secteur Défense et sécurité, les produits des activités ordinaires et les encaissements sont habituellement plus élevés au second semestre de l'exercice puisque l'attribution des contrats et la disponibilité du financement dépendent du cycle budgétaire du gouvernement fédéral, lequel, aux États-Unis, est fondé sur une fin d'exercice en septembre. Nous prévoyons que ces tendances se maintiendront. Toutefois, en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19, il n'est pas attendu que les résultats suivent les tendances historiques au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Rendement du capital investi pour les actionnaires

Les paiements de dividendes, les rachats d'actions ordinaires aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et les autres remboursements en trésorerie ou en capital à nos actionnaires sont effectués au gré du conseil d'administration et sont tributaires de divers facteurs, y compris les flux de trésorerie opérationnels, les sources de capital, le respect des critères de solvabilité et d'autres exigences financières, nos activités et nos résultats financiers, ainsi que nos politiques en matière de dividendes et autres, lesquelles pourraient être revues de temps à autre.

Par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée quant à savoir si CAE déclarera et versera des dividendes dans l'avenir, ou quant à la fréquence ou au montant de ces dividendes. De plus, rien ne garantit que les porteurs d'actions ordinaires qui participent actuellement au Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de CAE continueront à y participer, ce qui pourrait avoir des conséquences sur nos flux de trésorerie.

Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, le 6 avril 2020, le conseil d'administration de CAE a approuvé une suspension du versement des dividendes aux porteurs d'actions ordinaires et des rachats d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de préserver les liquidités. Cette position sera réexaminée périodiquement. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a depuis lors expiré et n'a pas été renouvelée en date des présentes.

Technologies de l'information et cybersécurité

Nous dépendons de l'infrastructure et des réseaux de technologies de l'information, hébergés en interne ou impartis, pour la conduite des activités quotidiennes et le fonctionnement efficace de notre entreprise. Qui plus est, nos activités nécessitent l'utilisation, d'une manière appropriée et sûre, d'informations confidentielles et sensibles appartenant à des tiers tels des fabricants OEM, des forces de défense nationale et des clients. Si nous nous efforçons de tirer parti de la technologie pour répondre aux besoins croissants de nos clients et améliorer l'efficacité de nos opérations, il n'en reste pas moins qu'elle comporte des risques en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité.

En raison de la taille, de l'échelle et de la nature mondiale de nos activités, de notre forte dépendance à l'égard d'Internet pour nos activités commerciales quotidiennes, de notre infrastructure technologique complexe, de nos relations commerciales avec les fabricants OEM du secteur de l'aviation et les clients du secteur de la défense et de la sécurité, de même que de notre recours à des fournisseurs de services tiers, nous sommes soumis à des risques accrus. Ces risques comprennent les défaillances et la non-disponibilité des systèmes informatiques, les cyberattaques, la cyberextorsion, les violations de la sécurité des systèmes, les logiciels malveillants, les tentatives illicites d'accès à nos informations exclusives et sensibles, le piratage, l'hameçonnage, l'usurpation d'identité, le vol de propriété intellectuelle ou de données confidentielles, les attaques par déni de service qui visent à provoquer des pannes de réseau et des interruptions de service, ainsi que d'autres menaces de cybersécurité à notre infrastructure et nos systèmes de technologies de l'information.

Ces risques pour les TI et la cybersécurité pourraient perturber nos activités, entraîner la perte ou la corruption d'informations commerciales et de données ou l'accès non autorisé à ces informations, compromettre les informations confidentielles ou privilégiées appartenant à CAE, à ses employés ou à ses partenaires d'affaires, y compris les fabricants OEM et les clients du secteur de la défense et de la sécurité, nous exposer à l'attrition des clients, au non-respect des lois sur la protection des renseignements personnels ou de toute autre loi en vigueur, à des litiges, à des amendes, à des pénalités ou à des mesures réglementaires, à des coûts de mise en conformité, à des mesures correctives, à des coûts d'enquête ou de restauration, à l'augmentation des coûts d'entretien et de mise à niveau des infrastructures et systèmes technologiques ou à l'atteinte à la réputation, facteurs qui pourraient tous porter préjudice aux résultats opérationnels de CAE, à ses capacités de communication de l'information, à sa rentabilité et à sa réputation.

Une série de processus de gouvernance est en place pour atténuer ces risques. Pour répondre aux défis que pose l'évolution des cybermenaces, de même que l'accroissement continu du volume et du niveau de sophistication des cyberattaques, nous révisons continuellement nos mesures de sécurité. Nous avons élaboré un programme de cybersécurité triennal afin de gérer l'émergence de ces menaces. Nous avons mis en place des contrôles de sécurité, des mécanismes visant à assurer le respect des politiques, des mesures de surveillance par la direction et des systèmes de surveillance afin de prévenir, de déceler et de résoudre les menaces potentielles. Nous pourrions toutefois devoir effectuer des investissements additionnels afin de protéger nos données et notre infrastructure, ainsi que les données de nos clients, des cyberattaques.

L'augmentation du nombre d'employés travaillant à distance et utilisant des plateformes de vidéoconférences en ligne et des plateformes collaboratives en raison des mesures de distanciation physique découlant de la COVID-19 pourrait entraîner une augmentation des menaces à la cybersécurité. Afin de gérer ces menaces, nous avons renforcé notre surveillance de celles-ci, nous avons accéléré certaines initiatives et nous avons travaillé avec des tiers pour nous concentrer sur la surveillance de nos activités 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le montant de la couverture de cyberassurance que nous souscrivons pourrait ne pas être adéquat ou ne pas suffire à couvrir les réclamations ou les obligations découlant des cyberattaques. En raison de l'évolution perpétuelle et de la fréquence accrue des menaces ou perturbations liées à la cybersécurité ou autre, l'incidence d'un incident futur n'est pas facile à prévoir ou à atténuer, et les coûts liés à ces menaces ou perturbations pourraient ne pas être intégralement assurés ou indemnisés par d'autres moyens. En outre, la transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine, exigent une attention et des investissements continus pour gérer efficacement nos risques.

Qui plus est, nous pouvons être confrontés à des menaces de sécurité similaires sur les sites des clients que nous exploitons ou gérons ou auxquels nous avons accès pour fournir des services. Nous devons nous fier à nos propres dispositifs de sécurité de même qu'à ceux mis en place par nos partenaires pour atténuer les menaces. Nos partenaires possèdent divers niveaux d'expertise en cybersécurité et de dispositifs de sécurité connexes, et leurs relations avec des sous-traitants du gouvernement, comme CAE, pourraient accroître le risque qu'ils soient ciblés par les mêmes cyberattaques que nous.

À l'occasion, nous pourrions remplacer ou mettre à jour nos réseaux et systèmes de technologie de l'information. La mise en œuvre de nouveaux réseaux et systèmes et la transition vers ceux-ci peuvent perturber temporairement nos activités et nuire à la productivité.

Dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information

Nous avons imparti certains services d'entretien et de soutien des systèmes de technologie de l'information ainsi que certaines fonctions de gestion de l'infrastructure à des fournisseurs de services externes. Si ces fournisseurs de services sont perturbés ou ne fonctionnent pas efficacement, la situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou faire en sorte que les économies de coûts prévues ne se concrétisent pas, et nous pourrions devoir engager des coûts additionnels pour corriger les erreurs commises par ces fournisseurs de services. Selon la fonction en cause, ces erreurs pourraient également entraîner des perturbations des activités, l'inefficacité du processus de traitement et/ou des failles de sécurité, et porter atteinte à notre réputation. Pour faire face à ces risques, nous avons mis en place un processus de gestion des risques de cybersécurité des tiers fournisseurs afin de garantir que nos fournisseurs disposent du niveau de contrôle approprié sur le traitement des actifs d'information de CAE qui leur sont externalisés.

Confidentialité des données

La gestion, l'utilisation et la protection des données, y compris les données sensibles, notamment l'utilisation et la divulgation d'information de santé dans le secteur des soins de santé, revêtent une importance de plus en plus grande, surtout du fait de la valeur élevée attribuée aux données et à l'exposition potentielle aux risques opérationnels, aux risques d'atteinte à la réputation et aux risques liés à la conformité réglementaire, y compris, depuis mai 2018, la conformité au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne et, depuis janvier 2020, à la loi intitulée *California Consumer Privacy Act*, ainsi que la multiplication de cadres réglementaires semblables dans d'autres régions. En outre, à mesure que notre collaboration avec des tiers s'intensifie et que nous adoptons de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires et, du fait d'initiatives que nous avons lancées ou pourrions lancer en réaction à la pandémie de COVID-19, notre exposition potentielle au risque lié à la conformité réglementaire, au risque opérationnel et au risque de réputation s'accroît.

Du fait des nouvelles initiatives que nous avons lancées ou pourrions lancer en réaction à la pandémie de COVID-19, nous sommes susceptibles de recueillir et de traiter des informations personnelles de santé et d'autres données confidentielles et sensibles concernant des personnes. Le succès de certaines de ces nouvelles initiatives dépend de la volonté des administrés de nous confier leurs informations de santé et autres données personnelles sensibles. En vertu des lois applicables en matière de confidentialité et de protection des données, nous devons maintenir des mesures adéquates pour protéger les informations de santé identifiables individuellement et assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations électroniques de santé protégées. Nos efforts pour nous conformer aux lois sur la protection des renseignements personnels compliquent nos activités et augmentent nos coûts de mise en conformité.

Si nous ne respectons pas les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, nous pourrions être soumis à des sanctions réglementaires, nous exposer à des contrôles ou à des enquêtes de diverses agences gouvernementales en ce qui a trait à notre conformité à ces règlements, subir des dommages à notre réputation ou une perte de confiance dans nos produits et services. Nous pourrions également engager des frais supplémentaires pour l'assainissement, la modification ou l'amélioration de nos systèmes d'information afin de prévenir de futurs événements, qui pourraient tous avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos opérations ou nos résultats financiers. Un cas de non-conformité pourrait également entraîner un manquement à nos obligations contractuelles.

Par ailleurs, l'adoption de technologies émergentes comme l'informatique en nuage, l'intelligence artificielle, l'automatisation des processus et la robotique pourrait se traduire par l'émergence de nouveaux risques complexes dont la gestion efficace exige une attention et un investissement en continu. Nous identifions, évaluons et gérons le risque opérationnel lié à la mise en œuvre de nouvelles technologies avant leur adoption.

9.4 Risques liés au marché

Risque de change

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ un tiers aux États-Unis, un tiers en Europe et un tiers dans le reste du monde.

Trois aspects de nos champs d'activité sont exposés aux variations du change, en l'occurrence notre réseau mondial d'établissements de formation et de services, nos activités de production à l'étranger (notamment en Allemagne et aux États-Unis) ainsi que nos activités de production au Canada, puisqu'une part importante des produits des activités ordinaires générés au Canada sont libellés en monnaies étrangères, tandis qu'une grande proportion de nos charges opérationnelles sont libellées en dollars canadiens. L'appréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur nos produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères et, de ce fait, sur nos résultats financiers. De façon générale, les paiements échelonnés sur les contrats de vente libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une transaction de couverture visant à atténuer notre exposition au risque de change. Nous détenons toujours un éventail de positions de couverture de change afin de protéger nos produits des activités ordinaires futurs des risques de volatilité du taux de change entre le dollar canadien et les monnaies étrangères. Nous couvrons les produits des activités ordinaires en sus de la composante coûts étrangers du contrat. Puisque nos produits des activités ordinaires ne sont pas couverts en totalité, il n'est pas possible de neutraliser complètement l'incidence des variations du change, qui peuvent donc se faire sentir sur nos résultats financiers. Cette exposition résiduelle pourrait être plus élevée si les monnaies affichaient une importante volatilité à court terme. La dépréciation du dollar canadien a quant à elle un effet défavorable sur nos coûts libellés en monnaies étrangères.

Les activités de nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellées dans les monnaies locales. Une couverture naturelle existe du fait que les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles sont libellés dans les mêmes devises. Les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien nous exposent toutefois à un risque de change non couvert étant donné que nous consolidons nos résultats en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. L'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien aurait un impact de conversion positif, et vice versa.

Disponibilité du capital

Nous dépendons en partie de notre financement par emprunt et d'un accès aux marchés financiers. Nous avons diverses facilités d'emprunt dont les échéances s'échelonnent entre juillet 2021 et juillet 2043, et nous ne pouvons garantir que ces facilités seront refinancées au même coût, pour les mêmes durées et à des modalités semblables à ce qui était disponible précédemment. Si nous avons besoin d'obtenir du financement par emprunt additionnel, notre liquidité commerciale pourrait ne pas être suffisante en raison de nombreux facteurs, y compris un fléchissement de notre performance financière, de nos perspectives ou de nos notations de crédit, ce qui pourrait nuire à notre capacité à financer nos activités et à nous acquitter de nos engagements contractuels ou financiers.

Nos facilités de crédit sont assorties de clauses restrictives de nature financière normales. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de respecter ces clauses restrictives, notre accès aux capitaux pourrait être restreint et nous pourrions devoir obtenir une modification ou une dérogation de nos prêteurs, refinancer la dette soumise à ces clauses restrictives ou prendre d'autres mesures d'atténuation pour éviter un éventuel manquement.

Ventes d'actions ordinaires additionnelles

Nous sommes autorisés à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Nous pouvons émettre des actions ordinaires additionnelles ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires en vue de mobiliser des fonds pour des opérations futures ou à d'autres fins (notamment à des fins de rémunération incitative ou de financement d'acquisitions futures). Toute émission future d'actions ordinaires ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires peut entraîner une dilution pour les porteurs d'actions ordinaires actuels et éventuels. CAE ne peut prévoir la taille des émissions futures d'actions ordinaires ni l'incidence de ces émissions et ventes futures d'actions ordinaires sur le cours des actions ordinaires. Les émissions d'un nombre considérable d'actions ordinaires additionnelles (ou de titres convertibles en actions ordinaires), ou la perception de telles émissions pourraient se produire, pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires. Toute émission additionnelle d'actions ordinaires aura un effet de dilution sur les droits de vote des investisseurs, et CAE pourrait subir une dilution de son bénéfice par action.

Cours du marché et volatilité de nos actions ordinaires

Le cours de nos actions ordinaires pourrait grandement fluctuer en raison de nombreux facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et amplifiés en raison de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude connexe, notamment, sans s'y limiter, l'annonce de faits nouveaux; les fluctuations réelles ou prévues de nos résultats opérationnels; les ventes d'actions ordinaires sur le marché; les changements dans les prévisions, les estimations ou les recommandations des analystes de recherche en valeurs mobilières au sujet de nos résultats opérationnels ou de notre rendement financier futurs; l'évolution du rendement économique ou de l'évaluation boursière d'autres émetteurs que les investisseurs jugent comparables à CAE; l'arrivée ou le départ de membres de la haute direction et d'autres membres du personnel clés; la déclaration et le paiement de dividendes, l'augmentation ou la diminution du montant des dividendes que CAE doit ou prévoit verser; la levée ou l'expiration de restrictions en matière de blocage ou de transfert à l'égard des actions ordinaires en circulation; des ventes, réelles ou prévues, d'actions ordinaires additionnelles par CAE; des acquisitions ou regroupements d'entreprises importants, des partenariats stratégiques, des coentreprises ou des engagements de capitaux importants conclus par CAE ou ses concurrents ou visant CAE ou ses concurrents; des communiqués portant sur les tendances, les préoccupations, les progrès technologiques, l'évolution de la concurrence; l'incidence des diverses lois fiscales ou taux d'imposition ainsi que la conjoncture générale du marché ou la conjoncture économique mondiale. Dans certaines circonstances, les marchés boursiers subissent d'importantes fluctuations du cours des actions et du volume des opérations, qui sont indépendantes du rendement opérationnel des entreprises touchées. Rien ne garantit que le cours des actions ordinaires ne subisse pas d'importantes fluctuations à l'avenir, y compris des fluctuations qui ne sont pas reliées à notre rendement.

Dans le passé, des recours collectifs en valeurs mobilières ont été intentés contre des sociétés à la suite de baisses importantes du cours de leurs titres. L'ouverture d'un tel recours contre nous occasionnerait des frais considérables et obligerait la direction à y consacrer beaucoup de temps et de ressources, ce qui pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière, à nos résultats opérationnels et à nos perspectives.

Risque de crédit

Nous sommes également exposés au risque de crédit sur nos créances clients. Nous avons adopté des politiques afin de s'assurer que nous ne sommes pas exposés de façon significative face à un client. Nos politiques comprennent l'analyse de la situation financière de certains clients et l'examen régulier de leur qualité de crédit. Nous souscrivons également de temps à autre à une assurance crédit et, dans certains cas, nous exigeons une lettre de crédit bancaire pour garantir les paiements de nos clients.

Risque de dépréciation

La valeur comptable de nos actifs non financiers amortissables est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation. Les facteurs pouvant entraîner un changement de situation, indiquant que la valeur comptable de notre goodwill ou de nos actifs non financiers pourrait ne pas être recouvrable, comprennent une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, une réduction des flux de trésorerie futurs estimés et des taux de croissance plus faibles que prévu. Bien que nous estimions que nos hypothèses et nos estimations sont raisonnables et appropriées, toute modification des hypothèses clés, y compris un échec de notre plan stratégique quinquennal ou d'autres événements et circonstances imprévus, tels que les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19, peut affecter l'exactitude ou la validité de ces estimations. En raison de l'importance de notre goodwill et autres actifs non financiers, toute dépréciation future de ces actifs pourrait nécessiter des charges hors trésorerie importantes pour nos résultats opérationnels, ce qui pourrait également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

Régimes de retraite

Les fluctuations de l'économie et des marchés des capitaux peuvent se répercuter négativement sur la performance des placements, la capitalisation et les charges au titre de nos régimes de retraite à prestations définies. La capitalisation de ces régimes est fondée sur des estimations actuarielles et est sujette aux limites prévues par les lois applicables. Les estimations actuarielles préparées au cours de l'exercice sont notamment fondées sur des hypothèses concernant la performance des marchés financiers, les taux d'actualisation et d'inflation, les hausses de salaire futures, l'âge de la retraite estimatif et les taux de mortalité. Les rapports d'évaluation de la capitalisation préparés par les actuaires déterminent le montant des cotisations en trésorerie que nous devons effectuer au titre des régimes de retraite enregistrés. Rien ne garantit que la charge au titre des régimes de retraite et la capitalisation de ces régimes n'augmenteront pas, nuisant à nos résultats, à nos flux de trésorerie et à nos capitaux propres. Nous cherchons à atténuer ce risque au moyen de politiques et de procédures conçues pour contrôler le risque lié aux placements, de même que d'une surveillance permanente de notre situation de capitalisation.

Faire des affaires à l'étranger

Nous exerçons des activités dans plus de 35 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise. Par ailleurs, nous vendons et livrons nos produits et services à des clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2021, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger, y compris l'instabilité géopolitique.

Les principaux risques auxquels nous faisons face du fait des activités que nous exerçons à l'étranger sont les suivants :

- L'évolution des politiques, lois, règlements et exigences réglementaires au Canada et à l'étranger, ou leur interprétation, application et mise à exécution;
- L'adoption ou le resserrement de tarifs douaniers, d'embargos, de contrôles, de sanctions commerciales, de restrictions touchant le travail et les déplacements ou d'autres restrictions;
- Les récessions et autres crises économiques dans d'autres régions, ou dans des pays spécifiques, et l'incidence sur le coût des activités dans ces pays;
- Les actes de guerre, les troubles civils, les cas de force majeure et le terrorisme;
- L'instabilité sociale, économique et géopolitique;
- Le risque que les relations intergouvernementales se détériorent de telle sorte que les activités de CAE dans un pays donné puissent être affectées négativement;
- Les limites de la capacité de CAE à rapatrier des liquidités, des fonds ou des capitaux investis ou détenus hors du Canada;
- Les difficultés, retards et dépenses qui peuvent être subis ou engagés en rapport avec le mouvement et le dédouanement du personnel et des biens par les autorités de douane et d'immigration de plusieurs juridictions;
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

De plus, l'évolution du contexte réglementaire dans les pays où nous exerçons des activités pourrait donner lieu à une hausse des tarifs douaniers, à un resserrement des politiques commerciales, à l'évolution des régimes de sanctions, des restrictions à l'exportation et d'autres restrictions, ce qui risquerait de se répercuter sur nos ventes, nos résultats financiers et notre modèle d'affaires.

Incertitude géopolitique

L'incertitude mondiale a continué de s'intensifier tout au long de l'exercice 2021 et, dans certaines régions du monde, l'instabilité politique est devenue plus marquée, prolongée et imprévisible.

La flambée ou la prolongation des tensions géopolitiques, l'évolution des politiques et une instabilité politique prolongée dans divers pays où nous exerçons des activités pourraient donner lieu au report ou à l'annulation de commandes, de livraisons ou de projets, ou à l'expropriation d'actifs dans lesquels nous avons investi des ressources considérables, surtout si les clients sont des entités détenues ou contrôlées par l'État. Il est possible que, dans les marchés que nous servons, une instabilité politique imprévue puisse se répercuter sur notre résultat opérationnel et notre situation financière.

Les incertitudes liées à l'orientation politique des États-Unis et à la tension commerciale actuelle entre la Chine et les États-Unis pourraient continuer à affecter les perspectives de croissance économique mondiale et le sentiment du marché.

Lois anticorruption

Les ventes à des clients à l'étranger sont assujetties aux lois et règlements canadiens et étrangers, y compris la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada, la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et d'autres lois anticorruption. Bien que nous ayons mis en place des politiques rigoureuses afin d'assurer notre conformité à ces lois, le défaut de CAE, de ses employés, de ses représentants et consultants à l'étranger ou d'autres personnes œuvrant pour notre compte de s'y conformer pourrait donner lieu à des responsabilités administratives, civiles ou criminelles, dont l'interdiction temporaire ou permanente de prendre part au processus de soumissions ou d'obtenir des contrats du gouvernement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nous. Nous travaillons fréquemment avec des sous-traitants et fournisseurs internationaux qui sont également exposés à des risques similaires.

Questions fiscales

Nous percevons d'importants montants au titre de taxes et d'impôt, que nous versons à diverses autorités fiscales. Nos activités sont complexes, et les interprétations, les règlements, les lois et la jurisprudence en la matière sont en constante évolution, tout comme les interprétations connexes. En conséquence, l'imposition finale de bon nombre de transactions est incertaine. De plus, comme nous réalisons une part importante de nos activités à l'étranger, nous sommes soumis aux lois et politiques fiscales de nombreux pays. L'évolution des lois, conventions ou réglementations fiscales ou de leur interprétation pourrait entraîner une hausse du taux d'imposition effectif sur notre résultat, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers. En outre, de nombreux gouvernements ont introduit des mesures temporaires d'allègement fiscal à la suite de la pandémie de COVID-19, et il y a un risque que nous ne soyons pas admissibles à toutes ces mesures.

9.5 Risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous réalisons des acquisitions d'entreprises, créons des coentreprises et concluons des alliances stratégiques. La réalisation des bénéfices anticipés de ces acquisitions et des activités connexes dépend notamment de notre capacité à intégrer les entreprises acquises, à cristalliser les synergies en matière de commercialisation de notre portefeuille élargi de produits et de services, à consolider efficacement les activités des entreprises acquises dans nos propres activités, à gérer les coûts de manière à éviter les doublons, à intégrer les systèmes informatiques, à restructurer l'effectif, à mettre en place des contrôles, des procédures et des politiques, à assurer la performance de l'équipe de direction et des autres membres du personnel des entreprises acquises ainsi qu'à harmoniser la culture d'entreprise. Rien ne garantit que nous réaliserons les synergies attendues ni que nous atteindrons l'une ou l'autre des cibles financières et de performance indiquées. Par ailleurs, le défaut d'intégrer adéquatement et rapidement les entreprises acquises pourrait entraîner le départ d'employés qualifiés ou la perte d'occasions d'affaires, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers. Certains risques également associés à l'acquisition d'une entreprise ayant des obligations existantes pourraient survenir. Nous pouvons aussi effectuer des dessaisissements stratégiques à l'occasion. Ces transactions pourraient donner lieu à une participation continue dans les entreprises cédées, notamment en raison de garanties et de services de transition par suite de la transaction.

CAE ne peut garantir aux investisseurs qu'elle arrivera à gérer efficacement sa croissance.

Notre croissance a imposé, et peut continuer d'imposer, des contraintes importantes sur les membres de notre direction ainsi que sur notre infrastructure opérationnelle et financière. Au fil de la croissance de nos activités, tant du point de la taille que de l'envergure et de la complexité, et au fur et à mesure où nous repérons et saisissons les nouvelles occasions qui s'offrent à nous, nous pourrions être exposés à des risques liés à la transition et à la croissance, notamment des contraintes de capacité et une pression sur nos systèmes et contrôles internes, et pourrions devoir augmenter la portée de nos infrastructures (en lien avec les finances, la gestion, l'information, le personnel et autrement). Rien ne garantit que nous serons capables de réagir adéquatement ou assez rapidement aux exigences constantes qu'imposera une expansion d'une telle importance à la direction, aux membres de l'équipe et aux infrastructures existantes, et des changements apportés à notre structure d'exploitation pourraient engendrer une hausse des coûts ou des inefficiences qui n'a pas pu être prévue. De tels changements au moment où CAE est en phase de croissance pourraient avoir un impact négatif sur nos activités et les hausses de coûts attribuables à une incapacité à gérer efficacement notre croissance pourraient nuire à notre rentabilité. Notre capacité à gérer efficacement notre croissance future nous oblige à continuer de mettre en œuvre des systèmes des finances, de gestion et d'exploitation et de les améliorer et à élargir, à former et à gérer notre bassin d'employés. Au fil de la croissance de nos activités, nous devons mettre en œuvre des structures organisationnelles plus complexes sur le plan de la gestion, ce qui peut faire en sorte que nous trouvons de plus en plus difficile de conserver les avantages que nous dégageons de notre culture d'entreprise et de nos efficacités, incluant notre capacité à développer et à lancer rapidement de nouveaux produits novateurs. De telles difficultés pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre rendement et nos résultats opérationnels.

RISQUES LIÉS À L'ACQUISITION DE LA DIVISION FORMATION MILITAIRE DE L3HARRIS (L3H MT)

Intégration de L3H MT

Rien ne garantit que la direction sera en mesure de réaliser pleinement la totalité ou une partie des avantages prévus de l'acquisition de L3H MT. Le succès de l'acquisition de L3H MT dépendra, en grande partie, du succès de la consolidation des fonctions et de l'intégration des activités, des procédures et des membres du personnel de façon rapide et efficiente de même que de notre capacité à réaliser les synergies, les économies de coûts et les possibilités de croissance anticipées de l'intégration de L3H MT avec les nôtres. Pour intégrer efficacement L3H MT à nos activités courantes, nous devons établir des systèmes et des contrôles appropriés en matière d'exploitation, d'administration, de finances et de gestion ainsi que des fonctions de commercialisation relativement à L3H MT. La nature d'une acquisition exceptionnelle comme l'acquisition en cause rend, par définition, plus difficile de prendre en charge des activités au moment de la clôture et de les intégrer puisque certains systèmes, processus et employés ne pourront pas tous être transférés avec L3H MT pour soutenir de telles activités.

L'intégration de L3H MT nécessitera que la direction y consacre des efforts, du temps et des ressources considérables, ce qui peut détourner son attention et ses ressources et ainsi faire fi d'autres occasions stratégiques et enjeux opérationnels pendant ce processus. L'intégration peut soulever des défis de taille, et la direction pourrait ne pas être en mesure de réaliser l'intégration en douceur ou avec succès, en temps opportun ou sans engager des sommes élevées. Il se peut que ce processus d'intégration entraîne la perte de membres du personnel clé, la perturbation des entreprises actuelles respectives ou des incompatibilités dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques qui pourraient nuire à la capacité de la direction d'entretenir des relations avec des partenaires commerciaux ou les membres du personnel ou encore de réaliser les avantages attendus de l'acquisition de L3H MT. Nous pouvons également ne pas être en mesure de maintenir les niveaux de revenus, de bénéfices ou d'efficacité opérationnelle que CAE et L3H MT avaient atteints ou pourraient atteindre séparément.

Si CAE ne parvenait pas à intégrer avec succès ses activités et celles de L3H MT, y compris, sans s'y limiter, les systèmes de technologie de l'information et de rapports financiers, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats opérationnels pourraient être touchés d'une façon importante et défavorable. Les défis de l'intégration pourraient comprendre notamment ce qui suit : la poursuite des activités commerciales courantes tout en procédant à l'intégration des activités de CAE avec L3H MT; la nécessité de coordonner deux organisations géographiquement éloignées dont les activités se chevauchent et de prendre en compte des différences possibles en ce qui a trait à la culture d'entreprise et à la culture régionale ainsi qu'à la philosophie de gestion; le maintien du moral des employés; le maintien en poste de membres du personnel clés pendant la période entre la signature de la convention d'acquisition et la clôture et la période suivant la clôture de l'acquisition de L3H MT, y compris la prise en compte des incertitudes des employés clés concernant leur avenir; la rétention des clients clés de L3H MT; l'intégration des systèmes et des ressources en technologie de l'information; l'intégration de L3H MT à notre système comptable et l'ajustement de notre cadre de contrôles internes pour y inclure les activités de L3H MT; les frais ou retards imprévus associés à l'acquisition; les écarts de rendement par rapport aux attentes dans l'une ou dans les deux entreprises en raison de l'attention consacrée par la direction à l'acquisition de L3H MT; les difficultés à anticiper ou à réagir aux mesures qui peuvent être prises par les concurrents en réponse à l'acquisition de L3H MT; le respect des attentes des partenaires commerciaux pendant la période entre la signature de la convention d'acquisition et la clôture et la période suivant la clôture de l'acquisition de L3H MT en ce qui a trait à l'intégration globale des entreprises; et les frais imprévus requis pour intégrer les entreprises et réaliser les synergies.

Nous ne pouvons garantir que nous réussirons, de manière rentable, à assurer la transition et à intégrer L3H MT à nos activités. Si nous n'y arrivions pas, notre situation financière, nos résultats opérationnels et nos activités pourraient en souffrir grandement.

Retard possible dans la réalisation des avantages et des synergies de coûts anticipés ou incapacité de les réaliser

Bien que la direction s'attende à réaliser certaines synergies de coûts suivant la clôture de l'acquisition de L3H MT, l'inclusion des synergies de coûts annualisées estimatives ne devrait pas être considérée comme une déclaration selon laquelle nous réaliserons ces synergies au cours de la période anticipée ou dans quelque mesure que ce soit. Nous continuons d'évaluer nos estimations quant aux synergies à réaliser de l'acquisition et de les réviser et, de ce fait, les synergies de coûts réelles et les sources des synergies de coûts pourraient différer considérablement de nos estimations actuelles. De plus, les dépenses requises pour réaliser les synergies et les sources de synergies pourraient différer sensiblement de ces estimations et nous ne pouvons pas garantir aux investisseurs que nous atteindrons le plein montant des synergies de coûts annualisées, si nous les atteignons, dans les délais anticipés ou autrement, ni que ces programmes de synergies de coûts n'auront pas d'incidence négative sur notre entreprise. Compte tenu de ces importantes incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces estimations de synergies de coûts annualisées.

Nous pourrions devoir engager des coûts supplémentaires en lien avec l'opération et l'intégration ou d'autres facteurs comme l'incapacité à réaliser tous les avantages attendus de l'acquisition. Tous ces facteurs pourraient engendrer la dilution de notre RPA ou réduire ou retarder les effets progressifs anticipés de l'acquisition et causer une baisse du cours de nos actions ordinaires.

Rien ne garantit que nous serons en mesure de réaliser les synergies ou les autres avantages qui sont attendus à la suite de l'acquisition de L3H MT. Une variété de facteurs, dont les facteurs de risque énoncés aux présentes, peuvent aussi avoir des répercussions défavorables sur la probabilité que les avantages anticipés par l'acquisition de L3H MT puissent être réalisés ou qu'ils se produisent dans les délais prévus.

Maintien de la dépendance envers L3Harris Technologies, Inc. (L3Harris) après la réalisation de l'acquisition de L3H MT

Aux termes de la convention d'acquisition, CAE ne fera pas l'acquisition de certains actifs qui appartiennent actuellement à L3Harris et qui sont utilisés tant dans L3H MT que dans ses autres secteurs d'activité. Ainsi, CAE et L3Harris ont accepté de conclure une convention de services transitoires à la clôture de l'acquisition de L3H MT, qui prévoira le maintien de la prestation par L3Harris de certains services transitoires à CAE, pendant une certaine période après la date de clôture de l'acquisition de L3H MT, selon les modalités usuelles pour une opération telle que l'acquisition. Par conséquent, nous serons tributaires du personnel, de la bonne foi, de l'expertise, du rendement passé, des ressources techniques et des systèmes d'information de L3Harris ainsi que de renseignements exclusifs et de son jugement dans le cadre de la prestation de services aux termes de la convention de services transitoires. Donc, nous continuons d'être vulnérables à des événements défavorables touchant les activités et les affaires de L3Harris, sa direction et sa solidité financière.

Rien ne garantit que les services transitoires fournis par L3Harris aux termes de la convention de services transitoires seront adéquats pour nous permettre de maintenir les activités actuelles de L3H MT et de faciliter une transition efficace et efficiente des activités de l'entreprise, ni que le processus de transition sera achevé pendant la durée de la convention de services transitoires. Si le processus de transition n'est pas mené à terme, les activités et le rendement financier de L3H MT peuvent en subir des conséquences négatives qui pourraient à leur tour nuire à nos activités, à nos résultats opérationnels et à notre condition financière. Si, après l'expiration de la convention de services transitoires, nous ne réussissons pas à assurer ces services ou à les remplacer dans des délais opportuns et selon des conditions qui sont aussi favorables que celles que nous recevons de la part de L3Harris, nous pourrions être confrontés à des problèmes opérationnels et à une hausse des coûts. De plus, ces coûts pourraient être plus élevés que ce qu'étaient les coûts attribuables à ces services lorsque L3H MT était exploitée par L3Harris.

En outre, l'intégration des systèmes de technologie de l'information nécessitera une attention et des investissements constants de la part de CAE et de L3Harris à compter de la clôture de l'acquisition de L3H MT. Le fait de ne pas réussir à migrer la technologie de l'information nécessaire provenant des anciens systèmes de L3Harris aux nôtres (ou l'obligation, pour CAE, de recréer les systèmes L3Harris) ou une perturbation importante dans les systèmes de technologie de l'information pendant ce processus pourrait engendrer un manque de données et de processus permettant à la direction de gérer efficacement les activités quotidiennes de L3H MT ou d'atteindre ses objectifs opérationnels, ce qui causerait du même coup des perturbations majeures pour L3H MT et de potentielles pertes financières considérables.

L'incapacité de L3Harris à respecter les obligations qui lui incombent aux termes de la convention de services transitoires pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur de L3H MT.

Retard possible dans la réalisation de l'acquisition ou défaut de réaliser l'acquisition de L3H MT

La clôture de l'acquisition de L3H MT est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires requises et à la satisfaction de diverses conditions de clôture, ce qui pourrait ne pas se produire. La réalisation de l'acquisition est aussi assujettie aux risques commerciaux habituels. Il n'existe aucune certitude, et nous ne pouvons donner aucune garantie, que ces conditions seront respectées ou, si elles le sont, à quel moment elles le seront. Comme il est possible qu'une longue période s'écoule avant la clôture de l'acquisition de L3H MT, rien ne garantit que L3H MT, ou que ses activités et actifs, ne subiront pas les répercussions négatives d'événements pouvant survenir dans l'intervalle. Même si la convention d'acquisition comporte des engagements de la part de L3Harris à l'égard de l'exploitation de son entreprise avant la clôture de l'acquisition, CAE ne contrôlera pas ni ne dirigera l'exploitation de L3H MT avant la réalisation de l'acquisition et L3Harris exercera un contrôle et une supervision sur l'exploitation de son entreprise. En conséquence, L3H MT et ses résultats opérationnels peuvent ressentir des effets défavorables attribuables à des événements qui sont hors de notre contrôle et nous dépendrons indirectement du bon jugement et des décisions du conseil et de la direction de L3Harris avant la clôture de l'acquisition.

Dans l'éventualité où l'acquisition ne serait pas réalisée, nous aurons émis un grand nombre d'actions ordinaires additionnelles dans le cadre du placement d'actions de mars, et nous n'aurons pas acquis les actifs productifs de revenus qui seront nécessaires pour générer les bénéfices et les flux de trésorerie que nous anticipons. La non-réalisation de l'acquisition aurait donc un effet négatif sur le RPA de CAE.

Si l'acquisition n'est pas menée à terme, nous pourrions être exposés à de nombreux risques qui pourraient nuire à notre entreprise et au cours de nos actions ordinaires, notamment en raison de ce qui suit :

- Nous serons tenus de payer les coûts relatifs à l'acquisition, comme les honoraires à verser aux conseillers juridiques, aux comptables et aux conseillers financiers, peu importe que l'acquisition de L3H MT soit réalisée ou non;
- Le temps et les ressources consacrés par notre direction à des questions liées à l'acquisition auraient pu être dédiés à la recherche d'autres occasions bénéfiques;
- Le cours de nos actions ordinaires pourrait baisser d'une façon telle que le cours en vigueur pourrait être l'expression d'une hypothèse sur le marché selon laquelle l'acquisition de L3H MT sera réalisée;
- Nous ne réaliserions pas les avantages auxquels nous nous attendions de la concrétisation de l'acquisition de L3H MT.

Nous pourrions également faire l'objet de litiges en raison du défaut de réaliser l'acquisition de L3H MT. Si l'acquisition de L3H MT n'est pas réalisée, ces risques peuvent se matérialiser et peuvent avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats financiers et notre situation financière de même que sur le cours de nos actions ordinaires, ce qui peut entraîner une baisse de valeur de notre investissement. Nous ne pouvons garantir que l'acquisition de L3H MT sera bel et bien réalisée, qu'il n'y aura pas de retard dans la réalisation de l'acquisition de L3H MT, ni que la totalité ou une partie des avantages anticipés de l'acquisition de L3H MT se matérialiseront. Si l'acquisition de L3H MT est retardée de façon importante pour quelque raison que ce soit, le cours de nos actions ordinaires pourrait baisser.

Approbations et autorisations des autorités de réglementation

La clôture de l'acquisition de L3H MT est soumise à l'obtention des approbations et des autorisations des autorités de réglementation et d'autres tiers, notamment à l'expiration ou à la résiliation anticipée de toute période d'attente applicable (y compris les prolongations de cette période) en vertu de la loi intitulée *Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act of 1976*, à l'achèvement du processus d'autorisation de l'acquisition de L3H MT par le comité sur l'investissement étranger (Committee on Foreign Investment) des États-Unis et à l'acceptation par l'agence de contre-ingérence et de sécurité (Defense Counterintelligence and Security Agency) des États-Unis, auparavant connue sous le nom de Defense Security Service, d'un plan d'atténuation en matière de FOCI. Les autorités compétentes peuvent refuser de donner leur approbation ou autorisation à l'égard de l'acquisition en lien avec les approbations requises de la part des autorités de réglementation ou peuvent assortir leur approbation ou autorisation de modalités et/ou de conditions, ce qui pourrait nuire grandement à notre capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition, voire de réaliser l'acquisition de L3H MT, et/ou avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière ou nos résultats opérationnels ou sur ceux de L3H MT. Il n'existe aucune garantie quant au coût, à la portée ou à l'impact des mesures pouvant être exigées en vue d'obtenir des approbations et autorisations réglementaires. De plus, dans l'éventualité où les agences de réglementation imposeraient des modalités et/ou des conditions défavorables à CAE ou à L3Harris (comme l'obligation de vendre certains actifs ou de s'en départir ou l'imposition de restrictions sur la conduite future des entités), nous pouvons quand même être obligés de réaliser la transaction selon les modalités énoncées dans la convention d'acquisition. Nous ne pouvons garantir que la totalité des approbations et autorisations requises seront obtenues ni qu'elles le seront dans les délais prévus. Nous ne pouvons pas non plus garantir les modalités et/ou les conditions pouvant être imposées à ces approbations et autorisations, ni garantir que l'acquisition de L3H MT sera réalisée ou, si elle est réalisée, qu'elle le sera selon les modalités énoncées aux présentes.

Risque associé au change et exposition aux devises

CAE prévoit financer une partie substantielle du prix d'achat de l'acquisition et des coûts connexes à l'aide de sources de fonds libellés en dollars canadiens, notamment le produit net tiré du placement privé de reçus de souscription, toutefois, le prix d'achat et la plupart des coûts connexes de l'acquisition sont libellés en dollars américains. Une baisse marquée de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait faire augmenter le coût qu'engagera CAE pour financer le prix d'achat et les coûts connexes de l'acquisition de L3H MT. Même si nous avons mis en œuvre certaines stratégies de couverture afin d'atténuer notre exposition à ce risque associé au change, rien ne garantit que ces stratégies de couverture ou autres stratégies de gestion des risques mises en œuvre par CAE, s'il en est, seront efficaces. De plus, la couverture de devises comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, le risque lié aux stratégies de couverture pourrait entraîner des pertes plus importantes qu'en l'absence de celles-ci. De plus, les ententes de couverture peuvent limiter ou réduire les rendements totaux de CAE si les attentes de la direction à l'égard d'événements futurs ou de la conjoncture du marché à venir se révèlent incorrectes, auquel cas les coûts associés aux stratégies de couverture peuvent dépasser leurs avantages. De plus, les activités de L3H MT sont exercées principalement en dollars américains. Après la prise d'effet de l'acquisition de L3H MT, une part plus grande de notre bénéfice et de nos actifs nets seront libellés en dollars américains. À la suite de l'acquisition de L3H MT, le résultat net consolidé et les flux de trésorerie de CAE seront plus sensiblement touchés par les fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, les baisses de valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien à la suite de l'acquisition de L3H MT pourraient avoir des incidences défavorables sur notre résultat net déclaré en dollars canadiens, ce qui pourrait occasionner un défaut de réaliser les avantages attendus de l'acquisition de L3H MT. Tout autre événement futur qui peut faire augmenter ou baisser le risque lié aux fluctuations futures des taux de change de ces devises ne peut être prédit.

Passifs non déclarés éventuels liés à l'acquisition de L3H MT

Même si nous avons effectué, à notre avis, un nombre suffisant d'enquêtes en lien avec l'acquisition de L3H MT, il se peut qu'il existe des passifs que nous n'avons pas découverts ou que nous n'avons pas été en mesure de quantifier ou de quantifier avec exactitude pendant notre vérification diligente que nous avons réalisée avant la signature de la convention d'acquisition.

Dans le cadre de l'acquisition de L3H MT, nous avons souscrit une police d'assurance relative aux déclarations et aux garanties. Néanmoins, cette police d'assurance comporte certaines exclusions et restrictions. De plus, il pourrait y avoir des circonstances dans lesquelles l'assureur peut choisir de limiter cette couverture ou de refuser d'indemniser CAE ou des situations pour lesquelles la couverture prévue aux termes de la police d'assurance relative aux déclarations et aux garanties peut ne pas être suffisante ou applicable.

En outre, les investisseurs n'auront pas de droit direct prévu par la loi ni d'autres droits contre L3Harris ou l'un de ses actionnaires à l'égard de ces passifs. Le seul recours dont CAE dispose contre L3Harris sera d'exercer les droits dont nous bénéficions aux termes de la convention d'acquisition. Rien ne garantit que nous réussirons à obtenir le plein montant d'une réclamation de notre part à l'encontre de L3Harris ou auprès de l'assureur à titre d'indemnisation. La découverte de passifs importants ou l'incapacité d'obtenir une indemnisation totale pour de tels passifs peut avoir des répercussions défavorables considérables sur nos activités, notre situation financière ou nos perspectives futures.

Bien que nous ayons fait une estimation de ces passifs éventuels avant de prendre la décision de conclure la convention d'acquisition, rien ne garantit qu'un passif qui en découle ne dépassera pas nos estimations. Le montant de ce passif pourrait avoir un effet négatif important sur notre situation financière.

Information fournie par L3Harris à l'égard de L3H MT

Même si CAE a effectué, à son avis, un nombre suffisant d'enquêtes sur L3H MT en lien avec l'acquisition, il demeure un niveau de risque inévitable concernant l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à CAE par L3Harris. Même si CAE n'a aucune raison de croire que l'information fournie par L3Harris est trompeuse, fautive ou incomplète à tout égard important, CAE n'a pas vérifié de façon indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité d'une telle information, et des événements peuvent s'être produits en lien avec L3H MT ou peuvent influencer sur l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information fournie par L3Harris qui sont inconnus de CAE.

Le fait que l'acquisition de L3H MT soit en instance pourrait nuire à l'entreprise et aux activités de CAE et de L3H MT.

Pendant que l'acquisition de L3H MT est en instance, certains clients de CAE et de L3H MT pourraient retarder ou reporter des décisions, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation, les bénéfices, les flux de trésorerie et les dépenses de CAE et de L3H MT, et ce, que l'acquisition de L3H MT soit réalisée ou non. De même, les employés actuels et éventuels de CAE et de L3Harris pourraient vivre une certaine incertitude concernant leur futur rôle après l'acquisition de L3H MT, et cette incertitude pourrait nuire de façon importante à la capacité de CAE et de L3H MT d'attirer, de conserver et de motiver du personnel clé pendant que l'acquisition de L3H MT est en instance et pourrait détourner de façon notable et défavorable l'attention des activités quotidiennes des employés actuels de CAE et de L3H MT. Si des employés clés quittent en raison de l'incertitude entourant leur emploi, d'une difficulté à s'intégrer ou d'un désir de ne pas demeurer à l'emploi de la société issue du regroupement à la suite de l'acquisition de L3H MT, l'entreprise issue du regroupement peut devoir engager des coûts importants pour trouver, embaucher et maintenir en poste des personnes qui remplaceront les employés qui ont quitté, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur l'exploitation des activités et les résultats financiers de la société issue du regroupement. De plus, nous avons affecté, et continuerons d'affecter, des ressources de gestion importantes en vue de la réalisation de l'acquisition de L3H MT, ce qui pourrait nuire à notre capacité de gérer les activités actuelles ou d'entreprendre d'autres opérations stratégiques et, ainsi, nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels pourraient en souffrir. Jusqu'à la réalisation de l'acquisition de L3H MT, nos actionnaires seront exposés aux risques que comportent nos activités actuelles sans bénéficier des éventuels avantages tirés de l'acquisition de L3H MT. Suivant les perceptions des investisseurs à propos des modalités ou des avantages de l'acquisition de L3H MT, le cours de nos actions ordinaires pourrait chuter.

Changement de contrôle/Résiliation pour des raisons de commodité

L3H MT peut être partie à des contrats qui comportent des dispositions en matière de changement de contrôle et/ou de résiliation qui pourraient, si elles sont déclenchées, engendrer des dépenses imprévues et/ou des paiements en espèces à la suite de la réalisation de l'acquisition de L3H MT, ou porter atteinte aux résultats opérationnels et à la situation financière de L3H MT. Sauf si ces dispositions en matière de changement de contrôle ont fait l'objet d'une renonciation ou que les dispositions en matière de résiliation ne sont pas exercées par l'autre partie, l'application de ces dispositions pourrait nuire aux résultats opérationnels et à la situation financière de l'entité issue du regroupement.

Coûts d'acquisition et d'intégration

Nous avons engagé, et nous nous attendons à continuer d'engager, de nombreux coûts associés à la réalisation de l'acquisition et à l'intégration des activités de CAE et de L3H MT. La grande majorité de ses coûts seront des dépenses non récurrentes attribuables à l'acquisition de L3H MT et consistent en des coûts de transaction en lien avec l'acquisition, notamment des frais financiers, juridiques et comptables, des coûts liés au regroupement des systèmes et des installations et des coûts liés à la main-d'œuvre. Il est difficile d'estimer ces frais avec précision et ils pourraient dépasser les estimations actuelles. Des coûts supplémentaires imprévus peuvent être engagés en vue d'intégrer nos activités de CAE avec celles de L3H MT. Bien que nous nous attendions à ce que l'élimination des doublons de coûts et la réalisation d'autres synergies et efficacités liées à l'intégration des activités puissent compenser au fil du temps l'augmentation des coûts d'opération, cet avantage net ne se concrétisera peut-être pas à court terme ni même jamais. En conséquence, les avantages découlant de l'acquisition pourraient être contrebalancés par des coûts imprévus engagés dans le cadre de l'intégration des activités, ce qui pourrait compromettre les hypothèses concernant nos produits d'exploitation. Ainsi, les avantages nets ne se concrétiseront peut-être pas à court terme, à long terme ni même jamais.

Nous prévoyons contracter de nouvelles dettes afin de financer l'acquisition de L3H MT et nous pourrions ne pas être en mesure de respecter les exigences au titre du service de la dette qui nous incombent.

Nous avons des obligations continues de payer le capital et les intérêts sur nos dettes en cours. Sous réserve de certaines restrictions, nous avons aussi la capacité de contracter de nouveaux emprunts. De plus, nous avons l'intention de financer une partie du prix d'achat et des frais liés à l'acquisition de L3H MT au moyen des liquidités dont nous disposons actuellement, dont l'encaisse et/ou des avances ou des prélèvements disponibles aux termes de l'une ou plusieurs de nos facilités de crédit renouvelables ou à l'aide d'un autre financement par emprunt. Ces emprunts pourraient avoir des conséquences nuisibles importantes pour CAE, notamment : restreindre notre capacité à obtenir du financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le développement de produits, les exigences au titre du service de la dette, les acquisitions et les besoins généraux ou autres; limiter la souplesse et la discrétion dont nous disposons dans l'exploitation de nos activités; restreindre notre capacité à déclarer des dividendes sur nos actions ordinaires; devoir affecter une partie de nos flux de trésorerie opérationnels au paiement d'intérêts sur nos dettes actuelles et ainsi ne pas pouvoir utiliser ces flux de trésorerie disponibles à d'autres fins, ce qui comprend les activités, les dépenses en immobilisations et les futures occasions d'affaires; nous exposer à une hausse des frais d'intérêts sur les emprunts à taux variable; limiter notre capacité à nous adapter aux fluctuations des conditions du marché; nous mettre dans une position de désavantage sur le plan de la concurrence par rapport à nos concurrents qui ont contracté moins de dettes; nous rendre plus vulnérables à un repli des conditions économiques générales; faire augmenter nos frais financiers et réduire notre rentabilité; et faire en sorte qu'il soit plus difficile pour nous de respecter les engagements que nous avons pris à l'égard de nos dettes. Il n'existe aucune garantie que nous serons en mesure de contracter de nouvelles dettes ou d'obtenir toute autre forme de financement ou d'en obtenir selon des modalités qui nous sont favorables pour pouvoir rembourser ces dettes lorsqu'elles viennent à échéance.

Si l'une de ces circonstances devait survenir dans le futur, nos activités, notre situation financière, nos perspectives et/ou nos résultats opérationnels pourraient en souffrir grandement. En outre, nous pourrions ne pas réussir à atteindre les objectifs de croissance stratégiques que nous nous sommes fixés lorsque les sources de capitaux nécessaires ne sont pas disponibles pour financer notre stratégie de croissance, tant à l'interne qu'à l'externe.

Si nous sommes incapables de générer les fonds suffisants pour satisfaire aux obligations qui incombent à l'égard de nos dettes exigibles (y compris compte tenu des avances ou des prélèvements qui ont été faits aux termes de l'une ou de plusieurs de nos facilités de crédit renouvelables ou de tout autre financement par emprunt en vue de financer une partie du prix d'achat et des frais liés à l'acquisition), nous pourrions être tenus de refinancer, de restructurer ou de modifier de toute autre façon certaines obligations ou la totalité de celles-ci, de vendre des actifs ou de mobiliser des sommes additionnelles au moyen de nouvelles émissions de nos actions. Dans un tel cas, nous ne pouvons garantir que nous serions en mesure d'obtenir un tel refinancement selon des modalités qui sont aussi favorables que celles consenties dans le cadre de notre actuel financement ou qu'une restructuration, des ventes d'actifs ou des émissions d'actions pourraient être réalisées ou, si c'est le cas, que de telles opérations permettraient de mobiliser les fonds suffisants pour respecter ces obligations.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS POSTÉRIEURES À L'ACQUISITION DE CAE ET DE L3H MT

Expansion des activités du secteur Défense et sécurité

Après la clôture de l'acquisition, L3H MT sera exploitée sous la dénomination CAE USA, ce qui aura pour effet d'agrandir le secteur Défense et sécurité de CAE. Outre les risques supplémentaires inclus aux présentes qui s'appliqueront à la société issue du regroupement à la suite de l'acquisition de L3H MT, notre exposition aux risques existants qui s'appliquent à notre secteur Défense et sécurité sera intensifiée. Plus concrètement, CAE et certaines de nos filiales sont parties à des ententes avec divers départements et agences du gouvernement américain, y compris le département de la Défense américain, qui exigent que ces filiales obtiennent des attestations de sécurité selon le Programme national de sécurité industrielle du gouvernement (National Industrial Security Program) du gouvernement des États-Unis. Ce programme exige que toute société qui obtient une attestation de sécurité d'installation soit exemptée des exigences en matière de FOCI au moyen d'une entente d'atténuation. En tant que société canadienne, CAE a conclu des ententes d'atténuation en matière de FOCI avec le département de la Défense des États-Unis qui permettront à CAE USA et à ses filiales américaines d'obtenir et de conserver les attestations de sécurité d'installation nécessaires pour conclure et exécuter des contrats classifiés avec le gouvernement américain. Plus précisément, ces ententes d'atténuation sont un accord spécial de sécurité pour CAE USA et un accord de mandat (*Proxy Agreement*) pour la filiale en propriété exclusive de CAE USA, MSI. Si nous ne respectons pas l'un de ces accords d'atténuation des FOCI, les attestations de sécurité d'installation pour chaque entité peuvent être résiliées. Si cela se produisait, nos filiales américaines et, après l'acquisition, L3H MT perdraient le droit d'exécuter leurs contrats existants avec le gouvernement des États-Unis et ne seraient plus admissibles à conclure de nouveaux contrats nécessitant une attestation de sécurité d'installation.

Compte tenu de récentes modifications réglementaires aux États-Unis, CAE a présenté une demande au gouvernement américain pour résilier le *Proxy Agreement*. À la résiliation de l'accord de mandat, le conseil d'administration distinct mis sur pied pour superviser la gestion et les activités de MSI sera dissous. Par la suite, MSI exercera ses activités aux termes de l'accord spécial de sécurité de CAE USA.

L3H MT dépendra de clients liés au gouvernement américain pour une part considérable de ses revenus.

L3H MT est fortement dépendante des ventes réalisées grâce aux clients liés au gouvernement américain, des programmes, principalement axés sur la défense, du département de la Défense des États-Unis et une grande variété de programmes de la collectivité du renseignement américain et d'autres départements et agences du gouvernement américain. Toute perturbation ou détérioration importante de la relation avec le gouvernement des États-Unis (particulièrement avec son département de la Défense) réduirait considérablement les revenus de la société issue du regroupement et aurait des effets négatifs sur sa situation financière, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie.

Les concurrents de L3H MT déploient sans relâche des efforts en vue de consolider leurs relations d'affaires avec le gouvernement américain et poursuivront ces efforts dans le futur, et le gouvernement américain pourrait choisir de recourir à d'autres entrepreneurs. Nous nous attendons à ce qu'une majorité des contrats que L3H MT vise à obtenir soit accordée au moyen d'un processus d'appels d'offres. Le gouvernement américain a de plus en plus recours à certains types de contrats qui sont assujettis à de multiples appels d'offres, dont des contrats à prestations et à quantités indéterminées à fournisseurs multiples, des contrats d'acquisition pangouvernementaux, des contrats de la General Services Administration et d'autres contrats à plusieurs soumissionnaires, ce qui a engendré une plus grande concurrence et intensifié la pression sur les prix. L3H MT exerce ses activités sur des marchés très concurrentiels. Certains de ses concurrents peuvent disposer de plus grandes ressources financières que L3H MT et peuvent, dans certains secteurs, avoir des capacités plus importantes et plus spécialisées qu'elle en ingénierie, en fabrication et en marketing.

De plus, le processus d'appels d'offres exige d'engager des coûts importants et oblige la direction à consacrer beaucoup de temps pour préparer des soumissions et des propositions de contrats, lesquels pourraient finalement ne pas être attribués à L3H MT ou être séparés entre les concurrents, et il existe le risque que L3H MT ne parvienne pas à estimer de façon exacte les ressources et les coûts nécessaires afin d'exécuter les contrats qui lui ont été attribués. Le contexte actuel de concurrence a occasionné une hausse des protestations en lien avec les appels d'offres de la part des soumissionnaires perdants, ce qui prolonge habituellement la période précédant le commencement des travaux prévus par le contrat. À la suite de l'attribution d'un contrat, L3H MT peut devoir engager des dépenses importantes, subir des retards ou être visée par des modifications du contrat ou la résiliation du contrat en raison de protestations de concurrents ou de contestations de contrats qui lui ont été attribués dans le cadre d'appels d'offres.

Les décisions relatives au budget et au crédit parlementaire prises par le gouvernement américain sont hors de notre contrôle et pourraient avoir des conséquences à long terme pour L3H MT. Les priorités et les niveaux de dépenses du gouvernement américain demeurent incertains et difficiles à prévoir et ces dépenses sont influencées par de nombreux facteurs, dont la mise sous séquestre (les compressions des dépenses budgétaires automatiques et à grande échelle du gouvernement américain) et les autres ententes de financement éventuelles. Un changement dans les priorités au chapitre des dépenses du gouvernement américain ou une augmentation des dépenses non liées à l'approvisionnement au détriment des programmes de L3H MT, ou une réduction des dépenses totales du gouvernement américain, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur la société issue du regroupement. Toute incapacité du gouvernement américain à finaliser son processus budgétaire pour un exercice fiscal gouvernemental donné, ce qui, par conséquent, l'oblige à fonctionner en fonction de niveaux de financement équivalents à ceux de l'exercice fiscal précédent aux termes d'une « résolution permanente » (*continuing resolution*) ou d'une fermeture pourrait aussi avoir des effets négatifs considérables sur la société issue du regroupement.

L3H MT dépend en grande partie de contrats conclus avec le gouvernement américain, qui sont souvent seulement financés partiellement, sont sujets à une résiliation immédiate et sont rigoureusement réglementés et audités.

Au cours de sa durée, un programme du gouvernement américain peut être mis en œuvre grâce à l'attribution de nombreux contrats et contrats de sous-traitance différents. Le financement des programmes du gouvernement américain est soumis aux crédits du Congrès. Dans les dernières années, les crédits du gouvernement américain ont été touchés par des enjeux budgétaires plus importants ainsi que les lois régissant ces enjeux. Même si des contrats à plusieurs années peuvent être autorisés et consentis en lien avec des approvisionnements majeurs, le Congrès des États-Unis consent habituellement des fonds en fonction d'un exercice fiscal gouvernemental. Les fonds affectés à l'approvisionnement sont généralement rendus disponibles aux fins de la transaction pour une durée allant d'un à trois ans. Par conséquent, les programmes reçoivent souvent, au début, seulement un financement partiel et des fonds supplémentaires sont consentis uniquement lorsque le Congrès autorise de nouveaux crédits. Nous ne pouvons prédire dans quelle mesure le financement total et/ou le financement pour chacun des programmes seront inclus, bonifiés ou réduits dans le cadre du processus de crédits annuels approuvés en dernier recours par le Congrès et le président des États-Unis ou dans le cadre de crédits complémentaires distincts ou de résolutions permanentes, selon le cas. L'annulation du financement d'un programme du gouvernement américain entraînerait une perte de revenus futurs anticipés attribuables à ce programme, ce qui pourrait causer un préjudice aux activités de la société issue du regroupement. De plus, l'annulation d'un programme ou le défaut d'affecter des fonds supplémentaires à un programme qui a déjà commencé pourrait engendrer des revenus perdus et augmenter les coûts totaux pour l'exercice de ces activités. Des constatations d'audits négatives de la part de représentants du gouvernement américain pourraient aussi se traduire par des ajustements des coûts d'un contrat, lesquels sont considérés comme ayant été répartis de façon inadéquate dans le contrat donné, par une saisie des profits, une suspension des paiements, une imposition de sanctions, voire par la suspension ou la radiation de sa participation au processus de soumission à des contrats ou à des contrats de sous-traitance du gouvernement américain pendant une certaine période et, dans le pire des cas, par la résiliation d'un contrat.

De plus, les contrats du gouvernement américain comportent généralement des dispositions qui autorisent la résiliation, en totalité ou en partie, à sa convenance, moyennant le paiement seulement pour les travaux effectués et les engagements pris au moment de cette résiliation. Pour certains contrats, L3H MT est un sous-traitant et non l'entrepreneur principal et, dans le cadre de ces ententes, le gouvernement américain pourrait mettre fin aux services de l'entrepreneur principal à sa convenance sans égard à l'exécution de L3H MT à titre de sous-traitant. Il nous est impossible de garantir que l'un ou plusieurs des contrats conclus entre L3H MT et le gouvernement américain ne seront pas résiliés dans ces circonstances. Aussi, nous ne pouvons garantir que L3H MT serait capable d'obtenir de nouveaux contrats pour compenser les revenus ou les commandes perdus en raison d'une résiliation de ses contrats avec le gouvernement américain. Comme une grande partie des revenus de L3H MT dépend de son exécution des contrats conclus avec le gouvernement américain et des paiements qui en découlent, la perte d'un ou de plusieurs contrats importants pourrait avoir des incidences défavorables considérables sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de L3H MT.

Les volets liés au gouvernement américain de L3H MT sont également visés par la réglementation en matière d'approvisionnement ainsi que par diverses exigences socioéconomiques et autres. Ces exigences, bien qu'elles soient usuelles dans les contrats de gouvernement américain, font augmenter les coûts liés à la conformité et à l'exécution. Ces coûts pourraient augmenter à l'avenir et réduire par le fait même les marges de L3H MT, ce qui pourrait avoir des répercussions nuisibles sur sa situation financière, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie. De plus, le gouvernement américain a mis en œuvre, et peut continuer de mettre en œuvre, des mesures axées sur les efficacités, l'accessibilité et la croissance des coûts ainsi que d'autres changements apportés à ses pratiques en matière d'approvisionnement. Ces mesures et les changements apportés aux pratiques en matière d'approvisionnement peuvent modifier la façon dont les contrats avec le gouvernement américain sont sollicités, négociés et gérés, ce qui peut influencer sur la décision de L3H MT de saisir ou non les occasions de fournir ses produits et services au gouvernement américain et sur la façon dont elle profite des occasions de fournir ses produits et services au gouvernement américain, notamment les modalités et les conditions qui s'y rattachent, ce qui pourrait grandement nuire à sa situation financière, à ses résultats opérationnels et à ses flux de trésorerie. Par exemple, les contrats attribués selon la Other Transaction Authority du département de la Défense des États-Unis pour de la recherche et des prototypes exigent généralement un partage des coûts et peuvent ne pas suivre, ou suivre seulement en partie, les pratiques et les conditions d'attribution de contrats standards du gouvernement américain, comme la Federal Acquisition Regulation et les Cost Accounting Standards.

Le défaut de se conformer à la réglementation et aux exigences applicables pourrait mener à des amendes, à des sanctions, à des remboursements ou à des dommages-intérêts compensatoires ou triplés, ou à la suspension ou si la violation est assez grave, à la radiation de sa participation au processus de soumission à des contrats ou à des contrats de sous-traitance du gouvernement américain pendant une certaine période. Parmi les causes menant à la radiation, on retrouve les infractions à différentes lois et à divers règlements, notamment celles et ceux portant sur l'intégrité de l'approvisionnement, le contrôle des exportations (y compris le règlement intitulé *International Traffic in Arms Regulations* (ITAR)), la sécurité du gouvernement américain, les pratiques d'embauche, la protection de l'environnement, l'exactitude des registres, la documentation précise des coûts et la corruption étrangère. La résiliation d'un contrat ou d'une relation avec le gouvernement américain qui résulte de l'un des éléments précédents aurait un effet dommageable sur les activités de la société issue du regroupement et pourrait avoir une incidence préjudiciable sur son statut et son admissibilité à de futurs contrats avec le gouvernement américain.

Le déficit budgétaire du gouvernement américain, la dette nationale et l'incapacité d'achever le processus budgétaire pour tout exercice gouvernemental.

Les décisions futures relatives au budget et aux programmes sont considérablement incertaines, notamment les priorités de dépenses en matière de défense du gouvernement américain, les défis que poseront les réductions budgétaires pour l'industrie de la défense et la question de savoir si les projets de loi sur les crédits annuels accordés à tous les départements seront promulgués dans l'avenir. Le déficit budgétaire du gouvernement américain et la dette nationale pourraient avoir une incidence négative sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de la société issue du regroupement de plusieurs manières, dont les suivantes :

- Le gouvernement américain pourrait réduire ou reporter ses dépenses dans les programmes gouvernementaux auxquels L3H MT participe, ou redéfinir ses priorités en matière de dépenses et ne pas investir dans de tels programmes;
- Les dépenses du gouvernement américain pourraient être touchées par des ententes autres que la mise sous séquestre, ce qui accroît l'incertitude quant aux priorités et au niveau de dépenses du gouvernement américain et la difficulté à les prévoir;
- L3H MT pourrait subir des baisses du chiffre d'affaires, de la rentabilité et des flux de trésorerie en raison de commandes ou de paiements moins élevés que prévu ou retardés ou d'autres facteurs causés par des difficultés économiques vécues par ses clients et clients éventuels, dont le gouvernement fédéral américain, les gouvernements d'État et les gouvernements locaux des États-Unis.

En outre, le maintien des pressions budgétaires pourrait avoir des conséquences négatives graves sur la sécurité des États-Unis, la base industrielle de la défense et les clients, les employés, les fournisseurs, les investisseurs et les collectivités qui se fient sur les entreprises de la base industrielle de défense. Les décisions relatives au budget et aux programmes qui sont prises dans ce contexte pourraient avoir des répercussions à long terme pour la société issue du regroupement et pour toute l'industrie de la défense.

Le recours à des contrats à prix fixe par L3H MT pourrait l'assujettir à des pertes en cas de dépassements de coûts ou d'une flambée de l'inflation.

Comme cela est le cas pour les activités de CAE, la majeure partie du chiffre d'affaires de L3H MT est tirée de contrats à prix fixe, ce qui permet de réaliser des économies, mais qui assujettit L3H MT au risque de dépassements de coûts importants, plus particulièrement en ce qui concerne les contrats à prix ferme étant donné que L3H MT assume tout le fardeau financier. Étant donné que plusieurs de ces contrats visent de nouvelles technologies et applications et que leur durée peut être de plusieurs années, des événements imprévus, comme des difficultés techniques, la fluctuation des prix des matières premières, une flambée de l'inflation aux États-Unis ou dans d'autres pays, des difficultés avec les fournisseurs et des dépassements de coûts peuvent faire en sorte que le prix prévu au contrat devienne moins favorable, voire non rentable, avec le temps. En outre, si les délais prévus au contrat ou le cahier des charges ne sont pas respectés, la société issue du regroupement pourrait devoir renégocier les contrats selon des modalités moins favorables, être tenue de payer des pénalités ou des dommages liquidés ou subir d'importantes pertes si le client exerce son droit de résiliation. De plus, certains contrats contiennent des dispositions relatives au contrôle des coûts et au droit d'audit, et si la société issue du regroupement n'est pas en mesure de respecter les modalités de ces contrats, il est possible qu'elle ne puisse pas tirer parti de tous les avantages de ces contrats. Les résultats opérationnels de la société issue du regroupement dépendent de sa capacité à maximiser les revenus de ses contrats. Les dépassements de coûts pourraient avoir une incidence négative sur ses résultats financiers. Les répercussions éventuelles de ces risques sur les résultats financiers de L3H MT pourraient augmenter si l'ensemble de ses contrats et programmes évoluaient vers un plus grand pourcentage de contrats à prix fixe, plus particulièrement des contrats à prix ferme.

Il est possible que L3H MT ne réussisse pas à obtenir les licences d'exportation nécessaires pour exercer certaines activités à l'étranger, et le Congrès pourrait empêcher les ventes proposées à certains gouvernements étrangers.

L3H MT doit d'abord obtenir les licences d'exportation et autres licences et autorisations auprès de divers départements du gouvernement des États-Unis avant d'être autorisée à vendre certains produits et certaines technologies à l'extérieur des États-Unis. Par exemple, le Département d'État américain doit aviser le Congrès au moins 15 à 60 jours, selon la taille et l'emplacement de la vente proposée, avant d'autoriser certaines ventes d'équipement et de services de défense à des gouvernements étrangers. Entre-temps, le Congrès peut prendre des mesures pour bloquer la vente proposée. Rien ne garantit que la société issue du regroupement continuera d'obtenir les licences ou les autorisations nécessaires ou que le Congrès n'empêchera pas ni ne retardera certaines ventes. La capacité de la société issue du regroupement à obtenir ces licences et autorisations dans les délais voulus, si elle les obtient, est assujettie à des risques et incertitudes, notamment les politiques ou les lois en évolution du gouvernement américain ou des retards dans les interventions du Congrès en raison de facteurs géopolitiques et autres. Si la société issue du regroupement ne réussit pas à obtenir ou à maintenir les licences ou les autorisations nécessaires dans les délais voulus, ses ventes liées à ces approbations pourraient être annulées, empêchées ou retardées, et toute atteinte importante à la capacité de la société issue du regroupement de vendre des produits ou des technologies à l'extérieur des États-Unis pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie.

Litiges avec les sous-traitants de L3H MT ou incapacité de ses sous-traitants ou de ses fournisseurs clés de fournir, dans les délais impartis, les composantes, les pièces ou les services requis.

L3H MT fait appel à des sous-traitants dans le cadre de plusieurs de ses contrats. L3H MT peut avoir des conflits avec ses sous-traitants, notamment en ce qui concerne la qualité et l'opportunité des travaux exécutés par le sous-traitant, des préoccupations des clients par rapport au contrat de sous-traitance par rapport au sous-traitant, le défaut de L3H MT de prolonger les bons de commande existants ou d'émettre de nouveaux bons de commande aux termes d'un contrat de sous-traitance, l'embauche par L3H MT d'employés d'un sous-traitant ou vice-versa ou le défaut d'un sous-traitant de respecter les lois applicables. En outre, L3H MT obtient certaines pièces, composantes et certains services relativement à plusieurs de ses produits, systèmes et services auprès d'autres fabricants ou distributeurs. Certains fournisseurs de L3H MT éprouvent à l'occasion des difficultés financières ou opérationnelles, qui pourraient avoir des répercussions sur leur capacité à fournir les matériaux, les composantes, les sous-systèmes et les services dont L3H MT a besoin. Les tarifs imposés sur certains matériaux et autres questions commerciales peuvent créer ou exacerber des pénuries de matériaux et entraîner de nouvelles fermetures de fournisseurs. La chaîne d'approvisionnement de L3H MT pourrait également être interrompue par des événements externes, comme des catastrophes naturelles ou d'autres perturbations importantes (y compris les conditions climatiques extrêmes, les épidémies médicales, les actes de terrorisme, les cyberattaques et les conflits du travail), les mesures gouvernementales et les modifications législatives ou réglementaires, y compris les exigences de certification ou de gérance des produits, les restrictions en matière d'approvisionnement, l'authenticité des produits et les normes en matière de changements climatiques ou d'émissions de gaz à effet de serre, ou les contraintes de disponibilité dues à une demande accrue des clients. En outre, la pandémie actuelle de COVID-19 a entraîné le resserrement des restrictions sur les déplacements et des fermetures prolongées de certaines entreprises. Ces facteurs ou d'autres développements politiques ou gouvernementaux ou des préoccupations sanitaires dans certains pays où nous exerçons nos activités pourraient entraîner une instabilité sociale, économique et liée à la main-d'œuvre. Toute incapacité à élaborer d'autres sources d'approvisionnement de manière rentable et opportune pourrait nuire grandement à la capacité de la société issue du regroupement de fabriquer des produits et des systèmes et de livrer des services à ses clients. Nous ne pouvons pas garantir que la société issue du regroupement ne sera pas visée par des litiges avec des sous-traitants; des contraintes ou des difficultés importantes en ce qui concerne l'approvisionnement; ou des problèmes liés aux composantes, aux sous-systèmes ou aux services dans l'avenir. En outre, les sous-traitants et les autres fournisseurs de la société issue du regroupement pourraient ne pas être en mesure d'acquiescer ou de maintenir la qualité des matériaux, des composantes, des sous-systèmes et des services qu'ils fournissent, ce qui pourrait entraîner une hausse des retours de produits, des problèmes liés aux services et des réclamations au titre de la garantie et nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats opérationnels et aux flux de trésorerie de la société issue du regroupement. De plus, dans le cadre de ses contrats gouvernementaux, L3H MT est tenue d'obtenir certains matériaux et certaines composantes et pièces auprès de sources approuvées par le gouvernement des États-Unis et L3H MT se fie à ses sous-traitants et ses fournisseurs pour se conformer aux lois, aux règlements et aux autres exigences applicables relativement à l'approvisionnement de pièces ou de matériaux de contrefaçon, non autorisés ou autrement non conformes, y compris des pièces ou des matériaux qu'ils fournissent à L3H MT et, dans certaines circonstances, L3H MT se fie à leurs certifications relatives à la conformité. Il se peut qu'il existe à l'occasion des composantes pour lesquelles il peut n'y avoir qu'un seul fournisseur, qui peut ne pas être en mesure de répondre aux besoins de la société issue du regroupement. Chacun de ces risques liés aux sous-traitants et aux fournisseurs pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de la société issue du regroupement.

L3H MT est présente sur des marchés qui sont souvent assujettis à des conditions économiques incertaines, ce qui fait en sorte qu'il est difficile d'estimer la croissance sur ces marchés et, en conséquence, les produits d'exploitation et les dépenses futures.

L3H MT est présente sur le marché américain et sur des marchés internationaux qui sont assujettis à des conditions économiques incertaines. Plus particulièrement, les priorités du gouvernement américain en matière de dépenses ainsi que les niveaux de dépenses demeurent incertains et difficiles à prédire, et ils sont touchés par de nombreux facteurs, dont la mise sous séquestre et d'autres modes de financement possibles. En outre, certains clients non américains de L3H MT, dont le Moyen-Orient et d'autres pays producteurs de pétrole ou de gaz naturel, pourraient être touchés négativement par la faiblesse ou la volatilité du prix du pétrole ou du gaz naturel, ou des prévisions négatives au sujet des prix futurs ou de la volatilité, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande de communications tactiques, de systèmes électroniques ou d'autres produits, systèmes, services ou technologies. En conséquence, il est difficile d'estimer le niveau de croissance sur les marchés où L3H MT est présente. Étant donné que toutes les composantes de planification budgétaire et des prévisions de L3H MT dépendent des estimations de la croissance sur les marchés qu'elle dessert, l'incertitude fait en sorte qu'il est d'autant plus difficile de préparer des estimations ou des conseils en ce qui concerne les produits d'exploitation, les revenus et les dépenses dans l'avenir. En conséquence, la société issue du regroupement peut effectuer des investissements et des dépenses d'envergure sans en retirer les avantages prévus.

L3H MT est assujettie à des enquêtes gouvernementales.

Les sous-traitants du gouvernement américain sont assujettis à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires, dont le règlement intitulé *International Traffic in Arms Regulations* et la *Foreign Corrupt Practices Act*, et à l'occasion, des agences du gouvernement américain peuvent enquêter pour déterminer si L3H MT a exercé ou exerce ses activités conformément à ces exigences. Aux termes de la réglementation gouvernementale américaine, une mise en accusation de L3H MT par un grand jury fédéral, ou une décision administrative à son encontre quant à sa responsabilité actuelle en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant du gouvernement américain pourrait faire en sorte que la société issue du regroupement ne soit pas autorisée, pendant une période, à obtenir de nouveaux contrats gouvernementaux ou bons de commande, ou qu'elle perde ses privilèges d'exportation, ce qui aurait une incidence négative importante sur ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie. La condamnation de la société issue du regroupement ou une décision administrative contre celle-ci qui répond au degré de gravité requis pourrait entraîner l'interdiction de passer des contrats avec le gouvernement américain pendant une durée déterminée, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de la société issue du regroupement.

L3H MT est exposée à certains risques importants et à des passifs éventuels qui pourraient ne pas être couverts adéquatement par l'assurance ou l'indemnisation.

L3H MT est exposée à des passifs qui sont propres aux produits, aux systèmes et aux services qu'elle fournit. Une partie importante de L3H MT est liée à la conception, au développement et à la fabrication d'appareils, de systèmes et de produits de formation de pointe. Il se peut que les nouvelles technologies associées à ces systèmes et produits n'aient pas été testées ou prouvées. Une partie de L3H MT donne de la formation en vol sur appareils réels, ce qui est intrinsèquement dangereux, et il est possible que surviennent des pertes humaines et des dommages matériels importants. Parmi d'autres exemples de problèmes imprévus pouvant, directement ou indirectement, avoir des répercussions négatives sur les produits d'exploitation et la rentabilité, mentionnons les problèmes de qualité et de fabrication ou la livraison de composants de sous-traitants. En outre, les problèmes et les retards liés au développement ou à la livraison résultant de questions relatives à la conception, à la technologie, aux droits de licence et de brevet, à la main-d'œuvre ou aux matériaux et composants pourraient empêcher la société issue du regroupement de respecter les exigences contractuelles. Dans certaines circonstances, L3H MT peut recevoir une indemnisation de la part du gouvernement américain, mais en règle générale, elle ne reçoit pas d'indemnisation des gouvernements étrangers. Bien que nous souscrivions une assurance qui couvre certains risques, il se peut que le montant de notre couverture ne soit pas suffisant pour couvrir toutes les réclamations ou responsabilités en ce qui concerne L3H MT, et nous pourrions être tenus de payer des frais importants à la suite d'un accident ou d'un incident. De plus, la Société ne peut obtenir une assurance pour se protéger contre tous les risques et passifs opérationnels. D'importantes réclamations résultant d'un incident qui n'est pas couvert par l'indemnisation gouvernementale américaine et par notre assurance pourraient nuire à la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de la société issue du regroupement. En outre, tout accident ou incident dont nous sommes responsables, même avec une assurance complète, pourraient avoir une incidence négative sur notre réputation auprès de nos clients et du public, ce qui nous empêcherait de rivaliser efficacement avec nos concurrents et pourrait avoir une incidence importante sur le coût et la disponibilité d'une assurance adéquate à l'avenir.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La liste des participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur nos résultats ou nos actifs est présentée à la note annexe 34 des états financiers consolidés.

Les soldes en cours auprès de nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2021	2020
Créances clients	33,3 \$	51,2 \$
Actifs sur contrat	14,3	38,5
Autres actifs non courants	26,4	25,6
Dettes fournisseurs et charges à payer	5,8	5,7
Passifs sur contrat	22,0	28,8
Autres passifs non courants	1,5	1,7

Les transactions avec nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2021	2020
Produits des activités ordinaires	129,2 \$	166,0 \$
Achats	2,8	2,5
Autres produits	1,4	1,5

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de CAE, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2021	2020
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	6,5 \$	6,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	1,6	2,5
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	24,8	(8,8)
	32,9 \$	0,2 \$

11. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

11.1 Nouvelles normes et modifications adoptées

Modifications d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, afin de clarifier la définition d'une entreprise, et d'assister les préparateurs à déterminer si une acquisition doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. La norme modifiée apporte une définition plus restreinte d'une entreprise, ce qui pourrait entraîner une diminution des transactions comptabilisées comme regroupements d'entreprises comparativement à la précédente norme.

La Société a adopté ces modifications d'IFRS 3 le 1^{er} avril 2020 et les appliquera aux transactions survenant après cette date.

Modifications d'IFRS 16, Contrats de location

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16, *Contrats de location*, ayant pour objectif d'offrir des mesures d'allègement aux preneurs qui comptabiliseront des allègements au titre des loyers accordés en raison de la pandémie de COVID-19. Les modifications prévoient une mesure de simplification facultative aux preneurs, celle de ne pas comptabiliser les allègements au titre des loyers comme des modifications de contrats de location si ceux-ci sont des conséquences directes de la pandémie de COVID-19, en respectant certaines conditions.

La Société a adopté ces modifications d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2020. La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

11.2 Nouvelles normes et modifications non encore adoptées

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IAS a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications abordent les questions qui découlent de la mise en œuvre de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) lorsque les TIO seront remplacés par des taux de référence alternatifs. Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications introduisent une mesure de simplification selon laquelle si un changement des flux de trésorerie contractuels est le résultat de la réforme des TIO et se fait sur une base économiquement équivalente, le changement sera pris en compte en mettant à jour le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate de profit ou de perte. Les modifications prévoient également des exemptions temporaires supplémentaires de l'application d'exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture d'IAS 39 aux relations de couverture touchées par la réforme des TIO et exigeront la communication d'informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la manière dont la transition vers des taux de référence alternatifs sera gérée.

Pour CAE, les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021. Nous évaluons actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur nos états financiers consolidés.

11.3 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, nous consultons des experts indépendants ou calculons la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous soumettons le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute perte de valeur du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction attribué aux obligations de prestation

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, nous estimons le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction de la méthode des coûts engagés, nous sommes tenus d'estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note annexe 22 des états financiers consolidés pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, nous formulons des hypothèses et faisons des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 3,0 % à 9,0 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant des taux moyens allant de 6,0 % à 12,0 % en fonction des modalités d'instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1,0 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 2,3 millions \$ (2,8 millions \$ en 2020) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2021. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales de divers territoires. Nous devons avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. Nous constituons une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient influencer sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que nous dégagions un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, notre capacité à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes de nos activités commerciales. L'évolution rapide de la situation a créé un niveau élevé d'incertitude et de risque qui pourrait avoir des répercussions importantes sur notre entreprise, nos résultats financiers et nos activités.

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité le recours au jugement et l'utilisation d'estimations pour les questions détaillées ci-dessous. L'incidence future de la pandémie de COVID-19 accroît le risque, pour les périodes de présentation de l'information financière futures, d'ajustements significatifs de la valeur comptable de nos actifs nets.

Test de dépréciation du goodwill

Nous avons soumis le goodwill à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de l'exercice 2021. Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement à nos secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent. La valeur d'utilité de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera notre plan stratégique quinquennal. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution constante des répercussions de la pandémie de COVID-19. Des hypothèses et des estimations importantes sont utilisées pour déterminer les taux de croissance prévus entrant dans les projections des flux de trésorerie et le taux d'actualisation fondé sur des données observables sur le marché au quatrième trimestre.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous avons tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 dans notre évaluation des indicateurs de dépréciation, qui sont soumis à un jugement important. Nous avons examiné les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles amortissables, l'investissement dans les sociétés mises en équivalence ainsi que d'autres actifs tels que les stocks et les actifs d'impôt différé. Les jugements, estimations et hypothèses utilisés sont fondés sur les informations disponibles au 31 mars 2021.

Dépréciation d'actifs financiers

Nous avons tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la perte de crédit attendue de nos instruments financiers (principalement les créances clients et les actifs sur contrat). Nous avons appliqué un jugement selon le type de clients, dont beaucoup sont des sociétés établies et des organismes gouvernementaux, les secteurs d'activité dans lesquels ces clients évoluent et d'autres indicateurs qui pourraient conduire à des pertes de crédit actuellement non identifiées. Le montant et le moment des pertes de crédit attendues, ainsi que la probabilité qui leur est attribuée, sont fondés sur les informations disponibles au 31 mars 2021.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Nous avons tenu compte de l'incidence, le cas échéant, de la pandémie de COVID-19 sur les principaux jugements, estimations et hypothèses qui influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris les répercussions des fermetures temporaires d'installations, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achats plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition des clients de la Société.

12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'auditeur interne fait régulièrement rapport à la direction des faiblesses qu'il trouve dans nos processus de contrôle interne, rapports qui sont soumis à l'examen du comité d'audit.

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par la chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié de nos contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que la conception et l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est accumulée et communiquée à notre président et chef de la direction, à notre chef de la direction financière et aux autres membres de la direction de manière à permettre la prise de décisions opportunes à l'égard de l'information à fournir et de nature à assurer que l'information est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois canadiennes et américaines régissant les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et de la chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué, en date du 31 mars 2021, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information. À partir de leur évaluation, le président et chef de la direction et la chef de la direction financière en sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2021.

12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de mécanismes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2021 à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et elle a conclu à leur efficacité. La direction n'a signalé aucune faiblesse importante à cet égard.

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue pendant l'exercice 2021 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, nous avons acquis TRU Canada. Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le chef de la direction et la chef de la direction financière de la Société ont limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de CAE de façon à exclure les contrôles, politiques et procédures de TRU Canada. Cette entité utilise des systèmes et des processus d'information distincts. Nous avons entrepris l'intégration de ses contrôles internes, politiques et procédures. Ce processus d'intégration devrait prendre fin à l'exercice 2022. Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2021, l'apport de TRU Canada aux états financiers consolidés a été de moins de 1 % des produits des activités ordinaires consolidés et du résultat opérationnel sectoriel ajusté. De plus, au 31 mars 2021, le total de l'actif et le total du passif de TRU Canada représentaient 2 % et 3 %, respectivement, du total consolidé de l'actif et du passif.

13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la direction et les auditeurs externes, et il recommande leur approbation au conseil. De plus, la direction et nos auditeurs internes font périodiquement rapport au comité d'audit sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. L'auditeur externe présente périodiquement à la direction un rapport sur les faiblesses relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité d'audit.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com, sur SEDAR à www.sedar.com ou sur EDGAR à www.sec.gov.

15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières trimestrielles des exercices 2019 à 2021.

<i>(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)</i>	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2021					
Produits des activités ordinaires	550,5	704,7	832,4	894,3	2,981,9 \$
Résultat net	(110,0)	(6,0)	49,7	18,8	(47,5) \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(110,6)	(5,2)	48,8	19,8	(47,2) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,6	(0,8)	0,9	(1,0)	(0,3) \$
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(0,42)	(0,02)	0,18	0,07	(0,17) \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(0,42)	(0,02)	0,18	0,07	(0,17) \$
RPA ajusté	(0,11)	0,13	0,22	0,22	0,47 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	(0,24)	0,03	0,19	0,12	0,12 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	265,7	265,8	271,7	285,2	272,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	265,7	265,8	273,0	287,3	272,0
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,39	1,33	1,30	1,27	1,32
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,53	1,56	1,55	1,53	1,54
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,72	1,72	1,75	1,73
Exercice 2020					
Produits des activités ordinaires	825,6	896,8	923,5	977,3	3 623,2 \$
Résultat net	63,0	75,0	99,8	81,1	318,9 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	61,5	73,8	97,7	78,4	311,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,5	1,2	2,1	2,7	7,5 \$
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,23	0,28	0,37	0,29	1,17 \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,23	0,28	0,37	0,29	1,16 \$
RPA ajusté	0,24	0,28	0,37	0,46	1,34 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	265,8	266,2	265,8	266,1	266,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	267,6	268,2	267,6	267,7	267,6
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,34	1,32	1,32	1,34	1,33
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,50	1,47	1,46	1,48	1,48
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,63	1,70	1,72	1,69
Exercice 2019¹⁾					
Produits des activités ordinaires	722,0	743,8	816,3	1 022,0	3 304,1 \$
Résultat net	71,6	63,6	79,5	125,4	340,1 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	69,4	60,7	77,6	122,3	330,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	2,2	2,9	1,9	3,1	10,1 \$
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,26	0,23	0,29	0,46	1,24 \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,26	0,23	0,29	0,46	1,23 \$
RPA ajusté	0,26	0,23	0,29	0,48	1,25 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	267,6	267,4	266,1	265,1	266,6
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	269,3	269,2	267,5	266,8	268,0
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,29	1,31	1,32	1,33	1,31
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,54	1,52	1,51	1,51	1,52
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,76	1,71	1,70	1,73	1,72

¹⁾ Les chiffres n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020.

Principales informations sectorielles

(montants en millions)	T4-2021	T4-2020	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019 ¹⁾
Solutions de formation pour l'aviation civile					
Produits des activités ordinaires	388,2 \$	601,9 \$	1 412,9 \$	2 167,5 \$	1 875,8 \$
Résultat opérationnel	40,5	151,5	6,5	473,3	344,3
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	66,6	153,6	164,3	479,4	351,1
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	46,9	153,6	100,7	479,4	351,1
Défense et sécurité					
Produits des activités ordinaires	334,4 \$	341,8 \$	1 217,1 \$	1 331,2 \$	1 306,7 \$
Résultat opérationnel	(8,5)	32,4	15,5	104,8	131,5
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	23,2	40,2	87,0	114,5	131,5
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	6,8	40,2	26,7	114,5	131,5
Santé					
Produits des activités ordinaires	171,7 \$	33,6 \$	351,9 \$	124,5 \$	121,6 \$
Résultat opérationnel	15,6	(37,4)	26,4	(41,0)	4,8
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	16,4	0,1	29,3	(3,5)	4,8
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	15,3	0,1	25,8	(3,5)	4,8
Total					
Produits des activités ordinaires	894,3 \$	977,3 \$	2 981,9 \$	3 623,2 \$	3 304,1 \$
Résultat opérationnel	47,6	146,5	48,4	537,1	480,6
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	106,2	193,9	280,6	590,4	487,4
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	69,0	193,9	153,2	590,4	487,4

Rétrospective financière sur cinq ans*(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)*

	2021	2020	2019 ¹⁾	2018 ¹⁾	2017 ¹⁾
Produits des activités ordinaires	2 981,9 \$	3 623,2 \$	3 304,1 \$	2 823,5 \$	2 704,5 \$
Résultat net	(47,5)	318,9	340,1	354,7	256,6
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	(47,2)	311,4	330,0	346,0	252,0
Activités abandonnées	—	—	—	—	(0,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,3)	7,5	10,1	8,7	5,1
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,32	1,33	1,31	1,28	1,31
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,54	1,48	1,52	1,50	1,44
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,73	1,69	1,72	1,70	1,71
Situation financière :					
Total de l'actif	8 748,4 \$	8 483,6 \$	7 165,5 \$	5 780,2 \$	5 354,8 \$
Total des passifs financiers non courants ²⁾	2 330,3	3 301,9	2 242,8	1 380,6	1 370,8
Total de la dette nette	1 425,4	2 365,7	1 882,2	649,4	750,7
Par action :					
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	(0,17) \$	1,17 \$	1,24 \$	1,29 \$	0,94 \$
Activités abandonnées	—	—	—	—	—
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	(0,17)	1,16	1,23	1,28	0,93
Activités abandonnées	—	—	—	—	—
Résultat par action ajusté	0,47	1,34	1,25	1,11	1,03
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,12	1,34	1,25	1,11	1,03
Dividendes déclarés	—	0,43	0,39	0,35	0,315

¹⁾ Les chiffres n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020. Les chiffres de l'exercice 2017 n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 15 à l'exercice 2019.

²⁾ Comprend la dette à long terme, les passifs dérivés non courants et les autres passifs non courants qui répondent à la définition d'un passif financier.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

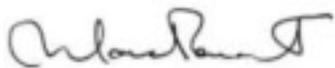
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	84
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant	85
État consolidé du résultat net	88
État consolidé du résultat global	89
État consolidé de la situation financière	90
État consolidé des variations des capitaux propres	91
Tableau consolidé des flux de trésorerie	92
Notes annexes	93
Note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables	93
Note 2 – Modifications de méthodes comptables	111
Note 3 – Incidence de la pandémie de COVID-19	112
Note 4 – Regroupements d'entreprises	113
Note 5 – Acquisition de la division formation militaire de L3Harris	115
Note 6 – Secteurs opérationnels et secteurs géographiques	115
Note 7 – Autres (profits) et pertes	118
Note 8 – Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	119
Note 9 – Charges financières – montant net	119
Note 10 – Impôt sur le résultat	120
Note 11 – Capital-actions, résultat par action et dividendes	122
Note 12 – Créances clients	123
Note 13 – Soldes des contrats conclus avec des clients	123
Note 14 – Stocks	124
Note 15 – Immobilisations corporelles	124
Note 16 – Immobilisations incorporelles	125
Note 17 – Contrats de location	126
Note 18 – Autres actifs non courants	127
Note 19 – Dettes fournisseurs et charges à payer	127
Note 20 – Provisions	128
Note 21 – Facilités d'emprunt	128
Note 22 – Obligations au titre des avantages du personnel	130
Note 23 – Autres passifs non courants	134
Note 24 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	134
Note 25 – Cumul des autres éléments du résultat global	134
Note 26 – Paiements fondés sur des actions	135
Note 27 – Rémunération du personnel	138
Note 28 – Participation gouvernementale	138
Note 29 – Dépréciation d'actifs non financiers	139
Note 30 – Éventualités et engagements	140
Note 31 – Juste valeur des instruments financiers	141
Note 32 – Gestion du risque lié au capital	143
Note 33 – Gestion des risques financiers	143
Note 34 – Relations avec les parties liées	149
Note 35 – Transactions avec des parties liées	151

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934*). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et de la chef de la direction financière de CAE pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Au 31 mars 2021, la direction a fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2021, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.

L'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière par la direction, et la conclusion tirée, n'inclut pas d'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de TRU Simulation + Training Canada Inc. (TRU Canada), acquise le 26 janvier 2021. L'apport des activités acquises de TRU Canada aux états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2021 représente moins de 1 % des produits des activités ordinaires consolidés et du résultat net consolidé. De plus, au 31 mars 2021, les actifs totaux des activités acquises de TRU Canada représentaient environ 2 % des actifs totaux consolidés de la Société.



M. Parent
Président et chef de la direction



S. Branco
Vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 19 mai 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CAE inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière ci-joints de CAE inc. et de ses filiales (ensemble, la « Société ») aux 31 mars 2021 et 2020 et de l'état consolidé du résultat net, de l'état consolidé du résultat global, de l'état consolidé des variations des capitaux propres et du tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, y compris les notes annexes s'y rapportant (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 mars 2021, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Modification de méthode comptable

Comme il est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés, la Société a changé sa façon de comptabiliser les contrats de location le 1^{er} avril 2019.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés et le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») des États-Unis et sommes tenus d'être indépendants à l'égard de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures visant à évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures visant à atténuer ces risques. Ces procédures ont compris l'examen, par sondages, des éléments probants à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations établies par la direction, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante, l'application de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre de toutes les autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits fournissent une base raisonnable pour fonder nos opinions.

Tel qu'il est décrit dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu TRU Simulation + TRU Canada Inc. (TRU Canada) de l'étendue de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2021 étant donné qu'elle a été acquise par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021. Nous avons également exclu TRU Canada de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. TRU Canada est une filiale en propriété exclusive de la Société dont l'actif présenté dans les états financiers représente environ 2 % et dont les produits des activités ordinaires et le résultat net représentent moins de 1 % chacun des montants correspondants qui figurent dans les états financiers consolidés au 31 mars 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière et limites qui lui sont inhérentes

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Cela comprend les politiques et procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et i) qui est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs eu égard aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celle-ci ni sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Coûts estimés pour achever certains contrats des secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile

Comme il est décrit aux notes 1 et 6 des états financiers consolidés, la Société comptabilise progressivement les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation selon la méthode fondée sur les intrants si elle détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une partie du total des produits des activités ordinaires consolidés des secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile de respectivement 1 217,1 millions \$ et 1 412,9 millions \$ consistait en des produits comptabilisés progressivement à l'égard de contrats conclus avec des clients selon la méthode fondée sur les intrants. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour à l'estimation des coûts directs totaux du contrat. La direction a posé un jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux qui devront être effectués.

Le principal fait ayant permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard des coûts estimés pour achever certains contrats dans les secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile aux fins de la comptabilisation des produits des activités ordinaires constituait une question critique de l'audit est que la direction a exercé un jugement pour estimer ces coûts, ce qui a ainsi donné lieu à un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des éléments probants concernant les hypothèses sur les coûts utilisées par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés au processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris les contrôles liés à l'établissement des coûts estimés pour achever les contrats. Ces procédures ont aussi consisté, entre autres, à tester, pour un échantillon de contrats, les processus utilisés par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats dans les secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile, ce qui demande entre autres de tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées dans l'estimation des travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux devant être effectués, et d'évaluer le caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction. L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction, sur une base d'échantillonnage, a compris l'évaluation de la capacité de la direction à effectuer des estimations raisonnables des coûts d'achèvement des contrats en comparant les variations des coûts estimés par rapport aux estimations faites à l'exercice antérieur ou les coûts d'achèvement estimés pour les nouveaux contrats, à effectuer une analyse rétrospective pour évaluer les écarts entre les coûts réels et les coûts estimés d'achèvement des contrats et à mettre en œuvre des procédures pour évaluer l'identification en temps voulu des circonstances pouvant nécessiter une modification des estimations de coûts antérieures.

*/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Canada)

Le 19 mai 2021

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 1991.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119714

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2021	2020
Produits des activités ordinaires	6	2 981,9 \$	3 623,2 \$
Coût des ventes		2 216,9	2 539,6
Marge brute		765,0 \$	1 083,6 \$
Frais de recherche et de développement		104,7	137,5
Frais de vente, généraux et d'administration		398,9	437,5
Autres (profits) et pertes	7	91,7	(16,8)
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	6	(2,7)	(27,5)
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	8	124,0	15,8
Résultat opérationnel		48,4 \$	537,1 \$
Charges financières – montant net	9	135,6	144,4
Résultat avant impôt sur le résultat		(87,2) \$	392,7 \$
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	10	(39,7)	73,8
Résultat net		(47,5) \$	318,9 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		(47,2) \$	311,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,3)	7,5
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
De base	11	(0,17) \$	1,17 \$
Dilué	11	(0,17) \$	1,16 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
Résultat net		(47,5) \$	318,9 \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		(284,8) \$	118,3 \$
Gain (perte) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger – montant net		140,4	(71,0)
Reclassement au résultat net d'écarts de conversion		(21,2)	(40,4)
Gain (perte) sur les couvertures de flux de trésorerie – montant net		61,4	(32,3)
Reclassement au résultat net de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie		(20,3)	(0,2)
Impôt sur le résultat	10	(14,6)	23,0
		(139,1) \$	(2,6) \$
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net			
Réévaluation des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies	22	1,1 \$	13,4 \$
Perte sur les actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat global – montant net		(1,8)	—
Impôt sur le résultat	10	(0,3)	(3,6)
		(1,0) \$	9,8 \$
Autres éléments du résultat global		(140,1) \$	7,2 \$
Total du résultat global		(187,6) \$	326,1 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		(181,5) \$	315,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(6,1)	10,7

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		926,1 \$	946,5 \$
Dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription	5	700,1	—
Créances clients	12	518,6	566,1
Actifs sur contrat	13	461,9	569,3
Stocks	14	647,8	616,2
Acomptes		52,1	55,1
Impôt sur le résultat à recouvrer		39,8	30,4
Actifs financiers dérivés	31	32,2	25,0
Total de l'actif courant		3 378,6 \$	2 808,6 \$
Immobilisations corporelles	15	1 969,4	2 154,0
Actifs au titre des droits d'utilisation	17	308,5	395,9
Immobilisations incorporelles	16	2 055,8	2 056,5
Investissement dans les participations mises en équivalence	34	422,2	460,6
Actifs d'impôt différé	10	104,9	84,5
Actifs financiers dérivés	31	13,2	13,1
Autres actifs non courants	18	495,8	510,4
Total de l'actif		8 748,4 \$	8 483,6 \$
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et charges à payer	19	945,6 \$	934,4 \$
Provisions	20	52,6	29,2
Impôt sur le résultat à payer		16,2	26,4
Passifs sur contrat	13	674,7	746,2
Partie courante de la dette à long terme	21	216,3	206,2
Passifs au titre des reçus de souscription	5	714,1	—
Passifs financiers dérivés	31	13,8	119,9
Total du passif courant		2 633,3 \$	2 062,3 \$
Provisions	20	30,9	28,6
Dette à long terme	21	2 135,2	3 106,0
Obligations au titre des redevances		141,8	141,1
Obligations au titre des avantages du personnel	22	222,2	212,8
Passifs d'impôt différé	10	123,5	150,6
Passifs financiers dérivés	31	3,1	12,8
Autres passifs non courants	23	245,6	191,1
Total du passif		5 535,6 \$	5 905,3 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	11	1 516,2 \$	679,5 \$
Surplus d'apport		22,5	26,9
Cumul des autres éléments du résultat global	25	58,1	193,2
Résultats non distribués		1 543,7	1 590,1
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		3 140,5 \$	2 489,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		72,3	88,6
Total des capitaux propres		3 212,8 \$	2 578,3 \$
Total du passif et des capitaux propres		8 748,4 \$	8 483,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société

	Actions ordinaires		Cumul des autres éléments du résultat global (note 25)		Participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
	Notes	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total	
<i>(montants en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)</i>							
Soldes au 1 ^{er} avril 2019		265 447 603	649,6 \$	24,8 \$	1 430,4 \$	2 303,8 \$	2 382,5 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	311,4 \$	311,4 \$	318,9 \$
Autres éléments du résultat global		—	—	—	9,8	4,0	7,2
Total du résultat global		—	— \$	— \$	321,2 \$	315,4 \$	326,1 \$
Exercice d'options sur actions	26	1 553 846	30,2	(3,7)	—	26,5	26,5
Achat facultatif au comptant d'actions ordinaires		2 433	0,1	—	—	0,1	0,1
Rachat et annulation d'actions ordinaires	11	(1 493 331)	(3,8)	—	(45,8)	(49,6)	(49,6)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	26	—	—	5,8	—	5,8	5,8
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	(1,4)	(1,4)	(2,2)
Dividendes en actions	11	109 076	3,4	—	(3,4)	—	—
Dividendes en trésorerie	11	—	—	—	(110,9)	(110,9)	(110,9)
Soldes au 31 mars 2020		265 619 627	679,5 \$	26,9 \$	1 590,1 \$	2 489,7 \$	2 578,3 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	(47,2) \$	(47,2) \$	(47,5) \$
Autres éléments du résultat global		—	—	—	0,8	(134,3)	(140,1)
Total du résultat global		—	— \$	— \$	(46,4) \$	(181,5) \$	(187,6) \$
Émission d'actions ordinaires aux termes d'un placement d'actions	11	27 048 671	822,7	—	—	822,7	822,7
Coûts de transaction relatifs aux reçus de souscription	5	—	—	(12,5)	—	(12,5)	(12,5)
Exercice d'options sur actions	26	687 165	14,0	(1,7)	—	12,3	12,3
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	26	—	—	9,8	—	9,8	9,8
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(10,2)	(10,2)
Soldes au 31 mars 2021		293 355 463	1 516,2 \$	22,5 \$	1 543,7 \$	3 140,5 \$	3 212,8 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
Activités opérationnelles			
Résultat net		(47,5) \$	318,9 \$
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements	6	319,5	305,4
Dépréciation d'actifs non financiers	7, 8, 29	171,7	48,9
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence		(2,7)	(27,5)
Impôt sur le résultat différé	10	(33,3)	2,9
Crédits d'impôt à l'investissement		(36,9)	9,0
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	26	9,6	14,5
Régimes de retraite à prestations définies	22	12,0	15,1
Autres passifs non courants		(19,9)	(39,2)
Actifs et passifs financiers dérivés – montant net		(26,7)	15,3
Autres		70,3	(66,0)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	24	(49,5)	(52,2)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		366,6 \$	545,1 \$
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	4	(186,5) \$	(10,1) \$
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	34	(18,7)	(113,5)
Ajouts d'immobilisations corporelles	15	(107,6)	(283,4)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		4,5	0,5
Ajouts d'immobilisations incorporelles	16	(56,0)	(100,6)
Produit net reçu des (paiements nets versés aux) participations mises en équivalence		0,7	(9,9)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence		12,1	22,6
Autres		8,1	(1,5)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(343,4) \$	(495,9) \$
Activités de financement			
(Remboursement net au titre) produit net tiré des prélèvements aux termes des facilités de crédit renouvelables	21	(705,6) \$	708,2 \$
Produit tiré de la dette à long terme	21	151,1	167,6
Remboursement sur la dette à long terme	21	(86,1)	(233,0)
Remboursement sur les obligations locatives	21	(200,8)	(79,8)
Dividendes versés		—	(110,9)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires		820,8	26,6
Rachat et annulation d'actions ordinaires	11	—	(49,6)
Variations des liquidités soumises à restrictions		—	15,7
Autres		(0,7)	(1,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(21,3) \$	443,4 \$
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(22,3) \$	7,8 \$
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(20,4) \$	500,4 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		946,5	446,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		926,1 \$	946,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

(sauf indication contraire, tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 19 mai 2021.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Nature des activités

CAE inc. et ses filiales (la Société) conçoivent, fabriquent et fournissent des dispositifs de simulation, fournissent de la formation et mettent au point des solutions de formation intégrées pour les marchés de la défense et de la sécurité, l'aviation commerciale, les exploitants d'avions d'affaires, les exploitants d'hélicoptères, les avionneurs et les fournisseurs de formation et de services en soins de santé. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi qu'un ensemble de conditions environnementales, grâce à des systèmes visuels couplés à une base de données qui permettent de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'autres aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les environnements spécifiques à une mission, les mouvements et les sons. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ceux présents dans ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en trois secteurs :

- i) Solutions de formation pour l'aviation civile – Fournit une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des logiciels de gestion, de solution d'opération et de formation et d'optimisation des équipages de bout en bout;
- ii) Défense et sécurité – Fournit des solutions d'entraînement et de soutien aux missions pour les forces de défense dans le cadre d'opérations multidomaines, ainsi que pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique;
- iii) Santé – Fournit des solutions intégrées d'enseignement et de formation dont la simulation chirurgicale et d'échographie, des programmes de formation, des plateformes de gestion de centres et des supports audiovisuels, ainsi que des simulateurs de patients aux étudiants du domaine de la santé et aux professionnels cliniques tout au long de leur cycle professionnel.

CAE est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions ordinaires de CAE se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE).

Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les normes figurant à la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : contrepartie conditionnelle, instruments financiers dérivés, instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions et réglés en trésorerie.

La monnaie fonctionnelle et de présentation de CAE inc. est le dollar canadien.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Tous les comptes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés.

Partenariats

Les partenariats représentent les entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui requièrent le consentement unanime des parties pour les décisions portant sur les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, celle-ci est classée dans les coentreprises et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, celle-ci est classée dans les entreprises communes, et la Société ne comptabilise que ses actifs, ses passifs et ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, à hauteur de sa participation dans l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part revenant à la Société du résultat net et des variations des autres éléments du résultat global (AERG) de l'entité. Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à ses participations dans les coentreprises, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom des coentreprises.

Les profits latents découlant d'opérations avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Pour ce qui est des produits ou des services que la Société vend à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les participations mises en équivalence à l'état consolidé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des participations mises en équivalence à l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa participation détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le profit ou la perte résultant, s'il y a lieu, dans le résultat net.

Les contreparties conditionnelles classées à titre de passif sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat net. Si une contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée avant son règlement éventuel dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations en capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des participations achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Instruments financiers et relations de couverture

Comptabilisation, classement et évaluation

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Lorsqu'il existe un écart entre la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue à la constatation initiale et le montant calculé à l'aide d'une technique d'évaluation, cet écart est comptabilisé immédiatement en résultat net, sauf s'il peut être comptabilisé dans un autre type d'actif ou de passif.

Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Instruments financiers évalués au coût amorti;
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Actifs financiers

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

Les actifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet de pertes de valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié. Les actifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les créances clients et les acomptes consentis à un placement de portefeuille.

Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale ainsi que les actifs financiers qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'une revente prochaine ou d'un rachat prochain. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui sont séparés, sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer sont classés et évalués à la JVRN, sans égard au modèle économique. Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les actifs financiers à la JVRN de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs financiers à la JVAERG sont des placements en instruments de capitaux propres que la Société a irrévocablement choisi de classer comme tels. Ce classement est déterminé au cas par cas. Les profits et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais reclassés dans le résultat net. Les dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque le droit de paiement est établi, sauf si la Société obtient les avantages d'un tel produit sous forme de recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces profits sont comptabilisés dans les AERG.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à moins que la Société modifie le modèle économique dans lequel s'inscrit leur gestion.

Passifs financiers

Les passifs financiers à la JVRN comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont engagés en vue d'un rachat prochain. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés qui ne sont pas classés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture. Les dérivés incorporés qui sont séparés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les passifs financiers à la JVRN de la Société comprennent les passifs éventuels découlant de regroupements d'entreprises ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les passifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que par le biais du processus d'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les dettes fournisseurs, les charges à payer, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations au titre des redevances, ainsi que les passifs au titre des reçus de souscription.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la JVRN et à la JVAERG) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Comptabilité de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme, des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour gérer son risque de change et son risque de taux d'intérêt, respectivement. Une relation de couverture est admissible à la comptabilité de couverture lorsqu'elle répond aux exigences d'efficacité suivantes :

- Il existe « une relation économique » entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- L'effet du risque de crédit ne « domine pas les variations de valeur » résultant de cette relation économique;
- Le ratio de couverture de la relation de couverture est le même que celui résultant des quantités de :
 - l'élément couvert que la Société couvre réellement; et
 - l'instrument de couverture que la Société utilise réellement pour couvrir cette quantité d'éléments couverts.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Couverture de flux de trésorerie lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable ou au risque de crédit lié à un engagement ferme non comptabilisé;
- Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger;
- Couverture de juste valeur lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Documentation

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, la Société doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux AERG, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les montants cumulés dans les AERG sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'éléments non financiers, les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux AERG sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat net à mesure que les éléments non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux AERG à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé en résultat net. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux AERG est immédiatement transféré en résultat net.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme éléments de couverture de l'investissement net total de la Société dans des établissements à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux AERG et se limite aux écarts de conversion sur la participation nette.

Couverture de juste valeur

À l'heure actuelle, la Société n'a pas recours à des transactions de couverture de juste valeur.

Décomptabilisation*Actifs financiers*

Un actif financier est décomptabilisé dans les circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré; ou
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certains de ses droits sur ses créances clients. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Selon ce programme, la Société transfère certains des risques et des avantages importants des créances clients cédées et en conserve d'autres. Les créances clients sont décomptabilisées jusqu'à concurrence du montant correspondant au niveau d'implication de la Société, qui représente l'exposition maximum conservée.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société détermine la dépréciation d'actifs financiers selon le modèle des pertes de crédit attendues, pertes qu'elle comptabilise sous forme de corrections de valeur pour pertes dans le cas des actifs évalués au coût amorti. Les pertes de crédit attendues représentent la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le montant comptabilisé correspond aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 prochains mois (perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir). Dans le cas des expositions dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée au titre des pertes de crédit attendues sur la durée de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance (perte de crédit attendue pour la durée de vie).

Dans le cas des créances clients et des actifs sur contrat, la Société applique la mesure de simplification aux termes d'IFRS 9 lui permettant de comptabiliser les pertes attendues pour la durée de vie à compter de la comptabilisation initiale des actifs.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée à l'état du résultat net.

Écarts de conversion

Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les AERG.

Lorsque CAE inc. et ses filiales ont une créance ou une dette intersociété à long terme dont le règlement n'est pas envisagé dans un avenir prévisible à l'égard d'une filiale à l'étranger, cet élément est, en soi, considéré comme faisant partie de l'investissement net de la Société dans cet établissement à l'étranger. Les profits et pertes découlant de la conversion de ces soldes intersociété libellés en monnaie étrangère sont également inclus dans les AERG.

Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils sont différés aux AERG en tant que couvertures admissibles de flux de trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

Créances clients

Les créances clients sont initialement inscrites à la juste valeur et sont par la suite comptabilisées au coût amorti diminué des provisions pour pertes de crédit, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat net. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont comptabilisés en résultat net.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour générer les produits des activités ordinaires. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur nettes. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs, comme ceux liés aux mises à niveau de dispositifs de formation, sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable; sinon, ils sont comptabilisés en charges.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat net lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et le montant net est comptabilisé dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat net.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Taux d'amortissement / durée
Bâtiments et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 20 % à 35 % / De 2 à 15 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Au 31 mars 2021, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol était de 12,2 ans (12,0 ans en 2020).

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société a adopté IFRS 16 *Contrats de location* le 1^{er} avril 2019.

À la date de passation d'un contrat, la Société doit évaluer si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien ou du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ultérieurement amorti sur la période allant de la date de début jusqu'à la fin de la durée d'utilité de cet actif ou, si elle est antérieure, jusqu'à l'échéance du contrat de location. Si la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété avant la fin du contrat de location en vertu d'une option d'achat, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les durées d'amortissement, les valeurs résiduelles (uniquement lorsque la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété du bien avant la fin du contrat de location) et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Durée d'amortissement
Bâtiments et terrains	Amortissement linéaire	N'excédant pas 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement linéaire	N'excédant pas 7 ans

Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à la date de début, calculée au taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, y compris en substance, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice des options d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de résilier.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou dans son appréciation de la certitude raisonnable d'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Modifications de contrats de location

Une modification de contrat de location est un changement dans l'étendue ou la contrepartie d'un contrat de location par rapport aux modalités initiales. Une modification de contrat de location est comptabilisée comme un contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location par l'ajout d'un droit d'utilisation d'un ou de plusieurs biens sous-jacents et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct, compte tenu des circonstances propres au contrat. Les autres modifications ne sont pas comptabilisées comme un contrat de location distinct.

Pour une modification qui diminue l'étendue du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, et la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite pour refléter la résiliation partielle ou totale du contrat de location. L'écart entre la réduction de l'obligation locative et celle de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant est comptabilisé en résultat net.

Pour toutes les autres modifications de contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, avec ajustement correspondant de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et à ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Transactions de cession-bail

Dans le cadre d'une transaction de cession-bail, le transfert d'un actif est comptabilisé comme une vente lorsque le contrôle de l'actif sous-jacent est transféré au client, conformément à la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société. Autrement, l'actif transféré demeure inscrit au bilan et la Société comptabilise un passif financier à hauteur du produit transféré. Lorsque le transfert d'un actif satisfait aux critères de la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société, une partie du profit découlant de la vente est comptabilisée immédiatement après la vente, à hauteur de la proportion de l'actif que la Société ne conserve pas par le biais du contrat de location. La proportion de l'actif que conserve la Société par le biais du contrat de location est comptabilisée en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation, et l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

La Société en tant que bailleur

À la date de début d'un contrat de location, la Société classe ce contrat soit en tant que contrat de location-financement, soit en tant que contrat de location simple. Un contrat de location est classé dans les contrats de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple.

L'actif sous-jacent d'un contrat de location-financement est décomptabilisé à la date de début. La valeur actualisée nette des paiements de loyers minimaux et toute valeur résiduelle non garantie actualisée des actifs loués sont inscrites en tant qu'investissement dans des contrats de location-financement. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Lorsque la Société reloue un contrat de location, elle comptabilise son intérêt dans le contrat de location principal et son intérêt dans le contrat de sous-location séparément. La Société classe le contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal et non du bien sous-jacent.

Immobilisations incorporelles**Goodwill**

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition total, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et de la juste valeur revenant à la Société de la quote-part détenue au préalable dans l'entité acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition, par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité vendue.

Recherche et développement (R-D)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Amortissement

L'amortissement, calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, s'établit comme suit :

	Période d'amortissement
Frais de développement inscrits à l'actif	De 3 à 10 ans
Relations clients	De 3 à 20 ans
Licences	De 3 à 20 ans
ERP et autres logiciels	De 3 à 10 ans
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40 ans

Au 31 mars 2021, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif était de 5,3 ans (5,2 ans en 2020). Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Les frais de développement inscrits à l'actif à l'exercice 2021 à l'égard de la conception et de la fabrication des respirateurs CAE Air1 ont été amortis sur une base unitaire, et ils étaient entièrement amortis au 31 mars 2021.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans de tels cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la perte de valeur par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat net.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

Autres actifs**Liquidités soumises à restrictions**

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que la Société estime nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées en tant que provision pour contrat déficitaire dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise, les tendances actuelles et d'autres hypothèses que la Société considère comme raisonnables dans les circonstances.

Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi que de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux bâtiments loués lorsque l'engagement de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations, ils sont également inscrits à l'actif.

Restructuration

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et d'autres frais connexes.

Réclamations en justice

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée en résultat net au poste Frais de vente, généraux et d'administration ou au poste Autres (profits) et pertes. La direction, au mieux de sa connaissance, est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2021.

Garanties

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus, en fonction de l'expérience acquise en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant une période de 1 an à 7 ans. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Dettes à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit diminué des coûts de transaction et la valeur de remboursement est inscrit en résultat net sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement anticipé pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sur actions sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôt, du produit.

Lorsque le capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après impôt, est comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires liés aux biens ou aux services promis lorsqu'elle en transfère le contrôle au client. Le prix de transaction est le montant de la contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services promis. La Société doit inclure dans le prix de transaction le montant de contrepartie variable estimé dans la seule mesure où il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important des produits des activités ordinaires comptabilisés ne surviendra pas ultérieurement. La contrepartie variable découle habituellement des incitatifs à la vente sous forme de rabais et de ristournes de même que des pénalités. La Société répartit le prix de transaction entre toutes les obligations de prestation identifiées dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques des biens ou des services promis sous-jacents à chacune des obligations.

Les obligations de prestation de la Société sont remplies progressivement ou à un moment précis, en fonction du transfert du contrôle au client.

Ventes de biens et services

Dispositifs de formation personnalisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés si la Société détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour à l'estimation des coûts directs totaux du contrat. Si la Société considère que ces dispositifs peuvent servir à d'autres fins, elle comptabilise les produits des activités ordinaires à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Dispositifs de formation et médicaux standardisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la fabrication de dispositifs de formation et de médicaux standardisés sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Services de formation

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente d'heures ou de cours de formation sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement par voie de cours de formation au sol et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires tirés des deux phases sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction du temps écoulé.

Maintenance des produits, soutien et mises à niveau

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de services de maintenance des produits et de soutien après la livraison sont comptabilisés progressivement, selon la méthode du coût des extrants en fonction du temps écoulé ou des coûts engagés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de mise à niveau qui accroissent la valeur d'un dispositif de formation que possède actuellement un client sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés.

Pièces de rechange

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont comptabilisés à un moment précis, habituellement lors de la livraison au client.

Accords concernant des logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de logiciels prêts à l'emploi sont comptabilisés à un moment précis, lors de la livraison. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés.

Autres**Composante financement importante**

La Société comptabilise une composante financement importante au titre des contrats dont la durée est supérieure à 12 mois et dont les encaissements et la comptabilisation des produits des activités ordinaires diffèrent substantiellement. Le prix de transaction de ces contrats est ajusté en fonction de la valeur temps de l'argent, au taux qui serait utilisé pour une transaction de financement distincte entre la Société et ses clients à la passation du contrat, de manière à tenir compte de la composante financement importante.

Transactions non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasiment nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif ou du service donné et la juste valeur de l'actif ou du service reçu.

Modifications de contrats

Les modifications de contrats, qui s'entendent d'une augmentation qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat, sont comptabilisées comme un contrat distinct si les biens ou les services ajoutés sont distincts de ceux fournis avant la modification du contrat et que le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète le prix de vente spécifique. Les modifications de contrats sont traitées sur une base prospective lorsque les biens ou les services ajoutés sont distincts, mais que l'augmentation du prix du contrat ne reflète pas le prix de vente spécifique. Si les biens ou les services restants ne sont pas distincts, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires du contrat initial à la date de la modification du contrat.

Coûts d'obtention et d'exécution d'un contrat

La Société comptabilise en tant qu'actif les coûts marginaux d'obtention d'un contrat si elle s'attend à les recouvrer sur une période supérieure à un an. Elle comptabilise en tant qu'actif les coûts qui sont directement liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client lorsque ceux-ci procurent des ressources nouvelles ou accrues qui serviront à remplir l'obligation de prestation et qu'elle s'attend à les recouvrer. Ces actifs sont amortis sur une base systématique correspondant à la fourniture au client des biens ou des services auxquels les actifs sont liés.

Droit de facturer

Si la Société a le droit de facturer un montant correspondant directement à la valeur des obligations de prestation que la Société a remplies jusqu'à présent, elle peut comptabiliser des produits des activités ordinaires d'un tel montant.

Soldes des contrats

L'échéancier de comptabilisation des produits des activités ordinaires, de facturation et de recouvrement donne lieu à la comptabilisation de créances clients, d'actifs sur contrat et de passifs sur contrat dans l'état consolidé de la situation financière.

Un actif sur contrat est comptabilisé lorsque des produits des activités ordinaires sont comptabilisés en sus des montants facturés ou lorsque la Société a un droit à contrepartie et que ce droit est conditionnel à un facteur autre que l'écoulement du temps. Les actifs sur contrat sont ultérieurement virés vers les créances clients lorsque le droit à contrepartie devient inconditionnel.

Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des paiements reçus en sus des produits des activités ordinaires comptabilisés. Les passifs sur contrat sont ultérieurement comptabilisés dans les produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies.

Les actifs et les passifs sur contrat sont présentés sur une base nette pour chaque contrat à la date de clôture et sont classés comme courants en fonction du cycle d'exploitation normal de la Société.

Avantages du personnel**Régimes de retraite à prestations définies**

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. Les obligations au titre des prestations définies de chaque régime sont établies par calculs actuariels à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la monnaie des prestations et dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation connexe. Dans les pays où il n'existe pas un marché très actif pour ces obligations, les taux du marché pour des obligations gouvernementales sont utilisés.

La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences de capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes ne peuvent être utilisés que pour capitaliser les avantages du personnel, sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché.

La Société détermine les coûts nets de retraite de ses régimes canadiens à prestations définies au moyen de taux d'actualisation distincts tirés de la courbe de rendement.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux AERG dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges à mesure qu'il est engagé, à la plus rapprochée des dates suivantes : lors de la modification ou de la compression du régime, ou lorsque l'entité comptabilise les indemnités de cessation d'emploi connexes.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires si l'actif de la caisse ne suffit pas au paiement des prestations à tous les participants. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat net dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui ont accepté l'offre. Les prestations échéant plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat net à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulee de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément. Lorsque les options sur actions sont exercées, la Société émet de nouvelles actions ordinaires et le produit reçu, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est porté au crédit du capital-actions.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services rendus par les salariés correspond au nombre de droits dont l'acquisition est prévue, multiplié par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du régime d'options sur actions est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses régimes de DDVA, ses régimes de DNR et son régime de DVAP.

Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration s'inscrivent dans le cadre d'un programme planifié et contrôlé par la direction qui modifie de façon significative le champ d'activité de la Société ou la manière dont cette activité est gérée. Les coûts de restructuration comprennent les coûts directement liés à des activités de sortie importantes, telles que la vente ou l'arrêt d'un secteur d'activité, la fermeture d'établissements ou la délocalisation d'activités, les changements importants apportés à la structure de direction ou les réorganisations fondamentales ayant un effet significatif sur la nature et l'objectif des activités de la Société.

Les coûts de restructuration de la Société comprennent les indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel, les coûts associés à la perte de valeur d'actifs non financiers, dont les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles et les stocks, ainsi que les autres coûts directs associés à la fermeture ou à la délocalisation d'installations, à l'arrêt d'une gamme de produits ou d'une activité, ou à la rationalisation d'activités.

Les coûts de restructuration sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que lorsqu'un fait générateur d'obligation survient.

Coûts d'intégration

Les coûts d'intégration représentent les coûts supplémentaires directement liés à l'intégration d'entreprises récemment acquises dans les activités courantes de la Société. Il s'agit principalement des dépenses liées à la conformité à la réglementation, à la normalisation des processus, à l'intégration des systèmes et à d'autres activités.

Coûts d'acquisition

Les coûts d'acquisition représentent les coûts directement liés aux regroupements d'entreprises, qu'elles soient menées à bien ou non. Ils comprennent les charges, frais, commissions et autres coûts associés à la collecte d'information, à la négociation de contrats, à l'évaluation des risques, ainsi qu'aux services des avocats, des conseillers et des spécialistes.

Impôt exigible et différé

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés dans les AERG ou directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est respectivement comptabilisée dans les AERG ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat imposable de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent des activités et génèrent un résultat imposable et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable figurant dans les états financiers consolidés, à l'exception des différences temporaires à la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui ne touche ni le résultat comptable, ni les bénéfices imposables.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par juridiction à l'aide du taux d'impôt effectif qui s'appliquerait au résultat annuel total prévu dans la juridiction.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission, si cette dernière est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options sur actions dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Seules les options sur actions de la Société sont potentiellement dilutives pour les actions ordinaires.

Participation gouvernementale

L'aide publique est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide publique sera reçue et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. L'aide publique liée à l'acquisition d'actifs non financiers est portée en diminution du coût de l'actif connexe, tandis que celle liée aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

Obligations au titre des redevances

La Société reçoit des entités gouvernementales un financement partiel à l'égard des dépenses admissibles pour des projets de R-D spécifiques. En contrepartie, la Société rembourse un pourcentage de certains produits des activités ordinaires gagnés durant les exercices en cause. L'évaluation initiale de l'obligation au titre des redevances est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre le financement reçu et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant qu'aide publique. La partie courante de l'obligation au titre des redevances est incluse dans les charges à payer.

Obligations de R-D

La Société obtient des emprunts assortis de taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché auprès d'entités gouvernementales afin de financer une partie des dépenses admissibles pour des projets de R-D spécifiques. L'évaluation initiale de l'obligation de R-D est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre le financement reçu et la valeur actuelle de l'obligation de R-D est comptabilisé en tant qu'aide publique. Les obligations de R-D sont prises en compte dans la dette à long terme.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont présumés être équivalents à l'aide publique. Cette aide publique est reçue au titre de coûts engagés dans le cadre des projets de R-D. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts après 12 mois sont classés dans les autres actifs non courants.

Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires**Prix de transaction attribué aux obligations de prestation**

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, la Société estime le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés, la Société a recours à son jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatées, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 22 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 3,0 % à 9,0 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant des taux moyens allant de 6,0 % à 12,0 % en fonction des modalités d'instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 2,3 millions \$ (2,8 millions \$ en 2020) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2021. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégagera un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités commerciales de la Société (note 3). L'évolution rapide de la situation a créé un niveau élevé d'incertitude et de risque qui pourrait avoir des répercussions importantes sur l'entreprise, les résultats financiers et les activités de la Société.

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité le recours au jugement et l'utilisation d'estimations pour les questions détaillées ci-dessous. L'incidence future de la pandémie de COVID-19 accroît le risque, pour les périodes de présentation de l'information financière futures, d'ajustements significatifs de la valeur comptable des actifs nets de la Société.

Test de dépréciation du goodwill

La Société a soumis le goodwill à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de l'exercice 2021. Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels de la Société ou aux secteurs du niveau précédent. La valeur recouvrable de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution constante des répercussions de la pandémie de COVID-19. Des hypothèses et des estimations importantes sont utilisées pour déterminer les taux de croissance prévus entrant dans les projections des flux de trésorerie et le taux d'actualisation fondé sur des données observables sur le marché au quatrième trimestre.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société a tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 dans son évaluation des indicateurs de dépréciation, qui sont soumis à un jugement important. La Société a examiné les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles amortissables, l'investissement dans les participations mises en équivalence ainsi que d'autres actifs tels que les stocks et les actifs d'impôt différé. Les jugements, estimations et hypothèses utilisés sont fondés sur les informations disponibles au 31 mars 2021.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société a tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les pertes de crédit attendues de ses instruments financiers (principalement les créances clients et les actifs sur contrat). La Société a appliqué son jugement selon le type de clients, dont beaucoup sont des entreprises établies et des organismes gouvernementaux, les secteurs d'activité dans lesquels ces clients évoluent et d'autres indicateurs qui pourraient conduire à des pertes de crédit actuellement non identifiées. Le montant et le moment des pertes de crédit attendues, ainsi que la probabilité qui leur est attribuée, sont fondés sur les informations disponibles au 31 mars 2021.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société a tenu compte de l'incidence, le cas échéant, de la pandémie de COVID-19 sur les principaux jugements, estimations et hypothèses qui influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris les répercussions des fermetures temporaires d'installations, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achats plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisitions de ses clients.

NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

Modifications d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, afin de clarifier la définition d'une entreprise, et d'assister les préparateurs à déterminer si une acquisition doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. La norme modifiée apporte une définition plus restreinte d'une entreprise, ce qui pourrait entraîner une diminution des transactions comptabilisées comme regroupements d'entreprises comparativement à la précédente norme.

La Société a adopté ces modifications d'IFRS 3 le 1^{er} avril 2020 et les appliquera aux transactions survenant après cette date.

Modifications d'IFRS 16, Contrats de location

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16, *Contrats de location*, ayant pour objectif d'offrir une mesure d'allègement aux preneurs qui comptabiliseront des allègements au titre des loyers accordés en raison de la pandémie de COVID-19. Les modifications prévoient une mesure de simplification facultative aux preneurs, celle de ne pas comptabiliser les allègements au titre des loyers comme des modifications de contrats de location si ceux-ci sont des conséquences directes de la pandémie de COVID-19, en respectant certaines conditions.

La Société a adopté ces modifications d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2020. La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes et modifications de normes non encore adoptées par la Société

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IAS a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications abordent les questions qui découlent de la mise en œuvre de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) lorsque les TIO seront remplacés par des taux de référence alternatifs. Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications introduisent une mesure de simplification selon laquelle si un changement des flux de trésorerie contractuels résulte de la réforme des TIO et se fait sur une base économiquement équivalente, le changement sera pris en compte en mettant à jour le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate de profit ou de perte. Les modifications prévoient également des exemptions temporaires supplémentaires de l'application d'exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture d'IAS 39 aux relations de couverture touchées par la réforme des TIO et exigent la communication d'informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la manière dont la transition à d'autres taux de référence sera gérée.

Pour la Société, les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 s'appliqueront pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

NOTE 3 – INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, l'industrie mondiale du transport aérien, le transport aérien de passagers et les activités de CAE. Plusieurs de ses clients sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes, et dans une moindre mesure, les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser bon nombre de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. La Société continue de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de ses employés, de travailler avec ses clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir sa collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale. Cette pandémie a eu un impact important et immédiat sur tous ses secteurs tout au long de l'exercice 2021, surtout celui des Solutions de formation pour l'aviation civile, en conséquence du choc sans précédent sur la demande et des perturbations importantes au niveau de ses propres activités, notamment des fermetures temporaires d'établissements, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achat plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition de ses clients. Bien que la vaccination à l'échelle mondiale pour lutter contre la COVID-19 soit encourageante, le retour des mesures de quarantaine et des restrictions frontalières visant à enrayer la propagation du virus continue de se répercuter sur les clients et les entreprises de CAE.

Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, l'incidence de la pandémie de COVID-19 s'est fait ressentir dès la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2020 et a entraîné la fermeture temporaire de certains centres de formation, la réduction du taux d'utilisation de ses simulateurs installés dans le réseau du fait de la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation et des interruptions au niveau de l'exécution de son carnet de commandes. Au pire du premier trimestre de l'exercice 2021, plus de la moitié des centres de formation du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile dans le monde avaient complètement suspendu leurs activités ou fonctionnaient à un rythme considérablement réduit. À la fin du mois de juin 2020, tous les centres de formation auparavant fermés étaient toutefois ouverts, fonctionnant normalement ou à un rythme réduit, avec un retour progressif vers des heures d'ouverture normales. La Société a commencé à constater une reprise au niveau du taux d'utilisation de la formation à compter du deuxième trimestre de l'exercice 2021, des améliorations graduelles ayant eu lieu tout au long de l'exercice jusqu'au quatrième trimestre, notamment dans sa division Formation pour l'aviation d'affaires. Toutefois, elle continue à fonctionner à des niveaux nettement inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le secteur Défense et sécurité constate toujours des retards dans l'octroi de nouveaux contrats, de même que dans l'exécution et l'avancement de certains programmes.

Dans le secteur Santé, les clients continuent de concentrer leurs efforts sur la gestion des demandes opérationnelles aiguës découlant de cette crise sanitaire, ce qui s'est soldé par un budget moindre consacré aux activités normales et aux projets de formation.

Tout au long de l'exercice, la Société a pris une série de mesures flexibles pour protéger sa situation financière et préserver ses liquidités. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales temporaires au cours du premier semestre de l'exercice 2021 ainsi que des semaines de travail réduites, des mises à pied, une suspension du dividende par action ordinaire et de son programme de rachat d'actions, la négociation de reports de paiements sur certaines obligations au titre des redevances gouvernementales et de la R-D, ainsi que la participation aux programmes d'aide gouvernementale, auxquels nous étions admissibles. La Société a également travaillé avec ses clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables et négocié avec ses fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples.

NOTE 4 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Exercice clos le 31 mars 2021

Flight Simulation Company B.V.

Le 16 novembre 2020, la Société a acquis les actions de Flight Simulation Company B.V. (FSC) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 105,2 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'acquisition. FSC est un fournisseur de solutions de formation ainsi que de services de dotation en instructeurs en Europe pour les compagnies aériennes et les transporteurs de fret. Cette acquisition permet à la Société de profiter d'un bassin de clients élargi et de tirer parti d'une entreprise bien établie qui se spécialise dans la formation périodique et qui complète son réseau.

Merlot Aero Limited

Le 22 décembre 2020, la Société a acquis les actions de Merlot Aero Limited (Merlot) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 31,7 millions \$ et d'une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme d'un montant maximal de 10 millions \$ US, si certains critères sont atteints. Merlot est un chef de file dans le marché des logiciels de gestion et d'optimisation des équipages pour l'aviation civile basé à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Cette acquisition élargit l'expertise de la Société au-delà de la formation des pilotes dans le marché grandissant des services numérisés d'optimisation des équipages.

TRU Simulation + Training Canada inc.

Le 26 janvier 2021, la Société a acquis les actions de TRU Simulation + Training Canada inc. (TRU Canada), un fabricant de simulateurs de vol et de dispositifs de formation au vol, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 49,6 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. L'acquisition élargit le réseau mondial de simulateurs de vol commerciaux en service et la clientèle de la Société, ainsi que l'accès à un marché potentiel pour les services de soutien du cycle de vie du simulateur, ajoute des commandes de simulateurs au carnet de la Société, des simulateurs de vol à ses actifs, et lui donne également accès à un certain nombre de compagnies aériennes clientes partout dans le monde, ainsi qu'une participation de 33,3 % dans TRU Flight Training Iceland ehf, un centre de formation en Islande exploité en coentreprise avec Iceland Air.

La détermination de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre des acquisitions se présente comme suit :

	Total
Actif courant, exclusion faite de l'encaisse	128,8 \$
Passif courant	(132,5)
Immobilisations corporelles	8,5
Actifs au titre des droits d'utilisation	62,6
Immobilisations incorporelles	219,8
Investissement dans les participations mises en équivalence	4,1
Impôt différé	0,7
Autres actifs non courants	0,5
Dette à long terme, y compris la partie courante	(73,0)
Autres passifs non courants	(20,1)
Juste valeur des actifs nets acquis, exclusion faite de la trésorerie acquise	199,4 \$
Trésorerie acquise	6,0
Total du prix d'achat	205,4 \$
Montant net à payer à court terme	(1,1)
Règlement d'une relation préexistante	(0,3)
Juste valeur de la contrepartie conditionnelle en trésorerie à payer à long terme	(11,5)
Contrepartie en trésorerie totale payée à la date d'acquisition	192,5 \$

La juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises s'établit à 219,8 millions \$ et se compose d'un goodwill de 169,0 millions \$ (non déductible aux fins de l'impôt), de relations clients de 47,9 millions \$ et d'autres immobilisations incorporelles de 2,9 millions \$.

La juste valeur du montant brut contractuel des créances clients acquises est de 14,6 millions \$.

Le total des coûts d'acquisition engagés au cours de l'exercice 2021 au titre de ces acquisitions a été pris en compte dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition à l'état consolidé du résultat net (note 8).

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, de FSC, de Merlot et de TRU Canada sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Le goodwill découlant des acquisitions est essentiellement attribuable à l'élargissement du réseau de simulateurs de vol commerciaux en service de CAE, à l'élargissement de l'expertise de la Société dans le marché des services numérisés d'optimisation des équipages, à la consolidation de la capacité de marché et aux synergies attendues par suite du regroupement des activités.

Au 31 mars 2021, la répartition du prix d'achat de FSC, de Merlot et de TRU Canada était préliminaire.

Exercice clos le 31 mars 2020

Pelesys Learning Systems inc.

Le 26 avril 2019, la Société a acquis la participation résiduelle de 55 % dans Pelesys Learning Systems inc. (Pelesys) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 4,0 millions \$ et un montant à payer à long terme de 5,7 millions \$.

Pelesys est un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation. L'acquisition renforce l'offre de didacticiels de la Société et consolide la prestation de services de formation d'élève-pilote à commandant de bord dans tout son réseau mondial. Avant cette transaction, la participation de 45 % de la Société dans Pelesys était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Lufftartskskolen AS

Le 26 juin 2019, la Société a acquis les actions de Lufftartskskolen AS, une école de formation initiale au vol située à Oslo, en Norvège, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 3,5 millions \$. Cette acquisition renforce le leadership et la présence mondiale de la Société en matière de formation dans le domaine de l'aviation civile en élargissant son réseau d'académies de vol.

Les prix d'achat de Pelesys et de Lufftartskskolen AS sont essentiellement attribués au goodwill et aux immobilisations incorporelles. Les actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles, découlant de ces acquisitions sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Autres

Le 12 novembre 2019, la Société a investi dans une entreprise de logiciels permettant d'augmenter l'efficacité d'apprentissage dans le secteur de la santé. L'investissement prend la forme d'une participation avec contrôle de 50 %, pour une contrepartie en trésorerie de 0,9 million \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a achevé son évaluation définitive de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de toutes les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2020 ainsi que des activités de formation d'Avianca, de Logitude, des centres de formation en Inde et de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier, acquis au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019. Les ajustements du calcul des actifs identifiables nets acquis et des passifs repris au titre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 ont entraîné une hausse de 6,2 millions \$ des immobilisations incorporelles, une baisse de 4,7 millions \$ des actifs d'impôt différé et une baisse de 1,5 million \$ des autres actifs nets. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, une contrepartie supplémentaire en trésorerie nette de 1,7 million \$ a été payée au titre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

NOTE 5 – ACQUISITION DE LA DIVISION FORMATION MILITAIRE DE L3HARRIS

Division Formation militaire de L3Harris

Le 1^{er} mars 2021, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive pour l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris pour 1,05 milliard \$ US, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. La division Formation militaire de L3Harris inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AMI. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions d'entraînement militaire aux États-Unis; Doss Aviation est le fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force; et AMI est un établissement de conception et de fabrication du matériel destiné aux simulateurs. L'acquisition, si elle est réalisée, élargira la position de la Société en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, indépendamment de la plateforme, en diversifiant sa position de chef de file en formation et simulation dans le domaine aérien, complétant ainsi ses solutions de formation terrestre et navale, et améliorant ses capacités de simulation et de formation dans les domaines spatial et cybernétique. La clôture de l'acquisition, qui devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de l'année civile 2021, est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions habituelles de clôture.

Placements privés de reçus de souscription

Le 4 mars 2021, la Société a clôturé un placement privé de 22 400 000 reçus de souscription au prix de 31,25 \$ chacun, pour un produit brut global de 700,0 millions \$. Au 31 mars 2021, le produit en trésorerie tiré de l'émission des reçus de souscription était détenu dans un compte soumis à restrictions auprès d'un dépositaire légal dans l'attente de la réalisation de toutes les conditions en suspens ou de leur renonciation avant la clôture de l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris. Le compte soumis à restrictions est inclus dans les *dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription*, avec un *passif au titre des reçus de souscription*, dans l'état consolidé de la situation financière. Puisque les fonds n'ont pas été directement reçus par la Société, ils ne sont pas présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

	31 mars 2021
Produit brut	700,0 \$
Intérêts gagnés sur le produit entiercé	0,1
Dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription	700,1 \$
Commissions d'engagement courues	14,0
Passifs au titre des reçus de souscription	714,1 \$

Chaque reçu de souscription donnera à son détenteur le droit de recevoir une action ordinaire de la Société ainsi qu'une commission d'engagement correspondant à 4 % du produit brut total au moment de la clôture de l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris, le cas échéant. Si l'acquisition n'est pas conclue, les détenteurs des reçus de souscription auront droit à un remboursement complet de leur produit brut, ainsi qu'à tout intérêt gagné sur celui-ci et à une partie de la commission d'engagement. La commission d'engagement courue, qui s'élève à 14,0 millions \$, représente la partie de la commission ne dépendant pas de la clôture de l'acquisition, et elle a été comptabilisée en déduction des capitaux propres, moins un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,7 millions \$. Un montant supplémentaire de 14,0 millions \$ est conditionnel à la clôture de l'acquisition et est payable à la date de cette dernière; il n'avait donc pas été comptabilisé au 31 mars 2021. Les autres coûts relatifs à l'émission, qui totalisent 3,0 millions \$, ont été comptabilisés en déduction des capitaux propres, moins un recouvrement d'impôt sur le résultat de 0,8 million \$.

Couverture

Afin d'atténuer l'incidence éventuelle sur le prix d'achat des variations des taux de change, la Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir une partie du prix d'achat de la division Formation militaire de L3Harris (800 millions \$ US). La Société a appliqué la comptabilité de couverture et a comptabilisé la variation de la juste valeur de ces instruments financiers, soit une perte de 7,7 millions \$, dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2021.

NOTE 6 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société a choisi d'organiser ses secteurs opérationnels en fonction principalement des marchés de ses clients. La Société gère ses activités au moyen de trois secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel.

La Société a décidé de ventiler les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients par secteur d'activité, par produits et services et par secteur géographique, car elle estime que cette méthode décrit le mieux la façon dont la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude de ses produits des activités ordinaires et de ses flux de trésorerie sont influencés par les facteurs économiques.

Résultats par secteur

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a modifié sa mesure de rentabilité sectorielle de façon à mieux refléter la manière dont la direction évalue la performance de ceux-ci. La Société a retraité rétrospectivement l'information de la période comparative aux fins de conformité avec la définition et la présentation actuelles.

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel sectoriel ajusté. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, abstraction faite des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que des pertes de valeur et d'autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques ou d'événements importants. Il donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur performance. Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, les pertes de valeur de même que les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques ou d'événements importants comprennent la perte de valeur du goodwill ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19. Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes et des produits des activités ordinaires de chaque secteur.

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits des activités ordinaires externes	1 412,9 \$	2 167,5 \$	1 217,1 \$	1 331,2 \$	351,9 \$	124,5 \$	2 981,9 \$	3 623,2 \$
Dotation aux amortissements	242,9	232,8	54,3	58,2	22,3	14,4	319,5	305,4
Dépréciation d'actifs non financiers – montant net	119,9	3,1	43,2	8,1	8,6	37,7	171,7	48,9
Dépréciation de créances clients – montant net	8,9	5,4	—	—	0,9	0,1	9,8	5,5
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	5,2	18,3	(2,5)	9,2	—	—	2,7	27,5
Résultat opérationnel	6,5	473,3	15,5	104,8	26,4	(41,0)	48,4	537,1
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	164,3	479,4	87,0	114,5	29,3	(3,5)	280,6	590,4

Le rapprochement du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'établit comme suit :

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Résultat opérationnel	6,5 \$	473,3 \$	15,5 \$	104,8 \$	26,4 \$	(41,0) \$	48,4 \$	537,1 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition (note 8)	76,1	6,1	45,0	9,7	2,9	—	124,0	15,8
Perte de valeur du goodwill (note 29)	—	—	—	—	—	37,5	—	37,5
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ¹⁾	81,7	—	26,5	—	—	—	108,2	—
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	164,3	479,4	87,0	114,5	29,3	(3,5)	280,6	590,4

¹⁾ Essentiellement du fait de dépréciation d'actifs non financiers de 103,5 millions \$ (note 7). Cet élément de rapprochement ne tient pas compte du montant de 127,4 millions \$ porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 (note 28).

Les dépenses d'investissement en immobilisations, qui prennent la forme d'ajouts aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles, par secteur, s'établissent comme suit :

	2021	2020
Solutions de formation pour l'aviation civile	116,7 \$	296,3 \$
Défense et sécurité	27,5	74,8
Santé	19,4	12,9
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	163,6 \$	384,0 \$

Actif et passif utilisés par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après les actifs et les passifs qu'il utilise. Les actifs utilisés comprennent les créances clients, les actifs sur contrat, les stocks, les acomptes, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, l'investissement dans les participations mises en équivalence, les actifs financiers dérivés et les autres actifs non courants. Les passifs utilisés comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les passifs sur contrat, les passifs financiers dérivés et les autres passifs non courants.

Le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif s'établit comme suit :

	2021	2020
Actif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	4 847,5 \$	5 089,5 \$
Défense et sécurité	1 561,9	1 767,5
Santé	250,2	253,9
Actif non inclus dans l'actif utilisé	2 088,8	1 372,7
Total de l'actif	8 748,4 \$	8 483,6 \$
Passif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	1 039,4 \$	1 219,9 \$
Défense et sécurité	540,5	613,5
Santé	159,3	45,9
Passif non inclus dans le passif utilisé	3 796,4	4 026,0
Total du passif	5 535,6 \$	5 905,3 \$

Informations sur les produits et les services

Les produits des activités ordinaires tirés de clients externes de la Société pour ses produits et services s'établissent comme suit :

	2021	2020
Produits	1 359,7 \$	1 537,0 \$
Formation et services	1 622,2	2 086,2
Total des produits des activités ordinaires externes	2 981,9 \$	3 623,2 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les produits des activités ordinaires sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des actifs, à l'exception du goodwill. Le goodwill est présenté par zone géographique en fonction de la répartition du prix d'acquisition connexe établie par la Société.

	2021	2020
Produits des activités ordinaires externes		
Canada	455,9 \$	323,2 \$
États-Unis	1 324,2	1 541,8
Royaume-Uni	137,7	208,8
Autres pays d'Amérique	55,0	127,7
Europe	553,2	631,7
Asie	381,4	707,1
Océanie et Afrique	74,5	82,9
	2 981,9 \$	3 623,2 \$

	2021	2020
Actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé		
Canada	1 459,1 \$	1 449,4 \$
États-Unis	1 571,1	1 845,5
Royaume-Uni	358,8	403,4
Autres pays d'Amérique	205,6	250,4
Europe	906,2	801,0
Asie	501,6	586,9
Océanie et Afrique	81,8	35,1
	5 084,2 \$	5 371,7 \$

NOTE 7 – AUTRES (PROFITS) ET PERTES

	2021	2020
Dépréciation d'actifs non financiers	103,5 \$	— \$
Profit net sur les écarts de conversion	(17,2)	(41,6)
Perte de valeur du goodwill (note 29)	—	37,5
Autres	5,4	(12,7)
Autres (profits) et pertes	91,7 \$	(16,8) \$

Dépréciation d'actifs non financiers

Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, les principaux marchés de la Société, ses produits et ses clients, la Société a pris en considération les conditions évolutives et les impacts de la pandémie de COVID-19 dans le cadre de son analyse des indicateurs de dépréciation pour les actifs non financiers. À la suite de ces analyses, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs non financiers de 103,5 millions \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation, les changements effectués par nos clients quant au type d'avions exploités et l'activité réduite dans la formation sur hélicoptère en raison de la pandémie de COVID-19 ont entraîné la comptabilisation de pertes de valeur de 46,7 millions \$ pour les immobilisations corporelles, principalement des simulateurs et des pièces, de 22,2 millions \$ pour les immobilisations incorporelles, notamment des frais de développement inscrits à l'actif et des relations clients, et de 11,2 millions \$ pour les stocks.

Pour le secteur Défense et sécurité, le marché a été influencé par les conditions évolutives de la pandémie de COVID-19, ce qui a induit des changements dans les besoins des clients, ainsi que dans la recouvrabilité attendue de certaines technologies et de certains produits, et entraîné la comptabilisation de pertes de valeur de 12,6 millions \$ pour les immobilisations incorporelles, principalement des frais de développement inscrits à l'actif, et de 10,8 millions \$ pour les stocks.

Autres

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les autres profits et pertes tiennent compte d'un profit net de réévaluation de 12,7 millions \$ lié aux reports de paiements obtenus auprès des gouvernements sur certaines obligations au titre des redevances et de la R-D dans le cadre de leur réponse économique à la pandémie de COVID-19. Ils tiennent également compte de coûts de 7,4 millions \$ pour l'achat d'équipements de protection individuelle pour les employés et clients de la Société, des provisions additionnelles et d'autres coûts résultant directement de la réponse de la Société à la pandémie de COVID-19.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les autres profits et pertes tenaient compte d'un profit de réévaluation de 13,4 millions \$ au titre de la diminution de la juste valeur d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle liée à un regroupement d'entreprises réalisé au cours de l'exercice 2018.

NOTE 8 – COÛTS DE RESTRUCTURATION, D'INTÉGRATION ET D'ACQUISITION

	2021	2020
Coûts d'intégration et d'acquisition	6,9 \$	6,1 \$
Dépréciation d'actifs non financiers	59,5	7,0
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel	42,9	2,7
Autres coûts	14,7	—
Total des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	124,0 \$	15,8 \$

Le 12 août 2020, la Société a annoncé qu'elle adopterait des mesures supplémentaires afin de mieux desservir le marché en optimisant ses actifs et sa présence à l'échelle mondiale, en adaptant son effectif mondial et en ajustant ses activités en fonction de la baisse attendue de la demande pour certains produits et services. À la suite de ces mesures, la Société a mis en place un plan de restructuration principalement composé de frais immobiliers, de relocalisations d'actifs, et d'autres coûts directement liés à l'optimisation de sa présence opérationnelle, de même que d'indemnités de cessation d'emploi.

La dépréciation d'actifs non financiers découlant de ce programme de restructuration comprend essentiellement la dépréciation d'immobilisations corporelles liées aux dispositifs de formation considérés comme excédentaires, d'immobilisations incorporelles liées à l'arrêt de certains produits offerts, de même que d'immeubles et d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux biens immobiliers que la Société loue, afin de s'aligner avec l'optimisation de sa présence opérationnelle ainsi que ses actifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition tiennent également compte de coûts d'acquisition de 4,3 millions \$ associés à l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris, dont la clôture devrait avoir lieu au cours de la seconde moitié de l'année civile 2021 (note 5).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition se composaient d'un montant de 6,1 millions \$ lié à l'intégration de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier, acquise à l'exercice 2019, et de coûts de 9,7 millions \$ engagés dans le secteur Défense et sécurité par suite de modifications apportées à la structure sectorielle et de l'examen de certains produits offerts.

NOTE 9 – CHARGES FINANCIÈRES – MONTANT NET

	2021	2020
Charges financières		
Dette à long terme (sauf les obligations locatives)	100,2 \$	105,1 \$
Obligations locatives	21,4	23,3
Obligations au titre des redevances	9,8	10,0
Obligations au titre des avantages du personnel (note 22)	6,5	5,6
Autres	13,7	15,5
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(2,9)	(3,6)
Charges financières	148,7 \$	155,9 \$
Produits financiers		
Prêts et investissement dans des contrats de location-financement	(10,6) \$	(8,3) \$
Autres	(2,5)	(3,2)
Produits financiers	(13,1) \$	(11,5) \$
Charges financières – montant net	135,6 \$	144,4 \$

NOTE 10 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**Charge d'impôt sur le résultat**

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et de l'impôt sur le résultat présenté s'établit comme suit :

	2021	2020
Résultat avant impôt sur le résultat	(87,2) \$	392,7 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	26,53 %	26,64 %
Impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	(23,1) \$	104,6 \$
Incidence des écarts avec les taux d'imposition à l'étranger	(5,8)	(19,9)
Avantages d'impôt non comptabilisés et avantages d'impôt non comptabilisés antérieurement	3,2	3,4
Produits des activités ordinaires non imposables	(4,8)	(6,2)
Incidence fiscale sur le résultat après impôt des participations mises en équivalence	(1,1)	(6,1)
Ajustements d'impôt au titre d'exercices antérieurs	(6,3)	(4,9)
Autres	(1,8)	2,9
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(39,7) \$	73,8 \$

Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les provinces où la Société exerce ses activités. La diminution est attribuable à des changements dans les taux d'imposition et la répartition des bénéfices dans les territoires où elle exerce des activités.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

	2021	2020
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat exigible		
Exercice à l'étude	8,6 \$	65,1 \$
Ajustements d'impôt d'exercices antérieurs	(15,0)	5,8
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé		
Avantage d'impôt non comptabilisé antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(5,2)	(2,8)
Changement de taux d'imposition	(0,8)	(1,0)
Création et résorption de différences temporaires	(27,3)	6,7
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(39,7) \$	73,8 \$

Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les capitaux propres	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	33,4 \$	12,0 \$	— \$	— \$	2,4 \$	0,3 \$	48,1 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	64,4	5,8	—	—	0,6	—	70,8
Reports prospectifs de pertes en capital	1,4	(0,3)	—	—	—	—	1,1
Crédits d'impôt à l'investissement	(70,0)	(6,4)	—	—	—	—	(76,4)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(88,4)	(5,8)	—	—	6,9	12,1	(75,2)
Immobilisations incorporelles	(93,0)	9,0	—	—	(11,5)	3,0	(92,5)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	(15,9)	6,4	—	—	11,2	(0,2)	1,5
Écarts de conversion	(2,3)	2,7	(1,6)	—	—	(0,2)	(1,4)
Actifs et passifs financiers dérivés	25,5	(18,9)	(13,0)	—	—	(0,1)	(6,5)
Obligation au titre des prestations déterminées	53,1	4,5	(0,3)	—	—	(0,1)	57,2
Montants non déductibles pour l'exercice	42,7	33,2	—	—	(8,9)	(2,0)	65,0
Autres	(17,0)	(8,9)	—	15,7	—	(0,1)	(10,3)
(Passifs) actifs d'impôt différé – montant net	(66,1) \$	33,3 \$	(14,9) \$	15,7 \$	0,7 \$	12,7 \$	(18,6) \$

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	35,2 \$	(1,2) \$	— \$	— \$	(0,6) \$	33,4 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	45,1	19,3	—	—	—	64,4
Reports prospectifs de pertes en capital	0,7	0,7	—	—	—	1,4
Crédits d'impôt à l'investissement	(74,1)	4,1	—	—	—	(70,0)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(67,4)	(11,2)	—	(3,1)	(6,7)	(88,4)
Immobilisations incorporelles	(87,4)	(1,9)	—	(2,9)	(0,8)	(93,0)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	2,0	(18,9)	—	—	1,0	(15,9)
Écarts de conversion	(13,9)	(2,1)	13,3	—	0,4	(2,3)
Actifs et passifs financiers dérivés	0,2	15,6	9,7	—	—	25,5
Obligation au titre des prestations déterminées	55,4	0,1	(3,6)	—	1,2	53,1
Montants non déductibles pour l'exercice	41,6	1,5	—	(0,6)	0,2	42,7
Autres	(7,6)	(8,9)	—	—	(0,5)	(17,0)
(Passifs) actifs d'impôt différé – montant net	(70,2) \$	(2,9) \$	19,4 \$	(6,6) \$	(5,8) \$	(66,1) \$

Au 31 mars 2021, des actifs d'impôt différé nets de 85,8 millions \$ (27,8 millions \$ en 2020) ont été comptabilisés dans des territoires où des pertes ont été enregistrées pour l'année d'imposition actuelle ou l'année d'imposition précédente. À la lumière des bénéfices imposables passés ou de projections des bénéfices imposables futurs, la direction juge qu'il est probable que la Société réalisera les avantages de ces actifs d'impôt différé nets.

Au 31 mars 2021, un passif d'impôt différé sur des différences temporaires imposables de 2 439,9 millions \$ (2 544,3 millions \$ en 2020) découlant d'investissements dans des filiales et de participations dans des coentreprises n'avait pas été comptabilisé puisque la Société exerce un contrôle sur le moment auquel ce passif sera engagé et qu'elle estime qu'il ne sera pas engagé dans un avenir prévisible.

L'expiration des pertes autres qu'en capital enregistrées dans divers territoires s'établit comme suit :

Année d'expiration	Non comptabilisées	Comptabilisées
De 2022 à 2026	72,3 \$	7,2 \$
De 2027 à 2040	51,7	68,2
Sans expiration	64,7	113,2
	188,7 \$	188,6 \$

Au 31 mars 2021, la Société avait cumulé des différences temporaires déductibles de 107,4 millions \$ (149,9 millions \$ en 2020) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces montants seront repris pendant une période pouvant atteindre 25 ans.

NOTE 11 – CAPITAL-ACTIONS, RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

Capital-actions

Actions autorisées et émises

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Au 31 mars 2021, 293 355 463 actions ordinaires (265 619 627 en 2020) étaient émises et entièrement libérées.

Émission d'actions ordinaires

Le 30 novembre 2020, la Société a clôturé un placement d'actions public et un placement privé simultané de 16 594 126 actions ordinaires au prix de 29,85 \$ chacune, pour un produit brut total de 495,3 millions \$.

Le 12 mars 2021, la Société a clôturé un placement d'actions public négocié de 10 454 545 actions ordinaires au prix de 34,29 \$ (27,50 \$ US) chacune, pour un produit brut de 358,5 millions \$.

Les coûts de transaction liés aux placements d'actions ont totalisé 42,3 millions \$, déduction faite du recouvrement d'impôt sur le résultat de 11,2 millions \$.

Rachat et annulation d'actions ordinaires

Le 7 février 2020, la Société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 5 321 474 de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 25 février 2020 et a pris fin le 24 février 2021. Les actions ont été rachetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été annulées. Le 6 avril 2020, la Société a annoncé qu'elle suspendait les rachats d'actions aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le cadre des mesures prises en réaction à la pandémie de COVID-19 (note 3). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a depuis lors expiré et n'a pas été renouvelée.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (1 493 331 actions ordinaires au prix moyen pondéré de 33,22 \$ chacune, pour une contrepartie totale de 49,6 millions \$, en 2020).

Calcul du résultat par action

Les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action s'établissent comme suit :

	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	272 009 538	265 951 131
Effet dilutif des options sur actions	—	1 644 353
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action	272 009 538	267 595 484

Au 31 mars 2021, des options sur actions visant l'acquisition de 7 476 902 actions ordinaires (1 293 200 en 2020) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

Dividendes

Le 6 avril 2020, la Société a annoncé qu'elle suspendait les rachats d'actions aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le cadre des mesures prises en réaction à la pandémie de COVID-19 (note 3).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, aucun dividende n'a été déclaré (114,3 millions \$, soit 0,43 \$ par action, en 2020).

NOTE 12 – CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients s'établissent comme suit :

	2021	2020
Créances clients en règle	180,3 \$	215,1 \$
Créances clients en souffrance		
De 1 jour à 30 jours	48,2	95,7
De 31 à 60 jours	22,7	27,8
De 61 à 90 jours	11,8	34,1
Plus de 90 jours	139,5	105,3
Total des créances clients	402,5 \$	478,0 \$
Investissement dans des contrats de location-financement (note 17)	13,6	16,8
Montants à recevoir de parties liées (note 35)	29,4	45,8
Autres créances	107,5	53,0
Provisions pour pertes de crédit	(34,4)	(27,5)
Total des créances clients	518,6 \$	566,1 \$

Les variations des provisions pour pertes de crédit s'établissent comme suit :

	2021	2020
Provisions pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	(27,5) \$	(22,0) \$
Ajouts	(15,7)	(7,4)
Sorties	6,3	0,8
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	0,4	1,8
Écarts de conversion	2,1	(0,7)
Provisions pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	(34,4) \$	(27,5) \$

NOTE 13 – SOLDES DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le montant net des passifs sur contrat s'établit comme suit :

	2021	2020
Actifs sur contrat	461,9 \$	569,3 \$
Passifs sur contrat – courants	(674,7)	(746,2)
Passifs sur contrat – non courants	(96,2)	(83,3)
Passifs sur contrat – montant net	(309,0) \$	(260,2) \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a comptabilisé des produits de 517,7 millions \$ (532,2 millions \$ en 2020) qui étaient pris en compte dans le solde des passifs sur contrat à l'ouverture de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a comptabilisé une reprise de produits de 8,9 millions \$ (produits de 29,8 millions \$ comptabilisés en 2020) au titre des obligations de prestation remplies au cours d'exercices antérieurs, essentiellement des ajustements découlant d'estimations des coûts à l'achèvement qui se sont répercutés sur les produits des activités ordinaires et sur les mesures du degré d'achèvement.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Au 31 mars 2021, le montant des produits des activités ordinaires que la Société s'attendait à tirer dans les exercices futurs d'obligations de prestation qui ne sont pas remplies, ou qui ne sont remplies que partiellement, s'établissait à 4 438,7 millions \$. La Société prévoit comptabiliser une tranche d'environ 35 % de ces obligations de prestation qui restent à remplir en tant que produits des activités ordinaires d'ici le 31 mars 2022, une tranche additionnelle de 21 % d'ici le 31 mars 2023 et le solde par la suite.

NOTE 14 – STOCKS

	2021	2020
Travaux en cours	446,0 \$	405,1 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	201,8	211,1
Total des stocks	647,8 \$	616,2 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, des stocks d'un montant de 394,9 millions \$ (500,3 millions \$ en 2020) ont été comptabilisés à titre de coût des ventes, et une perte de valeur de 34,0 millions \$ (6,4 millions \$ en 2020) a été comptabilisée afin de ramener les stocks à leur valeur de réalisation nette.

NOTE 15 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs en cons- truction	Total
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	241,7 \$	1 450,3 \$	51,5 \$	54,8 \$	145,0 \$	1 943,3 \$
Ajouts	31,0	27,3	13,9	11,3	207,1	290,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	0,1	—	0,1	0,6	—	0,8
Cessions	(0,1)	(0,5)	—	(0,1)	—	(0,7)
Dotation aux amortissements	(17,7)	(105,0)	(17,9)	(5,0)	—	(145,6)
Pertes de valeur	—	(1,8)	—	—	—	(1,8)
Transferts et autres	2,2	155,0	2,8	4,6	(151,6)	13,0
Écarts de conversion	5,6	44,0	1,0	3,1	0,7	54,4
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	262,8 \$	1 569,3 \$	51,4 \$	69,3 \$	201,2 \$	2 154,0 \$
Ajouts	16,2	13,4	13,4	19,1	45,5	107,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	0,3	7,9	0,3	—	—	8,5
Cessions	—	(1,9)	(0,1)	(0,4)	(1,6)	(4,0)
Dotation aux amortissements	(19,8)	(113,3)	(15,9)	(5,8)	—	(154,8)
Pertes de valeur	—	(76,7)	—	—	—	(76,7)
Transferts et autres	36,1	145,3	1,4	0,6	(97,3)	86,1
Écarts de conversion	(13,5)	(120,9)	(2,2)	(6,7)	(8,0)	(151,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	282,1 \$	1 423,1 \$	48,3 \$	76,1 \$	139,8 \$	1 969,4 \$

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs en cons- truction	Total
Coût	490,0 \$	2 191,1 \$	203,1 \$	82,2 \$	201,2 \$	3 167,6 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(227,2)	(621,8)	(151,7)	(12,9)	—	(1 013,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	262,8 \$	1 569,3 \$	51,4 \$	69,3 \$	201,2 \$	2 154,0 \$
Coût	513,8 \$	2 140,6 \$	192,9 \$	91,9 \$	139,8 \$	3 079,0 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(231,7)	(717,5)	(144,6)	(15,8)	—	(1 109,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	282,1 \$	1 423,1 \$	48,3 \$	76,1 \$	139,8 \$	1 969,4 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une dotation aux amortissements de 152,4 millions \$ (142,8 millions \$ en 2020) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 0,5 million \$ (0,8 million \$ en 2020) dans les frais de recherche et développement, et de 1,9 million \$ (2,0 millions \$ en 2020) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 16 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill (note 29)	Frais de dévelop- pement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	ERP et autres logiciels	Autres immobi- lisations incorpo- relles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 067,7 \$	210,6 \$	322,8 \$	324,4 \$	70,7 \$	31,7 \$	2 027,9 \$
Ajouts – développement en interne	—	86,2	—	—	12,0	—	98,2
Ajouts – acquisitions distinctes	—	—	—	1,8	—	0,6	2,4
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	20,1	5,8	13,0	(7,0)	—	—	31,9
Dotation aux amortissements	—	(39,6)	(34,7)	(12,8)	(14,1)	(4,9)	(106,1)
Pertes de valeur	(37,5)	(3,2)	—	—	—	—	(40,7)
Transferts et autres	—	(11,1)	2,9	(2,7)	4,1	—	(6,8)
Écarts de conversion	35,0	0,8	8,0	5,0	0,3	0,6	49,7
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 085,3 \$	249,5 \$	312,0 \$	308,7 \$	73,0 \$	28,0 \$	2 056,5 \$
Ajouts – développement en interne	—	48,6	—	—	6,8	—	55,4
Ajouts – acquisitions distinctes	—	—	—	—	—	0,6	0,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	169,0	—	47,9	—	0,7	2,2	219,8
Dotation aux amortissements	—	(44,6)	(29,7)	(17,6)	(13,4)	(4,0)	(109,3)
Pertes de valeur	—	(41,4)	(9,3)	—	—	(1,1)	(51,8)
Transferts et autres	—	5,3	(0,9)	(0,9)	(1,4)	0,4	2,5
Écarts de conversion	(81,1)	(1,7)	(22,5)	(10,8)	(0,5)	(1,3)	(117,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 173,2 \$	215,7 \$	297,5 \$	279,4 \$	65,2 \$	24,8 \$	2 055,8 \$

	Goodwill (note 29)	Frais de dévelop- pement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	ERP et autres logiciels	Autres immobi- lisations incorpo- relles	Total
Coût	1 122,8 \$	454,2 \$	486,1 \$	326,2 \$	213,3 \$	98,3 \$	2 700,9 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(37,5)	(204,7)	(174,1)	(17,5)	(140,3)	(70,3)	(644,4)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 085,3 \$	249,5 \$	312,0 \$	308,7 \$	73,0 \$	28,0 \$	2 056,5 \$
Coût	1 210,7 \$	433,6 \$	482,6 \$	313,6 \$	215,6 \$	94,6 \$	2 750,7 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(37,5)	(217,9)	(185,1)	(34,2)	(150,4)	(69,8)	(694,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 173,2 \$	215,7 \$	297,5 \$	279,4 \$	65,2 \$	24,8 \$	2 055,8 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une dotation aux amortissements de 63,8 millions \$ (65,8 millions \$ en 2020) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 43,6 millions \$ (38,5 millions \$ en 2020) dans les frais de recherche et développement et de 1,9 million \$ (1,8 million \$ en 2020) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 17 – CONTRATS DE LOCATION**La Société en tant que preneur****Actifs au titre des droits d'utilisation**

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Total
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	241,8 \$	183,7 \$	7,3 \$	— \$	432,8 \$
Ajouts et réévaluations	30,1	(3,4)	0,6	—	27,3
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	1,1	—	—	0,4	1,5
Dotations aux amortissements	(25,3)	(20,1)	(3,1)	(0,2)	(48,7)
Transferts et autres	(1,0)	(25,3)	0,2	—	(26,1)
Écarts de conversion	5,2	3,9	—	—	9,1
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	251,9 \$	138,8 \$	5,0 \$	0,2 \$	395,9 \$
Ajouts et réévaluations	(2,3)	0,1	16,1	13,0	26,9
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	13,1	49,5	—	—	62,6
Dotations aux amortissements	(29,0)	(17,2)	(3,4)	(0,5)	(50,1)
Pertes de valeur	(9,2)	—	—	—	(9,2)
Transferts et autres	(1,1)	(97,1)	0,4	(0,2)	(95,8)
Écarts de conversion	(13,6)	(8,2)	—	—	(21,8)
Valeurs comptable nette au 31 mars 2021	212,0 \$	65,9 \$	18,1 \$	12,5 \$	308,5 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, des pertes de valeur de 47,8 millions \$ (47,0 millions \$ en 2020) ont été comptabilisées dans le coût des ventes et de 2,3 millions \$ (1,7 million \$ en 2020) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

Les transferts et autres représentent essentiellement les transferts depuis les actifs au titre des droits d'utilisation vers les immobilisations corporelles survenant lorsque la Société obtient la propriété de l'actif sous-jacent au terme de la durée du contrat de location ou par le biais d'une option d'achat.

Contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et paiements de loyers variables

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, des charges de 19,5 millions \$ (16,3 millions \$ en 2020) ont été comptabilisées en résultat net au titre des contrats de location à court terme, des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et des paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives.

La Société en tant que bailleur**Contrats de location simple**

Au 31 mars 2021, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles visées par des contrats de location simple avec des tiers s'établissait à 58,2 millions \$ (72,8 millions \$ en 2020).

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location simple s'établissent comme suit :

	2021	2020
Dans moins de 1 an	28,6 \$	38,3 \$
Dans 1 an à 2 ans	24,1	35,6
Dans 2 à 3 ans	20,6	30,4
Dans 3 à 4 ans	20,2	25,8
Dans 4 à 5 ans	17,9	25,3
Dans plus de 5 ans	28,9	65,7
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	140,3 \$	221,1 \$

Contrats de location-financement

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2021	2020
Dans moins de 1 an	17,2 \$	19,5 \$
Dans 1 an à 2 ans	17,2	19,8
Dans 2 à 3 ans	20,6	27,4
Dans 3 à 4 ans	10,6	10,3
Dans 4 à 5 ans	12,4	11,6
Dans plus de 5 ans	124,8	146,8
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	202,8 \$	235,4 \$
Produits financiers non gagnés	(65,2)	(71,4)
Valeurs résiduelles non garanties actualisées des actifs loués	(9,1)	(9,0)
Total de l'investissement dans des contrats de location-financement	128,5 \$	155,0 \$
Partie courante (note 12)	13,6	16,8
Partie non courante (note 18)	114,9 \$	138,2 \$

NOTE 18 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2021	2020
Liquidités soumises à restrictions	11,4 \$	12,4 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	21,2	23,3
Acomptes consentis à un placement de portefeuille	11,1	29,7
Investissement dans des contrats de location-financement (note 17)	114,9	138,2
Créances non courantes	45,6	40,2
Crédits d'impôt à l'investissement	259,2	231,5
Autres	32,4	35,1
	495,8 \$	510,4 \$

NOTE 19 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
Dettes fournisseurs	461,9 \$	539,7 \$
Charges à payer	452,1	370,9
Produits différés	9,7	15,2
Montant à payer à des parties liées (note 35)	5,8	5,7
Partie courante des obligations au titre des redevances	16,1	2,9
	945,6 \$	934,4 \$

NOTE 20 – PROVISIONS

Les modifications apportées aux provisions s'établissent comme suit :

	Remise en état et enlèvement de simulateurs	Restructuration (note 8)	Réclamations en justice	Garanties	Autres	Total
Provisions au 31 mars 2020	12,0 \$	1,4 \$	3,6 \$	32,4 \$	8,4 \$	57,8 \$
Ajouts	0,1	44,7	2,6	7,5	0,2	55,1
Regroupements d'entreprises (note 4)	—	—	—	6,5	—	6,5
Montant utilisé	—	(16,7)	(0,5)	(12,6)	(3,0)	(32,8)
Reprise de montants inutilisés	(0,7)	(0,6)	—	(2,4)	(1,2)	(4,9)
Écarts de conversion	(0,5)	3,0	(0,4)	(0,2)	(0,1)	1,8
Provisions au 31 mars 2021	10,9 \$	31,8 \$	5,3 \$	31,2 \$	4,3 \$	83,5 \$
Partie courante	0,2	31,1	5,2	13,2	2,9	52,6
Partie non courante	10,7 \$	0,7 \$	0,1 \$	18,0 \$	1,4 \$	30,9 \$

NOTE 21 – FACILITÉS D'EMPRUNT

La dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, s'établit comme suit :

	Valeur nominale	Échéance	Partie courante	2021 Partie non courante	Partie courante	2020 Partie non courante
Billets non garantis de premier rang						
Dollars américains, taux fixe de 3,60 % à 4,90 %	975,0 \$ US	2021-2034	17,2 \$	1 202,3 \$	— \$	1 370,4 \$
Dollars canadiens, taux fixe de 4,15 %	30,0 \$	2021-2027	2,9	27,1	—	30,0
Emprunts à terme						
Dollars américains, taux variable	176,4 \$ US	2022-2025	71,2	149,3	79,7	177,1
Dollars canadiens, taux variable	40,9 \$	2021-2028	5,6	35,1	5,6	40,7
Autres		2021-2026	15,3	54,7	8,2	7,9
Obligations locatives						
Dollars américains		2021-2041	60,8	110,7	91,7	214,4
Autres		2021-2043	27,0	148,7	21,0	160,7
Obligations de R-D						
Dollars canadiens		2021-2039	16,3	407,3	—	391,5
Facilités de crédit renouvelables						
Dollars américains, taux variable			—	—	—	423,3
Dollars canadiens, taux variable			—	—	—	290,0
Total de la dette à long terme			216,3 \$	2 135,2 \$	206,2 \$	3 106,0 \$

Emprunts à terme

En mars 2021, la Société a remboursé un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US et l'a remplacé par un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US qui vient à échéance en mars 2022 et qui porte intérêt à taux variable.

Également en mars 2021, la Société a conclu un emprunt à terme de 31,7 millions € afin de refinancer des actifs qui étaient auparavant financés aux termes de contrats de location et qui ont été acquis dans le cadre de l'acquisition de FSC. L'emprunt à terme vient à échéance en 2026 et porte intérêt à taux variable.

Obligations de R-D

Les obligations de R-D représentent des obligations avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec au titre de programmes de R-D, en vertu desquels les entités gouvernementales fournissent du financement au moyen de prêts couvrant une partie des dépenses admissibles à l'égard de projets de R-D précis, jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé. Au 31 mars 2021, le montant inutilisé résiduel disponible aux termes de ces programmes s'établissait à 38,5 millions \$ (86,3 millions \$ en 2020). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a obtenu des reports de paiement à l'égard de certaines obligations de R-D dans le cadre des mesures économiques du gouvernement liées à la pandémie de COVID-19, ce qui a donné lieu à un profit de réévaluation qui est pris en compte dans les autres (profits) et pertes (note 7).

Facilités de crédit renouvelables

Le 9 avril 2020, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans. La facilité porte intérêt à des taux variables, plus une marge qui est fonction de l'utilisation de la facilité et de la notation de crédit de la Société. La nouvelle facilité, qui permet à la Société d'accéder à des liquidités supplémentaires et s'ajoute à la facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US existante.

La variation des passifs dont les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement au tableau des flux de trésorerie s'établit comme suit :

	Billets non garantis de premier rang	Emprunts à terme	Obligations locatives	Obligations de R-D	Facilités de crédit renouve- lables	Total
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	1 368,2 \$	352,3 \$	525,1 \$	348,5 \$	— \$	2 594,1 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Produit net des emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	708,2	708,2
Produit de la dette à long terme	131,7	5,5	—	30,4	—	167,6
Remboursement sur la dette à long terme	(175,4)	(53,4)	—	(4,2)	—	(233,0)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(79,8)	—	—	(79,8)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	(43,7) \$	(47,9) \$	(79,8) \$	26,2 \$	708,2 \$	563,0 \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 4)	—	—	1,6	—	—	1,6
Écarts de conversion	75,2	14,7	13,8	—	5,1	108,8
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	27,3	—	—	27,3
Désactualisation	—	—	—	16,8	—	16,8
Autres	0,7	0,1	(0,2)	—	—	0,6
Total des variations sans effet sur la trésorerie	75,9 \$	14,8 \$	42,5 \$	16,8 \$	5,1 \$	155,1 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 400,4 \$	319,2 \$	487,8 \$	391,5 \$	713,3 \$	3 312,2 \$
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Remboursement net sur les emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	(705,6)	(705,6)
Produit de la dette à long terme	—	127,2	—	23,9	—	151,1
Remboursement sur la dette à long terme	—	(86,1)	—	—	—	(86,1)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(200,8)	—	—	(200,8)
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	— \$	41,1 \$	(200,8) \$	23,9 \$	(705,6) \$	(841,4) \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 4)	—	0,8	72,2	—	—	73,0
Écarts de conversion	(151,4)	(30,2)	(31,5)	—	(7,7)	(220,8)
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	26,9	—	—	26,9
Désactualisation	—	—	—	20,7	—	20,7
Autres	0,5	0,3	(7,4)	(12,5)	—	(19,1)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	(150,9) \$	(29,1) \$	60,2 \$	8,2 \$	(7,7) \$	(119,3) \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 249,5 \$	331,2 \$	347,2 \$	423,6 \$	— \$	2 351,5 \$

Au 31 mars 2021, la Société respectait toutes ses clauses restrictives.

NOTE 22 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL**Régimes de retraite à prestations définies**

La Société offre trois régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (deux aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également des régimes de retraite par capitalisation pour les salariés des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui offrent des prestations en fonction de dispositions similaires.

Les cotisations annuelles de la Société, qui visent à capitaliser les prestations constituées au cours de l'exercice, les déficits liés aux exercices antérieurs et la situation financière des régimes, sont déterminées en fonction des évaluations actuarielles. Les lois sur les retraites applicables prévoient des exigences de capitalisation minimale.

En outre, la Société a des régimes non capitalisés au Canada, aux États-Unis et en Allemagne offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes sans capitalisation sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2021, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 68,0 millions \$ (60,6 millions \$ en 2020) pour garantir ses obligations au titre des régimes au Canada.

Les régimes par capitalisation sont des caisses administrées par des fiduciaires. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par les lois locales et les pratiques de chaque pays, comme l'est la nature de la relation entre la Société et les fiduciaires, de même que leur composition. La responsabilité de la gouvernance des régimes, y compris les décisions de placement et les calendriers de cotisations, incombe conjointement à la Société et au conseil des fiduciaires.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

	2021	2020
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	761,5 \$	649,2 \$
Juste valeur des actifs des régimes	641,9	530,1
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	119,6 \$	119,1 \$
Obligations au titre des prestations définies des régimes sans capitalisation	102,6	93,7
Obligations au titre des avantages du personnel	222,2 \$	212,8 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2021			2020		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	576,9 \$	72,3 \$	649,2 \$	597,2 \$	67,2 \$	664,4 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	28,4	2,4	30,8	30,4	2,1	32,5
Coût financier	20,5	1,1	21,6	18,0	1,1	19,1
Coût des services passés	1,0	(2,8)	(1,8)	—	—	—
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	(0,6)	(1,7)	(2,3)	9,2	0,4	9,6
Hypothèses économiques	72,3	9,1	81,4	(64,3)	0,5	(63,8)
Hypothèses démographiques	—	(1,3)	(1,3)	—	(0,4)	(0,4)
Cotisations salariales	7,4	0,5	7,9	7,2	0,6	7,8
Prestations de retraite versées	(18,9)	(1,4)	(20,3)	(20,8)	(1,5)	(22,3)
Écarts de conversion	—	(3,7)	(3,7)	—	2,3	2,3
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	687,0 \$	74,5 \$	761,5 \$	576,9 \$	72,3 \$	649,2 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	467,8 \$	62,3 \$	530,1 \$	485,3 \$	58,4 \$	543,7 \$
Produits d'intérêt	16,9	1,0	17,9	14,9	0,9	15,8
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans les produits d'intérêt	79,7	6,3	86,0	(40,0)	(0,2)	(40,2)
Cotisations patronales	22,7	1,9	24,6	22,1	2,3	24,4
Cotisations salariales	7,4	0,5	7,9	7,2	0,6	7,8
Prestations de retraite versées	(18,9)	(1,4)	(20,3)	(20,8)	(1,5)	(22,3)
Frais d'administration	(0,9)	(0,2)	(1,1)	(0,9)	(0,2)	(1,1)
Écarts de conversion	—	(3,2)	(3,2)	—	2,0	2,0
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	574,7 \$	67,2 \$	641,9 \$	467,8 \$	62,3 \$	530,1 \$

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes à prestations définies sans capitalisation s'établissent comme suit :

	2021			2020		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	78,0 \$	15,7 \$	93,7 \$	77,2 \$	14,7 \$	91,9 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	3,2	0,6	3,8	3,3	0,6	3,9
Coût financier	2,6	0,2	2,8	2,1	0,2	2,3
Coût des services passés	—	—	—	—	(0,1)	(0,1)
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	—	—	—	7,7	(0,6)	7,1
Hypothèses économiques	7,9	(0,8)	7,1	(7,2)	1,1	(6,1)
Prestations de retraite versées	(3,1)	(0,7)	(3,8)	(2,8)	(0,7)	(3,5)
Regroupements d'entreprises	—	—	—	(2,3)	—	(2,3)
Écarts de conversion	—	(1,0)	(1,0)	—	0,5	0,5
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	88,6 \$	14,0 \$	102,6 \$	78,0 \$	15,7 \$	93,7 \$

Les coûts totaux nets de retraite s'établissent comme suit :

	2021			2020		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	28,4 \$	2,4 \$	30,8 \$	30,4 \$	2,1 \$	32,5 \$
Coût financier	20,5	1,1	21,6	18,0	1,1	19,1
Produits d'intérêt	(16,9)	(1,0)	(17,9)	(14,9)	(0,9)	(15,8)
Coût des services passés	1,0	(2,8)	(1,8)	—	—	—
Frais d'administration	0,9	0,2	1,1	0,9	0,2	1,1
Coûts nets de retraite des régimes par capitalisation	33,9 \$	(0,1) \$	33,8 \$	34,4 \$	2,5 \$	36,9 \$
Régimes sans capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	3,2 \$	0,6 \$	3,8 \$	3,3 \$	0,6 \$	3,9 \$
Coût financier	2,6	0,2	2,8	2,1	0,2	2,3
Coût des services passés	—	—	—	—	(0,1)	(0,1)
Coûts nets de retraite des régimes sans capitalisation	5,8 \$	0,8 \$	6,6 \$	5,4 \$	0,7 \$	6,1 \$
Coûts totaux nets de retraite	39,7 \$	0,7 \$	40,4 \$	39,8 \$	3,2 \$	43,0 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, une charge de retraite de 18,5 millions \$ (15,8 millions \$ en 2020) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 5,5 millions \$ (4,3 millions \$ en 2020) dans les frais de recherche et développement, de 10,2 millions \$ (14,3 millions \$ en 2020) dans les frais de vente, généraux et d'administration et de 6,5 millions \$ (5,6 millions \$ en 2020) dans les charges financières. De plus, un profit net de 1,8 million \$ (néant en 2020) lié au coût des services passés a été comptabilisé dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition. Des coûts de retraite de 1,5 million \$ (3,0 millions \$ en 2020) ont également été inscrits à l'actif.

Les principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2021			2020		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Régimes au Canada						
Fonds d'actions						
Canada	— \$	78,2 \$	78,2 \$	— \$	55,2 \$	55,2 \$
Étranger	—	187,3	187,3	—	165,7	165,7
Fonds d'obligations						
Gouvernement	—	113,0	113,0	—	92,2	92,2
Sociétés	—	104,3	104,3	—	85,2	85,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	11,2	11,2	—	4,3	4,3
Autres	—	80,7	80,7	—	65,2	65,2
Total des régimes au Canada	— \$	574,7 \$	574,7 \$	— \$	467,8 \$	467,8 \$
Régimes à l'étranger						
Rentes assurées	— \$	60,3 \$	60,3 \$	— \$	55,9 \$	55,9 \$
Titres de capitaux propres	2,6	—	2,6	2,4	—	2,4
Titres d'emprunt						
Sociétés	3,7	—	3,7	3,5	—	3,5
Autres	—	0,6	0,6	—	0,5	0,5
Total des régimes à l'étranger	6,3 \$	60,9 \$	67,2 \$	5,9 \$	56,4 \$	62,3 \$
Total des régimes	6,3 \$	635,6 \$	641,9 \$	5,9 \$	524,2 \$	530,1 \$

Aux 31 mars 2021 et 2020, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société.

Les principales hypothèses utilisées (moyenne pondérée) s'établissent comme suit :

	Au Canada		À l'étranger	
	2021	2020	2021	2020
Obligations au titre des prestations aux 31 mars				
Taux d'actualisation	3,32 %	3,96 %	1,06 %	1,46 %
Taux de croissance des salaires	3,65 %	3,66 %	3,01 %	2,92 %
Coûts nets de retraite pour les exercices clos les 31 mars				
Taux d'actualisation	3,96 %	3,33 %	1,46 %	1,64 %
Taux de croissance des salaires	3,66 %	3,66 %	2,92 %	2,92 %

Les hypothèses en matière de mortalité future sont fondées sur des avis actuariels conformément aux statistiques publiées ainsi qu'aux tables de mortalité et à l'expérience dans chaque territoire. Les tables de mortalité utilisées et l'espérance de vie moyenne, en années, pour un participant âgé de 45 ans et un participant âgé de 65 ans s'établissent comme suit :

Au 31 mars 2021 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Retraités canadiens pour le secteur privé	23,5	22,1	25,6	24,3
Pays-Bas	AG2020	23,3	21,4	25,3	23,4
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,1	20,3	26,0	23,8
Royaume-Uni	S2PxA CMI_2020	23,0	22,0	25,2	23,9
États-Unis	Retraités canadiens pour le secteur privé	24,8	23,4	26,3	25,0

Au 31 mars 2020 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Retraités canadiens pour le secteur privé	23,5	22,0	25,6	24,3
Pays-Bas	AG2018	23,9	21,8	25,9	23,7
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,0	20,2	25,9	23,7
Royaume-Uni	S2PxA CMI_2018	23,1	22,0	25,1	22,0
États-Unis	Retraités canadiens pour le secteur privé	24,7	23,3	26,2	24,9

Au 31 mars 2021, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 19 années.

L'incidence d'une variation de 0,25 % des principales hypothèses au 31 mars 2021 sur l'obligation au titre des prestations définies s'établit comme suit :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Taux d'actualisation :					
Hausse	(30,3) \$	(3,8) \$	(2,9) \$	(0,4) \$	(37,4) \$
Baisse	32,5	4,1	3,1	0,5	40,2
Taux de rémunération :					
Hausse	8,3	0,2	0,5	—	9,0
Baisse	(8,5)	(0,2)	(0,5)	—	(9,2)

Du fait de ses régimes à prestations définies, la Société est exposée à divers risques, les plus importants étant l'exposition à la volatilité des actifs, aux variations des rendements obligataires et à l'évolution de l'espérance de vie. Les passifs des régimes sont évalués au moyen d'un taux d'actualisation fondé sur les rendements des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ces rendements de référence, il y a déficit. La baisse des rendements des obligations de sociétés donne lieu à une hausse des passifs des régimes, celle-ci étant néanmoins annulée en partie par la hausse de la valeur du portefeuille obligataire des régimes. Les obligations des régimes sont de fournir des prestations pendant toute la durée de vie des participants; en conséquence, la hausse de l'espérance de vie se traduira par une augmentation des passifs des régimes.

Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des avantages liés aux services futurs. Les cotisations patronales prévues pour le prochain exercice s'établissent comme suit :

	Au Canada	À l'étranger	Total
Cotisations patronales prévues aux régimes par capitalisation	22,3 \$	2,3 \$	24,6 \$
Prestations prévues aux termes des régimes sans capitalisation	3,5	0,7	4,2

NOTE 23 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2021	2020
Produits différés et passifs sur contrat	108,6 \$	104,7 \$
Passifs liés aux paiements fondés sur des actions (note 26)	79,7	35,1
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	11,2	—
Intérêts à payer	19,8	21,1
Autres	26,3	30,2
	245,6 \$	191,1 \$

NOTE 24 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

	2021	2020
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie		
Créances clients	32,6 \$	(39,9) \$
Actifs sur contrat	75,5	(29,9)
Stocks	43,4	(87,5)
Acomptes	2,3	(0,9)
Impôt sur le résultat	(12,0)	8,2
Dettes fournisseurs et charges à payer	(54,0)	53,5
Provisions	27,7	(6,5)
Passifs sur contrat	(165,0)	50,8
	(49,5) \$	(52,2) \$

Information complémentaire :

	2021	2020
Intérêts payés	98,0 \$	108,7 \$
Intérêts reçus	13,2	11,4
Impôt sur le résultat payé	26,4	34,2

NOTE 25 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des actifs financiers comptabilisés à la JVAERG		Total
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2020
Soldes à l'ouverture de l'exercice	225,9 \$	208,9 \$	(33,3) \$	(10,5) \$	0,6 \$	0,6 \$	199,0 \$
Autres éléments du résultat global	(161,4)	17,0	28,1	(22,8)	(1,8)	—	(5,8)
Soldes à la clôture de l'exercice	64,5 \$	225,9 \$	(5,2) \$	(33,3) \$	(1,2) \$	0,6 \$	193,2 \$

NOTE 26 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

La charge liée aux paiements fondés sur des actions s'établit comme suit :

	2021	2020
Régime réglé en instruments de capitaux propres		
Régime d'options sur actions	9,8 \$	5,8 \$
Régimes réglés en trésorerie		
Régime d'actionnariat	10,0	10,3
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	11,4	(2,4)
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	28,6	(10,9)
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	39,3	(2,9)
Total de la charge liée aux paiements fondés sur des actions	99,1 \$	(0,1) \$
Incidence du swap sur actions (note 33)	(45,6)	44,0
Montant inscrit à l'actif	(0,5)	(1,2)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 27)	53,0 \$	42,7 \$

La valeur comptable des passifs liés aux paiements fondés sur des actions s'établit comme suit :

	2021	2020
Régimes réglés en trésorerie		
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	19,7 \$	8,4 \$
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	46,3	24,7
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	36,8	16,2
Total de la valeur comptable des passifs liés aux paiements fondés sur des actions	102,8 \$	49,3 \$
Partie courante	23,1	14,2
Partie non courante (note 23)	79,7 \$	35,1 \$

Régime d'options sur actions

Des options sur actions ordinaires de la Société sont attribuées à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'attribution. Le droit d'exercer toutes les options sur actions devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Les options sur actions doivent être exercées au cours d'une période de sept ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Au 31 mars 2021, 11 205 103 actions ordinaires (11 892 268 en 2020) pouvaient toujours être émises aux termes du régime d'options sur actions.

Les variations des options sur actions en cours s'établissent comme suit :

	2021		2020	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en cours à l'ouverture de l'exercice	6 050 854	24,25 \$	6 504 125	20,41 \$
Attribuées	2 697 713	20,65	1 320 700	34,50
Exercées	(687 165)	17,94	(1 553 846)	17,06
Éteintes	(579 700)	26,28	(196 825)	24,17
Échues	(4 800)	11,02	(23 300)	10,06
Options sur actions en cours à la clôture de l'exercice	7 476 902	23,39 \$	6 050 854	24,25 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 934 364	21,66 \$	2 187 379	19,05 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions exercées s'est établi à 30,19 \$ (34,77 \$ en 2020).

Au 31 mars 2021, les informations sommaires sur les options sur actions émises et en cours s'établissaient comme suit :

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 14,61 \$ à 16,15 \$	1 201 885	1,80	15,80 \$	1 201 885	15,80 \$
De 20,24 \$ à 22,26 \$	3 735 679	5,13	21,12	864 229	22,13
De 22,31 \$ à 34,98 \$	2 539 338	4,64	30,31	868 250	29,29
Total	7 476 902	4,43	23,39 \$	2 934 364	21,66 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions attribuées s'est établi à 5,22 \$ (4,98 \$ en 2020).

Les hypothèses qui ont servi aux calculs de la juste valeur des options sur actions à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes s'établissent comme suit :

	2021	2020
Prix des actions ordinaires	21,48 \$	33,94 \$
Prix d'exercice	20,65 \$	34,50 \$
Rendement de l'action	2,01 %	1,18 %
Volatilité prévue	35,22 %	19,70 %
Taux d'intérêt sans risque	0,36 %	1,48 %
Durée prévue des options sur actions	4 ans	4 ans

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du prix moyen historique des actions ordinaires par rapport à la durée prévue des options sur actions.

Régime d'actionariat

Les salariés de la Société et de ses filiales participantes peuvent acheter des actions ordinaires par voie de retenues salariales régulières. La Société verse une cotisation de 1 \$ pour chaque tranche de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Les cotisations des salariés et de la Société sont confiées à un administrateur de régime indépendant qui achète des actions ordinaires sur le marché pour le compte des salariés.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)

Les administrateurs qui ne sont pas des salariés et qui détiennent moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis de la Société reçoivent le montant qui leur est dû à titre d'acompte sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Un administrateur qui n'est pas un salarié et qui détient au moins les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis peut également choisir de prendre part au régime de DDVA à hauteur d'une partie ou de la totalité de l'acompte qu'il doit recevoir. Ce montant est converti en DDVA en fonction du prix de l'action ordinaire à la TSX à la date où l'acompte devient payable à l'administrateur qui n'est pas salarié.

Chaque année, certains dirigeants peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de leur paiement d'intéressement à court terme vers le régime de DDVA. Le paiement d'intéressement à court terme différé est converti en DDVA en fonction du prix moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement.

Les DDVA donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture des actions ordinaires à la TSX à la date de règlement ou, dans certains cas, au prix moyen pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement. Les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DDVA supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

L'acquisition des DDVA est immédiate, et ceux-ci sont réglés à la cessation d'emploi ou du mandat d'administrateur.

Les variations des DDVA en cours s'établissent comme suit :

	2021	2020
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	469 835	523 470
Attribués	81 980	79 196
Rachetés	(1 073)	(140 251)
Dividendes versés sous forme de DDVA	—	7 420
DDVA acquis et en cours à la clôture de l'exercice	550 742	469 835

Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)

Des droits à valeurs d'actions de négociation restreinte (DNR) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DNR donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture moyen à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DNR sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DNR en cours s'établissent comme suit :

	2021	2020
DNR en cours à l'ouverture de l'exercice	1 490 603	1 570 063
Attribués	246 249	149 477
Annulés	(42 264)	(16 207)
Rachetés	(264 064)	(228 928)
Dividendes versés sous forme de DNR	—	16 198
DNR en cours à la clôture de l'exercice	1 430 524	1 490 603
DNR acquis à la clôture de l'exercice	1 295 233	1 391 195

Au 31 mars 2021, les DNR acquis et en cours comprenaient 943 250 DNR attribués aux termes du régime antérieur (1 044 359 en 2020), lesquels sont réglés à la cessation d'emploi. Aux termes du régime antérieur, les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DNR supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)

Des droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DVAP donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix moyen de clôture des actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, multiplié par un facteur de l'ordre de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte de critères de performance définis aux termes du régime, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DVAP sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DVAP en cours s'établissent comme suit :

	2021	2020
DVAP en cours à l'ouverture de l'exercice	976 873	1 141 200
Attribués	585 162	730 352
Annulés	(41 266)	(41 991)
Rachetés	(700 680)	(852 688)
DVAP en cours à la clôture de l'exercice	820 089	976 873
DVAP acquis à la clôture de l'exercice	649 449	758 209

NOTE 27 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisé en résultat net s'établit comme suit :

	2021	2020
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	1 095,9 \$	1 218,6 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 26)	53,0	42,7
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies (note 22)	38,9	40,0
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à cotisations définies	17,9	19,2
Indemnités de cessation d'emploi	43,9	4,4
Total de la rémunération du personnel	1 249,6 \$	1 324,9 \$

NOTE 28 – PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

La comptabilisation de la participation gouvernementale, autre que celle provenant des programmes d'aide gouvernementale liés à la COVID-19, s'établit comme suit :

	2021	2020
Portée au crédit des actifs non financiers	11,7 \$	15,6 \$
Portée au crédit du résultat net	20,2	18,0
	31,9 \$	33,6 \$

Programmes d'aide gouvernementale COVID-19

Dans le monde entier, les gouvernements ont réagi à la pandémie de COVID-19 en mettant en place un éventail de mesures d'assouplissement financières et de programmes d'aide pour les entreprises et les employés touchés. Les programmes d'aide publique qui répondent à la définition d'une subvention publique ont été comptabilisés selon les dispositions particulières d'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*.

La Société s'est prévaluée des programmes d'aide gouvernementale offerts dans les pays où elle exerce des activités. Le 11 avril 2020, la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a été promulguée au Canada, laquelle vise à aider les entreprises canadiennes à maintenir en poste leurs employés et à faire face aux défis liés à la pandémie de COVID-19. La Société était admissible à la SSUC tout au long de l'exercice clos le 31 mars 2021, ce qui lui a permis de rappeler les employés précédemment mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Les subventions salariales ont été transférées directement aux employés selon l'objectif des programmes de subvention et la façon dont ils ont été conçus dans certains pays, ou les montants ont été compensés par les coûts accrus que la Société a engagés pour révoquer certaines des mesures de initiales réduction des coûts, incluant l'élimination des réductions de salaires et le rappel des employés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, l'aide publique relative aux programmes d'aide COVID-19 adoptés, principalement accordée sous forme de remboursement de salaires, a totalisé 160,5 millions \$, dont 33,1 millions \$ ont été portés au crédit des actifs non financiers et 127,4 millions \$ ont été portés au crédit du résultat net. Le gouvernement du Canada a proposé de prolonger le programme de SSUC jusqu'en septembre 2021, bien que la poursuite de notre participation au programme soit soumise aux critères d'admissibilité et aux conditions du programme.

Nouvelles ententes de participation financière

Le 14 septembre 2020, la Société a conclu un nouvel accord de participation financière avec Investissement Québec (IQ). En vertu de cet accord, IQ a accepté d'investir jusqu'à 30,0 millions \$ dans des contributions remboursables sur des dépenses admissibles relatives aux programmes de R-D du secteur Santé.

En mars 2021, la Société et d'autres partenaires dans l'industrie ont conclu un nouvel accord de participation financière avec le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du projet de l'aéronef de demain. Le projet portera sur l'accélération du développement de technologies, la transformation numérique et de connaissances pour l'avancement des aéronefs de l'avenir, notamment ceux à propulsion hybride électrique, et la mise en œuvre de services associés. Le gouvernement du Québec s'est engagé à fournir un apport pouvant correspondre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles engagées par CAE jusqu'à la fin de l'exercice 2022, et pouvant atteindre un maximum de 10 millions \$ sous forme de subventions non remboursables.

NOTE 29 – DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT de la Société, par secteur opérationnel, s'établit comme suit :

	Solutions de formation pour l'aviation civile	Défense et sécurité	Santé	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	630,6 \$	290,8 \$	146,3 \$	1 067,7 \$
Regroupements d'entreprises (note 4)	19,2	—	0,9	20,1
Pertes de valeur	—	—	(37,5)	(37,5)
Écarts de conversion	17,5	9,9	7,6	35,0
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	667,3 \$	300,7 \$	117,3 \$	1 085,3 \$
Regroupements d'entreprises (note 4)	169,0	—	—	169,0
Écarts de conversion	(47,1)	(21,4)	(12,6)	(81,1)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	789,2 \$	279,3 \$	104,7 \$	1 173,2 \$

Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou à un niveau inférieur.

La Société a effectué un test de dépréciation annuel du goodwill au quatrième trimestre de l'exercice 2021. La Société a établi la valeur recouvrable des UGT Solutions de formation pour l'aviation civile, Défense et sécurité et Santé en s'appuyant sur la juste valeur déduction faite des coûts de disposition. La valeur recouvrable de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société approuvé par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société sont fondés sur les attentes de la direction quant à la croissance du marché, les rapports et tendances sectoriels et la performance passée. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces taux de croissance sont cohérents avec les prévisions faites dans des rapports portant spécifiquement sur le secteur d'activité de chaque UGT. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur recouvrable reflètent les risques propres à chaque UGT et la conjoncture de marché et vont de 8,0 % à 13,0 %.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, la valeur recouvrable estimée était supérieure à la valeur comptable totale des UGT. En conséquence, aucune perte de valeur n'a été relevée.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société avait comptabilisé une perte de valeur de 37,5 millions \$ liée au goodwill de l'UGT Santé. La perte de valeur se fondait sur les conditions économiques générales au moment du test, qui s'étaient répercutées de façon négative sur le taux d'actualisation utilisé de même que sur les projections des flux de trésorerie de l'UGT Santé.

Les variations des hypothèses et estimations de la Société, en particulier celles ayant trait aux taux de croissance prévus entrant dans ses projections des flux de trésorerie et au taux d'actualisation, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation ou une diminution de 1 % du taux de croissance n'aurait donné lieu à aucune perte de valeur.

NOTE 30 – ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

La Société est régulièrement assujettie à des vérifications de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les autorités ne soient pas en accord avec les positions et conclusions adoptées par la Société dans ses déclarations déposées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, la Société a reçu un avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada contestant le traitement des sommes reçues dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (programme ISAD). Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Société, puisque la Société a l'intention de défendre avec vigueur sa position et croit qu'elle dispose de motifs solides pour ce faire. Bien que l'issue ne puisse être prédite avec certitude, la Société ne croit pas que le règlement de cet avis pourrait avoir des répercussions financières négatives importantes.

Engagements

Les échéances des engagements d'achat contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs s'établissent comme suit :

	2021	2020
Dans moins de un an	195,9 \$	204,7 \$
Dans un an à cinq ans	92,8	35,1
Total des engagements d'achat contractuels	288,7 \$	239,8 \$

NOTE 31 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des données de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer ainsi que des passifs au titre des reçus de souscription se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- iii) La juste valeur des placements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- iv) La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- v) La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- vi) La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix sur des marchés inactifs) ou indirectement (comme cotés pour des actifs ou des passifs semblables);

Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble. Les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit :

	Niveau	2021		2020	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		Total	Total	Total	Total
Actifs (passifs) financiers évalués à la JVRN					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	926,1 \$	926,1 \$	946,5 \$	946,5 \$
Liquidités soumises à restrictions	Niveau 1	11,4	11,4	12,4	12,4
Dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription	Niveau 2	700,1	700,1	—	—
Swaps sur actions	Niveau 2	(0,6)	(0,6)	(55,5)	(55,5)
Contrats de change à terme	Niveau 2	7,5	7,5	(7,2)	(7,2)
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Niveau 3	(11,2)	(11,2)	—	—
Actifs (passifs) dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture					
Swaps de devises et de taux d'intérêt	Niveau 2	5,1	5,1	(0,3)	(0,3)
Contrats de change à terme	Niveau 2	16,5	16,5	(31,6)	(31,6)
Actifs (passifs) financiers évalués au coût amorti					
Créances clients ¹⁾	Niveau 2	478,7	478,7	514,5	514,5
Investissement dans des contrats de location-financement	Niveau 2	128,5	141,0	155,0	183,2
Acomptes à un placement de portefeuille	Niveau 2	11,1	11,1	29,7	29,7
Autres actifs ²⁾	Niveau 2	28,6	29,0	22,1	20,5
Dettes fournisseurs et charges à payer ³⁾	Niveau 2	(674,9)	(674,9)	(709,1)	(709,1)
Passifs au titre des reçus de souscription	Niveau 2	(714,1)	(714,1)	—	—
Total de la dette à long terme ⁴⁾	Niveau 2	(2 010,9)	(2 216,3)	(2 830,6)	(2 960,4)
Autres passifs non courants ⁵⁾	Niveau 2	(174,2)	(187,4)	(182,0)	(167,9)
Actifs financiers évalués à la JVAERG					
Placements en instruments de capitaux propres	Niveau 3	1,5	1,5	3,3	3,3
		(1 270,8) \$	(1 476,5) \$	(2 132,8) \$	(2 221,9) \$

¹⁾ Comprend les créances clients, les créances clients non facturées et d'autres montants à recevoir.

²⁾ Comprend les créances non courantes et certains autres actifs non courants.

³⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et les obligations courantes relatives aux redevances.

⁴⁾ Compte non tenu des obligations locatives. La valeur comptable de la dette à long terme exclut les coûts de transaction.

⁵⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

Les variations des instruments financiers de niveau 3 s'établissent comme suit :

Solde au 31 mars 2020	3,3 \$
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 4)	(11,5)
Total des pertes réalisées et latentes incluses dans les autres éléments du résultat global	(1,8)
Total des profits réalisés et latents inclus dans le résultat net	0,3
Solde au 31 mars 2021	(9,7) \$

NOTE 32 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

Les priorités de la Société en matière de répartition du capital demeurent centrées principalement sur les objectifs suivants :

- i) Investir dans de très bonnes occasions de croissance durables;
- ii) Maintenir une position financière robuste conforme au profil d'investissement de qualité de la Société;
- iii) Offrir aux actionnaires un rendement du capital investi à court terme.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, utiliser des liquidités pour réduire la dette ou racheter des actions.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme de la dette nette et du total des capitaux propres. La dette nette représente le total de la dette, y compris la partie courante (telle qu'elle figure à l'état consolidé de la situation financière, incluant la dette sans recours) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

	2021	2020
Total de la dette à long terme (note 21)	2 351,5 \$	3 312,2 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(926,1)	(946,5)
Dette nette	1 425,4 \$	2 365,7 \$
Capitaux propres	3 212,8	2 578,3
Total de la dette nette et des capitaux propres	4 638,2 \$	4 944,0 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	31:69	48:52

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital.

NOTE 33 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal des activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les créances clients de la Société ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (programme d'achat de créances). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables. Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la totalité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 12 et 31 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Au 31 mars 2021, l'exposition au risque de crédit et les provisions pour pertes de crédit à l'égard des créances clients et des actifs sur contrat, par secteur, s'établissaient comme suit :

	Solutions de formation pour l'aviation civile	Défense et sécurité	Santé	Montants non affectés à un secteur	Total
Créances clients, montant brut	297,1 \$	178,3 \$	62,4 \$	15,2 \$	553,0 \$
Actifs sur contrat, montant brut	53,6	406,1	2,2	—	461,9
Total	350,7 \$	584,4 \$	64,6 \$	15,2 \$	1 014,9 \$
Provisions pour pertes de crédit	(32,8) \$	(0,2) \$	(1,4) \$	— \$	(34,4) \$
En %	9,4 %	— %	2,2 %	— %	3,4 %

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats de tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, des besoins en fonds de roulement, de la conformité aux clauses restrictives financières et du financement des engagements financiers. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. En outre, la Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue d'optimiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à des facilités de crédit renouvelables de 500,0 millions \$ et de 850,0 millions \$ US (850,0 millions \$ US en 2020). De plus, la Société a conclu des ententes visant la vente de ses droits sur certaines créances clients (programme d'achat de créances). Le 19 mai 2020, la Société a conclu une entente visant à porter de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de son programme d'achat de créances. Au 31 mars 2021, la valeur comptable des créances clients initialement vendues à une institution financière dans le cadre du programme d'achat de créances totalisait l'équivalent de 298,8 millions dollars canadiens (333,1 millions \$ en 2020), dont une tranche de 26,4 millions \$ (38,8 millions \$ en 2020), qui correspond à la participation conservée de la Société, demeure dans les créances clients, un montant correspondant étant inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs de la Société, à l'exception des passifs au titre des reçus de souscription, d'après les flux de trésorerie contractuels prévus en fonction des dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

Au 31 mars 2021	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	674,9 \$	674,9 \$	674,9 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾	2 358,0	2 954,5	291,4	238,1	230,0	320,0	151,7	1 723,3
Autres passifs non courants ³⁾	185,4	376,3	—	29,3	41,0	31,1	30,7	244,2
	3 218,3 \$	4 005,7 \$	966,3 \$	267,4 \$	271,0 \$	351,1 \$	182,4 \$	1 967,5 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁴⁾	(24,0) \$							
Sorties de fonds		2 449,7 \$	2 157,6 \$	233,0 \$	49,8 \$	9,3 \$	— \$	— \$
Rentrées de fonds		(2 475,3)	(2 175,6)	(238,8)	(51,3)	(9,6)	—	—
Swaps de devises et de taux d'intérêt	(5,1)	(3,9)	(1,2)	(1,2)	(0,9)	(0,3)	(0,2)	(0,1)
Swaps sur actions	0,6	0,6	0,6	—	—	—	—	—
	(28,5) \$	(28,9) \$	(18,6) \$	(7,0) \$	(2,4) \$	(0,6) \$	(0,2) \$	(0,1) \$
	3 189,8 \$	3 976,8 \$	947,7 \$	260,4 \$	268,6 \$	350,5 \$	182,2 \$	1 967,4 \$
Au 31 mars 2020								
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	709,1 \$	709,1 \$	709,1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾	3 305,2	4 319,8	296,5	555,1	564,8	383,4	340,1	2 179,9
Autres passifs non courants ³⁾	182,0	397,8	0,7	49,8	31,2	32,1	32,4	251,6
	4 196,3 \$	5 426,7 \$	1 006,3 \$	604,9 \$	596,0 \$	415,5 \$	372,5 \$	2 431,5 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁴⁾	38,8 \$							
Sorties de fonds		1 862,5 \$	1 636,1 \$	171,0 \$	42,4 \$	9,2 \$	3,8 \$	— \$
Rentrées de fonds		(1 822,8)	(1 606,6)	(164,8)	(39,4)	(8,5)	(3,5)	—
Swaps de devises et de taux d'intérêt	0,3	(6,3)	7,8	(4,0)	(3,9)	(3,0)	(2,2)	(1,0)
Swaps sur actions	55,5	55,5	55,5	—	—	—	—	—
	94,6 \$	88,9 \$	92,8 \$	2,2 \$	(0,9) \$	(2,3) \$	(1,9) \$	(1,0) \$
	4 290,9 \$	5 515,6 \$	1 099,1 \$	607,1 \$	595,1 \$	413,2 \$	370,6 \$	2 430,5 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital contractuels liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et d'autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère le risque de change en s'assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, contrats de vente et activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères, y compris des engagements fermes visant l'acquisition d'une entreprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comme l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris (note 5).

Les contrats de change à terme en cours s'établissent comme suit :

Monnaies (vente/achat)	2021		2020	
	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen
\$ US/\$ CA				
Moins de 1 an	530,9 \$	0,77	833,7 \$	0,74
De 1 an à 3 ans	127,4	0,77	176,4	0,76
De 3 à 5 ans	20,5	0,78	13,0	0,77
€/ \$ CA				
Moins de 1 an	88,4	1,54	180,5	0,64
De 1 an à 3 ans	95,2	1,57	12,3	0,60
£/\$ CA				
Moins de 1 an	52,7	0,57	71,5	0,59
De 1 an à 3 ans	11,5	0,58	0,2	0,60
\$ CA/\$ US				
Moins de 1 an	1 224,7	1,27	289,7	1,36
De 1 an à 3 ans	31,0	1,37	23,7	1,32
Autres monnaies				
Moins de 1 an	260,8	s. o.	247,5	s. o.
De 1 an à 3 ans	1,5	s. o.	0,8	s. o.
De 3 à 5 ans	5,0	s. o.	13,2	s. o.
Total	2 449,6 \$		1 862,5 \$	

¹⁾ Les taux de change à la clôture des périodes respectives ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les AERG d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

	\$ US		€		£	
	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG
2021	7,9 \$	28,9 \$	4,6 \$	(3,8) \$	(0,5) \$	(0,7) \$
2020	4,8	(19,6)	(0,5)	(3,1)	0,2	(0,4)

Un affaiblissement de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les AERG.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a des dettes à taux variable sous forme de ses facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2021, 94 % (74 % en 2020) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer un appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une baisse de 1,7 million \$ (5,7 millions \$ en 2020) du résultat net et n'aurait eu aucune incidence (néant en 2020) sur les AERG de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence inverse sur le résultat net.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions visées par les régimes de droits différés à la valeur des actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP). Aux termes de ces swaps, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût des régimes de DDVA, de DNR et de DVAP. Au 31 mars 2021, les contrats de swap sur actions visaient 2 500 000 actions ordinaires (2 800 000 en 2020) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2021, la Société a désigné une partie des billets de premier rang non garantis et emprunts à terme qu'elle détenait, dont la valeur totalisait 862,8 millions \$ US (862,8 millions \$ US en 2020), ainsi qu'une partie de ses obligations locatives totalisant 23,9 millions \$ US (48,1 millions \$ US en 2020), comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2021, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 196,2 millions \$ (189,6 millions \$ en 2020) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. Ces garanties sont émises en vertu des facilités de crédit renouvelables et aux termes des garanties-cautions de bonne fin.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements échelonnés que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à une opération de vente et de cession-bail, et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

	2021	2020
Garanties de restitution d'acompte	41,0 \$	36,0 \$
Cautions de bonne exécution	46,4	44,0
Obligations au titre de contrats de location simple	30,1	37,1
Obligations financières	70,3	63,0
Autres	8,4	9,5
	196,2 \$	189,6 \$

Indemnisations

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité.

La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 34 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société s'établissent comme suit :

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2021	Participation en % 2020
CAE Academia de Aviacion (Espana) S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services plc	Royaume-Uni	76,5 %	76,5 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Services Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru S.A.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Bangkok Co., Ltd.	Thaïlande	100,0 %	— %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn. Bhd.	Brunei	60,0 %	60,0 %
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Hong Kong Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Oslo AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Stockholm AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE CFT B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Colombia Flight Training S.A.S.	Colombie	100,0 %	100,0 %
CAE Crewing Services Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
CAE El Salvador Flight Training S.A. de C.V.	Salvador	99,5 %	99,5 %
CAE Engineering Korlatolt Felelossegu Tarsasag	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE Entrenamiento de Vuelo Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE GAH Aviation Technology Services Co Ltd	Chine	80,0 %	80,0 %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Investments SARL	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Kuala Lumpur Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition, S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Maritime Middle East LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Middle East L.L.C.	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Military Aviation Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE New Zealand Pty Limited	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oslo - Aviation Academy AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2021	Participation en % 2020
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Netherlands B.V.	Pays-Bas	100,0 %	— %
CAE Training & Services Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE TSP Inc.	Canada	100,0 %	— %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE USA Mission Solutions Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Vietnam Limited Liability Company	Vietnam	100,0 %	100,0 %
Flight Training Device (Mauritius) Ltd.	Île Maurice	100,0 %	100,0 %
Logitude OY	Finlande	100,0 %	100,0 %
Merlot Aero Limited	Nouvelle-Zélande	100,0 %	— %
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Engineering Services Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation (UK) Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Interim Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Pelesys Aviation Maintenance Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Pelesys Learning Systems Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.S.)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %

Participations dans des coentreprises mises en équivalence :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2021	Participation en % 2020
Aviation Training Northeast Asia B.V.	Pays-Bas	50,0 %	50,0 %
CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd. CAE-LIDER Training do Brasil Ltda.	Corée	50,0 %	50,0 %
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd.	Brésil	50,0 %	50,0 %
CAE Middle East Pilot Services LLC	Australie	50,0 %	50,0 %
CAE Simulation Training Private Limited	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Embraer CAE Training Services, LLC	Inde	50,0 %	50,0 %
Emirates-CAE Flight Training LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Flight Training Alliance GmbH	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
HATSOFF Helicopter Training Private Limited	Allemagne	50,0 %	50,0 %
Helicopter Training Media International GmbH HFTS	Inde	50,0 %	50,0 %
Helicopter Flight Training Services GmbH JAL CAE	Allemagne	50,0 %	50,0 %
Flight Training Co. Ltd.	Allemagne	25,0 %	25,0 %
Leonardo CAE Advanced Jet Training S.r.l.	Japon	50,0 %	50,0 %
National Flying Training Institute Private Limited	Italie	50,0 %	— %
Pegasus Ucus Egitim Merkezi A.S.	Inde	51,0 %	51,0 %
	Turquie	49,9 %	49,9 %

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2021	Participation en % 2020
Philippine Academy for Aviation Training, Inc.	Philippines	40,0 %	40,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	50,0 %	50,0 %
SIMCOM Holdings, Inc.	États-Unis	50,0 %	50,0 %
Singapore CAE Flight Training Pte Ltd.	Singapour	50,0 %	50,0 %
TRU Flight Training Iceland ehf	Islande	33,3 %	— %
Xebec Government Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %

Lorsque la quote-part revenant à la Société des pertes d'une coentreprise est égale ou supérieure à sa participation dans les coentreprises, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf si elle engagera des obligations ou fera des paiements au nom des coentreprises. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la quote-part non comptabilisée revenant à la Société des bénéficiaires des coentreprises s'est établie à 2,2 millions \$ (pertes de 3,3 millions \$ en 2020). La quote-part non comptabilisée cumulative des pertes de ces coentreprises totalisait 13,8 millions \$ au 31 mars 2021 (16,0 millions \$ en 2020). La quote-part non comptabilisée cumulative de la perte globale de ces coentreprises totalisait 13,1 millions \$ (16,1 millions \$ en 2020).

Coentreprise avec Leonardo

Le 29 mars 2021, la Société a acquis une participation de 50 % dans Leonardo CAE Advanced Jet Training Srl pour une contrepartie en trésorerie de 18,7 millions \$. Cette coentreprise soutiendra les activités de l'École internationale de formation au pilotage en Italie, fournissant une formation complète initiale aux pilotes de chasse de l'armée de l'air italienne et aux clients étrangers. La coentreprise fournira des services de formation et de soutien, y compris la maintenance et l'exploitation complètes de l'aéronef M-346 et de son système de formation au sol, ainsi que l'exploitation des installations de l'École internationale de formation au pilotage.

Partenariat avec Directional Aviation Capital

Le 4 novembre 2019, la Société a conclu un partenariat stratégique avec Directional Aviation Capital (DAC), comprenant une entente exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires d'une durée de 15 ans avec des entreprises affiliées de DAC et l'acquisition d'une participation de 50 % dans SIMCOM Holdings inc., pour une contrepartie en trésorerie de 113,5 millions \$ (86,3 millions \$ US). La Société a obtenu le contrôle conjoint de SIMCOM, et, par conséquent, la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. SIMCOM opère des simulateurs et des dispositifs d'entraînement au vol représentant une variété d'appareils y compris des jets, des turbopropulseurs et des avions à pistons et son siège social est situé à Orlando, en Floride.

Tant que l'entente exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires d'une durée de 15 ans sera en vigueur, les exploitants d'avions d'affaires affiliés à DAC, dont Flexjet, Flight Options, Flairjet, Sirio, Nextant Aerospace et Corporate Wings, confieront exclusivement tous leurs besoins de formation à SIMCOM et à CAE.

NOTE 35 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les soldes en cours de la Société auprès de participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2021	2020
Créances clients (note 12)	33,3 \$	51,2 \$
Actifs sur contrat	14,3	38,5
Autres actifs non courants	26,4	25,6
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 19)	5,8	5,7
Passifs sur contrat	22,0	28,8
Autres passifs non courants	1,5	1,7

Les transactions de la Société avec des participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2021	2020
Produits des activités ordinaires	129,2 \$	166,0 \$
Achats	2,8	2,5
Autres produits	1,4	1,5

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés s'établit comme suit :

	2021	2020
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	6,5 \$	6,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	1,6	2,5
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	24,8	(8,8)
	32,9 \$	0,2 \$

Conseil d'administration et direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Margaret S. (Peg) Billson ^{1, 3*}

Administratrice de sociétés
Albuquerque (Nouveau Mexique)

L'honorable Michael M. Fortier ^{1*}

Vice-président du conseil
RBC Marchés des capitaux
Ville de Mont-Royal (Québec)

Marianne Harrison ^{2*, 3}

Présidente et chef de la direction
John Hancock Life Insurance Company
Boston (Massachusetts)

Alan N. MacGibbon ^{1, 2}

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Mary Lou Maher ^{1, 2}

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario)

L'honorable John P. Manley

Président du conseil d'administration,
CAE inc. et conseiller d'affaires principal,
Bennett Jones LLP
Ottawa (Ontario)

François Olivier ^{2, 3}

Président et chef de la direction
Transcontinental inc.
Montréal (Québec)

Marc Parent, C. M.

Président et chef de la direction
CAE inc.
Montréal (Québec)

Gén. David G. Perkins, USA (ret.) ²

Administrateur de sociétés
Jackson (New Hampshire)

Michael E. Roach ^{2, 3}

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Andrew J. Stevens ^{1, 3}

Administrateur de sociétés
Cheltenham (Gloucestershire,
Royaume-Uni)

DIRECTION

L'honorable John P. Manley

Président du conseil d'administration

Marc Parent, C. M.

Président et chef de la direction

Sonya Branco

Vice-présidente exécutive, Finances et
chef de la direction financière

Nick Leontidis

Président de groupe
Solutions de formation pour l'aviation
civile

Daniel Gelston

Président de groupe
Défense et sécurité

Mark Hounsell

Chef des affaires juridiques et
de la conformité, et secrétaire

Constantino Malatesta

Vice-président et contrôleur

Mario Pizzolongo

Trésorier

¹ Membre du comité des ressources humaines

² Membre du comité de vérification

³ Membre du comité de gouvernance d'entreprise

(*) Indique le président du comité

Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CAE ».

COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
www.computershare.com

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits, domiciliés au Canada ou au Royaume-Uni, qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces, peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada ou sur notre site web :
www.cae.com/dividende

DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.
www.cae.com/dividende

ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier en placements.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur notre site Web à www.cae.com. On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs.

Relations avec les investisseurs

CAE inc.
8585, ch. de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6
Tél. : 1-866-999-6223
investisseurs@cae.com

English version

If you would like an English version of this Financial Report, please address your request to investor.relations@cae.com.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2021

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 11 août 2021 à 11 h (HE) par webdiffusion en direct à l'adresse <https://www.cae.com/fr/investisseurs/>.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Montréal (Québec)

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce et/ou marques déposées de CAE inc. et/ou de ses sociétés affiliées comprennent, entre autres, CAE, CAE Medallion-6000, CAE Simfinity, CAE Santé, CAE Fidelis Lucina, CAE Vimedix AR, CAE Juno, CAE Lucina AR, CAE Luna, CAE Ares, CAE Ares AR, CAE Rise, CAE Vivo, CAE Dynamic Synthetic Environment (DSE), Série CAE 7000XR, Série CAE 3000, FTD Série CAE 600XR, CAE Trax Academy, CAE Sprint Virtual Reality et CAE Air1. Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur. Tous droits réservés.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE (www.cae.com) ou sur demande auprès du secrétaire général :

- Chartes du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration;
 - Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction;
 - Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil;
 - Directives sur la régie de la Société.
- CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique en général, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, les marchés potentiels estimatifs, les énoncés relatifs à notre projet d'acquisition de la division Formation militaire de L3 Harris Technologies (« **L3H MT** »), l'attrait de l'acquisition de L3H MT d'un point de vue financier et l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les attentes concernant les économies de coûts et les synergies prévues, la solidité, la complémentarité et la compatibilité de l'acquisition de L3H MT avec nos activités et nos équipes existantes, les autres avantages prévus de l'acquisition de L3H MT et leur incidence sur notre croissance future, nos résultats d'exploitation, notre rendement, nos activités, nos projets et nos occasions, nos perspectives commerciales, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques et notre position de chef de file dans nos marchés ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des verbes comme croire, compter que, s'attendre à, prévoir, envisager, continuer de, estimer, pouvoir, vouloir, devoir, stratégie, futur et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment les risques liés à la pandémie de COVID-19, comme la santé et la sécurité, la réduction et l'interruption d'activités, la conjoncture économique mondiale, le détournement de l'attention de la direction, l'intensification des risques liés aux TI, les risques de liquidité et de crédit, les risques liés à l'industrie, comme la concurrence, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les programmes de défense et de sécurité financés par l'État, les contraintes du secteur de l'aviation civile, les questions liées à la réglementation, les catastrophes naturelles ou autres, les lois et règlements environnementaux, les changements climatiques, des risques propres à CAE, comme l'évolution des normes et l'innovation technologique, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, nos estimations de la taille de nos marchés potentiels et de nos occasions sur les marchés qui pourraient se révéler inexacts, les activités de R-D, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, le carnet de commandes, l'approvisionnement et le rapport de force des fabricants d'équipement d'origine (OEM), l'intégration des produits et la gestion des programmes, la protection des droits de notre propriété intellectuelle et de notre marque, l'accès à la propriété intellectuelle de tiers, la perte de personnel clé, les relations de travail, les risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnités, de demandes de garantie ou d'autres requêtes sur les produits, le risque d'atteinte à la réputation, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, le statut d'émetteur privé étranger, l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités, le rendement continu du capital investi pour les actionnaires, les technologies de l'information et la cybersécurité, notre dépendance envers la technologie et les tiers fournisseurs, la confidentialité des données; des risques liés au marché, comme les écarts de change, la disponibilité du capital, les ventes d'actions ordinaires additionnelles, le cours et la volatilité de nos actions ordinaires, le risque de crédit, le risque de dépréciation, la capitalisation des régimes de retraite, le fait de faire des affaires à l'étranger, l'incertitude géopolitique, les lois anticorruption, les questions fiscales et les risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou désinvestissement, comme les risques que nous ne gérons pas adéquatement notre croissance, les risques liés à l'acquisition de L3H MT, y compris l'intégration des activités de L3H MT, les retards possibles dans la réalisation des avantages et des synergies de coûts anticipés, ou l'incapacité de les réaliser, le maintien de la dépendance envers L3Harris Technologies après la réalisation de l'acquisition, les retards possibles ou l'échec dans la réalisation de l'acquisition, l'obtention des approbations réglementaires applicables et la satisfaction des conditions de clôture de l'acquisition, le risque de change et l'exposition du prix d'achat au risque de change, les passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition, la dépendance aux informations fournies par L3Harris Technologies, CAE ou L3H MT étant négativement affectée pendant le processus d'acquisition, les dispositions sur les changements de contrôle et autres dispositions semblables et frais, les coûts d'acquisition et d'intégration imprévus, l'endettement accru de CAE après la clôture de l'acquisition et les risques liés à l'exploitation de L3H MT après l'acquisition, y compris le fait que la société issue du regroupement continuera à faire face aux mêmes risques auxquels CAE est actuellement confrontée, en plus des

risques accrus liés à l'augmentation des activités du secteur Défense, à la dépendance à l'égard des contrats du gouvernement américain pour une part importante des produits, contrats qui ne sont souvent que partiellement financés, qui peuvent faire l'objet d'une résiliation immédiate et qui sont fortement réglementés et audités, au déficit budgétaire et à la dette nationale du gouvernement américain, aux contrats à prix fixe, à la capacité d'obtenir avec succès des licences d'exportation, à la dépendance envers les sous-traitants, à la conjoncture économique incertaine dans les marchés de L3H MT, aux enquêtes gouvernementales et aux risques de responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par une indemnité ou une assurance. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la performance ou les résultats de CAE ou de L3H MT. La réalisation de l'acquisition de L3H MT est assujettie aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, aux approbations réglementaires, et rien ne garantit que l'acquisition de L3H MT sera réalisée. Rien ne garantit non plus, si l'acquisition de L3H MT est réalisée, que les avantages stratégiques et financiers qui devraient découler de l'acquisition de L3H MT se concrétiseront. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la section *Risques et incertitudes liés à nos activités* du rapport de gestion. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion pourrait être exacerbé par le prolongement de la pandémie de COVID-19 et avoir une incidence défavorable plus marquée sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de CAE. En conséquence, les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.

De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : les répercussions négatives prévues de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et/ou notre situation financière, y compris l'effet escompté des mesures d'atténuation mises en oeuvre à la suite de la pandémie de COVID-19 et le moment et le degré d'assouplissement des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale liées à la COVID-19, la conjoncture de marché, la réceptivité des clients envers les solutions de formation et de soutien opérationnel de CAE, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes annuelles prévues et des autres avantages escomptés des récentes initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir l'exposition aux risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur nos facilités de crédit renouvelables, du solde disponible dans le cadre de notre programme d'achat de créances, de nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès continu au financement par emprunt de façon suffisante pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, la satisfaction de toutes les conditions de clôture de l'acquisition de L3H MT, y compris l'obtention de toutes les approbations réglementaires en temps opportun et à des conditions acceptables pour CAE, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, à réaliser des synergies et à maintenir notre position sur le marché à la suite de l'exécution réussie des plans d'intégration liés à l'acquisition de L3H MT, notre capacité à achever par ailleurs l'intégration de l'entreprise L3H MT acquise dans les délais prévus et selon les coûts prévus, notre capacité à attirer et à retenir des employés clés en lien avec l'acquisition de L3H MT, les estimations et attentes de la direction par rapport à la conjoncture économique et commerciale futures et autres facteurs liés à l'acquisition de L3H MT et aux effets connexes sur la croissance et l'accroissement de divers paramètres financiers, la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus de l'acquisition de L3H MT dans les délais prévus, et selon les conditions économiques, politiques et du secteur prévues, l'exactitude et l'exhaustivité des informations, y compris l'information financière, communiquées au grand public et autres par L3Harris Technologies, l'absence de coûts ou de passifs non déclarés importants liés à l'acquisition de L3H MT, la capacité de CAE d'accéder en temps opportun aux marchés financiers avant ou après la clôture de l'acquisition de L3H MT et l'absence de changement important de la conjoncture de marché. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport, veuillez vous reporter à la rubrique « Risques et incertitudes liés aux activités » du présent rapport. Compte tenu de l'incidence de l'évolution des circonstances entourant la pandémie de COVID-19 et des mesures connexes prises par CAE, les gouvernements, les autorités de réglementations, les entreprises et les clients, les hypothèses de CAE font intrinsèquement l'objet de plus d'incertitude. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans le présent rapport et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexacts.



À titre de membre du programme eTree, CAE inc. s'engage à répondre à vos besoins en tant qu'actionnaire tout en respectant l'environnement. Pour chaque actionnaire qui décide de recevoir ses communications de façon électronique, CAE plantera un arbre par l'entremise d'Arbres Canada, le chef de file en matière de reforestation urbaine au Canada. À ce jour, CAE a contribué à planter 5 274 arbres.



Contient 30 % de fibres postconsommation et 70 % de fibres vierges certifiées FSC®
Certifié ÉcoLogo et FSC® Sources Mixtes
Fabriqué à partir d'énergie biogaz

